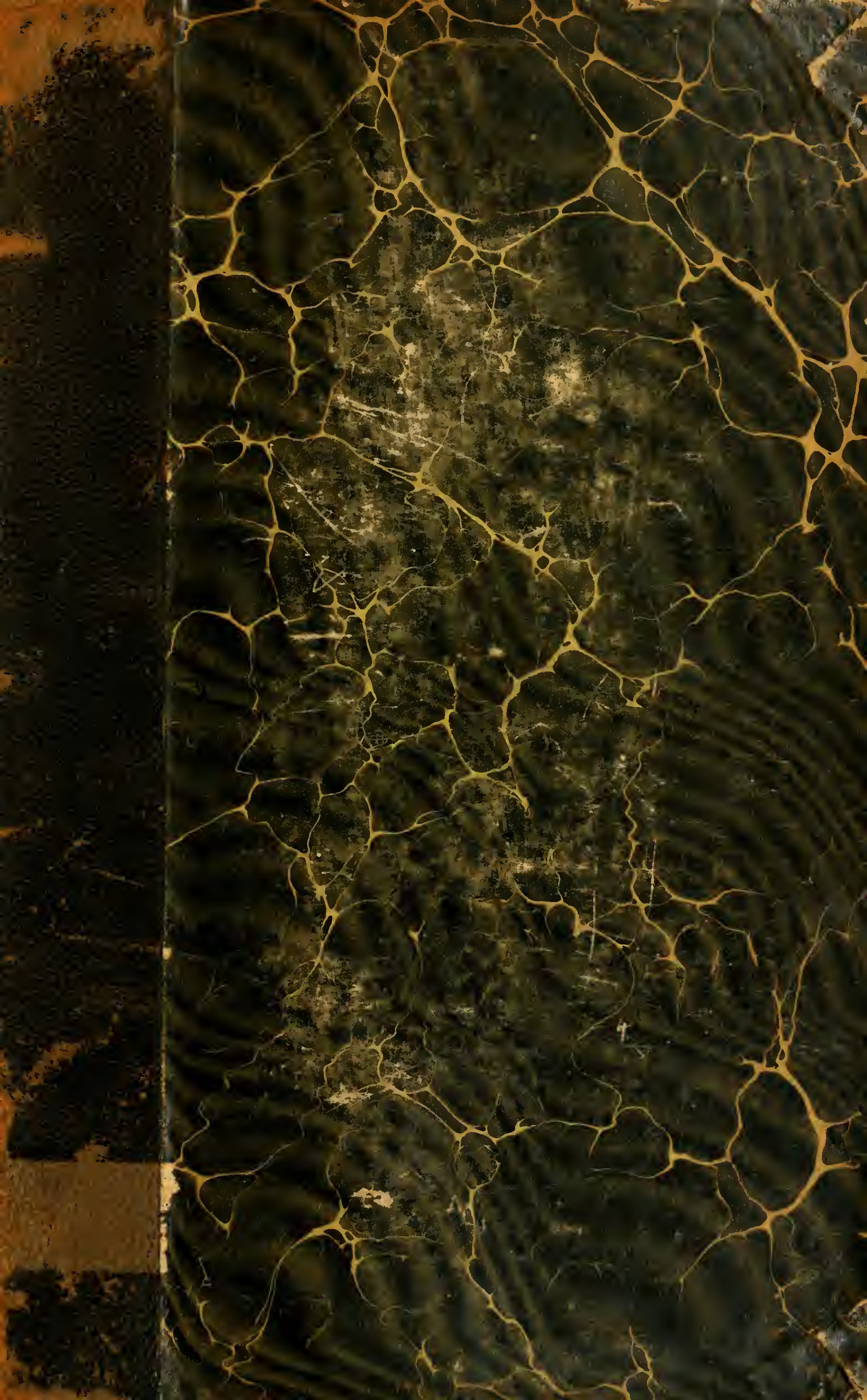
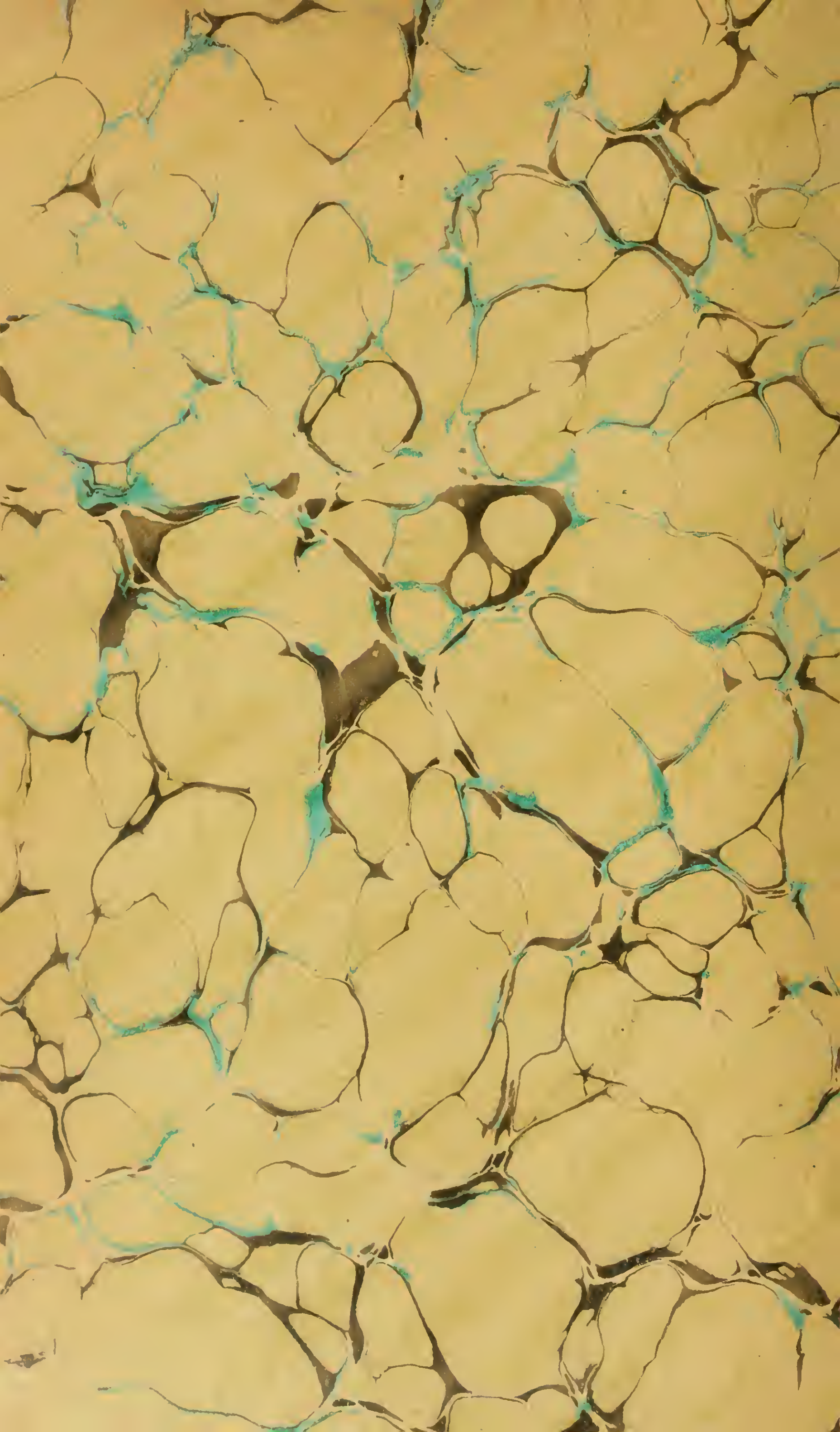






BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS



Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

VOLUME PREMIER

(*Ce Bulletin est publié* exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.*)

PARIS

1871

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

Dans la séance du 27 mars 1869, la Société a adopté les articles suivants :

1. Il sera publié, par les soins du Bureau, un bulletin paraissant trois fois par an, contenant : 1° le sommaire des séances; 2° le résumé des communications faites à la Société, que les auteurs jugeront à propos de remettre au Secrétaire dans la quinzaine suivante.
2. Ce bulletin paraîtra dans le courant de mars pour les mois de novembre, décembre et janvier; dans le courant de juin pour les mois de février, mars et avril; au 1er novembre pour les mois de mai, juin et juillet.
3. Ce bulletin sera imprimé dans le même format que les mémoires de la Société, mais avec une pagination différente.
4. Les auteurs n'auront droit pour chaque mémoire qu'à une demi-page d'impression, sauf les cas exceptionnels où le Bureau leur accorderait plus d'espace.
5. Exceptionnellement, le premier bulletin paraîtra au mois de juin prochain et contiendra les séances des deux premiers trimestres de cette année[1]. Les auteurs pourront remettre le résumé de leurs communications faites depuis le 1er novembre avant le 15 mai prochain.
6. En tête de ce premier bulletin, on insérera une notice historique sur la fondation de la Société et un résumé indicatif des communications faites à la Société avant le 23 novembre 1867.

MM. de Charencey, Mowat et Schœbel sont chargés de rédiger la notice mentionnée à l'article 6[2].

L'idée première de la fondation d'une société pour l'étude de la linguistique est due à MM. de Charencey et Antoine d'Abbadie. MM. Alexandre Chodzko et Schœbel se joignirent à

1. Le premier bulletin n'ayant pu être prêt à l'époque primitivement fixée, on a mis ce retard à profit pour ajouter le troisième trimestre.
2. M. Mowat, ayant quitté Paris, a été remplacé par M. Leger.

eux : leur première réunion eut lieu chez M. d'Abbadie, le 28 mai 1863. A ces messieurs se réunirent successivement MM. Robiou, Mowat, Steingass, Derenbourg, docteur Fournier, Tournier, Leger, Judas, Rudy, Dufriche-Desgenettes. Quelques séances préparatoires d'un caractère purement privé, bientôt interrompues par la saison des vacances, eurent lieu dans un local dont M. de Charencey faisait les frais. Au début de l'année 1864, une Commission composée de MM. de Charencey, A. Chodzko et Schœbel fut chargée d'élaborer le réglement et se réunit chez M. A. Chodzko. Après délibération, il fut décidé que la Société serait constituée sous le titre de Société de Linguistique. Le réglement, élaboré par le comité et discuté en séance publique, fut voté et la présidence offerte à M. A. d'Abbadie. M. de Charencey, nommé secrétaire, fut chargé de faire auprès de l'autorité les démarches nécessaires. La Société a été autorisée par décision du 8 mars 1866.

La lecture de travaux scientifiques commença à la Société au début de l'année 1864; ces lectures se sont continuées sans interruption. On en trouvera la liste à la fin de cette notice.

Au début de l'année 1866, la Société constitua définitivement son Bureau. Une fonction nouvelle, celle d'administrateur, fut créée : M. Leger en fut nommé titulaire. Le Bureau fut ainsi constitué : M. Egger, président; M. de Charencey, secrétaire; M. Duchâteau, trésorier. Deux Commissions de cinq membres, l'une de publication, l'autre d'administration, furent établies. Le réglement étant entré en vigueur, il fut décidé que tout candidat devrait désormais être présenté par deux sociétaires. La composition du bureau, pour les années 1867 et 1868, est indiquée en tête des fascicules des mémoires de la Société; on y trouvera également la liste des membres de la Société.

A la fin de l'année 1866, la Société décida qu'une médaille de bronze serait offerte à MM. Egger et de Charencey en reconnaissance des services qu'ils avaient rendus à la Société.

Cette même année, la Société contribua, pour une somme de cent francs, à la fondation Bopp (Bopp Stiftung).

La composition du Bureau de la Société, à partir de l'année 1868, est indiquée en tête des fascicules des mémoires.

Les bienfaiteurs de la Société, depuis sa fondation, ont été MM. d'Abbadie, de Charencey, Duchâteau, Mekerdji Dadian,

Drême, qui lui ont fait à diverses reprises des dons en argent. Son Excellence le ministre de l'Instruction publique lui a accordé, pour l'année 1869, une somme de quatre cents francs.

A partir du 8 février 1864, des lectures ont été faites régulièrement à la Société. En voici la liste par ordre de dates :

MM. Schœbel. Sur les origines religieuses des Indo-Iraniens.
De Charencey. Sur le système de numération basque.
Schœbel. Sur l'origine de l'alphabet.
Dr Fournier. Sur la synonymie de la plante appelée *Ligustrum*.
Dufriche-Desgenettes. Sur la prononciation du grec dans les colléges.
De Charencey. Sur l'ouvrage de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, intitulé : *Relation des choses du Yucatan*.
Fournier. Sur les noms du cyprès chez plusieurs peuples sémitiques et indo-européens.
De Charencey. Sur les *lectures on the science of language* de M. Max Müller.
De Charencey. Sur quelques affinités des langues canadiennes avec le basque et les dialectes Berbers.
Malvoisin. Sur l'origine du mot *Tzar*.
Tournier. Sur l'hexamètre grec.
Judas. Sur l'étymologie du nom de *César*.
De Charencey. Sur l'origine indo-européenne de la langue étrusque.
A. Robiou. Analyse d'un travail de M. Lévy (de Breslau) sur les inscriptions sinaïtiques.
Schœbel. Sur les noms de couleurs chez les divers peuples indo-européens.
De Charencey. Sur la numismatique Ibérienne de M. Boudard.
Delondre. Sur les divers modes de transcription alphabétique des mots étrangers successivement adoptés par le chinois.
Malvoisin. Sur l'identité étymologique de certains noms d'animaux.
De Charencey. Sur l'étymologie du mot *Cacouac* employé par Voltaire.
Leger. Sur les langues jougo-slaves.
De Charencey. Sur l'affinité de certaines légendes américaines avec celles de l'Ancien-Monde.
Bréal. Sur l'origine du nom de famille *Mengin*.
Duchâteau. Sur le nom des Tartares.
Steingass. Sur l'alphabet des *Prâtiçâkhyas*.
Duchâteau. Sur le nom des Fénians et celui des Tziganes.
Leger. Sur un point de droit slave d'après un article de revue polonaise.
De Charencey. Sur une nouvelle grammaire de la langue basque.
Mowat. Sur l'étymologie des mots *solive* et *ogive*.
Duchâteau. Sur les langues de l'Afrique Australe.
Leger. Sur les différences existant entre les langues russe et polonaise et l'accentuation des langues slaves.
Bréal. Sur les variations de sens du mot *Karl* dans les diverses langues germaniques.
De Charencey. Essai de reconstitution de la langue gréco-latine primitive.

MM. Egger. Sur les tentatives faites par les Grecs modernes pour reprendre l'ancien idiome hellénique.

De Pomairol. Traduction du *Darwinisme dans la linguistique*, de M. Schleicher.

Castaing. Etymologie des mots σῖτος et πυρός.

Bréal. Sur les doublets dans la langue latine.

Egger. Sur l'histoire de la langue grecque.

Mowat. Sur quelques nouveaux doublets dans la langue latine.

De Charencey. Sur le système graphique des Centro-Américains.

Liétard. Sur le mécanisme de la parole.

Mowat. Traduction d'un travail de M. Key sur quelques étymologies proposées par M. Aufrecht.

Liétard. Sur la formation des voyelles.

De Pomairol. Traduction d'un opuscule de M. Schleicher, *De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme.*

Judas. Sur le nom du scarabée chez les Egyptiens.

Schœbel. Monographie étymologique du pronom de la première personne.

Duchinski. Sur le degré de parenté entre les langues slaves.

Malvoisin. Sur le nom des Francs, d'après un opuscule de M. Bergmann.

Robiou. Sur l'étymologie du nom des Francs.

Malvoisin. Extraits de Karamzine sur le nom des Varêgues.

Judas Noticc philologique sur le periple de Scylax.

Egger. Sur l'étymologie du mot ὕσσωπος.

Fr. Meunier. Du *guna* et du *vriddhi* dans la langue latine.

Mowat. Traduction d'un travail de M. Dietrich sur l'accentuation latine.

Judas. Sur les noms de nombre en basque et dans les idiomes touraniens.

Mowat. Sur l'étymologie du nom de Boniface.

De Charencey. Classification de quelques langues du Mexique.

Bréal. Sur la formation de la langue Indo-Européenne.

Mowat. Sur les noms propres ayant une étymologie numérale.

D'Arbois de Jubainville. Sur le verbe auxiliaire *Kaout* en breton.

Liétard. Sur une double forme du patois lorrain.

Fr. Meunier. Sur les anomalies de quelques pronoms latins.

G. Paris. Sur l'étymologie du mot *fade*.

Schœbel. Sur le verbe *être*.

Fr. Meunier. Sur les noms de nombre 1 et 20 dans divers dialectes indo-européens.

De Charencey. Sur les langues de la famille *Zoqui-Mèxe*.

Mowat. Sur l'étymologie du mot *serin*.

Chodzko. Sur les apocryphes bulgares.

Lenormant. Sur les alphabets grecs archaïques de Théra et de Mélos.

D'Arbois de Jubainville. Sur la prétendue existence de colonies juives dans le pays de Cornouailles (traduit de M. Max Müller).

Nommcz. Sur les noms de nombre sémitiques et indo-européens.

Rabasté. Sur l'alphabet ombrien.

Judas. Sur la valeur diminutive du nom de nombre *un*.

Oppert. Sur l'origine d'un certain nombre de mots latins.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 7 Novembre 1868.

Présidence de M. Brunet de Presle.

Le procès-verbal de la séance précédente (20 juillet 1868) est lu et adopté. M. le Président annonce à la Société que le second fascicule de ses mémoires est sous presse. Sont présentés pour faire partie de la Société : par MM. Brunet de Presle et Egger, M. Boucherie, professeur au lycée de Montpellier; par MM. Egger et Paul Meyer, M. Chabanneau, contrôleur des postes à Angoulême; par MM. Egger et Bréal, M. J. Muir, 16, Regent Terrace, Edimbourg; par MM. Fournier et Bréal, M. Bulliard, à Besançon.

M. Egger fait hommage à la Société de l'Annuaire de la Société d'encouragement aux études grecques et du supplément à cet annuaire.

M. Duchinski offre à la Société un exemplaire du discours prononcé par lui à la séance publique de la Société d'ethnographie.

M. Pierron communique à la Société une conjecture sur le nom de Γουλιάμος ντε Σάλο qui est donné à Guillaume de Champlitte dans un manuscrit grec relatant la conquête de la Morée. Salon est le nom de la rivière qui passe à Champlitte.

M. Brunet de Presle engage M. Pierron à vérifier la leçon sur la dernière édition imprimée de la conquête de Morée.

M. Paul Meyer et M. Siméon Luce font observer qu'il y a peu d'exemples d'une rivière donnant son nom à un seigneur féodal.

Il s'engage, sur la communication de M. Pierron, une discussion à laquelle prennent part MM. de Ponton d'Amécourt, Yvonnet, Schoebel, Gaussin et Baudry.

M. Egger lit un chapitre de son livre encore inédit sur

l'Hellénisme en France. La conclusion de ce travail est que la langue grecque n'a pas eu de part à la formation populaire du français.

Ordre du jour de la prochaine séance.

M. Schoebel. Etude mythologique.

M. Meunier. Le verbe *agere* (parler) en latin.

Séance du 21 Novembre 1868.

Présidence de M. Brunet de Presle.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Sont élus membres de la Société MM. Boucherie, Chabanneau, Muir et Bulliard.

Est présenté, pour faire partie de la Société, par MM. Bréal et Gaidoz, M. le docteur Geisler, professeur à l'Université de la Reine, à Galway (Irlande). M. Bréal fait hommage à la Société du premier fascicule de la collection philologique contenant deux opuscules de Schleicher, traduits par M. Charles de Pomairol.

M. Schoebel donne lecture d'un travail sur le mythe de Prométhée dans le Mecklembourg. Ce travail a pour objet un conte de fée inédit en dialecte mecklembourgeois que l'auteur rapproche du mythe de Prométhée.

M. Gaston Paris fait ressortir le caractère slave de ce conte.

M. Bréal donne lecture d'un travail de M. Meunier sur le verbe latin *agere* (dire). A côté du verbe *agere* (faire) il aurait existé en latin, selon M. Meunier, un verbe *agiō* (je dis), d'où le substantif *adagium* et l'impératif *age* (dis). M. Gaston Paris fait remarquer que le substantif *adagium* n'autorise pas à inférer une forme *agiō*, attendu que l'*i* appartient au suffixe. M. Thurot dit que *age* peut fort bien se traduire par « va, allons. »

M. Paul Meyer revient sur la communication faite par M. Pierron dans la séance précédente. La dernière édition de la chronique de Morée, au lieu de Σάλο, porte Σαλούθι, dans lequel il faut reconnaître le nom de Saluce.

M. Mowat propose une étymologie nouvelle du mot grec μέταλλον, dans lequel il pense reconnaître l'arabe *metà al maaden*.

M. Derenbourg fait observer que le mot *metâ* se termine par un *aïn* qui n'aurait pas manqué d'être reproduit dans le mot grec.

M. Egger ajoute que le mot μέταλλον pourrait bien avoir une origine grecque et promet à la Société de lui communiquer une note à ce sujet.

Ordre du jour de la prochaine séance.

M. Pierron : Explication des sigles d'Aristarque.

M. Thurot : Sur l'emploi des temps en grec.

M. Meunier : Sur le verbe « agere » (Suite).

Séance du 5 Décembre.

Présidence de M. Brunet de Presle.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. le Président présente à la Société les excuses de M. Bréal, empêché d'assister à la séance.

Est élu membre de la Société M. le docteur Geisler.

Est présenté, pour faire partie de la Société, par MM. Egger et Senart, M. Levé, 2, rue du Cirque.

Sont offerts à la Société : par M. Gaussin, son mémoire sur l'interprétation de la loi de Grimm ;

Par M. Luce, une étude de M. Natalis de Wailly sur la langue de Joinville ;

Par M. Sepet, trois opuscules dont il est l'auteur :

Sur l'épopée française ;

Sur les représentations dramatiques au XVI[e] siècle ;

Sur le drame national en France.

Par M. l'abbé Decorde : Considérations sur l'utilité des oiseaux en agriculture.

Par M. le Président : la 2[e] édition des observations sur l'orthographe de la langue française, de M. Ambroise Firmin Didot.

Une commission est nommée pour vérifier les comptes de l'année 1868 ; elle est composée de MM. Pierron, Thurot et Fournier.

M. Oppert fait observer, à propos de la communication de M. Mowat mentionnée au dernier procès-verbal, que le mot μέταλλον a, depuis longtemps, été expliqué par le verbe sémitique *maṯal*, signifiant forger.

M. Pierron fait une communication sur la valeur des sigles d'Aristarque.

M. Thurot lit un travail sur l'emploi des temps en grec.

Il combat la théorie de M. G. Curtius d'après laquelle les différents temps offriraient des nuances de sens correspondant à la durée plus ou moins longue de l'action; selon M. Thurot les temps n'expriment pas autre chose que la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité de l'action relativement à une autre.

M. Egger fait observer qu'en effet on a toujours trop présente à l'esprit la classification des temps du verbe dans les paradigmes des grammairiens, classification qui ne s'est produite qu'assez tard.

M. Baudry rappelle que l'on n'a pu encore trouver aucune différence de sens entre les divers temps passés du sanscrit.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Elections générales.

Suite du travail de M. Meunier sur le verbe « agere. »

M. Gaussin. Etymologie du mot *uxor*.

Séance du 19 Décembre 1868.

Présidence de M. Brunet de Presle.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente.

A propos d'une observation de M. Oppert, consignée dans le procès-verbal, M. Mowat fait remarquer qu'il connaissait l'étymologie de *matal*, pour μέταλλον, et qu'il a précisément fait son travail parce que cette étymologie ne lui paraissait pas satisfaisante.

Le procès-verbal est adopté.

Est élu membre de la Société M. Levé, 2, rue du Cirque.

M. Bréal donne lecture d'un rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1868. Il lit une notice bibliographique sur deux membres de la Société morts dans l'année, M. Le Saint et M. Gustave Deville, ainsi que sur M. Auguste Schleicher, mort le 6 décembre dernier.

M. le docteur Fournier, au nom de la Commission nommée dans la séance précédente, lit un rapport sur les comptes de l'année 1868. Ces comptes ont été trouvés réguliers.

Une discussion s'engage sur la question de savoir si l'on doit recevoir des cotisations à vie. La question est renvoyée au Comité d'administration.

M. Leger lit un rapport sur l'administration de la Société pendant l'année 1868.

On procède aux élections pour l'année 1869.

Sont nommés :

Président : M. Baudry. Vice-Présidents : MM. Gaston Paris et Oppert. Administrateur : M. Leger. Secrétaire : M. Bréal. Secrétaire-adjoint : M. Bergaigne. Trésorier : M. Duchâteau. Bibliothécaire : M. de Charencey. Membres du Comité d'administration : MM. Gaidoz, Gaussin, Vaïsse, Pierron, Fournier. Membres du Comité de publication : MM. de Charencey, Egger, P. Meyer, G. Paris, E. Renan.

Séance du 2 Janvier 1869.

Présidence de M. Baudry.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente. Le procès-verbal est adopté.

M. Mowat demande l'impression du rapport de M. Bréal et des rapports de l'année précédente dans le prochain volume que publiera la Société. La décision de cette question est soumise au Conseil d'administration. Une discussion s'engage sur la question de savoir si la notice nécrologique concernant M. Schleicher doit être également imprimée par la Société. Cette question est renvoyée à un examen ultérieur.

M. de Charencey demande que la Société décerne des diplômes à ceux des membres qui en désireraient. Cette demande est renvoyée au Comité d'administration.

Sont offertes à la Société : Une brochure de M. Oppert sur la Chronologie biblique ; une brochure de M. de Charencey sur le pronom personnel dans une famille de langues américaines.

M. Brunet de Presle prononce quelques paroles de remercîment avant de quitter le fauteuil.

M. Baudry est installé au fauteuil de la présidence par M. Brunet de Presle, président sortant.

Un discours est prononcé par M. Baudry. Ce discours sera joint au procès-verbal.

M. de Charencey fait une communication verbale sur les origines asiatiques de la civilisation américaine.

Une discussion s'engage sur ce sujet, à laquelle prennent part MM. Baudry, Mowat et Oppert.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Gaussin : Sur l'étymologie d'*uxor*.

M. Ploix : Sur l'étymologie de *Janus*.

M. de Charencey : Sur le nom du chien en basque.

Séance du 16 Janvier 1869.

Présidence de M. Baudry.

M. de Charencey donne lecture du procès-verbal.

M. Brunet de Presle fait observer qu'il serait à propos de joindre au procès-verbal le discours prononcé par M. Baudry.

Il est fait droit à cette proposition.

Est présenté, pour faire partie de la Société, par MM. Delamarre et Leger, M. Bielké, 139, rue de Sèvres.

M. Egger fait hommage à la Société du Manuel des racines grecques et latines, par MM. Bailly et Egger.

M. Gaussin donne lecture d'un morceau sur l'étymologie du mot latin *uxor,* qu'il fait venir du verbe *ungere,* « *oindre.* » La femme était ainsi nommée parce qu'elle oignait d'huile le seuil de la maison du mari.

M. Bréal fait remarquer que cet usage s'est conservé en Thessalie. La nouvelle mariée arrose de miel le seuil de la maison conjugale.

M. Baudry ajoute qu'en Normandie, avant d'habiter une maison neuve, on tue un coq sur la porte.

M. Ploix lit un travail sur le dieu romain Janus.

M. le Président prend la parole au nom de la Commission chargée de recueillir les éléments d'un dictionnaire comparatif des noms de plantes dans les diverses parties de la France. Cette commission continue son travail, mais elle n'a pas encore pu trouver d'éditeur pour son glossaire. Sur la proposition de M. Baudry, M. Siméon Luce est adjoint à la Commission.

M. Brunet de Presle rappelle le projet qu'il avait émis dans le temps d'un dictionnaire étymologique des noms propres. Il s'engage sur ce projet une discussion à laquelle prennent part MM. Gaston Paris, Mowat et Bréal.

M. Egger, à propos du mot grec μέταλλον, cite un certain nombre de substantifs qui, quoique plus courts que le verbe correspondant, sont cependant dérivés de ce verbe. Dans un travail antérieur, M. Egger avait étudié ce mode de formation en latin et en français.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. de Charencey : Le nom du chien en basque.

M. Meunier : Verbe *agere*.

M. Siméon Luce : Le livre de M. Didot sur l'orthographe française.

M. G. Paris : Le conte du petit Poucet.

Séance du 30 Janvier 1869.

Présidence de M. Baudry.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente.

A propos du mot grec ἀνδράποδον, au sujet duquel M. Egger avait fait une communication dans la séance précédente, M. le docteur Fournier demande à présenter une observation. On pourrait, selon lui, faire venir ἀνδράποδον de la racine sanscrite *and*, « lier. »

M. Gaussin fait remarquer que le procès-verbal ne dit rien de l'explication donnée par M. Ploix du dieu Janus. Suivant M. Ploix, le dieu Janus est la personnification du crépuscule.

Le procès-verbal est adopté.

Est admis comme membre de la Société M. Bielké, 139, rue de Sèvres.

Est proposé, pour faire partie de la Société, par MM. G. Paris et Bréal, M. Aimé Seillières, 61, avenue de l'Alma.

M. Baudry, au nom de S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique, fait hommage à la Société du second volume de la traduction française de Bopp.

M. Ploix offre à la Société une brochure sur le fétichisme, par M. de Montroi.

M. Fournier lit un travail sur l'étymologie du mot orange qu'il fait venir du sanscrit *nâgaranga*.

M. Bréal donne lecture de la fin du travail de M. Meunier sur le verbe *agere*, « dire. »

M. de Charencey fait une communication sur le nom du chien en basque.

Sur le désir exprimé par quelques membres de la Société, M. G. Paris donne lecture d'un article publié dans le *Bibliophile Français* au sujet du livre de M. Didot sur l'orthographe française.

M. de Charencey demande la permission de présenter à la Société, dans la prochaine séance, un voyageur qui vient de parcourir l'Ethiopie.

Ordre du jour :

G. Paris : Sur le conte du petit Poucet.

Séance du 13 Février 1869.

Présidence de M. Baudry.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente. Le procès-verbal est adopté.

Est élu membre de la Société M. Aimé Seillières, 61, avenue de l'Alma.

Sont proposés pour faire partie de la Société :

Par MM. Leger et Bréal, M. Paplonski, conseiller d'état, directeur de l'établissement des sourds-et-muets, à Varsovie;

Par MM. Baudry et Bréal, M. Favre, élève de l'École des chartes, 256, rue Saint-Honoré.

M. Baudry annonce le cours d'égyptologie que va professer M. Robiou, membre de la Société.

M. le comte Jaubert ayant demandé par écrit à faire une communication dans le courant du mois de mars, la date des séances du mois de mars lui sera envoyée.

M. Gaussin propose que la Société fasse au ministre de l'Instruction publique la demande d'une subvention.

M. le Président répond que la demande est déjà rédigée et sera envoyée au ministre en même temps que le second fascicule des Mémoires.

Sont offerts à la Société :

Par M. Delamarre : Un pluriel pour un singulier.

— Un peuple européen de quinze millions d'habitants oublié devant l'histoire.

Par M. Bréal : Les idées latentes du langage.

Par M. de Charencey : Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou.

M. le Secrétaire donne lecture d'un article du *Centralblatt* de Leipzig contenant une recension de la première livraison des Mémoires.

M. Gaidoz lit un travail sur l'étymologie des mots français godiche, godichon. Selon M. Gaidoz, *godiche* serait une altération du mot *gothique* ou *gothesque*.

M. Egger fait observer que le rapprochement de *godiche* et *gothique* pèche contre l'accent.

M. Bielké suppose que godiche pourrait être le calque de l'allemand *gothisch*.

M. Bréal regarde *godiche* comme un diminutif de nigaud.

M. Baudry, sans vouloir approuver l'étymologie de M. Gaidoz, cite le nom de la forêt *godesque*.

M. Halévy fait une communication sur l'article dans les langues sémitiques et en égyptien. L'article, selon M. Halévy, serait identique avec le verbe « être. »

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Brunet de Presle, Robiou, Bréal et Schœbel.

M. Mowat propose une étymologie nouvelle du mot français *hasard* qu'il fait venir de l'arabe *al zarah*, nom de la planète Vénus qui préside au bonheur.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. G. Paris : Sur le conte du petit Poucet.

M. de Charencey : Sur un point d'étymologie basque.

M. Bielké : Sur les langues slaves.

Séance du 27 Février 1869.

Présidence de M. G. Paris.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente.

Sur une observation de M. Yvonnet, la Société est consultée s'il y a lieu de demander une subvention à M. le ministre de l'Instruction publique. Il est décidé que cette demande sera faite.

Sont élus membres de la Société :

MM. Paplonski, conseiller d'état, directeur de l'établissement des sourds-et-muets, à Varsovie;

Camille Favre, élève de l'École des chartes, rue Saint-Honoré, 256.

Est présenté, pour faire partie de la Société, par MM. Mowat et Ploix, M. Laguerre, capitaine d'artillerie et professeur de géométrie à l'École polytechnique.

M. Brunet de Presle fait hommage d'un livre de M. Schliemann, intitulé : la Chine et le Japon.

M. Leger offre sa thèse *De Nestore rerum russicarum scriptore.*

M. le Secrétaire dépose sur le bureau le second fascicule des Mémoires de la Société.

M. Ploix donne lecture d'une proposition motivée tendant à la révision du réglement. Cette proposition est signée de MM. Ploix, de Charencey, Schœbel et Gaussin.

Une discussion, à laquelle prennent part MM. G. Paris et Brunet de Presle, s'engage sur ce sujet. La proposition est prise en considération. Il est décidé que dans la séance prochaine on procédera à la nomination d'une commission de sept membres chargés d'élaborer un projet de révision.

M. G. Paris communique à la Société une série d'observátions étymologiques se rattachant au dictionnaire de M. Littré. Il examine successivement l'origine des mots *bouvreuil, cahier* et *caserne.*

M. de Charencey fait une communication sur l'origine asiatique de certains mythes américains.

M. Schœbel propose une explication nouvelle des mots comme beau-père, beau-frère, beau-fils.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Nomination d'une commission.

M. le comte Jaubert : Additions au lexique du centre de la France.

M. G. Paris : Etymologies françaises. — Sur le conte du petit Poucet.

M. Bielké : Sur les langues slaves.

Séance du 13 Mars 1869.

Présidence de M. Baudry.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est élu membre de la Société M. Laguerre, capitaine d'artillerie et professeur de géométrie à l'École polytechnique.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. Bonnardot et G. Paris, M. Pelhoen, professeur, à Lagny-sur-Marne.

Par MM. Ploix et Robiou, M. Paul Guieysse, rue Jessaint, 6.

Par MM. Ploix et Mowat, M. Hippolyte Cocheris, conservateur-trésorier à la bibliothèque Mazarine.

Par MM. Egger et Eliades, M. Hippolyte Blotnicski, à l'hôtel Lambert, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

Il est procédé à la nomination d'une commission chargée de réviser le réglement. Sont nommés membres de la Commission : MM. G. Paris, Mowat, Gaussin, Brunet de Presle, Baudry, Ploix et Bréal.

M. Pierron fait hommage à la Société de sa nouvelle édition de l'Iliade, publiée dans la collection des Classiques grecs.

M. le comte Jaubert lit à la Société la préface qu'il compte mettre en tête de son nouveau supplément au glossaire du centre de la France.

M. Bielké lit un travail sur l'origine des langues slaves.

M. G. Paris fait une communication relative à la locution française *à l'envi* et propose une étymologie nouvelle de cette expression.

M. Mowat donne lecture d'une série de propositions signées d'un certain nombre de membres de la Société. Ces propositions sont relatives : 1° à la publication des procès-verbaux antérieurs à l'année 1868 ; 2° à la publication d'un bulletin mensuel.

Ces propositions sont renvoyées à la Commission chargée de réviser le réglement.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Schœbel : Note sur les mots *beau-fils*, *belle-mère*.

M. G. Paris : Sur le conte du petit Poucet.

M. Mowat : Etymologie de noms propres latins.

Séance du 27 Mars 1869.

Présidence de M. Baudry.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont élus membres de la Société : MM. Pelhoen, professeur

à Lagny-sur-Marne; Guieysse, rue Jessaint, 6; Hippolyte Cocheris, conservateur-trésorier à la bibliothèque Mazarine; Hippolyte Blotnicski, à l'hôtel Lambert, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. Brunet de Presle et Renan, M. le comte Melchior de Vogüé, membre de l'Institut, rue Chabert, 2. M. de Vogüé étant membre de l'Institut, l'admission immédiate est de droit.

Par MM. Mowat et Ploix, M. Emile de Champ, secrétaire de l'ambassade chinoise, 174, avenue des Champs-Elysées.

M. le Président donne lecture d'une lettre de S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique qui attribue à la Société de linguistique une allocation de quatre cents francs à titre d'encouragement pour ses travaux.

Des remercîments à M. le Ministre sont votés.

M. Duchâteau est désigné pour recevoir cette allocation au nom de la Société.

Des remercîments sont également votés à M. Adolphe Regnier pour les termes bienveillants dans lesquels il a parlé de la Société en présentant à l'Académie des Inscriptions le second fascicule des Mémoires.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Leger que des occupations nouvelles obligent à donner sa démission d'administrateur. Après avoir pris l'avis de la Société, le Bureau désigne M. Ploix pour remplir provisoirement les fonctions d'administrateur.

M. Baudry rend compte des travaux de la Commission chargée de réviser le réglement. Cette Commission n'est pas encore arrivée à la fin de ses délibérations. Mais afin de pourvoir au plus pressé, elle propose à la Société le vote des articles suivants, relatifs à la publication d'un bulletin.

1° Il sera publié par les soins du Bureau un bulletin paraissant trois fois par an, contenant : 1° le sommaire des séances; 2° le résumé des communications faites à la Société, que les auteurs jugeront à propos de remettre au Secrétaire dans la quinzaine suivante.

2° Ce bulletin paraîtra dans le courant de mars pour les mois de novembre, décembre et janvier; dans le courant de juin pour les mois de février, mars et avril; au 1er novembre pour les mois de mai, juin et juillet.

3° Ce bulletin sera imprimé dans le même format que les Mémoires de la Société, mais avec une pagination différente.

4° Les auteurs n'auront droit, pour chaque Mémoire, qu'à une demi-page d'impression, sauf les cas exceptionnels où le Bureau leur accorderait plus d'espace.

5° Exceptionnellement, le premier bulletin paraîtra au mois de juin prochain et contiendra les séances des deux premiers trimestres de cette année. Les auteurs pourront remettre le résumé de leurs communications faites depuis le 1er novembre avant le 15 mai prochain.

En tête de ce premier bulletin, on insérera une notice historique sur la fondation de la Société et un résumé indicatif des communications faites à la Société avant le 23 novembre 1867.

Ces articles sont mis aux voix et adoptés.

MM. de Charencey, Mowat et Schœbel sont désignés pour rédiger la notice historique mentionnée à l'article 5.

M. G. Paris rend compte de propositions faites par M. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, pour la publication des Mémoires.

MM. G. Paris, Baudry et Gaidoz sont désignés pour s'entendre avec M. Vieweg.

M. Abel Des Michels fait hommage à la Société du discours prononcé par lui à l'ouverture de son cours de cochinchinois à la Sorbonne annexe.

M. G. Paris donne lecture d'un travail sur le petit Poucet.

M. Boucherie rend compte des premiers travaux d'une Société fondée à Montpellier pour l'étude du provençal ancien et moderne. Cette Société compte fonder une Revue mensuelle pour la publication des documents inédits en langue d'oc et pour toutes les recherches relatives aux idiomes du midi de la France. M. le Président souhaite la bienvenue à cette Société, sœur de la nôtre, et se félicite de voir un de ses fondateurs parmi les membres de notre Société.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Schœbel : Note sur les mots comme beau-fils, beau-père.

Mowat : Etymologies de noms propres latins.

D'Arbois de Jubainville : Etymologie d'Agaunum, ancien nom de Saint-Maurice en Valais.

Bréal : D'un thème pronominal méconnu.

Séance du 10 Avril 1869.

Présidence de M. Baudry.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est élu membre de la Société M. Emile de Champ, secrétaire de l'ambassade chinoise, 174, avenue des Champs-Elysées.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. Boucherie et Egger, M. le baron de Tourtoulon (enclos Tissié-Sarrus à Montpellier, — Hérault).

Par MM. Egger et G. Paris, M. Charles Grandgagnage, boulevard d'Avoy, 60, à Liége.

Par MM. Camille Favre et Bréal, M. Bernard Mandrot, élève de l'École des chartes, 141, boulevard Haussmann.

Sur la proposition de M. le Président, des remercîments sont votés à M. Leger, administrateur démissionnaire, pour les soins qu'il a donnés, pendant plusieurs années, à la bonne gestion des intérêts de la Société.

M. de Charencey prie les membres qui ont emprunté des livres à la bibliothèque et qui ont dépassé le terme légal, de vouloir bien les restituer.

Sont offerts à la Société :

La procédure symbolique en Aragon, par M. Charles de Tourtoulon. In-8°, 47 p. Montpellier, 1868.

Renaissance de la littérature catalane et de la littérature provençale, par le même. In-8°, 50 p. Toulouse, 1868.

Noms propres anciens et modernes. Études d'onomatologie comparée, par M. Robert Mowat. In-8°, 50 p. Paris. Franck et Didier, 1869.

Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale, par M. Ch. Grandgagnage. In-4°, 162 p. Paris, 1855.

Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale, par le même. In-8°, 241 p. Liége, 1859. Gnuse.

Vocabulaire des noms wallons d'animaux, de plantes et de minéraux, par le même. In-8°, 35 p. Liége, 1857. Gnuse. (Plus sept pages de mélanges).

Dictionnaire étymologique de la langue wallone, par le même. In-8°; 1re partie, 357 p. Liége. 1847. Oudart. — Premier livre du tome II, 178 p. Liége, 1850. Desoer.

M. Paris donne lecture du rapport fait par M. Gaidoz au nom de la Commission élue dans la séance précédente. Le vote sur les conclusions de ce rapport est ajourné à la séance prochaine.

M. Schœbel donne lecture d'un travail sur les mots comme *beau-père, beau-frère.*

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. G. Paris, Oppert, Brunet de Presle et Dufriche-Desgenettes.

M. Pierron fait une communication au sujet d'une inscription grecque qui se trouvait sur le crucifix connu sous le nom de crucifix de Saint-Germain-des-Prés.

M. Bréal lit la première partie d'un travail sur le thème pronominal *da* dans les langues indo-européennes.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Derenbourg : Sur les formes d'infinitif en arabe.

D'Arbois de Jubainville : Sur le nom d'Agaunum, dénomination latine de Saint-Maurice en Valais.

Bréal : Suite de son travail sur le thème pronominal *da.*

Séance du 24 Avril 1869.

Présidence de M. Baudry.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont élus membres de la Société : MM. le baron de Tourtoulon, Charles Grandgagnage et Bernard Mandrot.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. G. Paris et Bréal, M. Léon Renier, membre de l'Institut, professeur au collége de France, conservateur en chef de la bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.

M. Léon Renier faisant partie de l'Institut, son admission immédiate est de droit.

Par les mêmes, M. le docteur Siegfried Goldschmidt, 18, boulevard Saint-Michel.

Par MM. Oppert et Baudry, M. Gaston Boissier, maître de conférences à l'École normale, chargé de cours au collége de France, 93, rue des Feuillantines.

Par MM. Brunet de Presle et Lesage, M. José Sébastien Segura, à Mexico.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. Laguerre qui adresse ses remercîments à la Société pour sa nomination, et d'une lettre de M. Leger, ancien administrateur, qui se met à la disposition de son successeur pour tous les renseignements relatifs à l'administration.

M. le Président, au nom de la Commission chargée de réviser le réglement, rend compte d'une proposition de M. Dufriche-Desgenettes qui demande la révision de l'article 2 des statuts, portant :

« La Société n'admet aucune communication concernant, « soit l'origine du langage, soit la création d'une langue uni- « verselle. »

M. Dufriche-Desgenettes, quoique faisant partie de la Société depuis sa fondation, déclare avoir été étranger à l'adoption du susdit article.

La Commission, étant chargée de la révision du réglement, et non de la révision des statuts, ne peut que donner acte à M. Dufriche-Desgenettes de sa réclamation.

Sont offerts à la Société :

Par M. Marius Sepet, au nom de la Société de bibliographie universelle, le tome III du *Polybiblion*.

Par M. Derenbourg, un numéro de la *Revue des Cours* contenant sa leçon sur le Koran, faite à l'ouverture de son cours d'arabe à la Sorbonne annexe.

Sur la proposition de M. le Président, la Société fixe à la prochaine séance la nomination d'un administrateur.

M. Gaidoz fait une seconde lecture de son rapport sur les propositions de M. Vieweg, éditeur.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées. La Commission, chargée de s'entendre avec M. Vieweg, devra arrêter avec lui un traité qui sera ensuite soumis au vote de la Société.

M. Hartwig Derenbourg fait une communication sur les formes de l'infinitif en arabe.

M. Gaidoz donne lecture du travail de M. d'Arbois de Jubainville sur le nom d'Agaunum, dénomination ancienne de Saint-Maurice en Valais.

M. Bréal fait une communication sur l'étymologie du mot latin *nimis*.

Ordre du jour de la prochaine séance ;

Nomination d'un administrateur.

MM. Bréal : Le thème pronominal *da* (suite).

De Charencey : Sur la probabilité de deux invasions âryennes en Europe.

G. Paris : Etymologies françaises.

E. Egger : De l'orthographe attique au temps de Xénophon.

D'Arbois de Jubainville : Sur la racine *osc* dans les langues celtiques et en latin.

Séance du 8 Mai 1869.

Présidence de M. Oppert.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Gaidoz fait observer que MM. Lottner et Hennessy n'ont pas reçu le dernier fascicule. Il sera fait droit à leur réclamation.

Sont élus membres de la Société : MM. Goldschmidt, Gaston Boissier et Segura.

Il est procédé à la nomination d'un administrateur, en remplacement de M. Leger, démissionnaire. M. Gaidoz, ayant réuni la majorité des voix, est nommé administrateur.

M. Emile de Champ écrit à la Société pour la remercier de l'avoir admis au nombre de ses membres.

M. Gaidoz, au nom de la Commission chargée de s'entendre avec M. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, donne lecture du traité qui a été arrêté en projet.

Les différents articles de ce traité sont mis aux voix et adoptés. L'ensemble de ce traité est ensuite mis aux voix et adopté.

M. Bréal donne lecture de la suite de son mémoire sur le thème pronominal *da*.

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Brunet de Presle, Pierron et Oppert.

M. de Charencey donne communication d'un travail sur la vraisemblance de deux invasions âryennes en Europe.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. de Charencey, Schœbel et Mowat : Notice historique sur l'origine de la Société.

Egger : De l'orthographe attique.

G. Paris : Étymologies françaises.

Schœbel : Les mots considérés comme formules philosophiques.

Nomination d'un membre du conseil d'administration.

Séance du 22 Mai 1869.

Présidence de M. Oppert.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Gaidoz annonce qu'il a signé, au nom de la Société, le traité avec M. Vieweg, éditeur, voté dans la séance précédente.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le baron de Tourtoulon, qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

M. Pierron fait hommage à la Société d'un extrait de l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques* (3e année). Cet extrait renferme une notice critique de M. Pierron sur le *Codex Parisinus L* d'Eschyle.

Il est procédé à la nomination d'un membre du conseil d'administration. M. Thurot, ayant réuni la majorité des voix, est élu.

Lecture est donnée d'une notice de M. de Charencey sur les travaux de la Société de linguistique pendant les premières années de son existence. Il s'engage à ce sujet une discussion, à la suite de laquelle on décide qu'une nouvelle lecture sera faite à la prochaine séance.

M. Bréal fait observer qu'on n'attend plus que cette notice pour mettre le Bulletin sous presse.

M. G. Paris communique à la Société de nouvelles observations étymologiques se rattachant au dictionnaire de M. Littré. Ces observations sont relatives aux mots *lormier* et *moise*.

M. Schœbel lit un travail sur les mots considérés comme formules philosophiques.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. de Charencey : Notice historique sur les travaux de la Société.

M. d'Arbois de Jubainville : Sur la racine *osc* dans les langues celtiques et en latin.

M. Egger : Sur l'orthographe attique au temps de Xénophon.

M. Boissier : Sur les noms *Maarcus* et *Maarcellus*.

M. Schœbel : Suite de son travail sur les mots considérés comme formules philosophiques.

Séance du 5 Juin 1869.

Présidence de M. Oppert.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. de Charencey annonce à la Société qu'il s'entendra avec MM. Mowat et Schœbel pour la rédaction de la notice historique dont ils ont été chargés dans la séance du 27 mars.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. Egger et Brunet de Presle : M. Emile Burnouf, directeur de l'école française d'Athènes.

Par MM. G. Paris et Bréal : M. le docteur Donner, de Helsingfors (Finlande).

M. Egger fait une communication sur l'orthographe attique au temps de Xénophon. Il s'engage au sujet de cette communication une discussion à laquelle prennent part MM. Brunet de Presle, Pierron, Oppert et Bréal.

M. Gaidoz donne lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville sur la racine *osc* « se mouvoir » en latin et dans les langues celtiques.

M. Boissier lit un travail sur l'orthographe des noms *Maarcus* et *Maarcellus*.

M. le Président lit une lettre de M. Grandgagnage, dans laquelle il remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres, et lui fait espérer sa collaboration aux Mémoires.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. de Charencey, Mowat et Schœbel : Notice historique sur les premiers travaux de la Société.

M. Bréal : Fin de son mémoire sur le thème pronominal *da*.

M. de Charencey : Des langues du Caucase.

Séance du 19 Juin 1869.

Présidence de M. G. Paris.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont élus membres de la Société :

M. Emile Burnouf, directeur de l'école française d'Athènes, et M. le docteur Donner, de Helsingfors.

M. Gaidoz annonce que M. de Charencey, qui est empêché d'assister à la séance, n'a pas eu le temps de remanier la notice historique sur les origines de la Société.

M. Bréal donne lecture des articles votés dans la séance du 27 mars. D'après ces articles, il était décidé que le premier numéro du Bulletin paraîtrait au mois de juin 1869. En tête du numéro devait se trouver la notice sur la fondation de la Société.

M. le Président fait observer qu'il va être impossible de remplir ces deux conditions. Ou bien il faut renoncer à la notice, ou il faut retarder la publication du Bulletin.

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Egger et Ploix.

Il est décidé qu'on retardera la publication du Bulletin.

M. Bréal donne lecture de la fin de son travail sur le thème pronominal *da*.

M. G. Paris communique à la Société de nouvelles observations étymologiques se rattachant au dictionnaire de M. Littré.

M. Gaidoz lit une notice sur un volume de gloses irlandaises publiées par M. le chevalier Nigra.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Thurot : Sur la négation *non* en latin.

M. Bréal : Étymologie latine.

Séance du 3 Juillet 1869.

Présidence de M. Oppert.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président annonce à la Société la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. le docteur Todd, professeur à l'Université de Dublin, décédé.

Une notice biographique sera consacrée à M. le docteur Todd.

M. Mowat, membre de la Commission nommée dans la séance du 27 mars, envoie sa démission. Étant éloigné de Paris, M. Mowat ne peut prendre part aux travaux de cette Commission.

M. Leger est élu en remplacement de M. Mowat.

Sont offerts à la Société :

Par M. Abel Des Michels, huit contes en langue cochinchinoise, suivis d'exercices pratiques sur la conversation et la construction des phrases. Paris, Maisonneuve, 1869. 37 p. in-8°.

Par M. de Charencey, le tome XXII des Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 1869. XXII. 562 p. in-8°.

Par le même, une notice sur les travaux de Mme Sévérine Duchinska, lue à la Société d'ethnographie de Paris par M. Emile Hervet. Paris, Amyot, 1869. 48 p. in-8°.

M. Thurot lit un travail sur la place occupée par la négation *non* dans les constructions latines.

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Robiou, G. Paris, Bréal et Oppert.

M. Bréal lit un travail sur l'étymologie du mot *necesse*.

M. de Charencey fait une communication relative aux langues du Caucase.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. de Charencey, Schœbel et Leger : Notice historique sur les premiers travaux de la Société.

M. Brachet : Sur les mots d'origine étrangère en français.

M. Mowat : Sur les noms propres latins d'origine hypocoristique.

M. Bréal : Étymologie de ἀνάγκη.

M. Schœbel : Cantilène wende du pays de Lunebourg.

Séance du 17 Juillet 1869.

Présidence de M. Oppert.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Schœbel fait hommage à la Société de la seconde partie de son travail sur l'authenticité du Pentateuque.

M. Tournier présente une réclamation. La Société d'émulation du Doubs ayant envoyé à la Société de linguistique le recueil de ses mémoires, il avait été décidé qu'à l'avenir il y aurait échange de travaux entre les deux Sociétés. Cependant nos mémoires n'ont pas été adressés à Besançon. Il sera fait droit à la réclamation de M. Tournier.

M. Ploix donne lecture d'un travail de M. Mowat sur les noms propres latins à signification hypocoristique.

Des observations sont présentées à ce sujet par MM. Oppert et Robiou.

M. Schœbel lit un travail sur une Cantilène wende du pays de Lunebourg.

Il s'engage à ce propos une discussion entre M. Schœbel et M. Gaston Paris.

M. Leger lit la notice historique sur les origines de la Société.

M. Brachet lit un chapitre de son ouvrage encore inédit intitulé Dictionnaire étymologique de la langue française.

M. Bréal lit une note sur le mot grec ἀνάγκη.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Mowat : Suite du travail sur les noms propres à signification hypocoristique.

M. Ploix : La racine *mā, man*, dans les langues grecque et latine.

Séance du 31 Juillet 1869.

Présidence de M. Oppert.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Ploix donne lecture de la suite du travail de M. Mowat sur les noms propres latins à signification hypocoristique.

M. Oppert présente à ce sujet plusieurs observations.

M. Ploix fait une communication sur la racine *mā, man*, dans les langues grecque et latine. Cette racine aurait primitivement exprimé l'idée de clarté.

Il s'engage au sujet de cette lecture une discussion à laquelle prennent part MM. Pierron, Tournier, Oppert et Ploix.

La prochaine séance aura lieu le premier samedi de novembre.

Ce procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. F. BAUDRY,

PRÉSIDENT,

Dans la Séance du 2 Janvier 1869.

Messieurs,

Mon premier devoir, en arrivant à ce fauteuil, est de remercier, au nom de la Société unanime, celui qui vient de le quitter, et qui a su accomplir cette fonction annuelle avec un zèle, une assiduité, une aménité, un tact et des lumières que nous apprécions tous.

Mon second devoir est de vous remercier vous-mêmes de l'honneur que vous m'avez fait. Le fardeau est bien lourd pour mes épaules, et je possède bien peu les qualités qui font un bon président; mais puisque vous l'avez voulu, j'espère arriver sans encombre à la fin de l'année, avec votre concours et votre indulgence.

Il est d'usage, m'a-t-on dit, que le président nouveau résume en les caractérisant les travaux de l'année passée, et indique la direction qui lui paraît désirable pour ceux de l'année présente. Je ne sais si cet usage est en effet reçu comme coutume légale, mais en tout cas vous me permettrez de ne le suivre que de loin. Pour les travaux de l'année passée, je m'en référerai au rapport si lumineux que notre honorable secrétaire nous a communiqué dans la dernière séance. Pour l'avenir, je m'en rapporterai au zèle de nos confrères, à leur activité et à la liberté de leur choix pour les sujets à traiter, car en ces matières l'esprit ne souffle qu'où il veut.

Je vous dirai seulement deux mots d'une doléance que j'ai entendu exprimer ici par quelques personnes. On a regretté que,

malgré notre titre et nos attributions générales de Société de linguistique, une trop grande partie de nos travaux portât exclusivement sur les langues indo-européennes, et que les communications relatives aux autres idiomes fussent assez rares, et ne rencontrassent pas toujours, quand elles se présentent, cette attention de l'auditoire qui est le soutien et la récompense de ceux qui parlent devant vous.

Sans me faire le juge de ces critiques, il me semble que la nature des sujets amène, pour ainsi dire, d'elle-même, l'état de choses dont on se plaint. Les langues indo-européennes sont une partie de nous-mêmes. Elles constituent le milieu dans lequel nous vivons; nous en apprenons plusieurs dès l'enfance. Comment donc ce qui les concerne n'aurait-il pas une part prépondérante dans notre intérêt? il n'y a pas moyen d'éviter cela.

Mais il existe plus de remède si l'on envisage la question par un autre côté. Quand on nous parle des langues modernes ou des langues classiques, nous sommes tous jusqu'à un certain point compétents et préparés à comprendre. Le sanscrit lui-même, bien que plus spécial, rentre dans le même système et ne dépayse aucun de nous. Les autres langues nous transportent dans un monde qui n'est pas le nôtre, et dans des systèmes dont nous ne possédons pas toujours les éléments. Or, quelle que soit la bonne volonté des auditeurs, ils ne peuvent prêter une attention suivie que dans la mesure de ce qu'ils comprennent. Ils n'ont pas la ressource de l'homme qui lit un livre : celui-là peut s'arrêter, recourir à d'autres livres pour se renseigner et obtenir les connaissances complémentaires qui lui manquent. Quand l'auditeur est un seul instant sans comprendre, le fil est cassé, et il y a beaucoup de chances pour qu'il ne se renoue pas. Lors donc qu'on fait des communications spéciales devant un auditoire dont la majorité n'a pas toute la préparation suffisante pour comprendre à demi-mot, il est important de redoubler de clarté, de ne rien avancer par allusion et sans explication, et de ne pas craindre de remonter, au moins sommairement, aux éléments et aux principes.

Un éminent avocat à la Cour de cassation me disait un jour, qu'en plaidant devant ces magistrats qui sont les maîtres de la jurisprudence, il n'avait jamais abordé une question de droit sans en rappeler les principes élémentaires; et il ajoutait qu'il s'en était toujours bien trouvé.

En effet, quand vous nous parlez *ex abrupto* d'un certain objet, vous en avez préalablement la tête pleine. Mais nous, l'instant d'avant, notre pensée était à cent lieues de là. En supposant donc

que nous ayons jamais su les principes sur lesquels vous vous fondez, il est essentiel de nous en rafraîchir la mémoire. Combien plus importe-t-il de nous donner des éclaircissements élémentaires quand il s'agit de langues que nous n'avons jamais étudiées, et que pour vous comprendre nous n'apportons que la facilité résultant de l'habitude générale d'étudier le langage.

Puisque nous en sommes à chercher les conditions de la clarté, permettez-moi de vous en signaler encore une. Il arrive quelquefois que pour être plus bref, pour ne pas traîner trop longtemps sur une question qu'en son for intérieur on trouve prouvée et presque rebattue, on se contente d'énoncer la loi de linguistique que l'on invoque, d'une manière abstraite et sans en donner d'exemple. Ce procédé a le grand inconvénient de contraindre l'auditeur à chercher lui-même cet exemple dans son souvenir, s'il veut se rendre compte de la justesse de l'abstraction qu'on lui propose, et pendant qu'il fait cet effort, il ne vous écoute plus.

Je prends moi-même un cas particulier pour me faire mieux comprendre. Supposez qu'à l'appui d'une démonstration quelconque, j'invoque devant vous cette loi phonétique, que souvent le *f* initial du latin correspond à un ϑ grec. Si je passe outre sans rien ajouter, ceux d'entre vous qui, tout en connaissant le sujet, ne l'ont pas parfaitement présent, distraits qu'ils sont par d'autres études, vont faire un effort de mémoire, et si leur mémoire ne les sert pas à l'instant, les voilà incertains s'ils ont bien compris, ou si je n'ai pas allégué une erreur. Que j'ajoute seulement ϑυμός= *fumus*, et les esprits rassurés me suivront aisément.

Vous me pardonnerez, MM., d'avoir insisté sur ce sujet. Vous concevez sans peine que je l'ai fait d'une façon toute générale et sans songer à aucune application. Pour les érudits la clarté est l'art; j'ai voulu vous parler de notre art et vous en dire ce que m'ont suggéré mes réflexions et mon expérience. Et maintenant, pour me perfectionner, il ne me reste plus qu'à vous écouter parler à votre tour.

COMMUNICATION

FAITE PAR M. A. PIERRON,

Dans la Séance du 10 Avril 1869.

Montfaucon, *Paléographie grecque*, livre IV, page 309, donne l'image d'un crucifix byzantin, qui porte l'inscription suivante, dont les lettres vont de haut en bas ou sont dans les deux branches :

ΙϹΧϹϹΤΡωΠΑΓЄΙϹΥΨωϹΑϹΑΝωΝΦΥϹΙΝΓΡΑΦЄΙΚΟΜΝ ΗΝΟϹΜΑΝΟΥΗΛϹΤЄΦΗΦΟΡΟϹ.

Montfaucon transcrit :

ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ.
Σταυρῷ παγεὶς ὑψώσας ἀνθρώπων φύσιν.
Γράφει Κομνηνὸς Μανουὴλ στεφηφόρος.

Il traduit :

Jesus Christus. Qui cruci affixus exaltavit hominum naturam. Hæc scribit Manuel Comnenus coronatus.

Le second des deux vers de l'inscription est d'une facture peu sévère, car on ne peut guère prendre les pieds κομνη et νουηλ pour des ïambes ; mais ce défaut métrique a pour excuse la nécessité de faire entrer le nom propre. Au contraire, il n'y a aucune raison de laisser, dans le premier vers, le spondée du quatrième pied, qui contredit et la règle grecque et l'usage constant de tous les poètes grecs. Lisons donc ὕψωσας, deuxième personne du singulier, et non ὑψώσας, participe. De cette façon, nous avons un vers excellent, et, ce qu'on n'a point chez Montfaucon, une phrase complète, un sens parfait :

Σταυρῷ παγεὶς ὕψωσας ἀνθρώπων φύσιν.
Cruci affixus extulisti hominum naturam.
Cloué à une croix, tu as élevé la nature humaine.

COMMUNICATION

FAITE PAR M. HARTWIG DERENBOURG,

Dans la Séance du 24 Avril 1869.

SUR LES FORMES DE L'INFINITIF ARABE.

L'idée abstraite exprimée par l'infinitif, par le « nom du verbe, » est rendue dans les diverses formes de la conjugaison arabe par un allongement de la voyelle qui précède le dernier radical. La quatrième, la septième, la huitième, la neuvième et la dixième forme, nous montrent encore ce phénomène sans altération ; la deuxième et la troisième, l'une, à côté du paradigme régulier, l'autre, à côté du paradigme légèrement modifié, ont consacré par l'usage, la première une dérivation de l'infinitif moyen correspondant (celui de la cinquième forme) par un changement et une opposition des voyelles ; la seconde son participe passif au féminin singulier. Quant à la cinquième et à la sixième forme, elles n'ont pas, il est vrai, de voyelle longue à la pénultième ; mais, tout en compensant ainsi l'allongement du mot produit par l'addition d'une lettre en tête, elles n'en caractérisent pas moins l'infinitif par l'emploi de la voyelle brève *ou* qui, dans les langues sémitiques, est considérée comme une transition entre les brèves et les longues. Quant à la première forme, si variée dans ses manifestations de l'infinitif, elle a dû à l'origine avoir donné cette valeur au paradigme *fa'âl*, comme semble l'indiquer, outre le rapprochement avec les autres formes, la concordance de l'hébreu et aussi de l'assyrien.

NÉCROLOGIE.

La Société vient de perdre un de ses plus illustres membres étrangers, M. le Dr Todd, de Dublin. Né le 5 avril 1805, M. Todd est mort le 28 juin 1869 après une longue et douloureuse maladie. « Senior Fellow » de *Trinity-College* (c'est le nom officiel de l'Université de Dublin), M. Todd y était professeur d'hébreu et conservateur de la Bibliothèque. Il appartenait à plusieurs sociétés savantes, à la Société des Antiquaires du Nord de Copenhague, à la Société Archéologique Irlandaise, dont il avait été un des fondateurs, à l'Académie Royale d'Irlande, dont il a été un des présidents. Bien que professeur d'hébreu à l'Université de Dublin, c'est comme *irlandiste* que M. Todd s'est acquis une juste et durable célébrité. Il a brillé au premier rang des hommes qui dans le second quart de ce siècle ont donné aux études celtiques en Irlande un éclat si remarquable. Il y apportait une méthode critique et des connaissances générales qui à cette époque manquaient malheureusement quelquefois aux savants des pays celtiques. Aussi les études irlandaises sont-elles redevables à M. Todd, non-seulement de ses publications de textes et de ses travaux originaux, mais aussi de la légitime influence qu'il exerçait autour de lui. Sa perte a été vivement sentie dans le monde savant d'outre-Manche ; elle ne le sera pas moins dans notre Société, bien que nous ayons possédé M. Todd trop peu de temps et surtout trop tard pour pouvoir profiter de sa collaboration effective.

H. GAIDOZ.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 2

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DEPUIS LE 6 NOVEMBRE 1869 JUSQU'AU 26 FÉVRIER 1870.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1869.

Présidence de M. BAUDRY.

M. le Président rappelle que le dernier procès-verbal a été adopté séance tenante.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Baudry et Bréal, M. Louis Havet, licencié ès-lettres, élève de l'École pratique des Hautes Études.

M. Pierron fait hommage à la Société du tome II de son édition de l'*Iliade*.

M. Bourdonné présente une brochure intitulée : *Concile et Papauté*.

Il est donné lecture d'un travail de M. Meunier sur le mot grec ἄναξ, que l'auteur rattache à la racine *ǵan* « mettre au monde, » et qu'il rapproche du sanscrit *ǵanaka* « homme. »

M. Oppert présente pour le mot ἄναξ une étymologie hébraïque. Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Bréal et Brunet de Presle.

M. Bréal donne lecture d'un chapitre de son Introduction au tome III de la traduction de Bopp.

Différentes observations sont faites par MM. Oppert, Goldschmidt et Baudry.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 20 Novembre 1869.

Présidence de M. Baudry.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente. La rédaction en est adoptée.

Est élu membre de la Société, M. Louis Havet, licencié ès-lettres, élève de l'École pratique des Hautes Études, rue des Écoles, 38.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Delamarre et de Charencey, M. Abel Hovelacque, directeur de la *Revue de Linguistique et de Philologie comparée,* 2, rue Fléchier.

Sont offerts en don à la Société : par M. Des Michels, *Les six intonations chez les Annamites.* Paris, Maisonneuve, 1869. 14 p. in-8°.

Par M. Bourdonné, *La Femme* : Physiologie, psychologie, aptitudes, mission. Paris, 1869. 15 p. in-8°.

Par M. Chodzko, *Grammaire paléoslave.* Imprimerie impériale. XVI, 274 p. in-8°.

Par M. Domenico Pezzi, *Compendio di grammatica comparativa dello antico indiano, greco ed italico* (traduit de Schleicher et de Léo Meyer). Turin, Loescher, 1869.

Par M. Egger, l'*Annuaire de l'Association des études grecques.* Paris, Durand, 1869.

Par M. Leger, *Les Slaves du sud, leur civilisation.* Paris, 1869, 16 p. in-8°.

M. Pierron présente quelques observations au sujet de son édition de l'*Iliade*, dont il a fait hommage à la Société dans la séance précédente. Cette édition contient une liste complète de tous les ἅπαξ εἰρημένα, rangés pour la première fois en ordre alphabétique, avec renvoi aux *Grundzüge* de M. G. Curtius.

M. Ploix donne lecture d'un travail de M. Mowat sur les doublets latins.

Des remarques sont présentées au sujet de ce travail par MM. Oppert, Lachaise, et Siméon Luce.

M. Pierron lit une note sur le sens communément attribué au mot *diasceuaste*. Le sens véritable, qui ressort du commentaire d'Aristarque, est celui de « interpolateur. »

Il est donné lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville sur les noms de lieux comme Jouvencourt, Jubainville.

Des observations sont présentées au sujet de ce travail par MM. Gaston Paris et Robiou.

M. Ploix lit un mémoire sur le caractère primitif du dieu Hermès. Ce dieu, selon M. Ploix, est la personnification du crépuscule.

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Baudry, Oppert et Lachaise.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Ploix. Suite de son mémoire sur Hermès ;

Bailly. De quelques parfaits grecs.

Séance du 4 Décembre 1869.

Présidence de M. G. Paris.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est élu membre de la Société M. Abel Hovelacque, directeur de la *Revue de linguistique et de Philologie comparée*, 2, rue Fléchier.

M. Egger lit un travail de M. Bailly sur cinq parfaits grecs, qui remplacent le redoublement par la diphthongue εἰ ou εἱ.

M. G. Paris présente de vive voix un tableau historique de la formation de l'imparfait en français.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Élections.

Séance du 18 Décembre 1869.

Présidence de M. Baudry.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Abel Hovelacque, qui remercie la Société de son élection.

M. Demarsy prévient par lettre la Société que la cinquième session du Congrès d'archéologie préhistorique aura lieu en

1870 à Bologne. M. Demarsy se tient à la disposition des personnes qui désireraient d'autres renseignements.

Est présenté pour faire partie de la Société :

Par MM. Egger et Bergaigne, M. Emile Chasles, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, passage Sainte-Marie, 6 *ter*, rue du Bac, à Paris.

Il est fait hommage à la Société, par M. le comte Jaubert, du Supplément à son *Glossaire du centre de la France*, in-4°, 159 p.

Par M. Bourdonné, Appendice à sa brochure *Concile et Papauté*.

A cause du premier janvier, la Société ajourne sa prochaine séance au 15 du même mois.

M. le Secrétaire donne lecture d'un rapport sur les travaux de l'année.

M. l'Administrateur lit un rapport sur sa gestion pendant l'année 1870.

Il est décidé que ces deux rapports seront imprimés dans le Bulletin (voir plus loin).

M. Gaidoz demande où en est le travail de la Commission chargée de réviser le règlement. Cette Commission étant devenue incomplète, par le départ de plusieurs de ses membres, n'a pu siéger pendant l'été. Il est décidé qu'elle reprendra ses séances et qu'on procédera au remplacement des membres empêchés.

Il est procédé au renouvellement du bureau.

Sont élus : Président : M. Egger. Vice-Présidents : MM. Gaston Paris et Thurot. Secrétaire : M. Bréal. Secrétaire-Adjoint : M. Louis Havet. Administrateur : M. Gaidoz. Trésorier : M. Duchâteau. Membres du Comité de Publication : MM. de Charencey, P. Meyer, Gaston Paris, Ernest Renan, Charles Thurot. Membres du Comité d'Administration : MM. Brunet de Presle, Delamarre, Pierron, Ploix, Tournier.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Rapport de la Commission des fonds ;

Nominations pour la Commission chargée de réviser le réglement ;

Baudry. Sur le nom de Προμηθεύς ;

Bréal. Sur l'adverbe *ani* en sanscrit ;

De Charencey. Déchiffrement d'une inscription palanquéenne ;

D'Arbois de Jubainville. Etude sur le thème mérovingien *vêcha*;

Brachet. Sur le mot *blouse*.

Séance du 15 Janvier 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Baudry, président sortant, adresse ses remerciements à la Société, et cède le fauteuil à M. Egger. Celui-ci, dans une allocution improvisée, félicite M. Baudry pour la haute part d'érudition et d'autorité qu'il a, pendant un an, apportée à nos travaux. Puis, s'adressant à la Société, il la remercie du souvenir qu'elle a gardé de son ancien Président. Lorsqu'il y a cinq ans, M. Egger fut appelé à diriger nos séances, il s'agissait de surmonter les embarras inséparables de toute organisation; il fallait aussi créer les traditions nécessaires à une Société. Aujourd'hui la tâche est plus facile et nous pouvons tous compter sur la continuité d'un zèle qui ne se démentira pas.

M. Gaidoz, souffrant d'un mal d'yeux, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Tournier, élu membre de la Commission d'administration, annonce par lettre que ses travaux l'empêchent d'accepter ces fonctions. Il sera pourvu dans la prochaine séance au remplacement de M. Tournier. On pourvoira dans la même séance au remplacemement de MM. Gaussin et Mowat, empêchés de prendre part aux travaux de la commission chargée de réviser le réglement.

Est élu membre de la Société M. Emile Chasles, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, passage Sainte-Marie, 6 *ter*, rue du Bac, à Paris.

Sont offerts à la Société, par M. Thouron, ancien élève de l'École Normale, différents opuscules en dialecte provençal, savoir :

Lou Naufragé de la Méduso. Toulon, 1824 ;

Congrès des poètes provençaux et languedociens réunis à Avignon. Toulon, 1867;

Extrait du Bulletin de la Société des sciences, belles-

lettres et arts du département du Var. Toulon, 1862-63; *Un soldat de l'Empire devenu berger, et un soldat sous Napoléon III, revenu du Mexique.* Toulon, 1868.

Par M. de Charencey : Un rapport sur les sourds-muets fait au Conseil général de l'Orne, en 1869.

M. Bergaigne lit le rapport de la Commission des fonds sur la gestion de l'année 1869 (voir plus loin). Ce rapport conclut à ce que : 1° Chaque exercice soit clos à l'avenir au premier décembre, 2° que le restant en caisse de l'exercice 1869 soit fixé à 833 francs 75 centimes.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

M. Baudry lit un mémoire sur le nom de Προμηθεύς.

Des observations sont présentées au sujet de ce travail par MM. Egger, Bréal et Brunet de Presle.

M. Bréal lit un mémoire sur l'adverbe *ani*, qui a dû exister anciennement en sanscrit.

Une discussion à laquelle prennent part MM. Brunet de Presle et Goldschmidt s'engage sur ce sujet.

M. de Charencey fait une communication relative au déchiffrement d'une inscription palanquéenne.

M. Brachet lit une note relative à l'étymologie du mot français *blouse*.

MM. Dufriche-Desgenettes et Gaston Paris présentent sur ce sujet des observations.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Élections pour compléter la Commission d'administration et la commission chargée de réviser le réglement ;

D'Arbois de Jubainville. Le thème mérovingien *vêcha* ;

Goldschmidt. Sur l'épenthèse de l'ι en grec.

Séance du 29 Janvier 1870.

Présidence de M. Thurot.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente. La rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville sur le thème mérovingien *vêcha*. Des observations sont présentées à ce sujet par MM. Robiou, Dufriche-Desgenettes et Goldschmidt.

M. Goldschmidt lit un travail sur l'épenthèse de l'ι en grec. Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Brunet de Presle, Baudry et Bréal.

Il est procédé à l'élection d'un membre de la Commission d'administration, en remplacement de M. Tournier, démissionnaire. M. Brachet, ayant réuni la majorité, est élu.

Sont ensuite élus membres de la Commission chargée de réviser le réglement, MM. Egger et Thurot, en remplacement de MM. Mowat et Gaussin, démissionnaires.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Judas. Sur le nom et le chant du cygne ;

Schœbel. Le radical *tep*.

Séance du 12 Février 1870.

Présidence de M. Egger.

M. Gaston Paris, faisant fonction de secrétaire, donne lecture du procès-verbal. La rédaction en est adoptée.

M. Bréal et M. Louis Havet s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Egger fait une communication orale sur les dialectes grecs. La division en quatre dialectes est toute littéraire et ne doit pas être prise au pied de la lettre comme exprimant les divisions réelles de la langue.

M. Brunet de Presle présente différentes observations sur ce sujet.

M. de Charencey revient oralement sur l'inscription palenquéenne dont il a entretenu la Société dans la séance du 15 janvier.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Judas. Sur le nom et le chant du cygne ;

Schœbel. Le radical *tep*.

Séance du 26 Février 1870

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Egger, au nom de l'auteur, fait hommage à la Société de l'ouvrage suivant :

Em. Agnel. *De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française.* Paris, Dumoulin, 1870, in-8°, 182 p.

M. Bréal présente le troisième fascicule des Mémoires de la Société. D'après une décision du bureau, on imprimera à l'avenir les Mémoires au fur et à mesure qu'ils auront été admis par le Comité de publication, de sorte que les livraisons pourront se succéder plus rapidement.

Lecture est donnée d'un mémoire de M. Judas sur le nom et le chant du cygne. Différentes observations sont présentées sur ce sujet par MM. Egger et Brunet de Presle.

M. Schœbel lit un travail sur le radical *tep*. Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Egger, Bréal et Baudry.

M. Bréal communique à la Société différentes étymologies latines. Ces étymologies concernent les mots : *pectus, opinio, penetrare, sumere.*

M. Egger présente à la Société des observations se rattachant au mémoire de M. Baudry sur le nom de Prometheus.

M. Schœbel propose une conjecture sur un passage de l'inscription du roi Meza récemment découverte.

M. le Secrétaire rappelle aux membres de la Société qui ont fait des communications depuis la rentrée, qu'ils en peuvent donner le résumé dans le Bulletin.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Maspéro. Sur la formation du verbe égyptien;

L. Havet. Les thèmes en *a* et en *ā*, dans la langue mère indo-européenne.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1869.

Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par deux faits qui sont de nature à consolider l'existence matérielle de notre Société. Une subvention ministérielle de 400 francs qui, comme il est permis de l'espérer, se renouvellera d'année en année, est venue en aide à nos finances. D'un autre côté, nous avons conclu un traité avec un éditeur qui se charge de la publication de nos Mémoires et qui nous livrera à un prix modéré les exemplaires dont nous avons besoin. Grâce à ces deux circonstances, le présent de notre Société est assuré. Le moment serait peut-être venu de songer à nous créer une réserve. Outre les Mémoires qu'elle publie, une Société comme la nôtre peut aider la science par différents moyens. Les ouvrages de linguistique ne trouvent pas toujours facilement un éditeur ; par une souscription donnée à propos, notre Société peut décider la publication d'un livre. C'est ainsi que la Société orientale allemande a aidé la publication des *Indische Studien* d'Albrecht Weber. D'autre part, on voit des Sociétés prendre à leur compte les frais d'impression de certains ouvrages utiles à la science : toute une série d'excellents livres a été publiée de la sorte sous les auspices de notre Société asiatique. Soyons donc dès à présent ménagers de nos finances pour pouvoir un jour imiter ces exemples.

Conformément au vote que vous avez émis, nous avons commencé la publication d'un Bulletin contenant les Actes de la Société. Aujourd'hui que vous avez tous entre les mains le premier numéro de ce Bulletin, vous êtes à même de juger jusqu'à quel point les services que nous rend cette publication sont en rapport avec les sacrifices qu'elle nous coûte.

Le second fascicule de nos Mémoires a paru au commencement de cette année. Il a reçu en France et à l'étranger, et auprès des

juges les plus compétents, un accueil favorable. Le troisième fascicule est imprimé presque en entier et pourra être distribué dans peu de temps. Le but auquel il faut tendre maintenant, c'est de publier deux, et autant que possible, trois livraisons par année. Ce résultat dépend de vous. Nous comptons sur votre zèle pour remplir nos séances et pour alimenter notre recueil.

Les séances de la Société se sont tenues régulièrement et ont donné lieu à des communications et à des discussions intéressantes. Quoique le Bulletin vous ait transmis nos procès-verbaux, je crois devoir remettre sous vos yeux la liste des travaux de l'année.

COMMUNICATIONS FAITES A LA SOCIÉTÉ,

DU 1er JANVIER 1869 AU 4 DÉCEMBRE DE LA MÊME ANNÉE.

MM. De Charencey. Sur les origines asiatiques de la civilisation américaine.
Gaussin. Étymologie du mot latin « uxor. »
Ploix. Sur le dieu romain Janus.
Fournier. Étymologie du mot « orange. »
Meunier. Sur le verbe « agere » dire.
De Charencey. Sur le nom du chien en basque.
Paris. Observations sur le livre de M. Didot sur l'orthographe française.
Gaidoz. Étymologie des mots français « godiche, godichon. »
Halévy. De l'article dans les langues sémitiques et en égyptien.
Mowat. Étymologie du mot français « hasard. »
Paris. Observations sur le dictionnaire de M. Littré : origine des mots « bouvreuil, cahier » et « caserne. »
De Charencey. Sur l'origine asiatique de certains mythes américains.
Schœbel. Sur les mots comme : beau-père, beau-frère, etc.
Comte Jaubert. Préface au Supplément du Glossaire du centre de la France.
Bielke. Sur l'origine des langues slaves.
Paris. La locution française « à l'envi. »
Paris. Sur le conte du Petit-Poucet.
Pierron. D'une inscription grecque qui se trouvait sur le crucifix connu sous le nom de Crucifix de Saint-Germain-des-Prés.
Bréal. Sur le thème pronominal « da » dans les langues indo-européennes.
Derenbourg. Sur les formes de l'infinitif en arabe.
D'Arbois de Jubainville. Sur le nom d'Agaunum, dénomination ancienne de Saint-Maurice-en-Valais.

MM. Bréal. Sur l'étymologie du mot latin « nimis ».
De Charencey. Sur la vraisemblance de deux invasions aryennes en Europe.
Paris. Étymologie des mots « lormier » et « moise ».
Schœbel. Sur les mots considérés comme formules philosophiques.
Egger. Sur l'orthographe attique du temps de Xénophon.
D'Arbois de Jubainville. Sur la racine « osc » en latin et dans les langues celtiques.
Boissier. Sur l'orthographe des noms « Maarcus » et « Maarcellus ».
Gaidoz. Sur un volume de gloses irlandaises publiées par M. le chevalier Nigra.
Thurot. Sur la place occupée par la négation « non » dans les constructions latines.
Bréal. Sur l'étymologie du mot « necesse ».
De Charencey. Sur les langues du Caucase.
Mowat. Sur les noms propres latins à signification hypocoristique.
Schœbel. Sur une cantilène wende du pays de Lunebourg.
Ploix. Sur la racine *mā, man* dans les langues grecque et latine.
Meunier. Étymologie du mot grec ἄναξ.
Bréal. Introduction au tome III de Bopp.
Mowat. Sur les doublets latins.
Pierron. Sur le sens du mot « diasceuaste. »
D'Arbois de Jubainville. Sur certains noms de lieu comme « Jouvencourt, Jubainville. »
Ploix. Le dieu Hermès.
Bailly. Le redoublement de certains verbes grecs.
Paris. Histoire de l'imparfait en français.

Ces travaux, malgré leur valeur, leur nombre et leur diversité, sont loin d'épuiser le programme que notre Société s'est proposé. Je signalerai surtout deux lacunes qui vous ont sans doute déjà frappés : le sanscrit et les langues sémitiques n'occupent point dans nos séances la place qu'on pourrait supposer en lisant la liste de nos membres.

D'un autre côté, l'étymologie proprement dite donne lieu à un plus grand nombre de travaux que la recherche des lois phoniques, l'analyse des formes grammaticales ou l'étude de la syntaxe. Mais il ne faut pas oublier que notre Société en est encore au tome premier de ses Mémoires, et en considérant ce qu'elle a déjà fait nous sommes en droit d'espérer qu'aucun côté de la science du langage ne restera étranger à ses travaux, et qu'avec le temps elle réalisera en son entier la noble tâche que nous avons tous à cœur de lui voir remplir.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR

SUR SA GESTION.

Messieurs,

Il est d'usage qu'à la fin de l'année l'administrateur vous dise en quel état se trouvent les affaires de notre Société. Cette tâche est désormais réduite à bien peu de chose par la publication du *Bulletin* où vous pouvez suivre, séance par séance, l'histoire de la Société. Je n'ai donc à vous apprendre ni que M. le Ministre de l'Instruction publique nous a accordé une subvention de 400 francs, ni que nous avons passé un traité avec la librairie Franck pour la publication de nos *Mémoires*. Vous connaissez également par le *Bulletin* les noms des nouveaux adhérents à notre Société. Je regrette, d'autre part, de vous annoncer que plusieurs de nos anciens confrères ont déclaré se retirer de la Société de Linguistique.

La situation exacte de nos finances vous sera présentée par la Commission des fonds, et il me suffira de vous dire que nous avons actuellement en caisse environ 800 francs, frais de Bulletin payés. Nous publierons prochainement un nouveau fascicule; mais, grâce à notre traité avec la librairie Franck, nous savons d'avance qu'il nous reviendra à peu près à deux francs l'exemplaire.

L'état de nos finances serait plus prospère si tous les Sociétaires avaient soin d'acquitter régulièrement leur cotisation. Permettez-moi à ce propos de vous répéter les paroles par lesquelles la Commission des fonds terminait l'an dernier son rapport : « L'amoindrissement graduel du capital annuel fourni par les cotisations est l'obstacle contre lequel ont trop souvent sombré des Sociétés naissantes. »

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FONDS.

Messieurs,

La Commission que vous avez nommée dans la dernière séance pour la vérification des comptes de l'année 1869 a l'honneur de vous présenter les résultats de son travail. Mais elle doit tout d'abord appeler votre attention sur un détail de comptabilité qui, faute d'avoir été réglé jusqu'à présent, a un peu compliqué sa tâche.

Il était d'usage que la Commission des fonds fût nommée dans l'avant-dernière séance de l'année et présentât son rapport dans la dernière. C'est par exception que, cette année, ce rapport est présenté en janvier. Si l'ancien usage doit être conservé, on comprend qu'il est impossible que les comptes soient arrêtés au 1er janvier. Mais alors, comme les registres du trésorier sont arrêtés par mois il faudrait choisir la date du 1er décembre. C'est ce que nous avons fait provisoirement. La Commission nommée l'année précédente, faute d'instructions précises, avait arrêté les comptes au jour où elle a fait son travail et fixé ainsi les recettes à 1,728 fr. 00 c.

Tandis qu'elles se sont élevées pour l'année entière, y compris la dernière quinzaine de décembre, à		1,765 00
Par suite le restant en caisse au 1er janvier aurait dû se trouver élevé de		37 00
Mais d'autre part elle avait arrêté les dépenses à	1,325 fr. 20 c.	
Tandis qu'elles se sont élevées pour l'année entière à	1,377 35	
Par suite le restant en caisse au 1er janvier aurait dû se trouver diminué de	52 15	52 15
Il a donc été définitivement diminué de		15 15
Somme qui retranchée du restant en caisse fixé par la Commission		402 80
Donne celle de		387 65

Report :	387 fr. 65 c.
Que présentent en effet bien exactement les registres de M. le trésorier.	
Si à cette somme on ajoute les recettes des 11 premiers mois de 1869 ci,	1,988 00
On obtient un total de	2,375 65
Les dépenses pendant le même temps ayant été de	1,541 90
Le restant en caisse au 1er décembre 1869 était de	833 fr. 75 c.

Votre Commission n'a que des remercîments à adresser à Monsieur le Trésorier pour le soin qu'il a apporté à la tenue des comptes de la Société, et elle vous propose :

1° De décider que chaque exercice sera clos au 1er décembre;

2° De fixer à 833 fr. 75 c. le restant en caisse à la fin de l'exercice 1869.

Ce 15 janvier 1870.

Les membres de la Commission des fonds,

C. Schœbel. A. Bergaigne. Ed. Tournier.

COMPOSITION DU BUREAU

POUR L'ANNÉE 1870.

Président.

MM. EGGER.

Vice-présidents.

GASTON PARIS.
CHARLES THUROT.

Secrétaire,

MICHEL BRÉAL.

Secrétaire-Adjoint.

LOUIS HAVET.

Administrateur.

GAIDOZ.

Trésorier.

DUCHATEAU.

Bibliothécaire.

DE CHARENCEY.

Comité de publication.

MM. DE CHARENCEY.
PAUL MEYER,
GASTON PARIS.
ERNEST RENAN.
CH. THUROT.

Comité d'administration.

MM. BRACHET.
BRUNET DE PRESLE.
DELAMARRE.
PIERRON.
PLOIX.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 1er FÉVRIER 1870.

MM.

Abbadie (Antoine d'), correspondant de l'Institut, 104, rue du Bac, à Paris.

Arbois de Jubainville (H. d'), correspondant de l'Institut, à Troyes (Aube).

Bailly (A.), professeur au lycée d'Orléans (Loiret).

Ballard (James), au château de St-Léger, par Charnoy, près Mâcon (Saône-et-Loire).

Baudry (F.), bibliothécaire de l'Arsenal, 20, rue de Tournon, à Paris.

Beljame (Alexandre), professeur au lycée Louis-le-Grand, 6, rue de Sorbonne, à Paris.

Benlœw, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon (Côte-d'Or).

Bergaigne (Abel), répétiteur à l'École pratique des Hautes Études, 70, boulevard St-Germain, à Paris.

Bielke (C. J. de), 22, rue Tholozé, à Paris-Montmartre.

Blachère (Ernest), élève de l'École pratique des Hautes Études, 70, cours Marigny, à Vincennes (Seine).

Blociszewski, professeur au lycée Louis-le-Grand, 69, rue des Feuillantines, à Paris.

Blotnicki (Hippolyte), hôtel Lambert, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris.

Boissier (Gaston), professeur au Collége de France, 93, rue des Feuillantines, à Paris.

Bonnardot, 18, rue du Moulin-de-Beurre, à Paris-Plaisance.

Boucherie (A.), professeur au lycée de Montpellier (Hérault).

Bourdonné, à Valence d'Agen (Tarn-et-Garonne).

Brachet (Auguste), répétiteur à l'École pratique des Hautes Études, 4, rue d'Assas, à Paris.

Bréal (Michel), professeur au Collége de France, 63, boulevard St-Michel, à Paris.

Brunet de Presle, membre de l'Institut, 71, rue des Saints-Pères, à Paris.

Bulliard (Ernest), à la Maison-Blanche, près l'Isle-sur-le-Doubs (Doubs).

MM.

Burnouf (Emile), directeur de l'École française d'Athènes, à Athènes.

Chabaneau, contrôleur des Postes, à Angoulême (Charente-Inférieure).

Champs (Émile de), secrétaire de l'Ambassade chinoise.

Charencey (le comte H. de), membre du Conseil général de l'Orne, 11, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, à Paris.

Chasles (Émile), professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, 6 *ter*, passage Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.

Chodzko (Alexandre), chargé de cours au Collége de France, 8, impasse Cloquet, à Issy-sur-Seine.

Cocheris (Hippolyte), conservateur trésorier de la Bibliothèque Mazarine, à Paris.

Dadian (le Prince Mekerdisch), 134, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

Darmesteter (A.), élève de l'École pratique des Hautes Études, 69, rue de Lyon, à Paris.

Delamarre (Théodore), 73, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

Delaplane, attaché au Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, 30, rue Racine, à Paris.

Demarsy (Arthur), 69, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Delondre (Gustave), 37, rue Boulard, à Paris.

Derenbourg (Hartwig), attaché à la Bibliothèque Impériale, 46, rue des Marais-Saint-Martin, à Paris.

Deschamps (Alexis), 80, rue d'Assas, à Paris.

Dognée (Eugène), avocat, à Liège (Belgique).

Donner (le Dr), à Helsingfors (Finlande).

Drème (H.), Président à la Cour, à Agen (Lot-et-Garonne).

Duchateau (J. J. R.), secrétaire de l'Athénée oriental, 49, rue des Poissonniers, Paris-Montmartre.

Duchinski (de Kiew), 142, rue du Bac, à Paris.

Dufriche-Desgenettes, 20, rue Cujas, à Paris.

Duveyrier (Henri), 8, rue Napoléon, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Eichthal (Gustave d'), 100, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.

Egger (Émile), membre de l'Institut, 48, rue Madame, à Paris.

Eliades (Leonidas), 25, rue Gay-Lussac, à Paris.

Estlander (Carl G.), professeur à l'Université d'Helsingfors (Finlande).

Favre (Camille), élève de l'École des chartes, 19, quai Voltaire, à Paris.

Fournier (le Dr Eugène), 72, rue de Seine, à Paris.

Fredault (le Dr), 35, rue de Bellechasse, à Paris.

Gaidoz (H.), directeur de la *Revue Celtique*, 32, rue Madame, à Paris.

Gaussin, ingénieur-hydrographe, 33, rue Saint-Placide, à Paris.

Geisler, professeur à l'Université de la Reine, à Galway (Irlande).

Gilly, professeur au lycée de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Goldschmidt (le Dr Siegfried), 2, quai de la Mégisserie, à Paris.

Grandgagnage (Charles), 60, boulevard d'Avroy, à Liège (Belgique).

Grimblot, à Florence (Italie).

MM.

Guieysse (Paul), 6, rue Jessaint, à Paris-la-Chapelle.

Hauvette-Besnault, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes Études, 16, rue du Sommerard, à Paris.

Havet (Louis), élève de l'École pratique des Hautes Études, 38, rue des Écoles, à Paris.

Heinrich (G. A.), professeur à la Faculté des Lettres de Lyon (Rhône).

Hennessy (W. M), membre de l'Académie royale d'Irlande, 11, Gardiner's Place, à Dublin (Irlande).

Hervé (Camille), 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

Hovelacque (Abel), directeur de la *Revue de Linguistique,* 2, rue Fléchier, à Paris.

Jaubert (le comte), membre de l'Institut, 86, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.

Judas (le Dr), 9, rue des Trois-Sœurs, 4, Paris-Plaisance.

Kahn-Zadig, grand rabbin de Paris, 6, rue de Béranger, à Paris.

Klein (Léopold), 10, rue de Parme, à Paris.

Lachaise, 4, place Gerson, à Paris.

Laguerre, capitaine d'artillerie, 61, boulevard Saint-Michel, à Paris.

Leger (Louis), docteur ès-lettres, 6, rue Boutarel, à Paris.

Lenormant (François), sous-bibliothécaire de l'Institut, à Paris.

Le Proust (Fernand), avocat, à Saint-Quentin (Aisne).

Lesage, sous-chef au ministère de la maison de l'Empereur, 8, rue Nollet, à Paris.

Levé, 2, rue du Cirque, à Paris.

Liétard (le Dr), maire de Plombières (Vosges).

Littré (E.), membre de l'Institut, 78, rue d'Assas, à Paris.

Lottner (le Dr C.), à Dublin (Irlande).

Luce (Siméon), attaché aux Archives de l'Empire, à Paris.

Malvoisin, professeur au lycée du Mans (Sarthe).

Mandrot (Bernard), élève de l'École des chartes, 141, boulevard Haussmann, à Paris.

Maspero (G.), répétiteur à l'École pratique des Hautes Études, 52, rue Bonaparte, à Paris.

Massieu de Clerval, 6, rue Chaptal, à Paris.

Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur des Archives de l'Empire, à Paris.

Méliot (J.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 116, rue d'Assas, à Paris.

Merlette, 332, rue Saint-Honoré, à Paris.

Meunier (Francis), docteur ès-lettres, 27, rue Bréa, à Paris.

Meyer (M.), inspecteur de l'Enseignement primaire, 31, avenue Trudaine, à Paris.

Meyer (Paul), professeur suppléant à l'École des Chartes, à Paris.

Michels (Abel des), vice-président de l'Athénée oriental, 24, boulevard des Batignolles, à Paris.

Mowat (Robert), capitaine au 10e régiment d'artillerie, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

MM.

Muir (le Dr J.), 6, Green Hill Park, à Edimbourg (Ecosse).

Nommès (P. H.), 17, rue de Joinville, à Paris-Villette.

Oppert (Jules), professeur de philologie et d'archéologie assyriennes près le Collége de France, 65, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque Impériale, 94, rue d'Hauteville, à Paris.

Paris (Gaston), professeur suppléant au Collége de France, 7, rue du Regard, à Paris.

Paplonski (J.), professeur à l'Université de Varsovie (Pologne).

Paysant, professeur au collége Stanislas, 21, rue Bréa, à Paris.

Pellat, doyen de la Faculté de Droit, place du Panthéon, à Paris.

Pelhoen, professeur à Lagny-sur-Marne (Marne).

Pierret, attaché au musée égyptien du Louvre, 7, rue Geoffroy-Marie, à Paris.

Pierron (A.), ancien professeur au lycée Louis-le-Grand, 76, rue d'Assas.

Plasse (Louis), 294, rue Saint-Honoré, à Paris.

Ploix (Charles), ingénieur-hydrographe, 13, rue de l'Université, à Paris.

Ponton d'Amécourt (le Vicomte Gustave de), président de la Société de Numismatique, 36, rue de Lille, à Paris.

Queux de saint-Hilaire (le Marquis de), 1, rue Soufflot, à Paris.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, 29, rue Vanneau, à Paris.

Renier (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'École pratique des Hautes Études, en Sorbonne, à Paris.

Riant (le comte Paul), docteur ès-lettres, 10, rue de Vienne, à Paris.

Robiou (Félix), professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Strasbourg (Bas-Rhin).

Rolland (E.), élève de l'École pratique des Hautes Études, 9, rue Du Sommerard, à Paris.

Rougé (le Vicomte E. de), membre de l'Institut, 53, rue de Babylone, à Paris.

Rudy (Charles), 332, rue Saint-Honoré, à Paris.

Schoebel (le Dr C.), 15, rue Campagne-Première, à Paris.

Schœnefeld (Wladimir de), secrétaire de la Société botanique de France, 35, rue de Bellechasse, à Paris.

Schœppingk (le Baron G.), 3, rue de Marignan, à Paris.

Segura (Jose-Sébastien), à Mexico.

Seillère (Aimé), 61, avenue de l'Alma, à Paris.

Sénart (Émile), 69, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.

Sepet (Marius), élève de l'École pratique des Hautes Études, attaché à la Bibliothèque Impériale, à Paris.

Sevrette, professeur au lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques, à Paris.

Specht (Édouard), 66, rue de Monceau, à Paris.

Steingass, attaché à l'Ambassade d'Autriche, à Paris.

Talbot (Eugène), professeur au lycée Bonaparte, 39, rue Godot-de-Mauroy, à Paris.

MM.

THUROT (Charles), maitre de conférences à l'École Normale, 77, rue du Bac, à Paris.

TOURNIER (Édouard), répétiteur à l'École pratique des Hautes Études, 6, rue Servandoni, à Paris.

TOURTOULON (le Baron Charles DE), enclos Tissié-Sarrus, à Montpellier (Hérault).

TRAVERS (Émile), conseiller de préfecture, à Caen (Calvados).

TURETTINI, 11, rue de Vaugirard, à Paris.

VAÏSSE, directeur de l'École des Sourds-Muets, 254, rue Saint-Jacques, à Paris.

VALADE, à l'école des Sourds-Muets, 254, rue Saint-Jacques, à Paris.

VOGUÉ (le Comte Melchior DE), membre de l'Institut, 2, rue Chabert, à Paris.

WYNDHAM (Charles), 16, rue de Vaugirard, à Paris.

YVONNET, 194, rue de Rivoli, à Paris.

LA RACINE INDO-EUROPÉENNE *GAN*

ET LE GREC ARCH. Fάναξ, CLASS. ἄναξ.

Appartiennent à la racine indo-européenne *gan* (ind. *ǵan-ami* et *ǵa-ǵan-mi*, grec *ἐ-γεν-σάμην, en éolien ἐ-γεν-νάμην, en class. ἐ-γει-νάμην, lat. *gen-uī*) « procréer », c'est-à-dire soit « engendrer » soit « enfanter », les mots suivants :

	Masculins.			*Féminins.*	
ind.	ǵana	«vir, homo»		ǵanī, ǵani	« mulier »
	ǵanaka	«genitor, pater»			
germ.	cuning, chu-ning	« rex »	*goth. th.*	qvinōn	« mulier »
				qvēni, qveini	« uxor »
allem.	könig	« roi »	*angl.*	queen	« reine »
gr.	ὦ Fάνα, ὦ ἄνα	« ô roi »		ὦ γύναι	« ô femme »
	Fάναξ, ἄναξ	« roi »		γυνή, ϐανά	« femme »

Bopp (*Glossarium comparativum linguæ sanscritæ,* p. 147), et Curtius (*Grundzüge der griechischen Etymologie,* p. 160-161, 2ᵉ édit.), ont depuis longtemps déjà rapproché tous ces mots, sauf un : Fάναξ, ἄναξ. Voici ce qui me fait croire qu'il est bien de la même famille que les autres :

Forme : *γFάναξ a précédé Fάναξ, comme *γFανά a précédé *Fανά, écrit ϐανά en béotien. Sens : *γFάναξ, Fάναξ, ἄναξ, « roi », est à *γFανά, ϐανά, γυνή, « femme, épouse » (Iliade VI, 160, VIII, 57), comme *cuning, chuning*, *könig,* « roi » est à « *qvinōn, qvēni*, « femme, épouse ».

Remarques. — De la gutturale initiale est issue une spirante labiale parasite en gothique *qv* et en grec γF. En grec, lorsque le γ tombe, le F n'a pas d'influence sur l'α radical, de là Fάναξ et ϐανά; mais, lorsque le γ reste, le F change cet α en υ, de là *γFυνή, d'où γυνή par chute du F, car l'υ est bref. — Celui qui était appelé en prose χειροτέχνης « manœuvre, ouvrier » était appelé en vers χειρῶναξ, par contraction de *χειρόαναξ, pour *χειρόFαναξ, « roi de ses mains ». Au grec χειρῶναξ, χειρώνακτες, répond, à la poésie près, l'allemand *Handwerksmann*,

Handwerksleute. — Dans les textes homériques le vocatif ῶ Fάνα est toujours à l'adresse d'un dieu, jamais à celle d'un homme. L'idée qu'il contient me paraît donc être plutôt celle de *père* que celle de *roi;* car dans ces mêmes textes Zeus est le *père* et non le *roi* des hommes (et des dieux). — Dans tous les mots cités c'est de l'idée de *paternité* qu'est sortie celle de royauté.

FRANCIS MEUNIER.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1870.

M. Egger soumet à la Société, et particulièrement à M. Baudry, auteur d'un mémoire dont elle a récemment entendu la lecture sur le mythe de Prométhée, quelques observations relatives aux témoignages des auteurs grecs concernant cette fable. Deux textes de Sophocle paraissent avoir été jusqu'ici négligés par les critiques.

L'un est le vers 36 du *Philoctète* de Sophocle, où sont mentionnés des πυρεῖα. L'autre est le vers 297 de la même tragédie, où l'auteur semble commenter lui-même le mot πυρεῖον, mais par une périphrase qui l'assimilerait à notre briquet à pierre:

... ἐν πέτροισι πέτρον ἐκτρίβων.

M. Egger se demande si Sophocle n'a pas pu, n'a pas dû, en cet endroit, écrire

ἐν ξύλοισι ξύλον ἐκτρίβων,

et si la substitution de la pierre au bois ne serait pas le fait des acteurs ou des copistes, dans un temps où s'était perdue la tradition du πυρεῖον des âges héroïques.

Il signale d'ailleurs, comme utiles à consulter sur ce sujet: 1° Bast, *Lettre critique à M. Boissonade,* p. 103; 2° Al. de Humboldt, *Vues des Cordilières,* t. I, p. 272; t. II, p. 35.

RÉSUMÉ D'UNE LECTURE SUR LE RADICAL *TEP*

ET QUELQUES-UNS DE SES DÉRIVÉS,

Faite dans la séance du 26 février 1870,

par M. C. Schoebel.

Puisque l'analogie est la grande loi de la nature, toutes les sciences se tiennent. La linguistique, qui s'est appliqué déjà une célèbre formule physiologique, ne s'est point encore prévalue d'un rapport avec la physique; mais le radical *tep* nous présente dans ses dérivés une application si évidente à mon sens de la formule de l'équivalence des forces, établie, il y a vingt-cinq ans déjà, par le docteur Meyer de Heilbronn, qu'il suffira peut-être, pour constater le fait, de l'indiquer brièvement. — Tout le monde sait que *tep*, en sanscrit *tap*, en zend *taf*, en ossète *tif*, etc., qui a formé le nom de plusieurs lieux d'eaux thermales (Teplitz, Tiflis, Tepula, etc.), le nom aussi d'une pierre dont la couleur est particulièrement chaude, la topaze (*tāpasja?* en sansc.), enfin le nom de la chaleur même, *tapas*, signifie « être chaud »; et cette acception première, modifiée aux sens les plus divers, se retrouve dans une série extrêmement nombreuse d'autres dérivés occupant 15 pages du grand dictionnaire de Roth et Bœhtlingk. — Mais à côté de cette série principale, on en trouve deux autres, dont *templum* et *tempus* sont, pour m'exprimer ainsi, les chefs de file, où l'acception de « chaleur » n'explique plus rien. Aussi a-t-on contesté qu'elles se rattachent au radical *tap* et cherché à retrouver *templum*, par exemple, dans le grec τέμενος, qui indiquerait l'opération augurale au moyen de laquelle on aurait taillé une « enceinte sacrée ». Je laisse cette explication pour ce qu'elle vaut et je pense qu'il est bien plus conforme à l'esprit de formation linguistique de voir en *templum*, qui voulait dire d'abord « ciel » (*primum templum de cœlo dicitur*), et le ciel étant par excellence le lieu de lumière, une application linguistique intuitive de la transformation d'un agent cosmique, la chaleur, en un autre qui lui est équivalent et qui est la lumière. Et, quant à *tempus*, la mesure mobile de la durée, comme la chaleur et le mouvement, autrement dit le

travail, sont des quantités équivalentes, lui aussi, il se rattache, par une conception linguistique toute spontanée, à la racine *tep*, et cela, comme pour *templum*, ainsi qu'il est d'ailleurs logique, en s'augmentant d'une lettre épenthétique. Quand l'idée s'amplifie, le phonisme des mots qui la représentent en ses transformations s'en ressent naturellement par un renforcement, et voilà toujours le caractère de l'épenthèse. Je dis *toujours*, car bien qu'une lettre épenthétique n'ait souvent pour but immédiat que d'éviter un hiatus, qui ne voit que l'hiatus produit une sorte de défaillance phonique contre laquelle l'intercalation d'une lettre est le remède souverain?

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE
N° 3

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,
DU 12 MARS 1870 AU 18 FÉVRIER 1871.

SÉANCE DU 12 MARS 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Dr Fournier invite les personnes qui voudraient collaborer à un Dictionnaire comparatif des noms de plantes, à lui adresser leurs communications. Une maison importante de librairie prépare un Dictionnaire de botanique où ce glossaire des noms de plantes pourrait trouver sa place.

Il est décidé qu'une note à ce sujet sera insérée dans le prochain Bulletin (voir le Bulletin 2).

M. Bréal demande à la Société qu'elle veuille accorder au Bureau la libre disposition de douze à quinze exemplaires du dernier fascicule des Mémoires. Ces exemplaires sont destinés à être offerts en hommage aux savants les plus éminents dans l'ordre des études représentées par la Société. Les noms des destinataires seront communiqués dans la prochaine séance.

Il s'engage à ce sujet une discussion, à laquelle prennent part MM. Gaidoz, Ploix, Dufriche-Desgenettes, Bergaigne et Egger. La permission est accordée.

M. Schœbel présente des remarques au sujet de l'article de M. Ploix, publié dans le troisième fascicule des Mémoires. M. Ploix répond aux observations de M. Schœbel.

M. Egger présente le premier fascicule de la *Revue romane*.

M. Maspéro donne lecture de la première partie d'un mémoire sur la conjugaison du verbe égyptien.

Des observations sont présentées au sujet de ce travail par MM. Egger, Robiou, Bréal et de Charencey.

M. Louis Havet lit le commencement d'un travail sur les thèmes en *ă* et en *ā* dans la langue mère indo-européenne.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Maspéro. Suite de son mémoire sur le verbe égyptien.

L. Havet. Suite de son travail sur les thèmes en *ā*.

F. Meunier. Observations sur une théorie de M. Thurot, relative aux thèmes temporels.

Séance du 26 mars 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le président donne lecture de la liste des personnes auxquelles la Société adresse le 3e fascicule de ses Mémoires.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Ad. Regnier (de l'Institut) à M. le secrétaire; M. Regnier remercie, au nom de l'Académie des Inscriptions, la Société pour l'envoi du 3e fascicule de ses Mémoires.

M. l'administrateur présente à la Société deux brochures de M. d'Arbois de Jubainville, intitulées « Esus, Heusuz, » extrait de la Revue archéologique, et « Le baron de Jauioz, » extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.

M. Louis Havet termine la lecture de son travail sur les thèmes en *ă* et en *ā*. Quelques observations sont faites par MM. Egger, Dufriche-Desgenettes et Pierron.

M. Maspéro termine la lecture de son travail sur le verbe égyptien.

M. Thurot lit un travail sur un traité de métrique composé au moyen-âge par Aimeric, et qui contient des renseignements sur l'histoire de l'enseignement grammatical et littéraire.

M. Egger présente quelques observations sur le phénomène de la métathèse. Diverses remarques sont ajoutées par MM. Bergaigne, G. Paris et Louis Havet.

La séance est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Bielke. Sur la signification symbolique de quelques caractères de l'ancien alphabet slave.

Egger. Sur les noms propres grecs.

G. Paris. Sur une forme de parfait en ancien français.

De Charencey. Le mythe de Djemschid en Amérique.

F. Meunier. Une question de prosodie.

Séance du 9 avril 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Egger présente à la Société le troisième volume de la traduction de la grammaire comparée de Bopp par M. Bréal, et un article de M. d'Avezac sur le livre de M. Bladé « Etude sur l'origine des Basques, » extrait de la Revue critique.

M. Bielke donne lecture de son travail sur la signification symbolique de quelques caractères de l'ancien alphabet slave. Des observations sont présentées par MM. Egger, Goldschmidt, de Charencey, Brunet de Presle.

M. Egger annonce que S. E. M. le ministre de l'instruction publique a décidé que l'allocation de quatre cents francs attribuée à la Société de linguistique à titre d'encouragement pour ses travaux lui serait continuée en 1870.

Des remercîments à M. le ministre sont votés.

M. Duchâteau, trésorier, est désigné pour toucher le montant de cette allocation au nom de la Société.

M. Egger fait une communication sur les noms propres en Grèce.

M. G. Paris expose les résultats d'une étude sur une forme de parfait en ancien français. Des observations sont présentées par MM. Egger et Brunet de Presle.

M. de Charencey fait une communication sur le mythe de Djemschid en Amérique. Des observations sont présentées par MM. G. Paris, de Rougé et Hovelacque.

M. L. Havet donne lecture d'une communication de M. Meunier sur les voyelles longues par position. Des observations sont présentées par MM. Bréal et Goldschmidt.

La séance est levée à 10 heures.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Questions de l'emploi des fonds et de la Bibliothèque de la Société.

M. d'Arbois de Jubainville. Etymologie du nom de Chaource (département de l'Aube).

Bréal. Etymologies latines.

Séance du 23 Avril 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. l'Administrateur s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. Duchâteau annonce qu'il a touché au nom de la Société l'allocation de 400 francs accordée par Son Exc. le ministre pour l'année 1870.

Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. Egger et de Charencey, M. Eugène Benoist, professeur de littérature latine à la Faculté des Lettres de Nancy.

Par MM. Duchâteau et Bréal, M. Gabillot, rédacteur du *Cosmos* et de plusieurs publications savantes, rue des Poissonniers, 49, Montmartre.

M. de Charencey fait hommage d'une brochure intitulée : Quels étaient les sauvages que rencontra D. Cartier en Amérique?

M. le Président propose à la Société d'introduire auprès des autorités compétentes : 1° la demande que la Société de linguistique soit reconnue d'utilité publique ; 2° une demande tendant à obtenir la faveur d'un local gratuit dans un édifice public.

La Société, à l'unanimité, autorise ces deux demandes et remercie M. le Président pour son initiative.

M. Bréal lit un travail sur les dérivés d'adverbes en latin.

Des observations sont présentées par MM. Schœbel, Egger, Dufriche-Desgenettes et Abel Hovelacque.

M. Brachet fait une communication relative à un certain nombre de mots français, dont la formation a l'air de déroger aux règles ordinaires.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Brachet. Nouveaux doublets français.

M. d'Arbois de Jubainville. Etymologie du nom de Chaource.

M. Goldschmidt. Le mot sanscrit *juvāku*.

Séance du 7 Mai 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont élus membres de la Société, MM. Eugène Benoist, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, et M. Gabillot, littérateur.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Léger et Gaidoz, M. le Dr Thomsen, de l'Université de Copenhague.

M. Schœbel donne lecture d'une note sur la formation des thèmes verbaux composés.

M. Goldschmidt fait une communication relative au mot sanscrit *juvāku*, plusieurs fois employé dans les Védas.

Des observations sont présentées par M. Bréal.

Il est donné lecture d'une note de M. d'Arbois de Jubainville sur le son *au* devenu *a* en latin.

Des observations sont présentées par MM. Brachet, Egger, Dufriche-Desgenettes et Schœbel.

M. Brachet fait connaître une série de nouveaux doublets français.

Des observations sont faites par MM. Bréal et Dufriche-Desgenettes.

Ordre du jour de la prochaine séance :

D'Arbois de Jubainville. Etymologie du nom de lieu Chaource.

Leger. Etymologie du mot « bourrasque ».

Brachet. Note sur l'*a* français répondant à un *e* ou un *i* latin.

Schœbel. Sur un cas de jargon.

Séance du 21 Mai 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est élu membre de la Société M. le Dr Thomsen, de l'Université de Copenhague.

Sont offerts en hommage, par M. Hartwig Derenbourg, Note sur la grammaire nabi ; théories des formes.

Par M. Mowat. Etude philologique sur les inscriptions gallo-romaines de Rennes.

Par M. Bourbonné : Du sentiment religieux.

Par M. Ambroise Firmin Didot : La grammaire latine de Madvig, traduite par M. Theil.

M. Egger annonce qu'il a adressé aux autorités compétentes les deux demandes dont il a entretenu la Société dans la séance du 23 avril.

M. d'Arbois de Jubainville donne lecture d'un travail sur le nom de lieu Chaource.

Des observations sont présentées à ce sujet par MM. Egger, G. Paris et Bréal.

M. Leger propose une étymologie nouvelle du mot bourrasque.

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. d'Arbois de Jubainville, Duchinski, Pierron, Schœbel et Egger.

M. Brachet lit un mémoire sur le changement de l'*e* latin en *a*.

Quelques observations sont faites par M. G. Paris.

M. Schœbel lit une note intitulée : un cas de jargon.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Goldschmidt. Sur le mot slave chromu « estropié. »

M. Brachet. Sur le changement de l'*i* latin en *a*.

G. Paris. Etymologies françaises.

Séance du 4 Juin 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le président annonce que les deux affaires dont il s'occupe au nom de la Société suivent leur cours.

Sont présentés à la Société les hommages suivants :

1° Par M. Egger. — Della vita e degli studj di Amedeo Peyron, par M. F. Sclopis.

2° Par M. Egger. — Le n° 202 du catalogue intitulé *Antiquarische Anzeige-Hefte.*

3° Par M. Gaidoz au nom de l'auteur — Den gotiske sprogklasses indflydelse pa den finske, par M. Thomsen.

M. Egger annonce la mort de M. Grimblot, membre de la Société.

M. Goldschmidt fait une communication sur le mot slave *chromu*, (*estropié*), qu'il rapproche du sanscrit védique *srāmá*, lequel se rattache peut-être à la racine *srañs* (tomber). — Des observations sont présentées par MM. Egger, Pierron, Lachaise, Dufriche-Desgenettes, Schœbel, Bielke, d'Eichthal et Hovelacque.

M. G. Paris lit un mémoire de M. d'Arbois de Jubainville sur l'*i* consonne et le *j* français. M. Paris ajoute à sa lecture quelques explications. — Des observations sont faites par MM. Egger, Dufriche-Desgenettes, Lachaise, d'Eichthal. — M. Egger à ce propos prie M. G. Paris de donner quelques explications sur la prononciation des mots tels que *bouclier* et *meurtrier* en vieux français.

M. G. Paris prend la parole sur ce sujet. Des observations sont faites par MM. Pierron, Hovelacque, L. Havet.

M. Lachaise fait une communication verbale sur les consonnes mouillées dans les langues slaves.

M. G. Paris lit une note sur l'étymologie du mot *antilope*, emprunté par Buffon à l'anglais, mais dont l'origine première doit être cherchée dans la langue grecque.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Brachet. Changement de *i* latin en *a*.

M. Vérin. Les mots populaires dans Saint-Augustin.

M. Baudry. Etymologie latine.

M. Bréal. Observations sur le Dictionnaire de M. Brachet.

Séance du 18 Juin 1870.

Présidence de M. Thurot.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est offert en hommage :

Par M. Grangagnage, Versions wallonnes de la parabole de l'enfant prodigue. Liége, 1870.

M. le sénateur Gozzadini, président du congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, adresse aux membres de la Société de linguistique une invitation pour le prochain congrès, qui aura lieu le 1er octobre à Bologne.

Il est donné communication d'une étymologie de M. Baudry, concernant le mot latin *singultus*.

M. Bréal propose une explication du mot latin *fastus* « orgueil. »

Il est donné lecture d'un travail de M. Vérin, sur les mots populaires dans Saint-Augustin.

Des observations sont faites au sujet de ce travail par MM. Bréal, Gaidoz, Pierron et Thurot.

M. Bréal présente un certain nombre de remarques sur le Dictionnaire étymologique de M. Auguste Brachet. M. Brachet y répond, et il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Pierron et Dufriche-Desgenettes.

M. Thurot, répondant à une question de M. Dufriche-Desgenettes, donne quelques détails sur les plus anciens glossaires latins.

Des observations sont échangées sur les mots existant réellement dans les langues et qui ne sont pas employés par les auteurs.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Goldschmidt. Etymologie latine.

M. Meunier. Observations sur l'édition d'Homère d'Emmanuel Bekker.

Séance du 2 Juillet 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président lit une lettre de M. le Préfet de la Seine, qui annonce que, sur l'avis favorable de M. le Maire du VIIe arrondissement, il autorise la Société à tenir ses séances dans une des salles de la mairie.

Des remercîments sont votés à M. le Préfet et à M. le Maire.

Sont offerts par M. Vaïsse, Principes de l'enseignement de la Parole aux sourds-muets de naissance, à Paris, 1870.

Par M. Abel Hovelacque, Note sur la prononciation et la transcription de deux sifflantes sanscrites.

Par M. Arthur Demarsy, Le congrès international d'archéologie préhistorique à Copenhague.

M. Goldschmidt communique une étymologie du mot *fastigium*.

M. Bréal propose une explication du verbe latin *claudere*.

Il est donné lecture d'un travail de M. Meunier sur l'emploi du digamma dans l'édition d'Homère d'Emmanuel Bekker.

Des observations sont faites au sujet de ce travail par MM. Egger, Pierron, Goldschmidt et L. Havet.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Fournier. Le nom de la truffe en grec.

M. Egger. Sur les mots grecs exprimant le commandement.

Séance du 16 Juillet 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. l'Administrateur rend compte de la visite qu'il a faite à la mairie du VIIe arrondissement pour prendre les mesures nécessaires à l'installation de la Société.

M. Egger donne lecture de la première partie d'un mémoire sur les mots qui expriment dans la langue grecque le commandement et la supériorité. Des observations sont faites à ce sujet par MM. Thurot, L. Havet et Bergaigne.

La séance est levée à 9 heures 1/4.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Fournier. Sur le nom de la truffe en grec.

M. Egger. Suite de son travail sur les mots grecs exprimant le commandement.

M. Bielke. Les adjectifs marquant la couleur rouge.

M. Meunier. Sur les mots homériques ayant perdu une consonne finale.

Séance du 31 Juillet.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le docteur Fournier donne lecture d'un mémoire sur le mot grec ὕδνον, nom de la truffe, qu'il rapproche du sanscrit *svadana*.

Des observations sont présentées sur ce sujet par MM. Bréal et Pierron.

M. de Bielke lit un travail sur les adjectifs qui désignent la couleur rouge dans les dialectes slaves.

Des observations sont présentées par M. Egger sur ce sujet.

Il est donné lecture d'un travail de M. Meunier sur les mots homériques qui ont perdu une consonne finale.

Il s'engage à ce propos une discussion à laquelle prennent part MM. Schœbel, Egger, Bréal et Pierron.

M. Egger lit un mémoire sur les mots grecs exprimant le commandement et la supériorité.

M. Schœbel présente des observations sur le mot français *craque*, et l'explique comme étant d'origine scandinave.

MM. Pierron et Dufriche-Desgenettes font sur ce sujet quelques remarques.

Le procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

Séance de rentrée, 5 Novembre 1870.

Présidence de M. Egger.

La séance s'ouvre à huit heures chez M. Egger; plus de 20 membres sont présents. M. Egger explique que la salle concédée à la Société rue de Grenelle n'est pas disponible, et qu'il n'a pu encore en obtenir une au palais du Luxembourg. Une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique promet d'ailleurs formellement de faire attribuer à la Société un local dans ce palais dès que les circonstances le permettront.

M. Egger expose comment la publication des Mémoires de la Société a été forcément interrompue par les circonstances. Trois feuilles sont imprimées ; les manuscrits destinés à la publication sont entre les mains de l'imprimeur, à Nogent-le-Rotrou.

Sont offerts au nom de M. Vaïsse trois opuscules : 1° *Principes de l'enseignement de la parole aux sourds de naissance*, Paris, 1870 ; — 2° *Programme d'études et d'enseignement de l'institution nationale des sourds-muets*, Paris, 1870 ; — 3° *Bulletin annuel de l'institution nationale des sourds-muets*, 4e année, 1869.

Sont présentés pour être membres de la Société : par MM. Egger et Thurot, M. Chassang, maître de conférences à l'École normale supérieure, boulevard Saint-Michel, 13 ; — par MM. Bergaigne et Leger, M. Paul Melon, rue des Écoles, 51.

M. Brachet communique à la Société une liste de doublets français à ajouter à son dictionnaire des doublets. Des observations sont faites par MM. Pellat, Gaussin, Renan, Brunet de Presle, Bielke, Thurot, Paris, Egger, Schœbel, Leger et Meyer.

M. Bielke donne lecture d'une note sur les substantifs *urbs* et πόλις.

M. Egger expose diverses remarques relatives à l'emploi de l'encre dans l'antiquité et à l'histoire des mots français *arrement* = *atramentum* et *encre* = ἔγκαυστον. Des observations sont faites par MM. Paris, Brachet, L. Havet, Darmsteter et Schœnfeld.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 19 Novembre 1870.

Présidence de M. Egger.

La séance s'ouvre à huit heures et demie. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sont admis à faire partie de la Société : M. Chassang, maître de conférences à l'École normale supérieure, présenté par MM. Egger et Thurot, et M. Melon, présenté par MM. Leger et Bergaigne.

Est présenté pour être membre de la Société, par MM. Egger et Gaidoz, M. de la Berge, rue du Bac, 93.

M. Egger annonce la mort de M. Seillière, membre de la Société.

M. Darmsteter lit une note sur quelques mots latins qui se trouvent dans la Mischna et les livres talmudiques. Des observations sont faites par MM. Pellat, Egger, Brunet de Presle, L. Havet, Meunier, Dufriche et Brachet.

M. Meunier lit deux notes sur les mots *cartouche* et *gargousse* et sur le mot *giberne*. Des observations sont faites par MM. Brachet, Dufriche et Pellat. — M. Meunier lit ensuite une note sur le mot *agio*. Des observations sont faites par MM. Brunet de Presle, Pellat, Egger, Maspéro, Darmsteter, Brachet. — M. Meunier donne lecture d'une note sur le mot ἀτασθαλία et ses congénères, et d'une autre sur le mot *gourmette*. Des observations sont faites par MM. L. Havet et Brachet.

M. Meunier expose de vive voix quelques remarques sur les mots *gorge* et *diacre*.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 3 Décembre 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

MM. Leger et Bergaigne s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Est admis à faire partie de la Société M. de la Berge, présenté par MM. Egger et Gaidoz.

Il est donné lecture d'une lettre à M. le président, signée par MM. Leger, Bergaigne, Melon, Gaidoz et L. Havet, et demandant que par une décision spéciale les membres de la Société qu'un service public empêcherait d'assister, le 17 décembre, aux élections du bureau et des commissions, soient exceptionnellement admis à voter par correspondance. M. G. Paris propose l'ajournement indéfini de ces élections, qui est combattu par M. Gaidoz. La question est renvoyée à la fin de la séance.

M. G. Paris présente des observations sur la note relative à l'étymologie du mot *être* lue par M. Meunier à l'avant-dernière séance. Après diverses remarques faites par MM. Pellat, L. Havet, Dufriche et Egger, M. Meunier répond aux observations de M. Paris.

M. Meunier lit une note sur la filiation qui rattache, suivant Diez et suivant lui, le mot *chiourme* au grec κέλευσμα. Le mot κέλευσμα aurait été d'abord un chant dont la cadence servait à régler les mouvements des rameurs. Diverses observations sont faites par MM. Egger, Vinet, Pellat, Brunet de Presle, G. Paris et L. Havet.

Après une courte discussion, on procède au vote sur la date à laquelle seront fixées les élections du bureau et des commissions. Les élections sont indéfiniment ajournées.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 17 Décembre 1870.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Bergaigne, à propos du procès-verbal, fait remarquer que, la Société pouvant à un moment donné être privée à la fois des services de son secrétaire et de son secrétaire-adjoint, il serait peut-être à propos de nommer un secrétaire provisoire. Sur les observations de M. le président, M. Bergaigne renonce à cette motion.

M. Schœnfeld fait remarquer que la prochaine séance doit avoir lieu réglementairement le 31 décembre et propose de la remettre au 7 janvier. Cette motion est appuyée par M. le président et adoptée.

M. Meunier lit une seconde note sur l'étymologie de l'infinitif *être* en réponse aux observations de M. Paris. Diverses remarques sont faites par MM. Pellat, Dufriche et Schœnfeld. M. Paris, pour ne pas prolonger outre mesure cette discussion, renonce à répliquer à M. Meunier.

M. Brachet lit une note sur le mot *aube* (de moulin), qui doit être identique à l'espagnol *álabe*. Des observations sont faites par M. Egger.

M. Pellat présente quelques remarques sur le genre des noms du soleil et de la lune dans les langues européennes.

M. Leger signale une étymologie possible du mot *souquenille*, dont l'origine est donnée comme inconnue par le dictionnaire de M. Brachet. La source première dont ce mot est venu devrait être cherchée dans les langues slaves.

M. Maspéro lit une note sur les pronoms égyptiens et sémitiques. Quelques observations et questions sont faites par MM. Egger et G. Paris, et M. Maspéro y répond.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 7 Janvier 1871.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Meunier, à propos du procès-verbal, présente quelques remarques sur les considérations émises à la séance précédente par M. Pellat relativement au genre des noms du soleil et de la lune. Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Schœnfeld, Maspéro, Egger, Brunet de Presle, Dufriche-Desgenettes.

M. Bielke s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance. M. Gaidoz excuse l'absence de M. Leger, retenu par son service aux avant-postes d'Arcueil-Cachan.

Sur la proposition de M. Egger, président, la Société déclare adhérer à la protestation de l'Institut sur les conséquences éventuelles du bombardement de Paris. M. Egger annonce qu'il se charge de transmettre cette adhésion à qui de droit; il félicite les membres présents de leur assiduité aux séances, qui n'ont jamais été aussi nombreuses que depuis le siége, et les remercie d'avoir été fidèles à des réunions tenues dans son appartement.

M. Meunier lit une note sur le vers 100 des *Acharniens* d'Aristophane, qu'il suppose être du perse véritable. Le mot σάτρα serait traduit deux vers plus loin par βασιλέα, et serait le zend *khšathra*, le sanscrit *kšatra*. M. Meunier se demande à ce propos si le mot latin *satelles* ne serait pas un emprunt exotique, qui contiendrait dans sa première partie le thème en question. Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Dufriche, Maspéro, Egger, Schœnfeld et Brunet de Presle.

M. Egger lit une note envoyée par M. Bielke et relative à l'adjectif *sardonique*. Des observations sont faites par MM. Egger, Meunier, Maspéro, Delamarre, Schœnfeld, Dufriche.

La séance est levée à dix heures.

—

La Société n'a pas tenu séance le 21 janvier 1871.

Séance du 4 Février 1871.

M. Gaidoz, faisant office de secrétaire en l'absence de M. L. Havet, secrétaire adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; le procès-verbal est adopté.

M. de Queux de Saint-Hilaire s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance, étant retenu aux remparts par le service du bataillon de garde nationale qu'il commande.

M. Gaidoz annonce la mort de M. Maurice Meyer, membre de la Société.

M. Egger communique la lettre par laquelle il a, au nom de la Société, adhéré à la protestation de l'Institut de France contre le bombardement de Paris.

M. Meunier lit une note sur l'étymologie du verbe grec ἀγανακτέω et du mot latin *nequam*. Des observations sont présentées par MM. Dufriche et Maspéro.

M. Maspéro fait une communication sur l'origine des particules négatives en égyptien. Des observations sont présentées par MM. Egger et Meunier.

M. Egger lit une nouvelle rédaction de son mémoire « des mots qui dans la langue grecque expriment le commandement et la supériorité ». Des observations sont présentées par MM. Meunier, Dufriche et Maspéro.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 18 Février 1871.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Meunier lit une note sur l'existence de diverses variétés dialectales dans le latin de Rome. Des observations sont faites par MM. Egger, Brunet de Presle, L. Havet.

M. Schœnfeld lit une note sur l'épithète de *sardonique,* sur laquelle M. Bielke avait attiré l'attention de la Société dans la séance du 7 janvier. A ce propos M. Schœnfeld offre à la Société un numéro du *Bulletin de la Société botanique de France* (1862, nº 6) contenant un article de M. Aug. Gras

où il est question des plantes qui étaient censées produire le *rire sardonique* (Voir la *Flora Sardoa* de J. H. Moris, Turin, 1837, in-4°, 1, p. 37 sq.).

La séance est levée à dix heures et demie.

—

La Société n'a pas tenu séance le 4 mars 1871.

—

La Société n'a pas tenu séance le 18 mars 1871.

SUR LA FORMATION DES THÈMES VERBAUX COMPOSÉS.

Si, comme le dit Curtius, les formes verbales composées, où il entre des mots grammaticalement travaillés, sont d'une jeunesse relative comparées aux formes thématiques ou dérivées et aux formes primaires ou simples, et que néanmoins, là où elles se sont produites, on avait perdu déjà au moment même où elles se produisaient conscience de la valeur de l'élément grammatical introduit dans la combinaison verbale nouvelle, qu'ainsi on ne savait plus distinctement que le mot devant former thème verbal, était à tel ou tel cas, ou affecté d'un suffixe de comparaison, la critique, quelle qu'en soit aujourd'hui la perspicacité, ne saurait parvenir à nous faire voir clair dans ce qui était obscur déjà à l'origine, et dégager dans les thèmes soit une formation usuelle soit une formation comparative. Certainement, en tant que le thème verbal est composé de noms ou de qualificatifs, l'analyse y retrouve ces éléments constituants, mais c'est toujours à l'état seulement sans désinence, qu'elle est pertinemment en pouvoir de nous les montrer. S'il y a eu à l'intérieur des thèmes composés des mots déjà grammaticalement stylés, ils dissimulent, ne sachant plus qu'en faire, cet état aux yeux même du génie de la langue, et le linguiste est réduit à se perdre en conjectures. Peut-être donc, autorisé d'ailleurs par tant de thèmes nominaux, purs évidemment de tout travail grammatical, faudrait-il conclure que la formation aussi des thèmes en litige remonte à une époque où le langage ne connaissait pas encore les cas ni un état de développement qui mérite le nom de grammaire.

SCHŒBEL.

Προμηθεύς, *Pramantha*, *Summānus*.

L'auteur du Glossaire de Labbe dit : « *Summanus*, Προμηθεύς. » cette assimilation, qui manque de preuve, manque-t-elle aussi de toute vraisemblance? Non, à mon avis du moins.

En effet, un des plus anciens autels de Rome était dédié à Vul-

cain et à Summanus[1]. Voilà le feu et Summanus associés chez les Latins comme le feu et Prométhée l'étaient chez les Grecs. Je croirais donc volontiers que l'inscription *Volcano et Summano* signifiait dans le principe « Au feu et à son inventeur. »

Les *summanalia* étaient des *liba* (gâteaux sacrés) farineux, façonnés en forme de roue[2]. Pourquoi appelés *summānālia?* Parce qu'on les offrait à Summanus. Pourquoi *façonnés en forme de roue?* Parce qu'on avait voulu rappeler l'ancienne manière de produire le feu. Que ces deux suppositions, dont la première a déjà été faite par O. Müller[3], ne soient pas trop téméraires, et le Summānus latin qui tirait le feu d'une roue, sera comparable au Προμηθεύς grec qui le tirait d'une férule.

Il serait possible enfin que les trois mots : *Summānus*, Προμηθεύς, *Pramantha*, différents par le préfixe (*sub* en latin, προ en grec, *pra* en indien) ne fissent qu'un par la racine ; car si *mānus*[4] était pour *mannus* de *mandus*[5], le latin *mandus* équivaudrait au grec μηθευς et à l'indien *mantha*.

1. « Et arae Sabinum linguam olent quae Tati regis voto sunt Romae dedicatae ; nam ut Annales dicunt, vovit Opi, Florae, Vedio, Jovi Saturnoque, Soli, Lunae, Volcano et Summano itemque Larundae, Termino, Quirino, Vortumno, Laribus, Dianae Lucinaeque. » Varr., *De L. L.* V, § 74, édit. O. Müller. Il y a dans ce texte un passage que O. Müller ne me paraît pas avoir restitué d'une façon satisfaisante. Les manuscrits portent :

floraeve	dio	iovi	saturnoque G,
florae	vedio	iovi	saturnioquae H,
floraeve	dio	vi	saturnoque Fac,
flore vel	io	vi	saturnoque b.

O. Müller en a tiré *Vedio, Iovi Saturnoque,* bien que *Vedius* soit, je crois, sans exemple. J'en tirerais *Vediovi Saturnoque,* parce que *Vediovis* ou *Veiovis* est au contraire attesté par maints exemples (Ovide, *Fastes* III, 403 et 447, Aulu-Gelle V, 12, Festus chez Paul Diacre au mot *vesculi,* Capella II, p. 40). De plus, il faut douze autels, comme O. Müller en fait lui-même la remarque. Or en lisant *Vedio, Jovi Saturnoque*, il en constitue treize, au lieu qu'en lisant *Vediovi Saturnoque* je n'en constitue que douze.

2. « Summanalia, liba farinacea in modum rotae finctae. » Festus, p. 248, édit. O. Müller. Au lieu de *finctae* on lit *ficta* chez Paul Diacre.

3. Dans son Festus, note sur le mot *summanalia.*

4. La quantité de l'*a* est sûre :

Submanus, Sol, Saturnus dique omnes ament,
Plaute, *Bacch.* IV, 8, 50, ou v. 895, édit. Ritschl.

Reddita, quiquis is est, Summano templa feruntur,
Tunc quum Romanis, Pyrrhe, timendus eras,
Ovide, Fastes VI, 731-732.

5. Cf. *an-tenna* de **an-tenda, *an-tendere,* — *dis-tennere* (archaïque) de *dis-tendere* (repris par les classiques), — *dis-pennere* (archaïque) de *dis-pen-*

Telles sont les raisons qui me portent à croire que la glose « *Summanus*, Προμηθεύς » n'est pas indigne de toute attention. Si Preller l'a passée sous silence sciemment, il l'a peut-être condamnée trop vite [1].

FRANCIS MEUNIER.

Ἀτάσθαλος, ἀτασθαλία, ἀτασθάλλω.

Les mots homériques ἀτάσθαλος « insensé, » ἀτασθαλία « folie, démence, » ἀτασθάλλω « être insensé, » sont expliqués dans l'*Etymologicum Magnum* par ἄτη « aveuglement de l'esprit, erreur fatale, » et θάλλω « fleurir, être florissant, être abondant. » Cette explication, qui a le tort de ne tenir aucun compte du σ qui est entre ἀτα et θαλος, se lit aussi dans Hésychius, et Damm l'a répétée dans son *Lexicon homericum*. Que ἀτάσθαλος contienne ἄτα, ἄτη, « fatalité, » cela me paraît sûr. Rien du moins ne s'y oppose au point de vue de la quantité; car, si l'a de ἄτη est long, Il. I, 412, II, 111, etc., celui de son dérivé ἀτέω « être poussé par la fatalité » est bref, Il. XX, 332. Reste σθαλος. J'en ferais σθαλ-ο-ς et je comparerais σθαλ au latin *stol* dans *stol-i-du-s, stul* dans *stul-tu-s*. Σφετέρῃσιν ἀτασθαλίῃσιν ὄλοντο, Il. IV, 409, Od. I, 7, serait donc « *sua ipsorum* fatali stoliditate *perierunt*. » — Curtius, *Gr. Etym.*, n'a rien sur ἀτάσθαλος. Sa conjecture sur *stolidus, stultus*, p. 192, 2e édit., lui paraît à lui-même peu sûre. Préférable est, à mon avis, le rapprochement qu'il fait, p. 196, entre l'indien *sthūla-s, sthūlakas,* et le latin *stolidus*, *stultus.* On voit que le *sth* de l'indien *sthūlas, sthūlakas,* répondrait au σθ du grec ἀτάσθαλος, ἀτασθαλία, ἀτασθάλλω.

FRANCIS MEUNIER.

Τερπικέραυνος.

L'épithète homérique τερπικέραυνος, Il. I, 419, etc., a été interprétée de deux façons : ἤτοι ὁ τερπόμενος ἐπὶ τῷ κεραυνῷ ἢ ὁ τερπο-

dere (non repris par les classiques qui y ont substitué *dis-pandere,* composé moins bon).

1. Il n'en dit mot dans sa Mythologie à l'article Summanus.

μενος (Apollonius, *Lexique*)[1], ὁ τερπόμενος, ἢ τρέπων πάλιν κεραυνοῖς (Hésychius), ὁ τοὺς ἐναντίους τῷ κεραυνῷ τρέπων (Scholie sur l'Iliade, VIII, 2), *qui delectatur et gaudet fulmine... qui fulmine in fugam convertit* (Thesaurus), *qui fulmine ludit et quasi delectatur* (Damm, *Lexicon homericum*), qui se réjouit de la foudre, à qui la foudre plaît, qui aime à lancer la foudre (Theil et Hallez d'Arros, *Dictionnaire complet d'Homère et des Homérides*), interprétations qui partent tantôt de τέρπω « réjouir, » tantôt de τρέπω « tourner. » Pour moi, écartant tout d'abord τέρπω « réjouir, » parce qu'avec lui τερπικέραυνος ne pourrait signifier que « celui qui réjouit la foudre, » puisque τέρπω est actif, je crois que τρέπω « tourner » est bien le premier élément du composé en question ; mais, au lieu de l'interpréter par ὁ τοὺς ἐναντίους τῷ κεραυνῷ τρέπων « celui qui met en fuite ses ennemis par la foudre, » l'ellipse du régime ἐναντίους étant trop forte, je l'interprèterais par ὁ τὸν κεραυνὸν τρέπων « celui qui tord, tourne, lance la foudre, » disant que dans τερπικέραυνος « lanceur de foudres, » τερπι est à κεραυνος comme dans ἀρχικέραυνος « gouverneur de foudres, » ἀρχι est à κεραυνος[2]. La traduction latine de τερπικέραυνος serait *fulminitorquus;* car d'un côté le grec τρέπω et le latin *torqueo* sont de même famille, τερπ dans τέρπω étant à *torq* dans *torqueo* comme ἑπ dans ἕπομαι est à *seq* dans *sequor*[3], et d'un autre côté *fulminitorquus* et *pedisequus* sont de même nature, *fulmini* étant à *torquus* dans *fulminitorquus* comme *pedi* est à *sequus* dans *pedisequus*.

Francis Meunier.

RÉSUMÉ D'UNE COMMUNICATION

SUR LA PLUS ANCIENNE ÉCRITURE SLAVE DITE GLAGOLIÇA OU BUKWIÇA

Une simple comparaison de Glagoliça de la Bulgarie avec celle de la Chrobatie, sujet de controverse entre ces deux régions slaves,

1. La fin de ce texte est corrompue, mais on peut deviner ce qu'Apollonius avait dit d'après ce que disent d'autres auteurs : le ἢ ὁ τερπόμενος de nos textes du lexique d'Apollonius représente, à mon avis, le ἢ τρέπων πάλιν κεραυνοῖς d'Hésychius.

2. Lobeck, *Rhematicon*, p. 38, fait bon marché de l'explication de τερπικέραυνος par τρέπω « tourner », ainsi que de la glose d'Hésychius : τερπώμεθα· τρεπώμεθα. Mais force lui est toutefois d'accorder qu'il a pu exister un τέρπω « tourner » à côté du τρέπω « tourner » qui est classique, puisque l'on trouve ἄταρπος à côté de ἄτραπος et Ἀταρπώ à côté de Ἄτροπος.

3. Pour la parenté de τρέπω et de *torqueo* voir en outre Curtius, *Gr. Etym.* p. 411 *.

suffirait pour mettre en évidence la supériorité d'antiquité de cette dernière. Voici les preuves que nous en pouvons alléguer :

1° Signification symbolique de ses lettres et leur analogie avec les écritures copto-égyptienne, syro-chaldéenne et babylonienne ; avec les formes stéganographiques des Runes et des lettres sago-étrusques et phéniciennes.

2° Ses formes iconographiques ayant trait à l'agriculture, dont les préceptes, sous la forme d'un oracle du dieu Vid, sont indiqués par les noms de neuf lettres successives de l'alphabet proto-slave.

3° Son double caractère démotique ou euchorial et creux ou fleuri.

4° La forme plutôt carrée que ronde de ses lettres, plus aptes à être gravées sur le marbre que tracées sur le parchemin, à l'opposé des formes bulgares dont les liaisonnements tachygraphiques semblent destinés pour des substances molles.

Il se laisse encore observer, que Glagoliça chrobate mentionnée dans les Sagas du Nord sous le nom de venda-runir, y est reconnue pour l'écriture slave, proprement dite, tandis que l'écriture bulgare ou azbukividarium y est réputée pour russo-illirienne; ses formes offrant un criterium moins ancien, ne semblent être que des débris des lettres traco-illiriennes, macédoniennes et épirotes, en partie recueillies sur les bords de Drino, chez les Arnautes Albaniens vers le XIe siècle ; d'autres, de l'aveu même de Chrabr, moine bulgare, empruntées aux Grecs de la Thessalie. — Nous pouvons puiser encore nos preuves sur l'antiquité de l'écritures dite Glagoliça, dans les données historiques qui nous informent que les Bulgares, turaniens slavisés, ne l'adoptèrent que vers l'an 801-811, après une victoire sur Nicéphore et Kuroplat, empereurs d'Orient, elle fut donc connue avant Cyrille et Methode qui l'apportèrent l'an 863 aux Slaves de la Moravie, et partant antérieure aux akafistes de Skoryna, le plus ancien document slave, en caractère dit cerkovnyia, qu'on emploie aussi pour les chiffres et qui remplaça la Glagoliça primitive, déjà abâtardie au XVe siècle. Du mélange des lettres introduites par Clément, évêque bulgare 916, avec les formes grecques, est issu au XVIe siècle un nouvel alphabet gréco-slave, nommé kuriliça, lequel réformé au XVIIe siècle par Pierre Ier, grand duc de Moscovie, produisit à son tour Grazdanka, écriture russe actuelle.

Ch. Joseph de Bielke.

SUR UN CAS DE JARGON.

Le jargon est une absurdité linguistique. Néanmoins la science ne doit pas dédaigner de s'en occuper. Pour l'étymologie aussi bien que pour le sens du mot jargon, qu'on écrivait anciennement *gergon*, nous sommes ramené au mot *græcum*. En effet, *græcum* est dans *jargon* quant à la forme, comme *pro* dans *por* ou *pour*, par métathèse ; et il y est quant au fond, par le dicton du moyen-âge : *græcum est, non legitur*, c'est du grec (aujourd'hui on dirait de l'hébreu) on le passe. Le jargon est, de fait, un langage inintelligible et insupportable même dans la bouche des belles précieuses. J'en atteste Martine.

Mais tandis que le jargon de l'hôtel de Rambouillet était un pathos prémédité qui visait au « *sublimi feriam sidera vertice*, » celui dont je vais vous entretenir s'est *naturellement* formé dans la bouche des enfants et ne vise qu'à un mouvement tout physique.

C'est en effet pour courir et pour faire courir après eux, qu'on entend, dans quelques contrées du nord de l'Allemagne, les enfants chanter le quatrain suivant :

Œn dœ troa katte
Mœmme rike wule watte
Œn dœ blanke ju
Mœmme rike wule wu.

On soupçonne bien, aux premiers mots, que c'est du jargon français, mais pour en comprendre tous les termes, on pourrait, je crois, deviner longtemps sans y parvenir. Il faut en avoir la clef, et cette clef je l'ai trouvée un jour dans le midi de la France, près de Béziers, en entendant des enfants en récréation chanter :

Un deux trois quatre,
Maman a dit que voulait battre;
Un deux blancs et sous,
Maman dit que voulez-vous.

Comme à peu près tous les chants enfantins, dont on peut dire ce qu'Horatio disait d'Ophélie : Ce qu'elle dit n'est rien et cependant ses paroles sans suite donnent à ceux qui les entendent l'envie de les comprendre, le quatrain aussi que j'ai recueilli n'a pas de sens, mais il explique du moins tous les mots du jargon auquel il a donné lieu dans la bouche des enfants allemands, héritiers inconscients, on ne peut en douter, de ceux auxquels la révocation de l'édit de Nantes fit trouver une terre hospitalière dans le Mecklembourg.

Schœbel.

INDIEN *ūna-*. — GREC εὖνι-.

En indien, l'adjectif *ūna* signifie « diminué, moindre » : *saṅvatsaraḥ kiṅćidūnaḥ*, *sā.*, IV, 26, « un an quelque peu diminué, quelque peu moindre (un peu moins d'un an) ». Voy. Bopp., *Gloss.*, p. 60. L'adjectif composé *pańćōna (pańćan, ūna)* signifie « diminué de cinq, moins cinq » : *pańćōnaṅ śatam*, *Nal.*, XX, 11, « un cent diminué de cinq, un cent moins cinq (quatre-vingt-quinze) ». Voy. Bopp, *Krit. Gr.*, p. 161. En grec, l'adjectif m. f. εὖνι-ς, n. εὖνι, signifie « privé » : ὅ μ' υἱῶν πολλῶν τε καὶ ἐσθλῶν εὖνιν ἔθηκεν, Il., XXII, 44, « qui m'a privé de fils nombreux et braves, » ψυχῆς τε καὶ αἰῶνός σε... εὖνιν ποιήσας, Od., IX, 523-524, « t'ayant privé de la vie. » Il est évident que *ūna-* et εὖνι sont de même famille puisqu'ils ont même forme (*ūna-* étant à εὖνι comme *ūdh-as* « mamelle » est à οὖθ-ας « mamelle ») et même sens (*diminué de* et *privé de* signifiant l'un et l'autre *manque de).* Cela est même si évident que je crains bien qu'on ne les ait déjà comparés. Je ne les rapproche donc que parce que je ne les trouve rapprochés ni chez Bopp *(Vergl. Gr., Krit. Gr.),* ni chez Curtius *(Gr. Etym.).* — Hésychius a recueilli d'après Homère : εὖνις. ἐστερημένος, ὀρφανός, ἐνδεής, et d'après Empédocle : εὔνιδες· χῆραι. Ces mots sont l'un à l'autre comme Θέτι-ς, gén. Θέτι-ος, est à Θέτι-ς, gén. Θέτιδ-ος. — Il resterait à indiquer la racine de *ūna-* et de εὖνι-. On a dit que *ūna-* venait de *van* « frapper, blesser, tuer ». Mais alors pourquoi *ūna-* par *ū? Uktá* de *vać* « parler » et *uśī* de *vaś*, « désirer » n'ont que *u*. Peut-être trouvera-t-on mieux en tenant compte de la diphthongue qui est dans εὖνι-.

FRANCIS MEUNIER.

NÉCROLOGIE.

M. Maurice Meyer.

M. Maurice Meyer, que la Société a perdu en 1870, était professeur de l'Université. Il a suppléé M. Tissot au Collége de France, de 1845 à 1848, et il a fait une autre suppléance, celle de M. Sainte-Beuve, de 1855 à 1857. Professeur titulaire à la Faculté des lettres de Poitiers, il échangea ces fonctions, en 1858, contre celles d'inspecteur de l'instruction primaire dans le département de la Seine.

M. Meyer a publié en 1847 une *Étude sur le théâtre latin* qui jouit, auprès des connaisseurs, d'une juste considération; en 1850 des *Études de critique ancienne et moderne;* en 1863 une *Grammaire française avec exercices,* en deux volumes. Il a, en outre, collaboré à un grand nombre de journaux, et dirigé pendant quelque temps le *Moniteur des cours publics.*

M. P. Grimblot.

M. Paul Grimblot avait mené de front les études les plus diverses. Historien, diplomate, orientaliste, il portait partout une vive curiosité et une instruction étendue. Après avoir occupé différents postes diplomatiques, M. Grimblot se rappela qu'il avait suivi autrefois le cours d'Eugène Burnouf, et il demanda le consulat de France à Ceylan où il voulait étudier sur place la religion et la littérature bouddhiques. Il en rapporta une admirable collection de manuscrits pâlis dont M. Barthélemy Saint-Hilaire a publié le catalogue, et qui est aujourd'hui déposée à la Bibliothèque Nationale. Personne n'était mieux préparé que M. Grimblot à éditer ces manuscrits, mais comme l'a dit de lui M. Renan : « Sa vie s'est passée à faire de grands projets dont il n'a réalisé que peu de chose, trop pénétré des conditions de la haute philologie pour publier des œuvres imparfaites. » La mort l'a surpris à Florence au milieu de ses préparatifs, mais son nom restera attaché à la collection qu'il a formée.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 4

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 1er AVRIL AU 19 AOUT 1871.

SÉANCE DU 1er AVRIL 1871.

Présidence de M. EGGER.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Meunier lit un mémoire sur les verbes grecs ayant deux σ à l'aoriste.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Egger et Louis Havet.

M. Bréal lit un travail sur l'origine et le sens primitif des mots signifiant « mais. »

MM. Meunier et Egger font différentes remarques sur ce sujet.

La séance est levée à dix heures et demie.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1871.

Présidence de M. EGGER.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Meunier lit un travail sur les modifications phoniques produites en grec par la disparition du *j*, du *v*, et du *s*.

MM. Egger et Bréal présentent différentes observations. M. Bréal appelle l'attention de M. Meunier sur un mémoire de Delbrück, traitant le même sujet.

M. Bréal lit un travail sur l'étymologie du verbe latin *claudere*.

M. Renan exprime ses doutes au sujet de l'origine romane attribuée dans ce travail au verbe allemand *schliessen*.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 29 Avril 1871.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Meunier discute les étymologies proposées jusqu'à ce jour pour le verbe grec ἐάω, et restitue la forme primitive de ce mot.

M. Bréal lit le commencement d'un travail sur les verbes grecs comme τύπτω.

M. Meunier propose une étymologie nouvelle pour le mot latin *pustula*.

Des observations sont faites par MM. Egger, Maspero et Bréal.

Séance du 12 Mai 1871.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Meunier présente deux nouvelles étymologies se rattachant au travail d'ensemble qu'il a entrepris sur les changements subis en grec par le digamma, le *j* et le *s*. A ce propos, M. Meunier dit qu'il a pris connaissance de l'article de Delbrück qui lui a été signalé par M. Bréal dans la séance du 15 avril. Il y a coïncidence sur certains points : mais l'indépendance des recherches de M. Meunier est suffisamment attestée par un article de la *Revue critique* du 17 avril 1869, où il donne déjà quelques-uns de ses résultats, et par une lecture faite à la Société le 2 juillet 1870, où sa théorie est déjà exposée.

M. Bréal, à propos des doutes exprimés par M. Renan sur

l'origine romane du mot allemand *schliessen*, présente à la Société une liste de mots latins qui ont passé en vieux haut-allemand.

M. Maspero fait une communication sur certains noms propres égyptiens qui, faussement interprétés par les Grecs, ont donné naissance à des contes apocryphes.

M. Egger présente à ce sujet plusieurs observations.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 10 Juin 1871.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. G. Paris exprime des doutes au sujet de l'origine latine que M. Bréal croit devoir attribuer au verbe allemand *schliessen* : M. Bréal répond aux objections de M. Paris. Il s'engage à ce sujet une discussion, à laquelle prennent part MM. Brunet de Presle, L. Havet, Meunier et Egger.

M. Bréal termine sa lecture des mots empruntés par le vieux haut-allemand au latin.

M. Brachet communique une liste de 500 doublets français non mentionnés dans son Dictionnaire des doublets.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Brachet. Étymologies françaises.

L. Havet. Locrien α = grec ε.

Egger. Lss ἑρμηνεύματα de Pollux.

Bréal. Etymologies françaises.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 24 Juin 1871.

Présidence de M. Egger.

M. le président lit une lettre de M. Bréal qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Meunier à propos du procès-verbal expose les résultats de ses recherches sur les mots latins commençant par *scr* ou *scl* et correspondant à des mots grecs qui commencent par γρ ou γλ. M. Paris rappelle les considérations qui avaient conduit la Société à s'occuper de cette question. M. Gennadios présente des observations sur le même sujet.

M. Brachet lit une note sur l'étymologie du mot *cadeau*. Des observations sont faites par M. G. Paris.

M. L. Havet lit une note sur les mots locriens qui contiennent un α au lieu d'un ε du grec classique. Des observations sont faites par MM. Paris, Bergaigne, Brunet de Presle, Gennadios, Egger, Schœnfeld, Maspero.

Ordre du jour :

MM. Paris. L'allemand *schliessen*.

Meunier. Etymologies.

Egger. Les ἑρμηνεύματα de Pollux.

L. Havet. Deux substantifs verbaux.

Bréal. Etymologies françaises.

Maspero. Dialectes américains de l'espagnol.

Séance du 8 Juillet 1871.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Maspero donne lecture d'un travail sur la phonétique des dialectes espagnols de l'Amérique du Sud. Des observations sont faites par MM. Delamarre, Paris, Brachet, Dufriche-Desgenettes.

M. Meunier lit une note sur le mot ὅπλον, arme, mais aussi toute espèce d'instrument ou d'agrès; il le sépare de ἕπομαι et le rapproche de ἅπτω, ajuster, et du latin *aptus*. Des observations sont faites par M. Egger.

M. Meunier lit une seconde note sur le verbe ὀπυίω; une troisième sur ὀϊστός, flèche. Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Egger.

MM. Egger et G. Paris présentent, pour être membre de la Société, M. Joseph Derenbourg, rue de Dunkerque, 27.

M. Meunier lit une note sur le latin *cura*. Ce mot serait composé de la préposition *cum* et d'un verbe correspondant à Fοράω et à l'allemand *wahren*. Des observations sont faites par MM. Egger, Bergaigne.

M. Meunier lit une note sur le latin *pertica*, perche, qu'il rapproche de *pertingere*, atteindre. Des observations sont présentées par MM. L. Havet, Bergaigne, Bielke, Egger, Maspero, Paris.

Il est donné lecture d'une note de M. Bréal sur les mots *mouiller* et *moite*. Des observations sont faites par MM. Brachet, L. Havet, Paris, Meunier.

M. L. Havet lit une note sur les mots *marc* (de raisin) et *nid*. Des observations sont faites par MM. Brachet, Paris.

Ordre du jour :

MM. Maspero. Dialectes américains de l'espagnol (suite).

Paris. L'allemand *schliessen*.

Bergaigne. Voyelles nasales en sanscrit.

Meunier. Etymologies.

Egger. Les ἑρμηνεύματα de Pollux.

L. Havet. Sur ἑκατόν et ἕκαστος.

Séance du 22 Juillet 1871.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est admis à faire partie de la Société M. Joseph Derenbourg (rue de Dunkerque, 27), présenté par MM. Egger et G. Paris.

M. Maspero achève la lecture de son travail sur les dialectes espagnols de l'Amérique du Sud.

M. Bergaigne donne lecture d'une note relative à la nature de l'*anusvâra* sanscrit et aux lettres dites *anunâsika*. Des observations sont faites par MM. Egger, Brunet de Presle, Louis Havet.

M. Meunier lit une note sur le mot οἴσυπος, suint : il le suppose composé du thème οἰ ou ὀϊ brebis, et du mot συπος = ὀπός. La même racine se retrouverait dans σύφαξ, moût. Des observations sont faites par MM. Paris, Bergaigne, L. Havet.

M. Meunier rattache encore à la même famille de mots ὀπώρα, automne. Des observations sont faites par MM. Pierron, Bergaigne, Egger, Paris, Brunet de Presle, Bielke.

Il est décidé que la Société tiendra encore séance pendant le mois d'août.

Il est donné lecture d'une note de M. Bréal sur *suint*, qu'il tire de *sucidum*, et *suinter*, dérivé de *suint*. Des observations sont faites par MM. Paris, Meunier, Egger, Maspero.

Il est donné lecture d'une autre note de M. Bréal sur l'adverbe *praesto=prae-sito* et sur le verbe *praesto*, *praestavi*,

fournir, dénominatif de l'adjectif **praestus* = *praesitus*. Des observations sont faites par MM. Egger, Paris.

Ordre du jour :

MM. Paris. L'allemand *schliessen*.

Egger. Les ἑρμηνεύματα de Pollux.

F. Meunier. Etymologies.

M. Bréal. Etymologies.

L. Havet. Sur ἑκατόν et ἕκαστος.

Séance du 5 Août 1871.

Présidence de M. Thurot, Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Schœbel présente à la Société : 1° Étude sur le rituel du respect social dans l'état brahmanique, Paris 1870, in-8°, 24 p. ; — 2° Démonstration de l'authenticité mosaïque de l'Exode, Paris 1871, IV-102 p. in-8°.

M. Meunier lit une note sur l'étymologie des mots *caballus* καβάλλης (Hésychius), καβάλλιον, « cheval » et « lit » (Hésychius). Des observations sont faites par MM. Schœbel, Mowat, Thurot, Bergaigne, G. Paris.

M. Meunier présente de vive voix des doutes sur l'étymologie du mot *volontiers* donnée par le dictionnaire de M. Brachet. M. Paris complète les observations de M. Meunier.

Il est donné lecture d'une note de M. Bréal sur l'étymologie de *vindex*. Des observations sont faites par MM. Meunier, Bergaigne, Mowat, L. Havet, Thurot, Paris.

M. Mowat présente de vive voix des observations sur l'étymologie de *puer* et de *pusus*. Des observations sont faites par MM. Paris, L. Havet, Meunier.

M. L. Havet donne lecture d'une note sur l'étymologie de ἑκατόν et ἕκαστος.

M. Paris fait connaître aux membres de la Société le tableau des noms de nombre de toutes les langues publié par M. Europaeus.

M. Brachet présente des considérations sur l'origine du mot *accaparer*, qu'il attribue à une confusion des verbes italiens *accapare* et *caparrare*.

M. Paris présente de vive voix des observations sur le surnom de Robert Guiscard, qui est exclusivement normand, et

qui se rattacherait à des formes scandinaves. Des observations sont faites par MM. Derenbourg, Schœbel, Mowat, Meunier.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Egger. Les ἑρμηνεύματα de Pollux.

Paris. L'allemand *schliessen*.

Derenbourg. Sur l'alphabet sémitique.

Meunier. Etymologies.

L. Havet. Sur μέγας et *mahā*.

Séance du 19 Août 1871.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Meunier présente une note sur τυφλός, aveugle, qu'il rapproche de τύπτω. Des observations sont faites par MM. Egger, Benoist.

M. Meunier lit une note sur *formido* et μυρμός μορμός, mots dans lesquels il reconnaît une racine commune. Des observations sont faites par MM. Schœbel, Wyndham, Derenbourg, Benoist, Egger. M. Meunier communique ensuite à la Société le résultat de ses recherches sur les mots τενθρηδών, πεμφρηδών (abeille sauvage), qu'il rapproche des racines sanskrites *dhraṇ, bhraṇ* (bourdonner).

M. Derenbourg fait de vive voix une communication sur une tentative faite pour porter à quarante-deux le nombre des sons des langues sémitiques, et qui remonte au moins au IXe siècle. Des observations sont faites par MM. Schœbel et Egger.

M. Egger donne lecture, d'après les épreuves, d'un extrait de l'introduction aux ἑρμηνεύματα de Julius Pollux, de M. Boucherie. Des observations sont faites par MM. Gaidoz, Benoist, Egger.

M. Schœbel revient sur les observations qu'il avait faites à la dernière séance, à propos du nom de Guiscard et sur l'équivalence des diverses spirantes labiales.

M. L. Havet donne lecture d'une note sur le mot μέγας; il rapproche l'accusatif μέγαν du sanskrit *mahâm*. Des observations sont faites par M. Meunier.

Le procès-verbal est lu et adopté.

LATIN *TESSERA*.

La *tessera* était généralement un *carré* ou un *cube*. Elle pourrait donc avoir reçu son nom de la *forme* qu'elle avait d'ordinaire. On l'a cru et l'on a dit que le latin *tessera, æ*, sing. fém., venait du grec τέσσαρα, ων, plur. neut., comme le français *cadre* vient de l'italien *quadro* « tableau » qui, étant né du latin *quadrum* « carré », est de même famille que le latin *quatuor* « quatre ». Que le latin *lacruma, æ*, sing. fém., vienne du grec δάκρυμα, ατος, sing. neut., cela est possible; mais que le latin *tessera, æ*, sing. fém., vienne du grec τέσσαρα, ων, plur. neut., cela me paraît peu probable.

La *tessera* était souvent un *témoignage* ou une *attestation*. Elle pourrait donc avoir reçu son nom de l'*usage* que l'on en faisait fréquemment.

On l'a cru aussi et l'on a dit que *tessera* venait par le latin **testera* du latin *testis* « témoin ». Que *tessera* objet matériel ait tiré son nom de *testari* fait moral ou intellectuel, cela me paraît aussi peu probable. Puis le passage de *testis* à **testera* et celui de **testera* à *tessera* auraient besoin d'être justifiés, et l'on ne cite aucun exemple à l'appui.

Mais la *tessera* était presque toujours en *terre cuite*. Elle peut donc avoir reçu son nom de la matière dont elle était faite la plupart du temps. Elle peut donc être de même famille que *testa* « terre cuite » et *testum* « couvercle en terre cuite ».

Sens. — La *tessera* servait à faire des mosaïques. Or un ouvrage exécuté en mosaïque est dit tantôt exécuté *tessellatim*, tantôt exécuté *testatim*. Le premier mot remonte par *tessella* à *tessera* « tessère » et le second vient directement de *testa* « terre cuite ». Les mots *tessera* et *testa* étaient donc bien synonymes en certains cas.

Forme. — De la racine indo-européenne *tars* « être desséché par la chaleur » sont venus les verbes ind. *tṛsh-jā-mi*, gr. τέρσ-ο-μαι, lat. **ters-o* et **tors-e-o*. De *ters* et de *era* est venu **ters-era*, d'où *tess-era*, par un changement semblable à celui qui a eu lieu dans *pro-vorsus*, *prorsus*, *prossus, prosus*, etc. De *ters* et de *tus* est venu le participe **ters-tus*, d'où **testus*, dont il reste *testa* et *testum*, comme de *tors* et de *tus* est venu le participe **torstus*, d'où *tos-tus*, qui est classique. Les substantifs *testa* et *testum* et le participe *tostus, a, um*, sont des doublets. Enfin de *tors* et de *e-o* est venu **tors-e-o*, d'où *torr-e-o* par une assimilation contraire à celle qui a eu lieu dans *tess-era*.

Remarque. — Si en latin *tessera* et *testa* sont de même famille, en français *tessère* et *tête* seront aussi de même famille; car *tête* vient de *testa*. Voir A. Brachet, *Dict. étym. de la lang. franç.*, où est cité ce distique d'Ausone :

Abjecta in triviis inhumati glabra jacebat
Testa hominis, nudum jam cute calvitium.

LATIN *PERTICA*.

Per-tic-a, ae, f., « perche, gaule, bâton », est un mot de même famille que *per-tingere* « atteindre » ; il a d'abord signifié « qui atteint, servant à atteindre » : *perticis decutere* (*Pline*) « abattre avec des perches, gauler ». *Per-tic-a* par *c* est à *tangere*, *te-tig-i*, par *g*, comme *pac-io, is*, *ere*, par *c* est à *pangere*, *pe-pig-i*, par *g :* l'orthographe archaïque s'était maintenue dans *per-tic-a* comme dans *pac-io, pac-iscor*, etc. Enfin on a *tic* par *i* dans *per-tic-a,* comme on a *tig* par *i* dans **con-tig-vus*, *con-tig-uus, ua, uum.*

Sur les mots français *perche* (f.) et *Perche* (m.). — On sait que le français *perche* (f.) vient du latin *pertica. Pertica,* qui signifie ordinairement « perche, gaule, bâton », signifie aussi, par exemple chez Frontin, selon le *Dict. lat.-franç.* de Quicherat et Daveluy, « territoire (d'une colonie) ». Le *Perche* aurait-il d'abord signifié le *territoire*, comme la *Marche* a d'abord signifié la *frontière,* et serait-il par-conséquent, comme elle, un nom commun devenu nom propre? *Pertica*, « territoire » étant du féminin et le *Perche* « nom de pays » étant masculin, cela est peu probable. Mais peut-être a-t-il existé aussi en bas-latin soit un **perticus* (m.), soit un **perticum* (n.), synonyme de *pertica* (f.) « territoire ».

Fr. Meunier.

MOUILLER, REMUGLE, MOITE, MUCRE.

M. Littré explique *mouiller* par *molliare* « ce qui mouille rendant mou. » M. Brachet adopte cette étymologie. Cependant on ne trouve nulle part aucune trace de *molliare*, et le passage de l'idée de mollesse à celle d'humidité nous paraît quelque peu forcé. Nous allons donc proposer une autre explication.

Mouiller a la même formation que *souiller,* qui représente le latin *suculare* (de *suculus* « porc »). Nous sommes dès lors

conduit à un verbe *muculare*, dérivé du diminutif de *mucus*. Le diminutif en question est fort ancien, car nous le trouvons déjà dans le latin *muculentus* et dans le mot technique *mucilago*. La médecine employait le mot en parlant de l'œil, dont une partie était appelée *mucula* ou *mucla oculi* (Du Cange, s. v.).

Un retour ou un restant d'humidité s'appelle le *remugle :* ce mot a pris ensuite le sens de moisissure. Ici le *g* s'est conservé comme dans *aveugle*, *beugler*.

L'adjectif *moite* est de la même famille. Il correspond au latin *mucidus*. Le jeune et perspicace auteur de la *Grammaire historique* fait dériver *moite* de *musteus* « juteux. » Il a manqué une belle occasion d'expliquer comment *mucidus* est d'abord devenu *muc' dus*, suivant la loi de l'accent latin, puis *muss' dus*, par le changement de *c* en *s* comme dans *amistié ; muss'dus* à son tour a donné *moiste*, *moite* comme *buxida*, devenu *buss'da*, a donné *boiste, boite*.

Il est vrai que *musteus* a pour lui l'autorité de Diez. Mais M. Baudry, cité par Littré (s. v.), avait déjà donné l'explication que nous venons d'indiquer.

Je reviens au verbe *mouiller*, pour prévenir une objection qu'on pourrait tirer de cet article de Du Cange : *Mollia*. Locus cavus per quem aquæ decurrunt. Je ne doute pas que ce mot n'ait été forgé d'après le substantif français *mouille*, lequel, comme le fait observer M. Littré, est encore usité dans le canton de Genève, pour désigner une source qui suinte à travers une prairie. On l'emploie également dans nos provinces du centre (v. le Glossaire du comte Jaubert, s. v.).

C'est un devoir, en même temps qu'un plaisir pour moi, de dire en terminant que j'ai été mis sur la voie de ces rapprochements par la maîtresse de la maison qui nous donne en ce moment une si gracieuse hospitalité. Elle a recueilli à Etretat le propos suivant : « C'est du mauvais temps pour faire les semailles : la terre est trop mucre. » La parenté de ce mot avec *remugle* n'a pas échappé à son coup-d'œil philologique.

Michel Bréal.

A PROPOS D'UN CAS DE JARGON.

Au sujet de l'article de M. Schœbel, intitulé : Un cas de jargon (p. xcviii), M. Paul Meyer a adressé à la Société une communication dont nous extrayons les passages suivants :

.....Ce qui est curieux, c'est que le quatrain rapporté par

M. Schœbel, et qui s'entend bien souvent chez nous dans la bouche des enfants, ait été assez populaire en Allemagne pour s'y conserver sous une forme partie française, partie allemande. A. Fuchs (*Die romanischen Sprachen in ihrem Verhæltnisse zum Lateinischen*, p. 252) en rapporte une leçon qui n'est guère plus intelligible que celle que M. Schœbel a recueillie dans le nord de l'Allemagne.

La conservation de ce jeu, en français hors de France, est d'autant plus notable que le même jeu existe aussi sous la forme germanique. Fuchs en rapporte des exemples (p. 251).

On trouverait sans doute des exemples analogues dans la plupart des pays de l'Europe. Les recueils anglais de *Nursery songs* en ont recueilli quelques-uns. Par exemple :

One, two, buckle my shoe,
Three, four, shut the door,
Five, six, pick up sticks;
Seven, eight, lay them straight.....

et ainsi jusqu'à vingt.

One, two, three, four, five,
I caught a hare alive;
Six, seven, eight, nine, ten,
And let it go again.

Le principe de ces petites chansons, quelle qu'en soit la longueur ou la mesure, est toujours celui-ci : joindre à une série plus ou moins prolongée de noms de nombre des mots ou des lambeaux de phrase en quantité suffisante pour que le tout forme quelques lignes rimées. Ce genre de composition enfantine doit avoir une origine pédagogique : soit qu'on ait jugé que cette association ordinairement bizarre de chiffres et de noms communs, frapperait les enfants et les amènerait à repasser dans leurs jeux les éléments de la numération, soit (et c'est le plus probable) qu'eux-mêmes aient ainsi changé leur leçon en jeu. Cette dernière hypothèse est favorisée par l'usage où sont les enfants de se compter en prononçant les noms de nombre, et d'imposer à chacun d'entre eux la tâche qui est jointe à certains chiffres dans plusieurs de ces chansons, par exemple dans la première des deux petites pièces anglaises rapportées plus haut. C'est en cela que consiste le *fun*.

Ce jeu d'enfant est probablement fort ancien, mais les écrivains d'autrefois s'intéressaient peu à la littérature enfantine, et n'apportent pas beaucoup de témoignages à l'appui de nos conjectures.

La rareté des renseignements que nous pouvons réunir à ce sujet donne un certain intérêt à la chanson provençale par laquelle je terminerai cette note, et qui a évidemment pour point de départ une petite pièce analogue à celle qui a attiré l'attention de M. Schœbel.

Cette chanson est de Guillem de la Tor, troubadour de troisième ou quatrième ordre qui vivait au commencement du XIIIe siècle. Elle n'a été conservée que par un ms., non des plus corrects, le célèbre chansonnier de la maison d'Este, autrefois conservé à Modène. M. Mussafia l'a publiée sans aucun essai de restitution à la suite de la notice de ce ms.[1] M. Bartsch l'a rééditée, pour l'instruction de la jeunesse, dans sa Chrestomathie provençale (col. 201-4), mais de façon à ne point exclure une nouvelle tentative. Il n'est peut-être pas absolument nécessaire de faire remarquer que, dans ce qui suit, les deux premiers vers seulement semblent empruntés à un jeu d'enfant.

Una, doa, tres e quatre,
Cinc e seis e set e uich;
M'avenc l'autrier a combatre
Ab m'osta tota una nuich;
E sim trobes fol, mal duich,
Fe que dei a Deu, bel fraire,
Ben fora toz mos pans cuich
Si me volgues esbatre.

E non vos cuidetz, bel' osta,
Que eu mais ogan chai torn,
Cant per la vostra somosta
Non puoc estar a sojorn;
Qu'anz m'anetz l'autrier entorn
Tant que me chalfetz la costa.
Anc non cugei vezer jorn
Tant me fotz mal enposta

N'osta, vos non etz ges lota,
Ben o conoc al montar :
Si nom tengues a la cota,
Ja non pogra sus estar;
Tant haut me faziatz levar
Com s'eu fos una pelota.
Totz tems fai mal cavalcar
. . . .

V. 2. *uich*, ms. *ueich*.

5. Ms. *fol ni m*.

6. *fraire*. M. Bartsch corrige *fratre* qui serait fort acceptable, si ce n'était un barbarisme. Mieux vaut supposer une simple assonance.

9. *cuidetz*, ms. *cuich*.

11. Ms. *somostra*.

12. Ms. *Non puoc meilz estaruiorn*; Bartsch : *Non puosc meilz estar un jorn*, ce qui donne un sens médiocre et a l'inconvénient de faire rimer *jorn* avec lui-même (v. 15). Il faut en tout cas *puoc* au passé, comme dans le ms., et non *puosc* au présent.

13. Ms. *m'anes l'autrer tant entorn*.

14. Ms. *chalfes*.

1. Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der kais. Academie der Wissenschaften, t. LV, p. 443.

16. *fotz*, ms. *fo*.

17. *etz*, ms. *es*.

21. *faziatz*, ms. *fazias*.

24. manque. Ce vers était probablement un dicton relatif à l'équitation. Il est à supposer que la rime était *trota*, et le vers peut avoir été quelque chose comme : *Rossi que be non trota*. C'est en effet l'idée qu'exprime le Moine de Montaudon dans la pièce *Be m'enueja, per Sant Salvaire* (Mahn, *Werke d. Troub.* II, 67) lorsqu'il dit : *Et enuejam rossi trotaire*. Dans une pièce catalane assez analogue à celle du Moine de Montaudon, *los enuigs de Mossen Jordi*, l'auteur compte au nombre de ses ennuis : *caminar ab palafre | Dur, poch anan, que no trot be* (Bartsch, dans le *Iahrb. f. rom. Lit.* II, 289-90). Enfin, toute une pièce de Bertran Carbonel (dans mes *Derniers troubadours de la Provence*, p. 63) consiste en reproches adressés par le troubadour à son vieux « roncin » qui ne fait que trotter et ne sait aller l'amble.

P. Meyer.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES MOTS

EXPLIQUÉS DANS LE BULLETIN.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

VOLUME SECOND

(*Ce Bulletin est publié* exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.*)

PARIS

—

1872-1875

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 5

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 18 NOVEMBRE 1871 AU 10 FÉVRIER 1872.

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1871.

Présidence de M. EGGER.

Membres présents, MM.

H. Gaidoz,
Egger,
Pierron,
F. Meunier,
L. Havet,
Bréal,
Bielke,
Dufriche-Desgenettes,
Bergaigne,
Brachet,
Hovelacque,
Lachaise,
Chodzko,
F. Baudry,
G. d'Eichthal,
J. Derenbourg,
H. Derenbourg,
Wyndham,
Sevrette,
Robiou,
Chassang,
Duchâteau,
Oppert.

Assistants étrangers, MM.

Antony Olczinsky,
H. Gréhan.

M. le Président rend compte à la Société des démarches qu'il a faites, de concert avec M. l'Administrateur, pour obtenir un local dans un édifice appartenant à l'État. Le petit amphithéâtre de la Sorbonne sera, à partir d'aujourd'hui, le lieu de réunion de la Société.

M. l'Administrateur dit que tous les Membres ont dû recevoir le 4e fascicule des Mémoires et il ajoute qu'ils recevront prochainement le 4e numéro du Bulletin.

Est présenté pour faire partie de la Société :

Par MM. Baudry et Hovelacque, M. Courel, à Lisieux.

M. Egger fait part à la Société de la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. Pellat, doyen de la Faculté de droit, qui portait aux études de linguistique un vif intérêt, comme il l'a témoigné par son assiduité aux séances, notamment pendant le siége. La Société s'associe aux regrets exprimés par M. Egger.

Sont offerts en hommage :

Par M. Abel Desmichels, Dialogues cochinchinois;

Par M. D'Eichthal, Lettres sur une langue internationale universelle. Sur la réforme progressive du grec (traduit en grec par M. Heraclis Basiodis).

Il est donné lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville sur l'étymologie des mots *fagne*, *faigne*, *fange*, que l'auteur fait venir du gothique *fani* (thème *fanja*) « marais ».

M. Pierron objecte que la partie des Ardennes appelée *les hautes fagnes* n'a rien de marécageux.

M. Bréal signale deux passages du dictionnaire wallon de M. Grandgagnage où cette question est discutée.

M. Brachet conteste les conclusions de M. d'Arbois de Jubainville en ce qui concerne le mot *fange*. Le provençal *fangos* ne peut s'expliquer par l'étymologie *fanja*.

M. Brachet fait une communication sur le mot français *obéir* : il montre que ce mot ne peut pas être d'origine populaire. Des observations sont faites à ce sujet par MM. Egger et Bréal.

M. Brachet présente une autre observation sur les adverbes français en *ment* : les mots comme *fièrement* prouvent, par la diphthongaison de la première syllabe, que *ment* a été encore traité comme un mot à part. Certaines notations du Psautier d'Oxford, interprétées pour la première fois par M. Brachet. confirmeraient cette hypothèse.

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Bréal et Bergaigne.

M. Bielke lit une note sur les mots *tsar* et *majesté*.

M. Meunier donne lecture d'un travail sur les mots grecs ayant une voyelle prosthétique, et spécialement sur les mots commençant par une gutturale. L'auteur se réserve de donner une nouvelle explication de ce phénomène, dont il a assemblé plus de deux mille exemples.

M. Pierron fait une communication sur les mots *rote*, *ro-*

tote, conservés en patois du Bourbonnais au sens de « gâteau »: ce sont des diminutifs du latin *rota*.

M. Bréal montre que l'adjectif latin *merus* s'est conservé comme adverbe jusqu'à nos jours dans deux patois français.

Ordre du jour de la prochaine séance :

D'Arbois de Jubainville. Du mot franc *chramnae* ou *hramne*.

Bergaigne. Du mot sanscrit *ušas*.

Meunier. De la prosthèse en grec.

Bréal. Etymologie de ποιέω.

Schœbel. Sur le petit Poucet.

Séance du 2 Décembre 1871.

Présidence de M. Thurot.

Membres présents, MM.

H. Gaidoz,
L. Havet,
Thurot,
Schœbel,
F. Meunier,
Bréal,
Robiou,
Pierron,
J. Derenbourg,
Duchâteau,
G. Paris,
Dufriche-Desgenettes,
Sevrette,
Brachet,
Tournier,
Bergaigne,
Maspero,
Pierret.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. l'Administrateur fait remarquer que la Société n'a obtenu le local de la Sorbonne que sous certaines réserves de l'administration qui garde le droit de reprendre son autorisation.

MM. Bielke et Baudry s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Est offert en hommage à la Société, par l'auteur : Grammaire historique et comparée de la langue latine par Domenico Pezzi (en italien).

M. Gaston Paris présente des objections contre l'idée exprimée par M. Bréal que l'allemand *schliessen* est un emprunt fait à la langue latine.

Il est donné lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville exprimant des doutes sur l'étymologie de *caballus* présentée par M. Meunier.

M. Meunier lit une réponse qui sera communiquée à M. d'Arbois de Jubainville.

M. Bergaigne fait une communication sur certains mots sanscrits qui, selon les grammairiens indiens, changent *ar* final en *ō*.

M. Schœbel lit un travail sur le sens primitif du conte du Petit Poucet.

M. Bréal fait connaître à la Société l'étymologie de ποιέω donnée par M. Chassang dans son Dictionnaire grec : ce verbe est dérivé du pronom ποιός.

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Paris, Bréal et Meunier.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Bréal. Sur l'origine du verbe allemand *schliessen*.

M. Meunier. De la prosthèse en grec.

M. Derenbourg. Sur l'état de conservation des différentes langues sémitiques.

M. d'Arbois de Jubainville. Sur le franc *chramnae* ou *hramne*.

M. Bergaigne. Sur le mot sanscrit *ǵātavedas*.

Séance du 16 Décembre 1871.

Présidence de M. Egger.

Membres présents, MM.

H. Gaidoz.	Robiou,
F. Meunier,	J. Derenbourg.
Bergaigne,	H. Derenbourg,
Delamarre,	Tournier,
Lachaise,	Dufriche-Desgenettes,
Bréal,	G. Halévy,
Egger,	Oppert,
F. Baudry,	G. Paris,
Ploix,	Duchâteau.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Louis Havet s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président annonce que M. le Ministre de l'Instruction publique a accordé à la Société une allocation de 400 francs, à titre d'encouragement, pour l'année 1871.

Les remerciements de la Société seront transmis à M. le Ministre.

M. l'Administrateur prévient les Membres présents que les élections pour le renouvellement du Bureau auront lieu dans

la prochaine séance. Les Membres absents seront prévenus par lettres.

Il est procédé à la nomination d'une commission de trois Membres chargés de vérifier la gestion de l'Administrateur. Sont élus MM. Bergaigne, Brachet et Havet.

M. Meunier fait une communication sur les verbes grecs formés de pronoms. Il ne croit pas que ποιέω soit du nombre, et il propose de rattacher ce dernier verbe à la racine sanscrite *ci* « assembler ».

Il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Tournier, Bréal et Robiou.

M. J. Derenbourg lit un travail sur l'état de conservation où nous sont parvenus les idiomes sémitiques.

M. Oppert présente différentes remarques à ce sujet.

M. Bréal répond aux objections faites par M. Paris contre l'origine latine du verbe allemand *schliessen*.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Paris. Sur le verbe allemand *schliessen*.

M. d'Arbois de Jubainville. Sur le franc *chramnae* ou *hramne*.

M. Bergaigne. Sur le mot védique *gâtavedas*.

Élections.

Séance du 30 Décembre 1871.

Présidence de M. Egger.

Membres présents. MM.

H. Gaidoz,
L. Havet,
Thurot,
Th. Delamarre,
Pierron,
Tournier,
Bréal,
Bergaigne,
F. Meunier,
Schœbel,
Vaïsse,
Dufriche-Desgenettes,
Duchâteau,
Egger,
G. Paris,
H. Derenbourg,
Delondre,
Sevrette,
A. Darmesteter,
Chodzko,
Paysant.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Vaudoir-Lainé, ancien élève de l'Ecole des chartes et attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, 32, boulevard Beaumarchais, est élu membre de la Société.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. Egger et Bréal, M. Sayous, professeur de l'Université, 3, rue Mogador.

Par MM. Egger et Pierron : MM. Chaignet, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Poitiers, lauréat de l'Institut ; Watel, professeur au lycée de Troyes, agrégé de grammaire ; Alexis Larpent, 48, rue Madame.

Par MM. Derenbourg et Bergaigne : M. Joseph Halévy, rue Charlot, 25.

Par MM. Tournier et Paysant : M. Cottu, attaché au ministère des finances, 142, rue Saint-Denis.

M. l'Administrateur annonce la démission de M. Bernard Leproux, archiviste à Saint-Quentin.

Sont offerts en hommage à la Société :

Par MM. G. Paris et Léopold Pannier : le Poëme d'Alexis, fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études.

Par M. Fournier : Essai d'archéologie botanique. Extrait du Bulletin de la Société botanique de France.

Par M. Duchâteau : Notice nécrologique sur M. Charles de La Barthe, Secrétaire de l'Athénée oriental.

M. le Secrétaire lit un rapport sur les travaux de la Société pendant les années 1870 et 1871.

M. l'Administrateur lit un rapport sur les finances et l'administration de la Société pendant les mêmes années.

M. le Président, au nom de la Société, adresse des remerciements à M. Duchâteau, pour le dévouement et le zèle qu'il a mis pendant une série d'années à remplir les fonctions de trésorier, que l'éloignement et d'autres occupations l'obligent à cesser.

Il est procédé au scrutin pour le renouvellement du Bureau.

Sont élus : Président, M. Thurot ; Vice-Présidents, MM. G. Paris et Tournier ; Secrétaire, M. Bréal ; Secrétaire-Adjoint, M. Louis Havet ; Administrateur, M. Gaidoz ; Trésorier, M. Meunier ; Bibliothécaire, M. de Charencey ; Membres du Comité d'administration, MM. Bergaigne, Brunet de Presle, Delamare, H. Derenbourg, Sevrette ; Membres du Comité de publication, MM. Baudry, Egger, P. Meyer, G. Paris, Ern. Renan.

M. Egger, en terminant la séance, remercie la Société pour la confiance qu'elle lui a témoignée en lui continuant pendant deux ans, dans des circonstances difficiles, les fonctions de président.

Procès-verbal de la prochaine séance :

G. Paris. Sur le verbe allemand *schliessen*.

D'Arbois de Jubainville. Sur le franc *chramnae*.

Bergaigne. Le mot védique *ġātavēdas*.

Chodzko. Les instruments du labourage en slave.

Séance du 13 Janvier 1872.

Présidence de M. Gaston Paris.

Membres présents, MM.

Chodzko,
L. Havet,
Egger,
F. Meunier,
Bergaigne,
Duchâteau,
Paysant,
Lachaise,
Tournier,
Baudry,
Brunet de Presle,
Dufriche-Desgenettes,
J. Derenbourg,
H. Derenbourg,
F. Nommès,
De Charencey,
Bréal,
G. Paris,
Guyesse.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Egger présente les excuses de M. Thurot, qu'un deuil de famille empêche d'assister à la séance.

M. Gaidoz, retenu par d'autres occupations, se fait excuser de ne pas assister à la séance.

Sont admis comme Membres de la Société :

MM. Sayous, professeur de l'Université, 3, rue Mogador; Chaignet, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Poitiers, lauréat de l'Institut; Watel, professeur au lycée de Troyes, agrégé de grammaire; Alexis Larpent, 48, rue Madame; Joseph Halévy, rue Charlot, 25; Cottu, attaché au ministère des finances, 142, rue Saint-Denis.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. L. Havet et Bergaigne, M. Dovergne, 16, rue Monge.

M. de Charencey fait hommage à la Société d'un livre intitulé : Le Mythe de Votan, étude sur les origines asiatiques de la civilisation américaine. Alençon, 1871.

Une proposition signée de quatre Membres, concernant le Bulletin publié par la Société, est déposée sur le Bureau.

Cette proposition est renvoyée à la Commission chargée de réviser le règlement.

Pour remplir les vides survenus dans cette Commission, il est décidé qu'elle sera composée de MM. Thurot, Egger, Paris, Tournier, Bréal et Gaidoz.

M. Paris, en l'absence de M. Thurot, président, exprime à M. Egger les remerciements de la Société pour les éminents services qu'il lui a rendus. Après avoir autrefois voté à M. Egger une marque de sa reconnaissance, la Société ne peut que renouveler l'expression des mêmes sentiments.

M. Egger déclare qu'en venant se réunir chez lui au temps du siége, la Société, qu'il remercie de nouveau pour sa sympathie, a donné la preuve de sa vitalité et de sa fidélité au principe de son institution.

Il est donné lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville sur le mot mérovingien *chramnae*.

Des observations sont présentées par MM. Paris et Meunier.

M. Bergaigne fait une communication sur le mot *ǵātavēdas* et sur l'allitération dans les védas.

MM. Derenbourg et Bréal présentent des remarques sur ce sujet.

M. Chodzko lit un travail sur les noms des instruments du labourage en slave.

M. Lachaise présente des observations sur ce travail.

M. Paris discute les arguments que M. Bréal a développés dans l'avant-dernière séance à l'appui de son étymologie du mot *schliessen*.

M. Bréal répond aux objections de M. Paris.

Procès-verbal de la prochaine séance :

M. Meunier. De la prosthèse en grec.

M. de Charencey. Sur le mot *bigaille*.

M. L. Havet. Les mots latins *sed*, *med*, *ted*.

M. Bergaigne. Le nom sanscrit *Çakra*.

Séance du 27 Janvier 1872.

Présidence de M. Thurot.

Membres présents, MM.

J. Meunier,
L. Havet,
Mowat,
Gaidoz,
Pierron,
Bréal,
Sayous,
De Charencey,
Thurot,
Chodzko,
Dufriche-Desgenettes,
Bergaigne,
Melon,
Maspero,
Sevrette,
Tournier,
Lachaise.

Assistant étranger, M. Brewster.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est admis comme membre de la Société M. Dovergne, 16, rue Monge.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. Bergaigne et Havet, M. Carrière, répétiteur à l'École des Hautes-Études ; par MM. Egger et Delamare, M. Prosper Martin, à St-Illiers-le-Bois, par Breval (Seine-et-Oise) ; M. Casimir Delamare, 12, rue Rougemont ; par MM. Paris et Brachet, M. Alfred Morel-Fatio, élève de l'École des Hautes-Études, rue des Écoles, 26 ; par MM. Thomsen et G. Paris, M. Pio, à Copenhague.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Siméon Luce qui donne sa démission de membre de la Société.

Est offert en hommage, par M. Gaidoz, l'Almanach de Basse-Bretagne pour l'année 1872 (en breton).

Il est donné lecture d'une lettre de M. Egger qui expose qu'il a entretenu S. M. l'Empereur du Brésil des travaux de la Société de linguistique.

« Je lui ai adressé, dit M. Egger, la prière de nous seconder, de nous encourager par l'envoi des documents, tels que Lexiques et Grammaires, qui peuvent assurer l'étude des langues parlées dans l'Amérique du Sud. L'Empereur ayant accueilli notre requête avec une parfaite bienveillance, je l'ai prié de nous autoriser à lui faire hommage du premier volume de nos Mémoires… »

Il est décidé qu'une lettre serait adressée par le Président à S. M. l'Empereur du Brésil, en même temps que le premier volume des Mémoires de la Société.

M. Mowat donne lecture d'un travail sur l'histoire du suffixe diminutif *et*.

Des observations sont présentées à ce sujet par MM. Dufriche-Desgenettes, Bréal, Bergaigne, Thurot et Meunier.

M. de Charencey lit un travail sur l'étymologie du mot *bigaille*.

MM. Mowat et Dufriche-Desgenettes présentent des remarques.

M. Havet propose une explication nouvelle des accusatifs grecs μέ, σέ, ἕ, et des accusatifs latins *med*, *ted*, *sed*. Les formes grecques auraient été primitivement terminées par une dentale.

M. Meunier suppose que le *d* des accusatifs *med*, *ted*, *sed* est un reste de l'enclitique *dem*, *de*.

Ordre du jour de la prochaine séance :

M. Meunier. De la prosthèse en grec.

M. Bergaigne. Le nom sanscrit *Çakra*.

M. Havet. La première personne dans les langues indo-européennes.

M. Bréal. Étymologies latines.

Séance du 10 Février 1872.

Présidence de M. Gaston Paris.

Membres présents, MM.

H. Gaidoz,
J. Meunier,
L. Havet,
Larpent,
Bielke,
Delamarre,
G. Paris,
Tournier,
Bréal,
Bergaigne,
De Charencey,
Sayous,
Melon,
Mowat,
Robiou,
Dufriche-Desgenettes,
Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont élus Membres de la Société : MM. Carrière, répétiteur à l'École des Hautes-Études ; Prosper Martin, à Saint-Illiers-le-Bois, par Breval (Seine-et-Oise) ; Casimir Delamare, 12, rue Rougemont ; Morel-Fatio, rue des Écoles, 26 ; Pio, à Copenhague.

M. de Charencey offre en hommage une Notice sur quelques familles de langues du Mexique. Le Havre, 1872.

M. le Président rend compte des travaux de la Commission nommée dans l'avant-dernière séance pour présenter à la Société un nouveau projet de règlement.

Ce projet est prêt et peut être soumis à la Société.

Il s'engage une discussion à la suite de laquelle la délibération sur le règlement est ajournée.

Il est décidé que dans la prochaine séance on discutera la proposition de MM. Tournier, Bergaigne, Havet et H. Derenbourg, relative au Bulletin. Des convocations spéciales seront adressées aux Membres résidant à Paris.

M. Meunier fait une communication au sujet d'une glose d'Hésychius confirmant son étymologie de *caballus*. Cette glose est ainsi conçue : νίννον, τὸν καβάλλην ἵππον.

Il s'engage à ce sujet, et sur les gloses d'Hésychius en géné-

ral, une discussion à laquelle prennent part MM. de Charencey, Robiou, Bergaigne, Tournier et Paris.

M. Meunier propose ensuite une conjecture sur la forme primitive de la désinence de la première personne du pluriel, laquelle aurait été *mansi*.

Des observations sont faites par MM. Paris et Bréal.

M. Bergaigne fait une communication sur le sens primitif de la racine *çak* et de ses dérivés.

MM. Gaidoz et Bréal font des remarques.

M. Bréal explique les mots latins *aeger, astus*, *exta*.

M. de Charencey présente des observations au sujet de quelques étymologies de noms de peuple données par M. Mommsen dans son Histoire Romaine.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Discussion de la proposition relative au Bulletin.

Meunier. De la prosthèse en grec.

L. Havet. Sur la première personne du singulier dans les langues indo-européennes.

Bielke. Sur le substantif « Dieu ».

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FONDS

Sur les comptes des Exercices 1870 *et* 1871.

La vérification des comptes de l'exercice 1870 n'a pu, en raison des circonstances, avoir lieu suivant la règle à la fin de décembre 1870. En conséquence le rapport de la Commission embrasse cette fois tout ensemble l'exercice 1870 et l'exercice 1871.

Conformément à une résolution arrêtée en 1869, les exercices courent désormais non plus du 1er janvier au 31 décembre d'une année, mais bien du 1er décembre d'une année au 30 novembre de l'année suivante. L'exercice 1870 s'étend donc du 1er décembre 1869 au 30 novembre 1870, et l'exercice 1871 du 1er décembre 1870 au 30 novembre 1871.

I. — Exercice 1870.

Recettes :

Décembre 1869 - février 1870. Cotisations. . . .	384 fr.	»»
Mars 1870. Cotisations	240	»»
— Subvention du ministère de l'Instruct. publique	400	»»
Avril-novembre 1870. Cotisations	216	»»
— Vente de fascicules . . .	8	»»
Total des recettes . .	1,248	»»
Le trésorier avait en caisse, à la fin de l'exercice précédent, le 30 novembre 1869	833	75
Total	2,081	75

De cette somme il faut déduire les dépenses, savoir :

Dépenses :

Décembre 1869 - juin 1870. Frais divers	99	»»
Juillet 1870. A la librairie Franck, pour le fascicule 3 des Mémoires, l'impression du bulletin 2, et frais accessoires . . .	522	30
— Location d'une salle du premier novembre 1869 au 31 juillet 1870 . .	270	»»
Frais divers	53	70
Août-novembre 1870. Frais divers	12	75
Total des dépenses	957	75
Si du total des recettes et de l'encaisse . . .	2,081	75
on retranche le total des dépenses.	957	75
on voit qu'il reste en caisse, à la fin de l'exercice 1870	1,124	»»

C'est-à-dire 290 fr. 25 de plus qu'à la fin de l'exercice précédent. Cette différence de près de 300 fr. représente l'excédant des recettes sur les dépenses durant l'exercice 1870.

Ce résultat favorable tient d'une part à l'allocation de 400 fr. touchée au ministère de l'Instruction publique, d'autre part à la régularité relative du paiement des cotisations, lesquelles, pendant cet exercice, ont donné une somme totale de 840 francs (représentant 70 cotisations). A la vérité un certain nombre d'entre elles sont afférentes à l'année 1869.

II. — Exercice 1871.

Recettes :

Du 1er décembre 1870 au 30 novembre 1871. Cotisations	372	»»
Vente de fascicules	4	»»
Total des recettes	376	»»
Le Trésorier avait en caisse à la fin de l'exercice précédent	1,124	»»
Total	1,500	»»

Dépenses :

Frais divers	44	04
Rédaction des tables du vol. 1 des *Mémoires*	100	»»
Payé à la librairie Franck pour le fascicule 4, le bulletin 3, et frais accessoires	520	30
— Pour supplément afférent aux fascicules 3 et 4, plus gros que les fascicules ordinaires	400	»»
Total des dépenses	1,064	34
Si du total des recettes et de l'encaisse	1,500	»»
on retranche le total des dépenses	1,064	34
on voit qu'il reste en caisse à la fin de l'exercice 1871	435	66
à reporter sur l'exercice suivant.		
Cette année, les recettes sont bien inférieures aux dépenses qui les dépassent de	688	34

III.

Si la Société, grâce d'abord à l'obligeance de son Président, et ensuite grâce à l'allocation qui lui a été faite d'une des salles de la rue Gerson, a pu se dispenser durant l'exercice 1871 de payer un loyer, il est à remarquer : 1° qu'elle n'a touché qu'après l'expiration de cet exercice la somme à elle allouée par le ministère de

l'instruction publique, somme qui n'a pu par conséquent être portée en compte ; 2° que le supplément de prix revenant à la librairie Franck pour le fascicule 3 des Mémoires a été payé en 1871, bien que ce fascicule eût paru durant l'exercice précédent ; 3° qu'en raison sans doute des événements les cotisations ont été peu régulièrement acquittées, et que dans cette période d'un an le trésorier n'a recueilli que 372 francs représentant 31 cotisations. Encore ne faut-il pas oublier que 16 seulement de ces cotisations sont afférentes à l'année 1871, les autres étant arriérées et se rapportant en réalité à l'année 1870.

Un seul membre a acquitté à l'avance sa cotisation pour l'année 1872 ; et de plus un membre étranger a versé par erreur quatre francs au lieu de deux pour le prix d'un fascicule des Mémoires ; Les deux francs excédants seront considérés comme un à-compte sur sa prochaine cotisation. Tout compte fait, la Société a reçu durant les deux exercices 1870 et 1871 :

		Pendant l'exerc. 1870.		Pendant l'exerc. 1871.	Total.
Pour l'exercice	1868	6 cotisations.		»	6
—	1869	23	—	1	24
—	1870	41	—	13	54
—	1871	»»	—	16	16
—	1872	»»	—	1 (plus 2 fr.)	1
Totaux. .		70		31 (plus 2 fr.)	101

Les Membres de la Commission croient devoir faire appel à l'exactitude et au dévouement de leurs confrères de la Société qui voudront sans doute contribuer le plus tôt possible à combler le déficit existant.

IV.

En résumé, la Société avait réalisé pendant l'exercice 1870, en chiffres ronds, un bénéfice de 300 fr.; pendant l'exercice suivant, elle a souffert une perte ronde de 700 francs : son avoir a donc diminué de 400 francs dans l'ensemble des deux exercices. Les 400 francs touchés après le 1er décembre 1871 au ministère de l'instruction publique, réparent sans doute cette brèche, mais il n'échappe à personne qu'une ressource de ce genre est dans une certaine mesure précaire. La Commission attire sur cette situation l'attention des Membres de la Société.

Le 30 Décembre 1871.

Les Membres de la Commission des Fonds,
L. Havet, A. Brachet, A. Bergaigne.

RAPPORT DE M. LE SECRÉTAIRE,

LU DANS LA SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1871.

Quand notre pays s'est remis courageusement au travail pour réparer les maux dont il avait été frappé, vous n'avez pas eu besoin de renouer des habitudes interrompues. Ni la guerre étrangère, ni la guerre civile ne vous ont empêchés de tenir vos séances et de poursuivre vos recherches. Vos réunions (les procès-verbaux l'attestent) n'ont jamais été plus nombreuses et plus intéressantes qu'au temps où vous faisiez trève aux préoccupations et aux fatigues du siége, pour aller chez votre Président discuter des questions de philologie. Puissions-nous garder et accroître de plus en plus ce salutaire besoin de science que les épreuves et les dangers semblaient plutôt stimuler qu'amortir.

Il n'est pas nécessaire que je vous rappelle les lectures faites dans le courant de ces deux années. Les procès-verbaux, qui sont entre vos mains, vous en donneront la liste. Un bon nombre de ces morceaux ont paru ou paraîtront dans vos Mémoires. Nous commençons notre second volume. Nous l'achèverons plus rapidement que le premier, s'il est vrai pour les Sociétés aussi que le premier livre est le plus difficile à faire ; les questions se multiplient à mesure que notre nombre augmente et que les recherches de chacun de nous s'étendent et s'approfondissent. Nous espérons que votre zèle nous permettra de donner deux et peut-être trois fascicules cette année.

Avant de terminer ce court rapport, permettez-moi d'accorder un souvenir à M. Pellat, doyen de la Faculté de Droit, que la Société a possédé peu de temps, mais qu'elle n'oubliera pas. Félicitons-nous d'avoir conservé un de nos plus laborieux confrères, M. le commandant Mowat, qui tombait blessé à Sedan, peu de jours après avoir corrigé la dernière épreuve de son article sur les noms propres latins : rendu aujourd'hui à la santé, il continuera à nous enrichir de ses travaux.

RAPPORT DE M. L'ADMINISTRATEUR.

30 Décembre 1871.

Messieurs, si l'Administrateur ne vous a pas, l'an dernier, à pareille époque, entretenu de l'état de vos affaires, c'est que la Société, par égard pour quelques collègues absents de Paris, n'a pas voulu procéder au renouvellement du bureau dans les circonstances exceptionnelles que nous traversions. C'est donc par votre volonté que le bureau est resté en fonctions deux années de suite, contrairement aux prévisions de notre règlement.

J'empièterais sur le domaine de M. le Secrétaire si j'énumérais les travaux par lesquels la Société a montré son activité pendant ces deux dernières années ; mais je dois rappeler, comme un titre d'honneur pour notre Société, que nos séances n'ont pas été interrompues par les douloureux événements de l'hiver dernier. Vous n'avez pas oublié l'hospitalité que, pendant ces longs mois, notre président nous prêta dans sa demeure qui menaçait presque d'être trop étroite pour contenir les amis de la linguistique. Nos réunions étaient d'autant plus suivies qu'on y venait chercher une distraction momentanée aux épreuves du moment. C'est à bon droit qu'au mois de janvier dernier, M. Egger nous félicitait de notre assiduité aux séances qui, disait-il, n'avaient jamais été aussi nombreuses que depuis le siége. Malgré les bruits du dehors, la Société n'a cessé de poursuivre ses études favorites, elle ne les a quittées qu'un instant, c'était pour protester, de concert avec l'Institut de France, contre le bombardement de Paris par les armées allemandes.

Si la guerre n'a pas entravé l'activité scientifique de nos séances, elle a imposé un long arrêt à l'impression de nos travaux. Vous savez que nos *Mémoires* et que notre *Bulletin* s'impriment en province. La rupture des communications a du même coup interrompu nos publications. Depuis, a été publié un fascicule presque double par l'étendue des matières, qui termine le premier volume de nos *Mémoires*. Deux bulletins ont été également publiés ; ils n'ont pu, par suite de la lenteur mise à l'impression, être imprimés et distribués aussi promptement qu'il eût été désirable. Les frais de ce bulletin reviennent à environ 125 fr. le numéro ; vous jugerez si les services que rend cette publication équivalent à une dépense aussi forte.

Nos modestes finances ne sont pas en un mauvais état. Le fascicule IV de nos *Mémoires* étant double nous a coûté un prix

double, soit 800 fr. Cette dépense n'a pas épuisé notre épargne, mais elle l'a fortement ébréchée. Notre principale ressource est dans le paiement des cotisations annuelles ; et le Rapporteur de la Commission des fonds vous a, tout-à-l'heure, adressé un appel auquel vous ne resterez pas sourds. Au fonds produit par les cotisations nous pouvons ajouter l'allocation de 400 francs attribuée à la Société en 1869 par le Ministère de l'Instruction publique, allocation renouvelée en 1870, renouvelée en 1871, pour la seconde, mais non sans doute pour la dernière fois. En même temps que cette allocation augmente le budget de nos recettes, le budget des dépenses est allégé par l'absence de loyer. Vous vous rappelez peut-être qu'en juillet 1870, M. le Maire du VII[e] arrondissement nous avait accordé une salle dans la mairie de la rue de Grenelle. Quelques mois plus tard, après le 4 septembre, M. le Ministre de l'Instruction publique attribuait le palais du Luxembourg au logement des Sociétés savantes. Les événements ne nous ont pas permis de nous installer dans ces locaux, et nous aurions dû faire la dépense d'une location si M. le Président n'avait recueilli la Société dans sa propre demeure. Aujourd'hui, Messieurs, nous nous réunissons dans les bâtiments annexes de la Sorbonne, mis à la disposition de la Société par M. le Ministre de l'Instruction publique. Ce local nous est concédé à titre provisoire : s'il l'était à titre définitif, serions-nous plus sûrs du lendemain ? Je ne crois pas être indiscret en disant que la Société doit ces succès à l'autorité et au zèle de notre président, et je ne ferai que remplir envers lui un devoir de stricte reconnaissance en disant, pour terminer, que ses conseils et que son intervention dévouée m'ont singulièrement aidé dans l'accomplissement de mes modestes fonctions.

NOMS DES OUTILS ARATOIRES CHEZ LES SLAVES.

I.

LAT. *VOMER* PALÉOSL. *LEMEŠ* (CROC DE CHARRUE).

Le rapprochement de ces deux mots n'ayant pas été proposé encore par personne, qu'il me soit permis d'entrer dans quelques détails explicatifs.

1° V = L. Dans le Bopp de M. Bréal (t. I, p. 58), je lis : « *l* est pour *v* dans le slave *sladŭkŭ*, doux, ainsi que dans le lithuanien *saldù-s*, doux, qui répondent au ssc. *svādu-s*, à l'angl. *sweet*, au vieux haut-all. *svazi* (c'est-à-dire *swazi*), fr. *suave*. » La même permutation a lieu toutes les fois que *l* simple ou *l* barré (dont la prononciation répond à celle des deux *l* arabes dans *Allah*) passe dans la bouche des Bélo-Russiens ou des indigènes de l'Ukraine. Ainsi, les mots j*il* « il a vécu », *lamal* « il brisait », *byl* « il fut » se changent en j*ioû*, *ùamaoû* et *byoû*. L'expérience m'a prouvé que, pour faire prononcer aux français *l* barré, ils doivent commencer par lui substituer *ou*, après quoi la prononciation de *l* barré arrive d'elle-même.

2° O = E. Bopp dit encore que : « L'ancien *a* sanscrit a eu le même sort en slave qu'en grec, c'est-à-dire qu'il est, le plus souvent, représenté par *e* ou par *o* qui sont toujours brefs, plus souvent par *a* (sl. *a*). On a, en ancien slave, le vocatif RABE, *rabe*, esclave, venant du thème RA*B*Ŭ, *rábŭ*, servus ».

Dans les langues slaves modernes, il y a plusieurs autres rapprochements, comme : pol. *lamieš*, « tu brises », et pol. *lom* les débris de bois ou de pierres, tchèque *lomec* ou *loma*r, lapicide, steinbrecher ; psl. LOMOTŬ, *lomotĭ* « tranche de pain ». Miklosich (sub voce) dit que « la racine de *lemeš* est *lem* » frangere, d'où psl. *lomŭ*, LOMŬ, a. prus. *lun*, ahd. *lemjan*, *lam ;* alt. nord. *lemja*, magyar. *lemez vas*, nsrb. *lemjaz,* « ridelle d'un chariot, tige en bois ou en fer qui sert à écarter la terre ».

3° Reste à expliquer le rapport des terminaisons lat. *er*, sl. *eš*. On les trouve exactement reproduites, dans les terminaisons de deux substantifs persans, signifiant « le feu » : ancien *ader* (sl. *vatra*) et le moderne *âteš*. — D'ailleurs, Bopp a déjà fait observer (I, p. 180) « qu'on peut regarder *š* partout où il tient la place du *s*, comme affaiblissement de cette lettre ; il n'y a pas d'autre raison à donner de ce fait, que la loi commune de toutes les langues qui sont sujettes à s'user et à se détruire. »

4° Lat. *vomer* répond au persan *eimer* que Richardson, dans son *Dict. Pers.*, traduit « a coulter », lat. *jugum*, pers. *gūk*.

(*A suivre*). Al. CHODZKO.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU MOT *BIGAILLE*.

Ce terme, nous dit M. Littré, dans son Dictionnaire étymologique, est employé aux Colonies pour désigner d'une façon générale les insectes ailés.

Sa provenance ne nous est point d'ailleurs indiquée, et l'on ne spécifie point dans quelles colonies il se trouve particulièrement en usage. Vraisemblablement, il s'agit surtout ici des possessions françaises des petites Antilles, telles que la Martinique et la Guadeloupe, peut-être même d'Haïti.

Peut-être ne sera-t-il pas impossible de remonter à l'origine de cette expression. Elle signifierait à notre avis, *muni d'une double écaille*, de même que *bilobé*, par exemple, signifie muni de deux lobes.

Nous avons à faire valoir, en faveur de notre opinion, deux ordres d'arguments, les uns tirés de l'histoire naturelle, les autres de la philologie.

A la Martinique, et sans doute aussi (mais nous n'oserions l'affirmer d'une manière positive) à la Guadeloupe, on a forgé le mot hybride *monocaille* pour désigner spécialement quelques espèces de Chéloniens, dont la carapace est intimement soudée au plastron, par opposition à d'autres espèces dont les pièces écailleuses jouissent d'une certaine mobilité l'une sur l'autre, telles que les *Cistudes* et les *Chersines*. En suivant le même ordre d'idées, les créoles devaient naturellement en arriver à considérer les insectes ailés comme munis d'une double écaille leur tenant lieu d'ailes. Effectivement, si l'appendice dont se servent les oiseaux et les Cheiroptères pour le vol ne consiste jamais qu'en une modification des membres antérieurs, il en est tout autrement chez les articulés. Leurs ailes sont toujours formées soit de lames cornées comme chez les coléoptères, soit d'écailles minces et transparentes comme chez les nevroptères et les diptères.

Maintenant pourquoi cette forme *bigaille* au lieu de *bicaille* qui, dans l'hypothèse par nous défendue, serait seule régulière? Remarquons d'abord que l'adoucissement de la gutturale forte du latin en douce se remarque fréquemment en français, lorsqu'elle est précédée d'un *i* et suivie d'un *l*. Par exemple, *aquila* = *aigle; secale* = *seigle*. Il en est de même dans quelques autres mots, par exemple *acutus* = aigu ; *acer* = aigre ; *acqua* = vieux français *aigue*, eau, etc., etc., *aequale* = égal. Il faut remarquer que dans tous ces mots, sauf un, le *g* est précédé d'un *i*. Dans le langage populaire, la loi en question semble avoir eu plus d'extension

encore que dans la langue classique. Ainsi, une espèce de gastéropode marin, muni de deux petites cornes, comme le limaçon est appelé *bigourneau* ou *bigorneau*, litt. *biscornu* sur les côtes de Bretagne. On le connaît dans d'autres localités de Normandie sous le nom de *lavignon* dont l'étymologie nous est inconnue. Peut-être le terme de *vigneau* ou *vigneaux*, usité à Dieppe, n'est-il qu'une corruption du précédent. Toutefois l'animal en question n'est autre que la *littorina littorea* des naturalistes.

Enfin, une sorte de fourche à deux dents, employée dans les fonderies de cuivre, porte le nom de *bigorne*, c'est-à-dire corne double.

On voit donc la tendance manifeste du *c* dur précédé d'un *i* à devenir un *g*, surtout dans la bouche du peuple. Nous nous expliquerons d'autant plus facilement la forme *bigaille* pour *bicaille* que les premiers auteurs du patois créole de nos colonies étaient de hardis flibustiers, peu faits sans doute à un parler correct et tout à fait étrangers à la prononciation académique.

H. de Charencey.

SUINT, SUINTER.

« *Suint*, dit le Dictionnaire de l'Académie, humeur épaisse qui suinte du corps des bêtes à laine. Le suint de la laine des moutons. Laine en suint. »

M. Brachet considère ce mot comme le nom verbal de *suinter*, qu'il rapproche du germanique *sveitan* « suer ». Mais il n'est pas nécessaire de chercher hors du latin l'étymologie en question.

Succida ou *sucida lana* (de *succus*) signifie chez Varron, Juvénal et Pline la laine grasse. Le neutre *succidum*, avec le même sens, est cité par Ducange. C'est ce dernier mot qui a donné *suint*. Le *d* final est devenu *t* comme dans *viridis*, qui a fait *vert*, *verte*, et dans *mucidus* qui a fait *moite*. Il s'est introduit une nasale après la voyelle, comme cela est arrivé pour *rente* venant de *redditus*, *flanc* venant de *flaccus*, *malingre* venant de *male æger*. *Suint* a donné ensuite naissance au verbe *suinter*, qui ne veut pas dire suer, mais laisser échapper d'une façon continue une humeur semblable au suint.

Michel Bréal.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 6

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 24 FÉVRIER AU 27 JUILLET 1872.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1872.

Présidence de M. THUROT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de la Légation brésilienne où il est donné acte de l'envoi du premier volume des Mémoires.

M. Bréal fait hommage, au nom de l'auteur, d'une brochure intitulée Danses liégeoises, par Aug. Hocq. Liége. 1869.

La discussion est ouverte sur la proposition déposée par MM. Tournier, Bergaigne, Havet et H. Derenbourg. Cette proposition consiste dans la suppression du Bulletin qui serait remplacé par une liste des membres imprimée sur la couverture de chaque fascicule des Mémoires. MM. Havet, Bergaigne, Gaidoz soutiennent la proposition; elle est combattue par MM. Egger, Paris, Bréal, Sayous et Lachaise. Il est procédé au vote : la majorité décide que le Bulletin sera maintenu.

M. Meunier discute plusieurs objections faites dans la dernière séance à son étymologie de *Caballus*.

MM. Egger, Chodzko, Robiou présentent des observations.

M. Meunier discute ensuite la question soulevée dans la dernière séance, si l'allongement par position affecte uniquement la syllabe, ou s'il n'a pas aussi quelquefois pour effet d'allonger la voyelle.

Une discussion s'engage, à laquelle prennent part MM. Thurot, Paris, Oppert, Bréal, Lachaise, Dufriche-Desgenettes.

M. Havet lit un travail sur la prononciation des nasales et de *l*.

Ordre du jour de la prochaine séance.

MM. Bielke. Sur le substantif « Dieu. »
Meunier. De la prosthèse en grec.
Oppert. Le nom de l'éléphant.
Bergaigne. Le mythe des Ribhus.
Havet. La première personne du singulier dans les langues indo-européennes.

Séance du 9 Mars 1872.

Présidence de M. Thurot.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Trésorier rend compte de l'état des finances de la Société : 1200 fr. sont en caisse ; mais il reste dû 364 cotisations, c'est-à-dire plus de 4,000 francs. Il y aurait avantage pour la Société à charger du recouvrement l'agence Bidaud, qui fait toucher les cotisations à domicile, en retenant 2 pour 100 sur les sommes perçues.

La Société donne plein pouvoir à cet égard au Comité d'administration.

M. Bréal fait hommage d'un livre intitulé : Quelques mots sur l'instruction publique en France. Paris, 1872.

M. Bergaigne donne lecture de la première partie d'une étude sur le mythe des Ribhus.

M. Havet donne lecture d'un travail sur la désinence de la première personne du singulier dans les verbes des langues indo-européennes.

MM. Leger, Lachaise, Baudry, Bréal présentent des observations.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Bergaigne. Suite de son étude sur les Ribhus.
Oppert. Le nom de l'éléphant.
Meunier. De la prosthèse en grec.
Bielke. Sur le substantif « Dieu. »
Massieu de Clerval : La *varitza*, usage serbe, et la racine sanscrite *vṛ*.

Séance du 23 Mars 1872.

Présidence de M. Egger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont présentés en hommage, par M. Abel Des Michels, les ouvrages suivants : Les huit intonations chez les Annamites. 1869. — Essai sur les affinités de la civilisation chez les Annamites et chez les Chinois. 1869. — Discours prononcé à l'ouverture du cours de cochinchinois. — Huit contes de langue cochinchinoise, suivis d'exercices pratiques. 1869. — Du système des intonations chinoises et de ses rapports avec celui des intonations annamites. 1869. — Dialogues cochinchinois. 1871.

Par M. Donner : *Sītāhāraṇam*, épisode du Rāmājana. Helsingsfors. 1865. — *Piṇḍapitṛjagna*. Das Manenopfer mit Klœssen bei den Indern. Berlin. 1870.— Om jemfœrande sprakforskning. Helsingfors. 1871.

Par M. Ch. Ploix : La racine *ma*. Minerve. Athéné. Prométhée. 1871.

M. Massieu de Clerval donne lecture de la première partie d'un travail sur la *varitza*, usage serbe.

Des observations sont faites par MM. Bréal et Lachaise.

M. l'Administrateur annonce que le comité d'administration a décidé que l'agence Bidaud serait chargée du recouvrement des cotisations arriérées.

M. Tournier remplace M. Egger dans le fauteuil de président.

M. Bergaigne lit la dernière partie de son étude sur le mythe des Ribhus.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Massieu de Clerval. La varitza.
Oppert. Le mot *éléphant*.
Bergaigne. Le mythe des Ribhus.
Meunier. De la prosthèse en grec.

Séance du 6 Avril 1872.

Présidence de M. Thurot.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Meunier s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. Massieu de Clerval continue la lecture de son travail sur la *varitza*.

Des observations sont présentées par MM. de Charencey et Gaidoz.

M. Oppert fait une communication sur l'origine du mot *éléphant*.

Il s'engage à ce sujet une discussion entre MM. Oppert et Halévy.

M. Bréal propose une explication de l'adverbe latin *topper* « aussitôt. »

Ordre du jour de la prochaine séance.

MM. Massieu de Clerval. La varitza.

Sayous. Des mots communs aux diverses langues finnoises.

Bielke. Du nom de Dieu.

Bergaigne. Le mythe des Ribhus.

Meunier. De la prosthèse en grec.

Séance du 20 Avril 1872.

Présidence de M. Thurot.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

MM. Egger et Gaidoz s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Dr Fournier fait hommage de quatre brochures en dialecte de l'île de Jersey, intitulées : La nouvelle annaïe.

M. Sayous donne lecture d'un travail sur les mots communs aux différentes langues finnoises.

Des observations sont présentées par MM. Halévy, Bréal, Chodzko et de Charencey.

M. Baudry lit une note relative à une superstition française de même sorte que celle dont M. Bergaigne a traité dans son mémoire sur les Ribhus.

M. Bielke lit un travail sur le mot « Dieu. » Des remarques sont présentées par MM. de Charencey et Halévy.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Massieu de Clerval. La varitza.

Halévy. Inscriptions himyarites.
Ploix. Etude de mythologie latine.
Meunier. Etymologies grecques.

Séance du 4 Mai 1872.

Présidence de M. G. Paris.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

MM. Thurot et Bréal se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. Massieu de Clerval continue la lecture de son travail sur la varitza.

MM. Robiou et de Charencey présentent des observations.

M. Ploix fait une lecture sur les dieux Mars et Mercure, qu'il rattache à une même racine *mar* « briller, » et dans lesquels il voit des dieux du crépuscule.

Une discussion s'engage, à laquelle prennent part MM. Bergaigne, Oppert, de Charencey, d'Arbois de Jubainville, Lachaise, Halévy, G. Paris.

M. Meunier fait une lecture sur un certain nombre de mots grecs tirés du latin.

Des observations sont présentées par MM. d'Arbois de Jubainville et G. Paris.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Massieu de Clerval. Suite.
Halévy. Inscriptions himyarites.
Robiou. Le dieu Mars.
Brachet. Les serments de 842.
L. Havet. *Procul.*
Oppert. Les mots perses dans les Acharniens.

Séance du 18 Mai 1872.

Présidence de M. Gaston Paris.

Sont présents à la séance, MM.

Gaidoz,
L. Havet,
J. Halévy,
G. Paris,
Bergaigne,
Bielke,
Massieu de Clerval,
Robiou,

Tournier,	Egger,
Meunier,	Bréal,
Sayous,	Dufriche,
Ploix,	De Charencey,
Lenormant,	Levé.

Assistant étranger :

M. Spassits, de Belgrade (Serbie.)

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Egger et Bergaigne, M. Philippe Berger, 52, rue de Vaugirard.

Sont offerts en hommage : Par M. Duchâteau : Catalogue de la bibliothèque de feu Ch. de Labarthe.

Par M. Frédéric Bajer : Samlinger til jævn fa rende nordisk lyd og retskrivningslaere. Copenhague. 1871. Gads Boghandel.

M. Massieu de Clerval termine sa lecture sur la varitza.

M. Robiou présente des observations.

M. Halévy expose l'historique du déchiffrement des inscriptions himyarites.

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Oppert et Lenormant.

M. Robiou commence la lecture d'un travail sur le nom du dieu Mars.

M. L. Havet présente les étymologies des mots *procul* et στρουθός.

M. Bréal donne l'étymologie du verbe latin *tædet*.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Halévy. Inscriptions himyarites.
Robiou. Le dieu Mars.
Oppert. Les mots perses dans les Acharniens.
Brachet. Les serments de Strasbourg.

Séance du 1er Juin 1872.

Présidence de M. Thurot

Sont présents à la séance, MM.

Egger,	De Charencey.
L. Havet,	Meunier,
Thurot,	Bielke,
Sayous,	Gaidoz,

G. Paris,	Tournier,
Bréal,	Pierron,
Lachaise,	Guieysse,
Halévy,	Bergaigne,
Robiou,	Darmesteter,
Lenormant,	Massieu de Clerval,
Ploix,	Vaïsse.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont offerts en hommage à la Société :

Par M. Hartwig Derenbourg : Notes sur la grammaire arabe.

Par M. Willems : Nederlandsche gedichten, de J. B. David, édités par P. Willems.

Est élu membre de la Société, M. Philippe Berger, 52, rue de Vaugirard.

M. le Secrétaire donne communication d'une lettre de M. le comte Jaubert qui demande l'avis de la Société sur une étymologie nouvelle du mot *mièvre*. Ce mot serait dérivé de *mi-ebrius*.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Paul Meyer, et d'une autre de M. Brachet sur ce sujet.

M. G. Paris propose de rattacher *mièvre,* anc. français *esmièvre* au vieux haut-allemand *smerli,* « émerillon, » qui a fait *smirlus* dans le latin du moyen-âge, *smerlo* en italien, *émeril* en ancien français. Le type germanique paraît être *smerilo,* dont le primitif a pu être *smarvi,* par métathèse *smavri*. Un enfant vif et éveillé était comparé à un émerillon, comme on dit encore : vif comme un émouchet, et comme d'yeux éveillés on dit : émerillonnés.

M. Halévy continue sa communication relative aux inscriptions himyarites.

M. F. Lenormant discute quelques-unes des interprétations de M. Halévy.

M. Robiou lit un travail sur le nom et le caractère primitif du dieu Mars.

MM. Ploix et Meunier présentent des objections au sujet de l'étymologie de *mas, maris*.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Oppert. Les noms perses dans les Acharniens.

Brachet. Les serments de Strasbourg.

F. Lenormant. Sur l'expression grecque d'Hésychius : ἀδωνιμασιδός.

Darmesteter. Origine sémitique de quelques mots français.

Séance du 15 Juin 1872.

Présidence de M. Thurot.

Sont présents à la séance, MM.

Meunier,	L. Havet,
Philippe Berger,	Thurot,
A. d'Abbadie,	Bielke,
Pierron,	Bréal,
Tournier,	Lachaise,
Dufriche,	Wyndham,
Chodzko,	Egger,
Schœbel	Guieysse,
Robiou,	Bergaigne,
Halévy,	Ploix.

Assistants étrangers, MM.

Courballée,	Charles Joret.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Mowat, qui envoie ses remerciements pour la mention qui a été faite de lui dans le dernier numéro du Bulletin.

M. Schœbel fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : la question d'Alsace.

M. Schœbel donne lecture d'un travail sur un passage du Περὶ ἑρμηνείας d'Aristote.

Des observations sont présentées par MM. Egger, Thurot et Lachaise.

M. Oppert fait une communication sur les mots perses dans les Acharniens.

Des remarques sont faites à ce sujet par MM. Bréal, Tournier, Meunier et Ploix.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Robiou. Réponse aux objections faites à son explication du mot *Mars*.

Ploix. Le dieu Hermès.

Brachet. Les serments de Strasbourg.

F. Lenormant. Sur l'expression grecque de Pollux : ἀδωνιμασιδός.

Darmesteter. Origine sémitique de quelques mots français.

D'Arbois de Jubainville. Jacques Grimm et Marcellus de Bordeaux.

Séance du 29 Juin 1872.

Présidence de M. Thurot.

Sont présents, MM.

Meunier,	Egger,
Thurot,	L. Havet,
Gaidoz,	Bergaigne,
Schœbel,	Robiou,
Pierron,	Dufriche,
Wyndham,	Bréal,
Bielke,	Philippe Berger,
Tournier,	Chodzko,
Darmesteter,	Lenormant,
Ploix,	Massieu de Clerval,
Paris.	

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Robiou donne lecture d'observations en réponse aux objections faites à son étymologie du mot *Mars*.

Il est donné lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville intitulé Jacob Grimm et Marcellus de Bordeaux.

Des remarques sont faites par MM. Thurot, Schœbel et Gaidoz.

M. Meunier donne communication d'un travail sur les composés français commençant par un verbe, comme *fainéant, porte-manteau*. Contrairement à l'opinion de Diez, M. Meunier croit que dans une certaine partie de ces composés le verbe est à la troisième personne.

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Bréal, Egger, Lenormant, Schœbel, Darmesteter, Pierron, Robiou, Dufriche-Desgenettes, Havet, Gaidoz et Thurot.

M. Darmesteter présente des observations sur l'accentuation des mots *Lazarus* et *Jacob* empruntés par le grec à l'hébreu et par le latin au grec.

Des observations sont faites par MM. Pierron, Lenormant et Thurot.

M. Lenormant explique le mot ἀδωνιμακοιδός cité par Pollux. Ce mot n'a rien de grec : il est la reproduction d'une phrase phénicienne.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Ploix. Le dieu Hermès.
Darmesteter. Mots français dérivés de l'hébreu.
Schœbel. Théophobe et Théophile.
Havet. Sur les composés commençant par un impératif.
Bréal. Etymologies latines.

Séance du 13 Juillet 1872.

Présidence de M. G. Paris.

Sont présents à la séance, MM.

Paris,	Wyndham,
Bréal,	Berger,
Bergaigne,	Schœbel,
Bielke,	Lachaise,
Meunier,	Pierron,
Dufriche,	Ploix.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Charles Rudy et Delondre, M. Montagu, professeur de langues à Amherst-College, Massachussets, Etats-Unis, actuellement 172, rue de Rivoli, à Paris.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Talbot, qui offre sa démission de membre de la Société.

M. Schœbel donne lecture d'un travail sur les mots Théophobe et Théophile.

Des observations sont présentées par M. Pierron.

M. Ploix commence la lecture d'un travail sur le dieu Hermès.

MM. Paris, Pierron et Bergaigne font des remarques à ce sujet.

M. Meunier fait une communication sur les noms composés renfermant un verbe à un temps personnel.

M. Bréal présente une étymologie du mot français *pelouse*.

Cette étymologie est contestée par M. Paris.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Ploix. Le dieu Hermès (suite).
Darmesteter. Mots français dérivés de l'hébreu.

Brachet. Les serments de Strasbourg.
Bréal. Etymologies latines.

Séance du 27 Juillet 1872.

Présidence de M. Thurot.

Sont présents à la séance, MM.

Thurot,
Dufriche,
Meunier,
Lachaise,
Ploix,
Chodzko,
Gaidoz,
Bréal,
L. Havet,
Phil. Berger,
G. Paris,
Oppert,

Assistant étranger :
M. Joret.

Est élu membre de la Société M. Montagu, professeur de langues à Amherst-College, Massachussets, Etats-Unis.

M. Ploix termine la lecture de son mémoire sur le dieu Hermès.

Des observations sont présentées par MM. Lachaise, Bréal, Oppert, Paris, Dufriche.

M. Bréal propose une série d'étymologies.

Des observations sont faites par MM. Oppert, Lachaise, G. Paris, Chodzko.

M. Paris présente des remarques sur la communication faite dans la précédente séance par M. Meunier.

M. Meunier communique une nouvelle série de mots composés dont le premier terme est un verbe à la troisième personne.

Des observations sont faites par MM. Gaidoz, G. Paris.

Le procès-verbal est adopté séance tenante.

La liste des membres présents aux séances des 24 février-4 mai, ayant été égarée, n'a pu figurer dans ce bulletin.

GUISCARD FISCHHART (FISCHART.)

F et V sont en général identiques en allemand, de sorte qu'on écrit *F*isch et *V*isch, *F*astrad-a (nom de la femme de Charlemagne) et *V*astrada (Pertz, *Monumenta Germaniæ*, v, 38). L'identité existe toutes les fois que *f* et *v* représentent avec leurs formes différentes une seule et même articulation, l'articulation de la labiale *aspirée*. Quant au W, qui est une labiale *spirante*, il ne saurait indifféremment se substituer au *v* (f); cependant cette substitution, à cause que *w* et *v* sont de la même classe, doit arriver, et arrive en effet. On trouve donc *w* pour *v, f*, et la transition paraît s'être faite par *vu*. Ainsi *Fischbach*, nom de lieu qui est écrit *Viscbike* dans *Regesta historiae Westfaliae* (éd. Erhard) à l'an 954, est, à l'année 1025 de ces mêmes Régestes, écrit *Vuiscbiki.* Ce n'est pas encore *W*iscb., mais c'est un acheminement pour y arriver, et la substitution a réellement eu lieu pour le nom de *Fiscaha* (Fischau) qu'on trouve écrit *V*ischah dans *Fontes rerum Austriacarum* (vol. VIII) et *W*isaha dans le *codex chronologico-diplomaticus Ratisboniensis* (éd. Ried) à l'an 808. Puis, je cite *Farulf* (n. p.) (Mabillon, *De re diplomatica* an. 690), *Warulf* (ib. a. 847). *F*olcmar (Pertz IV) *V*olcmar (ib.) *Wolcmer* (Forstemann I, 443). — *F*ulcrad (Pertz, I, 441), *V*olcered (Wigand *Traditiones Corbejenses*, 32) *Wolchrad.* — *F*alaba (n. l.), *V*alb (près Strasb.), *W*alabu (*cod. diplomaticus Fuldensis*, éd. Dronke a. 778), *Walbe*-heim). — Ferden (Fardunum) Verdun, Werduun (Thietmari *Chronicon* ad an. 973, 1014). — Le changement du *f, v*, en *w* est donc constaté. Maintenant comme celui du *w* en *gu* (Wilhelm, Guilhelm, Wisand, Guisand, Wido, Guizo Wiso, Guizot) est certain, il n'y a rien qui s'oppose à ce que *Fischhart* (dur au poisson, pêcheur endurci) ne puisse produire *Guiscard.*

SCHOEBEL.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 7

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 9 NOVEMBRE 1872 AU 18 JANVIER 1873.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1872.

Présidence de M. TOURNIER, vice-président.

Sont présents à la séance,

MM. L. Havet, F. Meunier, Dufriche, Ed. Tournier, Bielke, Lachaise, Ph. Berger, H. Gaidoz, Robiou, Sevrette, G. Paris.

Assistant étranger :
M. L. Naville.

Sont offerts en hommage : 1° *Chrestomathie cochinchinoise,* recueil de textes annamites publiés, traduits et transcrits en caractères figuratifs par Abel Des Michels, premier fascicule. Paris, Maisonneuve, 1872, xv-47 p. et 67 pl., gr. in-8°; — 2° deux exemplaires d'une brochure anonyme dont le sujet est étranger à la linguistique.

M. Meunier fait une communication relative aux Lois de Guillaume le Conquérant ; il montre par l'examen des formes verbales que certains passages ne peuvent être considérés comme des textes de lois, mais seulement comme l'analyse qu'en donne un narrateur postérieur. Des observations sont faites par MM. Robiou, L. Havet.

M. L. Havet lit un travail sur les deux espèces du *K* indo-européen reconnues par M. Ascoli, et qui se trouvent par exemple dans le thème des noms de nombre *quatre* et *dix*. Il combat la théorie de M. Ascoli qui représente ces deux *K* par les symboles K^y et K^i, et identifie le premier à un groupe *Kv*, et le second à un *K* ordinaire. Des observations sont faites par MM. Dufriche, G. Paris.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. G. Paris et Bréal : M. Storm, professeur de langues romanes à l'Université de Christiania.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Vote sur l'admission de M. Storm.

MM. H. Gaidoz : Communication traduite du hollandais de M. Kern sur la déesse Nehalennia.

G. Paris : Lecture d'un travail de M. Storm sur les anciens dialectes italiques dans leurs rapports avec les dialectes italiens modernes.

L. Havet : Le mot latin *aura*.

Schœbel. Luther-Littré.

Séance du 23 Novembre 1872.

Présidence de M. G. Paris, vice-président.

Membres présents :

MM. Meunier, Darmesteter, L. Havet, Michel Bréal, Ch. Schœbel, Dufriche, Ed. Sayous, Halévy. Chodzko, Robiou, A. Bergaigne, G. Paris, Lachaise, Ch. Ploix, Guieysse, Massieu de Clerval, Oppert.

Assistant étranger : M. Courbalée.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont offerts : par M. Schœbel : Recherches sur la religion première de la race indo-iranienne. Paris, Maisonneuve, 1872.

Par M. Sayous : Notice sur une carte philologique de la Hongrie. (Extrait des Mémoires de la Société de Géographie.)

Est élu membre de la Société : M. Storm, professeur de langues romanes à l'Université de Christiania.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. G. Paris et L. Havet : M. Courbalée, élève de l'École des Hautes-Études, 59, rue Monsieur-le-Prince.

M. Lachaise présente des observations sur la communication faite par M. Havet dans la précédente séance.

Il est donné lecture de la première partie du travail de M. Storm, sur les voyelles atones du latin et des dialectes italiques.

Des remarques sont faites par MM. Schœbel, Meunier et Lachaise.

M. Louis Havet propose une étymologie du mot latin *aura*, signifiant « éclat, lumière, » lequel doit être distingué de *aura*, « souffle, émanation. »

MM. Robiou et Dufriche font à ce sujet des observations.

M. Schœbel lit un travail sur les noms propres Luther et Littré.

Il s'engage à ce propos une discussion entre M. Paris et M. Schœbel.

M. Halévy présente des observations sur la prononciation de certaines gutturales arabes.

M. Bréal communique l'étymologie des mots latins *costae*, *intestinus* et *clandestinus*.

M. Meunier propose diverses étymologies.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Suite du travail de M. Storm sur les voyelles atones en latin.

Gaidoz. La déesse *Nehalennia*.

Sayous. Publications finnoises.

Thévenin. Sur le verbe *adchramire*.

Séance du 7 Décembre 1872.

Présidence de M. Thurot.

Sont présents à la séance.

MM. Meunier,
Havet,
Bréal,
Thurot,
Sayous,
Vaïsse,
Pierron,
Gaidoz,
Dufriche,
Lachaise,
Beljame,
Oppert,
Pierret,
Massieu de Clerval,
Halévy.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu par M. le Secrétaire.

M. Meunier fait quelques observations au sujet de l'étymologie d'*intestinus* donnée par M. Bréal. Il se réfère à un passage du livre de Savelsberg sur les particules.

Le procès-verbal est adopté.

M. Courbalée, élève de l'École des Hautes-Études, est élu membre de la Société.

Est présenté par MM. Thurot et Bréal : M. Thèvenin, répétiteur à l'École des Hautes-Études.

M. Donner envoie en hommage un travail intitulé (en Suédois): Aperçu de l'histoire de la philologie finno-hongroise. Helsingfors, 1872.

Il est procédé à l'élection de trois commissaires chargés de vérifier les comptes du trésorier et de l'administrateur. Sont nommés : MM. Havet, Sayous et Pierron.

M. Gaidoz donne lecture de la traduction d'un mémoire de M. Kern sur la déesse Nehalennia.

Il est lu une lettre de M. Schœbel répondant à quelques objections faites au sujet de son travail sur le nom de Luther-Littré.

M. Havet continue la lecture du mémoire de M. Storm sur les voyelles atones en latin et dans les langues italiques.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Renouvellement du Bureau.

Sayous. Publications finnoises.

Meunier. Étymologies.

Séance du 21 Décembre 1872.

Présidence de M. Thurot.

Sont présents à la séance.

MM. Meunier,
L. Havet,
Pierron,
Sayous,
Dufriche,
Bergaigne,
Ploix,
Thurot,
Darmesteter,
Leger,
Tournier,
Egger,
Gaidoz,
Lachaise,
Bréal,
Bielke,
Schœbel,
Delamarre,

Paris, Courbalée, Emile Senart, Sevrette, Beljame.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est élu membre de la Société : M. Thévenin, répétiteur à l'École des Hautes-Études.

Sur la proposition de M. Senart, la Société décide qu'elle échangera à l'avenir ses Mémoires contre le Journal de Kuhn, dont les éditeurs ont demandé l'échange.

M. Gaidoz annonce la mort de M. Edwin Norris, linguiste bien connu par ses travaux sur les inscriptions assyriennes, sur la philologie celtique et sur les langues océaniennes.

M. le Secrétaire lit un rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1872 (voir plus loin).

M. l'Administrateur lit un rapport sur sa gestion pendant la même année.

M. Sayous, au nom de la Commission nommée dans la séance précédente, lit un rapport sur les comptes du Trésorier. Ces comptes sont approuvés, et des remerciements sont votés à M. Meunier, trésorier, pour le dévouement qu'il a apporté à ses fonctions, et notamment pour le zèle couronné de succès avec lequel il a fait rentrer une partie des cotisations arriérées.

Sur la proposition de M. Gaidoz, la Société décide :

1° Qu'à l'avenir les cotisations de chaque année devront être acquittées avant le 31 mars, sauf les cas d'exceptions appréciés par le Bureau ;

2° Qu'une liste des membres ayant acquitté la cotisation de 1872 sera dressée, et publiée sur la couverture du prochain fascicule. Dans cette liste seront compris les membres décédés depuis la fondation.

Il est procédé au renouvellement du Bureau. Sont élus : Président : M. Gaston Paris. Vice-Présidents : MM. Ploix et Bergaigne. Secrétaire : M. Bréal. Secrétaire-adjoint : M. Louis Havet. Administrateur : M. Gaidoz. Trésorier : M. Meunier. Bibliothécaire-archiviste : M. de Charencey. Membres du Comité d'administration : MM. Beljame, Bergaigne, Brunet de Presle, H. Derenbourg, Sevrette. Membres du Comité de publication : MM. Baudry, Egger, Meyer, Renan, Thurot.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Sayous. Publications finnoises.

Meunier. Étymologies.

Storm. Des voyelles atones.

Thévenin. Notes sur le mot *adchramire*.

Gaidoz. Note sur le mot *fagne*.

Havet. Observations phonétiques faites par un aveugle.

Bergaigne. Des désinences casuelles slaves commençant par un *m*.

Séance du 4 Janvier 1873.

Présidence de M. G. Paris.

Sont présents.

MM. Havet, Gaidoz, Courbalée, Tournier, Thévenin, Bréal, Bergaigne, Meunier, Paris, Lachaise, Berger, Maspero, Darmesteter, Beljame, Sayous, Leger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. G. Paris remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'élevant à la présidence : il espère que l'année sera fructueuse en travaux scientifiques, notamment pour les langues romanes, qui forment pour nous le côté national et le plus facilement abordable de la philologie.

M. Meunier annonce qu'il a acheté un titre de rente de 120 francs, lequel est inscrit à son nom et déposé à la Banque de France. Restent 300 francs en caisse.

M. Paris annonce la perte douloureuse que la Société vient de faire dans la personne d'un de ses membres les plus illustres : M. de Rougé, membre de l'Institut et professeur au Collége de France. La Société s'associe aux paroles de regret prononcées par le Président. M. Maspero est chargé de rédiger pour le prochain fascicule du Bulletin une notice sur les travaux de M. de Rougé.

Sur la proposition de M. le Secrétaire, la Société décide qu'à l'avenir les fascicules de ses Mémoires seront régulièrement offerts à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Elle décide en outre que les deux derniers fascicules seront offerts à M. Adolphe Regnier, lequel avait présenté à l'Académie les premières publications de la Société.

M. Gaidoz dépose sur le bureau le 4e volume de la traduction

française de Bopp, que le Ministère de l'Instruction publique envoie à la Société.

M. Meunier propose l'étymologie d'une série de mots qui ont dans les langues germaniques un *s* initial, tandis que les termes correspondants des autres langues en sont privés. Ces mots sont *schlosse*, « grêle, » *schreiten*, « marcher, » *schwer,* « lourd, » *schwalbe*, « hirondelle. »

Des observations sont faites par MM. Bréal, Paris, Lachaise.

M. Thévenin lit une note sur le mot *achramire,* en vieux français *arramir*, qui, dans la langue juridique, signifie « promettre » et non « faire un contrat. »

M. Sayous fait une communication sur les publications relatives à la langue et à la littérature finnoises. Il entretient notamment la Société du livre de M. Donner qui a été présenté en hommage à l'une des séances précédentes.

Des remarques sont faites par MM. Gaidoz, Paris et Tournier.

M. Havet lit une note sur les observations phonétiques et l'alphabet universel de M. Ballu.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Meunier. Étymologies.

Storm. Des voyelles atones.

Halévy. Sur la langue des Falachas.

Gaidoz. Note sur le mot *fagne.*

Havet. Suite de ses observations phonétiques.

Bergaigne. Des désinences casuelles slaves commençant par un *m*.

Bréal. Sur la prononciation romaine au IIe siècle avant Jésus-Christ.

Séance du 18 Janvier.

Présidence de M. G. Paris.

Sont présents.

MM. Chodzko,
Meunier,
Ploix,
Bergaigne,
Havet,
Leger,
Darmesteter,
Courbalée,
Mowat,
Paris,
Bielke,
Halévy,
Bréal,
Lenormant,
Guieysse,
Berger,
Massieu de Clerval,
Dufriche.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Gaidoz, empêché, fait excuser son absence.

M. le Président annonce le décès de M. Judas, l'un des plus anciens membres de la Société, et connu par ses travaux de philologie et d'épigraphie africaines. Une notice nécrologique sera insérée dans le Bulletin.

M. Darmesteter et M. Bréal présentent, pour faire partie de la Société : M. Hatzfeld, professeur au lycée Louis-le-Grand.

Sont offerts, par la Rédaction du Journal, les trois premiers fascicules du XXIe volume de la *Zeitschrift* de Kuhn.

Il est décidé qu'à l'avenir le Bulletin donnera un compte-rendu analytique du Journal de Kuhn, ainsi que des publications analogues qui pourront être envoyées à la Société. M. L. Havet veut bien se charger de ce travail.

M. Ploix offre en hommage un numéro de la Revue de linguistique et de philologie comparée, contenant un article dont il est l'auteur (sur le dieu Mercure et la racine *mar*).

M. Meunier, en réponse aux objections qui lui ont été faites dans la dernière séance par M. Havet, présente une suite de rapprochements tendant à prouver que les lettres *r* et *l* peuvent permuter dans les langues de l'Europe.

Il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Havet, Lenormant, Bergaigne, Dufriche.

M. Halévy fait une lecture sur la langue des Falachas, population abyssinienne.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Halévy. La langue des Falachas (suite).

Oppert. La langue sumérienne.

Gaidoz. Note sur le mot *fagne*.

Havet. Observations phonétiques.

Bergaigne. Des désinences casuelles slaves commençant par un *m*.

Bréal. Sur la prononciation romaine au IIe siècle avant Jésus-Christ.

Lenormant. Sur la langue accadienne.

Darmesteter. Sur un préfixe péjoratif en français.

Berger. Sur l'altération du caractère kaph en phénicien.

Bielke. Sur l'origine des voyelles.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1872.

Autant les deux années précédentes avaient été remplies d'incidents de toute sorte, autant l'année qui vient de s'écouler a été calme. Nos séances se sont tenues régulièrement : elles ont été occupées par des lectures intéressantes et des discussions fructueuses. Des travaux étendus, comme celui de M. Massieu de Clerval sur la varitza, de M. Bergaigne sur le mythe des Ribhus, de M. Ploix sur le dieu Hermès, ont rempli une suite de séances. Une remarque que suggère cette énumération, c'est que les longs mémoires se font plutôt sur la mythologie que sur la linguistique. Cependant les grandes questions de phonétique et de grammaire fourniront bientôt, nous l'espérons, le sujet de travaux développés.

L'accession de quelques nouveaux membres étrangers prouve que notre Société jouit hors de France d'une juste considération. Vous voyez avec plaisir s'étendre le cercle de notre activité : l'hospitalité de nos Mémoires ne fera sans doute pas défaut aux travaux de ces confrères hors de France.

Vous avez maintenu le Bulletin, en raison des services qu'il nous rend, et plus encore peut-être en vue des services qu'il nous rendra dans l'avenir. Il semble que le caractère de cette publication ne soit pas encore assez défini. Cependant la lecture même du procès-verbal de nos séances montre quelle pourrait être l'utilité du Bulletin. Quand le procès-verbal mentionne simplement que des observations ou des objections ont été faites par un confrère, ce renseignement a évidemment besoin d'être complété. Mais personne ne peut condenser une argumentation philologique, sinon celui qui en est l'auteur. Il serait donc à souhaiter qu'à la suite de chaque discussion importante, les raisons présentées pour et contre fussent remises à votre Secrétaire ou à votre Administrateur : elles seraient insérées dans le Bulletin. Il suffirait sans doute qu'on donnât une fois l'exemple d'une telle discussion résumée par écrit, pour que l'usage s'en établit parmi nous.

Vos Mémoires n'ont pas encore pris le mouvement accéléré qu'il faut souhaiter qu'ils adoptent. Aux raisons que vous connaissez il en faut joindre une qui n'a rien de fâcheux en elle-même, puisqu'elle témoigne de la vitalité croissante de nos études. C'est la fondation de Recueils spéciaux destinés chacun à une portion distincte des recherches que vous embrassez dans leur ensemble. Nous avons vu créer successivement une Revue Égyptienne, une

Revue Celtique, deux Revues Romanes. Les travaux relatifs aux langues de l'Orient ont depuis longtemps un organe dans le Journal Asiatique. La Revue Archéologique, la Bibliothèque de l'École des Hautes Études, l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Études Grecques, absorbent également un certain nombre de travaux grammaticaux. N'oublions pas enfin un recueil analogue au nôtre, la Revue de Linguistique et de Philologie comparée. Si nous avons quelquefois regretté comme secrétaire cette multiplicité de publications, nous ne pouvons cependant nous empêcher d'y voir un symptôme favorable à nos études. Il faut que les membres de notre Société tiennent à honneur de rester fidèles à nos Mémoires, où d'ailleurs ils sont sûrs d'être lus par un public essentiellement compétent. C'est à cette condition que nous consoliderons de plus en plus un Recueil qui sera un jour le témoignage durable de nos séances et de nos travaux.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR

21 Décembre 1872.

MM.

Il me reste peu de chose à dire après la communication de M. le Secrétaire et surtout quand un rapport va vous être présenté par la Commission des fonds; aussi me bornerai-je à quelques courtes observations sur l'importante question qui va être touchée tout à l'heure, la rentrée des cotisations.

Le recouvrement des cotisations annuelles avait été interrompu par les événements de 1870 et 1871, et le Bureau jugea à propos d'attendre qu'on fût un peu remis de ces graves secousses avant de rappeler aux Sociétaires leurs obligations envers la Société. Le plus grand nombre des cotisations rentrèrent d'elles-mêmes. Quelques-unes, le plus petit nombre, demeurant en souffrance, M. le Trésorier proposa il y a quelques mois de faire toucher à domicile les cotisations arriérées. La proposition fut adoptée par la Société et mise à exécution. Mais il se présenta des circonstances fâcheuses. Quelques Sociétaires ne payèrent notre envoyé que de paroles évasives; d'autres se dirent démissionnaires, en prétendant donner à leur démission une valeur rétrospective; dans le nombre se trouvent des personnes qui, depuis qu'elles sont entrées à la Société, n'ont pas payé un centime de cotisation. La Société pourtant n'avait pas cessé de leur faire le service de ses publications qui n'avaient pas été refusées.

Vous jugerez sans doute, MM., que cet état de choses doit cesser

dans l'intérêt des finances de la Société, qui ne peut continuer l'envoi coûteux de ses Mémoires et de son Bulletin à des personnes qui ne paient point leurs cotisations : vous jugerez qu'il doit cesser pour la dignité même de la Société. Il serait certainement pénible de rayer nommément les retardataires de la liste des membres; mais on peut arriver autrement à ce but en prenant les deux mesures suivantes, dont je propose l'adoption à la Société, mesures qui sont en vigueur dans d'autres Sociétés savantes, par exemple, je crois, à l'Association des Études Grecques.

La première serait de décider que les cotisations seront exigibles dans le premier trimestre de chaque année. Cette mesure sans doute réclame des tempéraments. Certains membres résident à l'étranger, d'autres voyagent, d'autres peuvent être empêchés par des circonstances imprévues : il suffirait de laisser le Bureau juge des tempéraments qui seraient apportés dans l'exécution de cette mesure.

La seconde consisterait à dresser le 1er janvier de chaque année la liste des membres de la Société. Dans cette liste ne seraient admis, sauf exception dont le Bureau serait encore juge, que les Sociétaires ayant acquitté leur cotisation pour l'année précédente. Cette liste serait publiée dans le Bulletin, et elle serait reproduite, pour le public, sur la couverture de nos Mémoires. L'omission du nom des retardataires constaterait que la Société ne regarde plus comme lui appartenant les membres qui n'ont pas rempli leurs obligations envers elle.

Si la liste des Sociétaires devient par là plus courte de quelques noms, dont quelques-uns sont, il est vrai, connus et célèbres dans le monde de la science, elle s'augmente tous les jours par l'arrivée de nouveaux membres. Vous savez qu'il ne se passe guère de séance sans qu'il se fasse une ou deux présentations. La réputation toujours croissante de la Société, la valeur de ses publications dont le seul défaut est d'être trop rares, lui attirent tous les jours de nouveaux adhérents. Au surplus il n'est pas nécessaire qu'elle atteigne jamais le nombre de 500 Sociétaires, chiffre prévu comme maximum par notre règlement, et il n'est pas hors de place d'invoquer ici ce principe de stratégie qu'une petite armée exercée et disciplinée vaut mieux pour la bataille que des bandes nombreuses sans discipline et sans cohésion.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FONDS.

La Commission de trois membres nommée, en vertu du règlement de la Société de Linguistique, dans la séance du 7 décembre, pour examiner les comptes du Trésorier, a procédé à la vérification des quittances et des registres de l'exercice 1872. Elle a constaté que, malgré le retard d'une année apporté dans le paiement de la subvention de l'État (la subvention n'a été payée que pour l'exercice 1871 dans le cours de la présente année), le total des recettes s'élevait à 3,583 fr. 20 c., le total des dépenses à 1,139 fr. 35 c. Il reste donc en caisse à la fin de 1872 une somme de 2,443 fr. 85 c.

La Commission propose à la Société l'acceptation de ces comptes, et des remerciements pour le Trésorier, dont l'activité et le dévouement ont fait rentrer dans la caisse des arriérés considérables.

A. Pierron. L. Havet. Ed. Sayous.

Exercice 1872.

Recettes.

Janvier.	Cotisations	336 fr.	»»
Février.	Cotisations	216	»»
Mars.	Cotisations. . . .	286	»»
Avril, mai.	Cotisations	228	»»
Juin, juillet.	Cotisations	516	»»
Août.	Cotisations	972	»»
Novembre.	Cotisations	132	»»
—	Timbres reçus. . .	13	10
—	Vente de fascicules .	16	»»
	Total des recettes . . .	2,715	10
	Le trésorier avait en caisse au 1er janvier.	868	10
	Total	3,583	20

A. Pierron. L. Havet. Ed. Sayous.

Dépenses.

De cette somme il faut déduire les dépenses, savoir :

Frais de salle		120	90
Janvier, février.	Frais divers . . .	24	45
Mars, avril.	Frais divers . . .	10	15
Mai, juillet.	Frais divers . . .	39	70
Août, septembre.	Recouvrement . .	40	»»
Octobre, novembre.	Correspondance . .	18	»»

Timbres pour factures	15	»»
Fascicules, Bulletin, Frais divers . .	871	15
Total des dépenses . . .	1,139	35
Si du total des recettes et de l'encaisse .	3,583	20
on retranche le total des dépenses	1,139	35
on voit qu'il reste en caisse à la fin de l'exercice 1872	2,443	85

A. Pierron. L. Havet. Ed. Sayous.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE AU 1er JANVIER 1873[1].

MM.

Antoine d'Abbadie, 120, rue du Bac, à Paris.
H. d'Arbois de Jubainville, 17, rue du Paon, à Troyes (Aube).
Bailly, à Orléans (Loiret).
F. Baudry, 76, rue Bonaparte, à Paris.
A. Beljame, 10, rue de Madame (prolongée), à Paris.
Benloew, à Dijon.
Eug. Benoist, 7, rue de Lacépède, à Aix-en-Provence.
A. Bergaigne, 31, rue Boulard, Paris-Montrouge.
Philippe Berger, 52, rue de Vaugirard, à Paris.
Bielké, 22, rue Tholozé, Paris-Montmartre.
Blociszevsky, 69, rue des Feuillantines, à Paris.
Blotnicki, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris.
Gaston Boissier, 93, rue des Feuillantines, à Paris.
Bonnardot, 19, rue de Ponthieu, à Paris.
A. Boucherie, 20, plan Pastourel, à Montpellier (Hérault).
A. Brachet, 55, rue du Cherche-Midi, à Paris.
M. Bréal, 63, boulevard Saint-Michel, à Paris.
Brunet de Presle, 71, rue des Saints-Pères, à Paris.
Emile Burnouf, à Athènes.
Carrière, 3, rue Bonaparte, à Paris.
Chabaneau, à Angoulême.
Chaignet, à Poitiers.
Le comte H. de Charencey, 11, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, à Paris.
A. Chassang, 13, boulevard Saint-Michel, à Paris.
Al. Chodzko, 73, rue de Vaugirard, à Paris.
H. Cocheris, à Paris.
Courbalée, 59, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.
H. Courel-Groult, à Lisieux (Calvados).
Le prince Mekerdisch Dadian.
A. Darmesteter, 69, rue de Lyon, à Paris.
C. de la Berge, 93, rue du Bac, à Paris.

1. On a conservé, mais en les accompagnant du signe †, le nom des membres que la mort a enlevés à la Société.

Casimir Delamarre, 12, rue de Rougemont, à Paris.
Th. Delamarre, 73, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.
A. Delaplane, 22, rue de l'Odéon, à Paris.
G. Delondre, 27, rue Brézin, à Paris.
Joseph Derenbourg, 27, rue de Dunkerque, à Paris.
Hartvig Derenbourg, 35, rue de Bellefond, à Paris.
A. F. Didot, 56, rue Jacob, à Paris.
Dognée, à Liège (Belgique).
O. Donner, à Helsingfors, grand duché de Finlande.
H. Drème, à Agen.
Duchinski.
Dufriche-Desgenettes, 20, rue Cujas, à Paris.
E. Egger, 48, rue Madame, à Paris.
G. d'Eichthal, 100, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.
L. Eliadès, 6, rue du Conservatoire, à Paris.
C. Estlander, à Helsingfors, grand duché de Finlande.
Le Dr Eug. Fournier, 72, rue de Seine, à Paris.
Le Dr Frédault, 35, rue de Bellechasse, à Paris.
H. Gaidoz, 32, rue Madame, à Paris.
Siegfried Goldschmidt, à Strasbourg.
Ch. Grandgagnage, 60, boulevard d'Avroy, à Liége (Belgique).
† Paul Grimblot, ancien consul de France à Ceylan, à Paris.
P. Guyesse, 6, rue Jessaint, Paris-la-Chapelle.
Joseph Halévy, 18, rue Aumaire, à Paris.
Hauvette-Besnault, 16, rue du Sommerard, à Paris.
Louis Havet, route de Saquet, à Vitry (Seine).
G. A. Heinrich, 28, cours Morand, à Lyon.
W. M. Hennessy, 11, Gardiner's Place, à Dublin (Irlande).
Camille Hervé, 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.
Abel Hovelacque, 2, rue Fléchier, à Paris.
Le comte Jaubert, 86, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
† Le Dr Judas, à Paris.
Lachaise, 4, place Gerson, à Paris.
Louis Leger, 30, quai d'Orléans, à Paris.
François Lenormant, à Thoissey, par Culoz (Ain).
Lesage, 1, rue d'Angivilliers, à Versailles.
Levé, à Paris.
Le Dr Liétard, à Plombières.
Littré, 78, rue d'Assas, à Paris.
Prosper Martin, à Saint-Illiers-le-Bois, par Bréval (Seine-et-Oise).
G. Maspero, 4, place Wagram, à Paris.
Massieu de Clerval, 6, rue Chaptal, à Paris.
Alfred Maury, aux Archives Nationales, rue des Francs-Bourgeois au Marais, à Paris.
Paul Melon, rue Maguelonne, à Montpellier (Hérault).
Fr. Meunier, 27, rue Bréa, à Paris.
† Maurice Meyer, ancien professeur de Faculté, à Paris.
Paul Meyer, 99, rue de la Tour, Passy-Paris.

Abel DES MICHELS, 24, boulevard des Batignolles, à Paris.
MONTAGU, à Amherst, Massachussets, (États-Unis d'Amérique).
A. MOREL-FATIO, 26, rue des Écoles, à Paris.
R. MOWAT, 19, rue du Pré-Perché, à Rennes.
J. MUIR, 10, Merchiston Avenue, à Édimbourg (Écosse).
NOMMÈS, 11, rue du Chemin-Vert, Paris-Plaisance.
J. OPPERT, 19, rue Mazarine, à Paris.
L. PANNIER, 94, rue Hauteville, à Paris.
J. PAPLONSKI, à Varsovie (Pologne).
Gaston PARIS, 7, rue du Regard, à Paris.
PAYSANT, 14, rue Mayet, à Paris.
Auguste PÉCOUL, 76, rue de Miromesnil, à Paris.
† PELLAT, doyen de la Faculté de Droit, à Paris.
Camille PELLETAN, 33, rue du Cherche-Midi, à Paris.
PIERRET, 7, rue Jeoffroy-Marie, à Paris.
A. PIERRON, 76, rue d'Assas, à Paris.
PIO, à Copenhague (Danemark).
Charles PLOIX, 13, rue de l'Université, à Paris.
Le vicomte G. DE PONTON D'AMÉCOURT, 36, rue de Lille, à Paris.
Le Marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE, 1, rue Soufflot, à Paris.
E. RENAN, 29, rue Vanneau, à Paris.
Léon RENIER, à la Sorbonne, à Paris.
Paul RIANT, 10, rue de Vienne, à Paris.
F. ROBIOU, 5, rue Gay-Lussac, à Paris.
Ch. ROLLAND, 9, rue du Sommerard, à Paris.
† Le vicomte Em. DE ROUGÉ, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, à Paris.
Ch. RUDY, 332, rue Saint-Honoré, à Paris.
SAYOUS, 14, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.
Ch. SCHŒBEL, 15, rue Campagne-Première, à Paris.
Émile SENART,
Marius SEPET, 95, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.
SEVRETTE, 35, rue du Sommerard, à Paris.
Edouard SPECHT, 66, rue de Monceau, à Paris.
STORM, à Christiania (Norvége).
THEVENIN, 55, rue du Cherche-Midi, à Paris.
Vilh. THOMSEN, à Copenhague (Danemark).
Ch. THUROT, 5, rue Gay-Lussac, à Paris.
† Le Dr J. Henthorn TODD, Senior Fellow of Trinity College, à Dublin (Irlande).
Ed. TOURNIER, 6, rue Servandoni, à Paris.
Le baron Ch. DE TOURTOULON, enclos Tissié-Sarrus, à Montpellier (Hérault).
VAÏSSE, 49, rue Gay-Lussac, à Paris.
VAUDOIR-LAINÉ. 32, boulevard Beaumarchais, à Paris.
WATEL, à Troyes (Aube).
Ch. WYNDHAM, 16, rue de Vaugirard, à Paris.

BARBARA, LA VARITSA, LA RACINE VAR.

(Extrait d'une lecture faite à la Société.)

M. Max Müller, en examinant le mythe grec de Bellérophon, a ramené la première partie de ce nom composé à *Barbara*, *Varvara*, dérivé de la racine *Var*. Bellérophon serait, selon lui, analogue au sanscrit *vṛtrahan*, surnom d'Indra. *Barbara* signifierait, à proprement parler, le nuage, comme *Uraṇa*, le bélier crépu du Rigvéda: βέλλερος = *Barbara* représenterait ici la chèvre hivernale, la chimère, Χίμαιρα, une de ces personnifications de l'hiver ou du ciel nuageux que combat un dieu ou un héros.

Quelque singulier que paraisse ce rapprochement, l'homonymie de cette vieille figure mythologique avec la sainte que nous appelons en français sainte Barbe, nous semble mériter l'attention.

Nous ne saurions dire où le nom de Barbara se serait conservé comme nom mythologique féminin. Nous remarquerons seulement que toutes les traditions rendent plausible l'hypothèse de la substitution de la martyre chrétienne à une Barbara antique dont elle aurait gardé les attributs dans les croyances populaires.

Dans nos pays, sainte Barbe est la patronne des canonniers, ce qui nous révèle ses relations avec l'orage, avec la foudre, relations qui ressortent aussi de sa légende et de la vertu qu'on lui attribue de préserver des morts subites.

Chez les Slaves du sud, nous trouvons d'autres indications sur son rôle dans le jeu des éléments.

Vuk Stefanovit'Karadjit' nous raconte en détail les rites populaires de la sainte Barbe chez les Serbes, spécialement dans les Bouches de Cattaro. Il nous parle d'une bouillie, la Varitsa, que l'on prépare la veille de ce jour, à laquelle on attribue diverses influences et dont on tire des présages pour la fécondité de la terre. On commence à la même époque à chanter des chants qui s'adressent à Noël. On offre la Varitsa à l'eau avec cette invocation : « Bon matin, eau fraîche, nous t'offrons la Varitsa, et toi, donne-nous la Voditsa (eau bénite, littéralement petite eau), de petites chèvres (le mot signifie aussi des blés de mars), des agnelles, des enfants mâles et toute sorte de bonne fortune. » On chante en préparant la Varitsa : « Vara fait bouillir la Varitsa (*Vara vari varitse*), pour faire naître de petites chèvres, de blanches agnelles, des enfants mâles et de jeunes taureaux. »

Cette bouillie nous a rappelé la bouillie de Berchta que l'on fait en Allemagne dans les jours appelés les douzièmes (die Zwœlften).

Les propriétés attribuées au mets aussi bien que l'époque de l'année, les rapports avec Noël et le temps solsticial ne rendent pas douteuse la parenté très-proche, sinon l'identité de Barbara et de Berchta. Tout ce que nous apprennent les nombreuses traditions relatives à cette dernière nous ramène au type primitif de la Junon scandinave, de Frigg. Il serait superflu d'énumérer ici les fonctions multiples et bien connues de cette déesse.

Si le rapport de Barbara avec Berchta est manifeste, ce ne peut être non plus une coïncidence fortuite qui nous fait rencontrer dans nos recherches un autre souvenir païen, celui de la Bonne Déesse, identique à Fauna que nous ne serons pas les premiers à comparer à la Holda-Berchta germanique. Le calendrier a placé la fête de la sainte le jour même où les matrones de la vieille Rome célébraient les rites bien connus dans l'histoire par le sacrilége de Clodius.

Si nous admettons que derrière les personnages de Frigg, de Berchta, de Fauna, de Barbara se cache une même conception antique, nous ne saurions voir un simple jeu de mots moderne dans ces paroles des femmes serbes : « *Vara vari varitse*, » et nous serions tenté de leur attribuer une réelle valeur étymologique et mythique.

Le verbe ancien slave vrěti, auquel se rattache variti, a deux sens qu'il ne nous paraît nullement impossible de concilier 1° celui d'enfermer, d'envelopper, de couvrir, cfr. scr. *vṛ*; 2° celui de bouillir, bouillonner, disons aussi, et cela nous paraît indiquer ici l'idée principale, de fermenter et de sourdre (scaturire). Le passage d'un sens à l'autre nous semble facile par les idées de tournoyer, d'ondoyer comme les vagues et les flammes. L'idée de chaleur ne serait qu'accessoire. Ces verbes nous ramènent à la racine primitive *Var*. Les lois étymologiques et les meilleures autorités nous permettent d'attribuer aussi à cette racine tous les sens que nous venons d'indiquer, et dont la connexité nous semble évidente. Les dérivés de la racine *Var* sont innombrables. Nous avons rappelé en commençant des noms mythologiques bien connus. Parmi les plus importants, citons encore celui de *Varuṇa*. Nous nous sommes demandé si d'une manière ou d'une autre Ἥρα se ne laisserait pas aussi rattacher à *Var*. Si nous hésitons devant les périls de cette entreprise, nous ne pouvons pourtant nous empêcher de voir dans notre *Vara* serbe de grands rapports avec une Junon. Quoi qu'il en soit, si le nom de *Vara*, *Varvara*, *Barbara* est antique, il peut signifier à la fois celle qui enveloppe et celle qui bouillonne, nom très-convenable pour une déesse de l'atmosphère.

H. Massieu de Clerval.

OUTILS DE LABOURAGE CHEZ LES PEUPLES SLAVES.

II.

A. Socha. Charrue a deux manches.

Le mot *Socha* (prononcez *sokha*) est un nominatif duel du nominatif singulier *Soch* « la branche, la tige. » Plusieurs étymologies ont été proposées pour expliquer le sens de ce substantif : lat. *sicula* et *secula*, « faucille » du verbe *secare* ; fr. *soc* ; germain *sech*, poignard, *sachs*, couteau, *etc*. Je crois que le mot en question est foncièrement slave et que sa forme grammaticale peut aider à en expliquer la vraie signification. Cela veut dire « les deux branches, la fourche. » En effet, anciennement, la charrue slave n'était qu'une espèce de fourche renversée ; le nœud de bois qui sert de point de départ à deux tiges, coupé court et pourvu d'une pointe en fer, s'enfonçait dans le sol, tandis que le laboureur, en tenant le bout de deux manches, dirigeait le mouvement de la charrue et du bœuf en même temps. Le nominatif singulier masculin *Soch* est tombé en désuétude ; il fut remplacé par le duel *Socha*, et ce dernier employé comme un nominatif du genre féminin. Cependant on retrouve le thème primitif dans quelques composés, comme 1) *po-soch*, subst. masculin, crosse, bâton, ayant au bout supérieur un morceau de la souche dont il a été détaché, *roz-soch-a*, andouiller, queue de la charrue ; *roz-soch-acz*, cheval de frise, fourche de fer. 2) *Roz-soch-aty*, épithète qu'on donne aux bois d'un cerf, « qui fourche, fourchu, cornes rameuses, un arbre rameux. » Je ne connais dans les langues aryennes qu'un seul mot qui provient de la même origine, c'est le persan *Châkh*, branche, rameau. Le fr. *souche*, dont l'origine est inconnue, vient peut-être de sl. *soch*. Quant à l'étymologie de lat. *Secare*, les Slaves ont des noms des outils aratoires dérivant de la racine *sec*, comme : *siekiera*, la hache, *siekacz*, couperet, etc , racine et dérivés qui n'ont rien d'analogue avec le *soch* en question.

B. Charrue a croc, aratrum, rallo.

Les noms slaves de la charrue à croc et leurs variantes sont : plsl. rallo, nsl. rallo ; radlo, orallo, pol. oradlo. Tous ces mots correspondent pour le sens ainsi que pour la forme au grec ἄροτρον, et au latin *aratrum*. En fait de dérivés il y a : *orati* ou *arati*, labourer la terre ; *rataï* ou *arataï*, laboureur, dont le thème est *râ*, et le suffixe *taï*. Jusqu'à présent, en Macédoine, les populations grecques et slaves vivent ensemble.

C. Plug. Charrue en général.

Le substantif slave *plug* correspond à l'angl. *plough* et germ. *pflug*. Cependant, le verbe slave *plugi-ti*, prospérer, nager dans l'opulence, réussir, ne paraît avoir aucune analogie avec le germ. *pflegen*, s'efforcer, travailler.

A. Chodzko.

(*A suivre.*)

NÉCROLOGIE.

M. DE ROUGÉ.

La mort de M. de Rougé vient d'enlever à la Société de Linguistique un de ses membres les plus éminents et les plus célèbres. M. de Rougé a débuté dans la science par une série d'articles où il rendait compte du grand ouvrage de M. de Bunsen sur *La place de l'Égypte dans l'histoire du monde*. Bien que ce travail ne touchât qu'à l'histoire, il était facile de voir, à la manière dont étaient citées les sources originales, que l'auteur avait fait de la langue égyptienne une étude approfondie. Aussi bien il préparait déjà ce mémoire *Sur l'inscription du tombeau d'Ahmès* qu'il lut devant l'Institut en 1847 et qui devait amener dans les destinées de l'égyptologie des changements profonds.

C'est qu'en effet M. de Rougé était le premier à demander aux monuments, non-seulement l'indication générale des idées qu'ils renfermaient, mais le sens précis de chacun des termes, la valeur de chacune des formes grammaticales de la langue. Il cherchait à créer et créait en effet une *méthode de déchiffrement* appuyée sur des règles certaines. Dans une des notes du mémoire sur Ahmès, il parlait d'une chrestomathie dont il amassait les matériaux depuis quelque temps déjà. La composition de cette chrestomathie et du traité qui devait la précéder a été l'œuvre de prédilection de M. de Rougé, celle à laquelle il a travaillé pendant toute sa vie et que la mort ne lui a pas permis d'achever. Tous ses autres travaux, ses mémoires sur le *Poème de Pentaur* et sur le *Conte des deux frères*, dans lesquels il donnait la traduction à peu près complète de papyrus hiératiques jusqu'alors tenus pour incompréhensibles, sur une *stèle de la Bibliothèque impériale*, sur *quelques monuments* du règne de Touthmès III, sur *les attaques dirigées contre les Égyptiens* par les peuples de la mer, sur *la stèle du roi Pianxi*, même ses admirables études sur le rituel funéraire et sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties n'ont

été que des intermèdes dans le grand travail qu'il poursuivait sur la grammaire égyptienne. Jusqu'à présent les deux fascicules seulement ont paru qui traitent, le premier du déchiffrement, le second du nom, de l'adjectif et du pronom. Le troisième, où il était question du verbe, avait été remis à l'imprimeur quelques semaines à peine avant la mort de M. de Rougé et sera publié prochainement. Le dernier qui devait renfermer la syntaxe n'a jamais été écrit. Le grand ouvrage dans lequel M. de Rougé pensait constituer la grammaire de la langue égyptienne restera donc inachevé, mais ce que nous en avons sera d'ici longtemps le texte classique en la matière. Une comparaison même superficielle avec la grammaire de Champollion, elle aussi interrompue par la mort de son auteur, suffit à montrer la part qui revient à M. de Rougé dans le développement de la science et à faire comprendre pourquoi M. de Rougé a été souvent appelé le second créateur de l'égyptologie. Champollion avait déchiffré l'alphabet, M. de Rougé nous a donné la méthode, Champollion nous avait appris à déchiffrer les hiéroglyphes, M. de Rougé nous a appris à les traduire.

G. Maspero.

Nous donnerons à l'avenir, dans le Bulletin, un court sommaire des publications périodiques relatives à la linguistique ou à la mythologie qui seront adressées à la Société.

Journal de Kuhn.

Tome XXI. Fascicule 1.

Fick. Etymologies. — Misteli. La théorie de l'accentuation. — Kræuter. Les aspirées et les ténues en haut-allemand moderne. — Gerland. Le *tch* allemand. — J. Schmidt. Le lithuanien *kirmyti*.

Fascicule 2 et 3.

Savelsberg. Études ombriennes. — Kern. Miscellanea (sanscrit *gâvî*, parfait osque en *tte*, osque *brateis*, *cadeis*). — J. Schmidt. Le gothique *vopija*. — Windisch. Le potentiel dans les comparaisons sanscrites.

Parmi les récensions critiques, se trouve un article sur les Mémoires de la Société de Linguistique, par M. Schweizer-Sidler.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 8

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 1er FÉVRIER AU 19 JUILLET 1873.

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1873.

Présidence de M. PLOIX, vice-président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est élu membre de la Société M. Hatzfeld, professeur au lycée Louis-le-Grand.

MM. Baudry et Bréal présentent pour faire partie de la Société M. Philarète Chasles, professeur au Collége de France.

Sont offerts en hommage : Whitney, *Oriental and Linguistic Studies*. New-York. 1873.

De Charencey, *Recherches sur les lois phonétiques dans les idiomes de la famille mama-huastèque*. Maisonneuve.

Lenormant, les deux premiers fascicules de ses *Études accadiennes*. Paris, Maisonneuve.

M. le secrétaire annonce que par arrêté du 13 décembre 1872, M. le ministre de l'instruction publique a accordé à la Société, pour l'année 1872, une allocation de 400 francs. Par suite d'une erreur d'adresse, la lettre d'avis est arrivée un mois en retard.

Des remerciements seront adressés à M. le ministre.

M. Bergaigne fait une lecture sur l'élément *bhi* et l'élément *sma* dans la déclinaison paléoslave.

M. Halévy termine la lecture de son mémoire sur la langue des Falachas.

Des observations sont présentées par MM. Bielke, Bréal, Oppert, Mowat, Lenormant, Lachaise.

M. Bréal donne communication d'un certain nombre de noms latins contenus dans l'inscription de Thisbé, de l'an 170 av. J.-C., publiée récemment par M. Foucart dans les Annales des Missions scientifiques.

M. Bréal propose ensuite à la Société une série d'étymologies latines.

Des observations sont faites par MM. Mowat, Oppert, Bergaigne, Meunier, Lachaise.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Oppert. La langue accadienne ou sumérienne.

Lenormant. Même sujet.

Gaidoz. Note sur le mot *fagne*.

Havet. Observations phonétiques.

Darmesteter. Sur un suffixe péjoratif en français.

Berger. Sur l'altération du caractère kaph en phénicien.

Séance du 15 Février 1873.

Présidence de M. Ploix, vice-président.

Sont présents : MM. L. Havet, Meunier, Schœbel, Bielke, Dufriche, Courballée, Bergaigne, Bréal, Halévy, Lachaise, Ploix, Gaidoz, Sayous, Egger, Berger, Massieu de Clerval, Hauvette-Besnault, Oppert.

Assistant étranger : M. Jean Zukowski.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Philarète Chasles, professeur au Collége de France, est élu membre de la Société.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Dovergne, qui donne sa démission.

M. Gaidoz lit une note sur le mot *fagne* et sur les dénominations topographiques qui renferment ce mot.

Des observations sont faites par MM. Egger, Dufriche, Schœbel, Bréal.

M. L. Havet présente des explications sur le nom de nombre latin *mille* et sur plusieurs pronoms latins.

Des remarques sont faites par MM. Meunier, Bergaigne, Egger, Bréal, de Charencey, Halévy.

M. Oppert fait une communication sur la langue sumérienne.

Une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Gaidoz, Sayous et Halévy.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

M. Bréal annonce à la Société la grande perte que la science vient de faire dans la personne de M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, et professeur de chinois au Collége de France.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Oppert. La langue accadienne ou sumérienne.

Lenormant. d°.

Halévy. d°.

Darmesteter. Sur un suffixe péjoratif en français.

Berger. Sur l'altération du caractère kaph en phénicien.

Bielke. Sur l'origine des voyelles.

De Charencey. Essai de déchiffrement du manuscrit Troano.

Havet. Le thème de Ζεύς. Un locatif osque.

Ploix. Du sens du mot λειμῶν dans la mythologie grecque.

Gaidoz. Étymologie de noms géographiques.

Séance du 1er Mars 1873.

Présidence de M. G. Paris.

Sont présents : MM. Courballée, L. Havet, A. Darmesteter, Lenormant, Paysant, Meunier, Ploix, Lachaise, Bergaigne, Guyesse, Ph. Berger, G. Paris, Massieu de Clerval, Dufriche, Tournier, Halévy, Oppert, Melon, Baudry, Mowat et (assistant étranger), J. Havet.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

MM. Gaidoz et Dufriche-Desgenettes présentent M. le docteur Kern, professeur de sanscrit à l'université de Leyde.

MM. Tournier et Paysant présentent M. Rieutort, propriétaire, 65, rue des Moines, à Batignolles.

M. le président annonce que M. Renan a promis à la Société une notice sur M. Judas, et M. Maspéro une notice sur M. de Rougé.

M. A. Darmesteter lit un travail sur un préfixe péjoratif français *ca, cal* ou *cali*. Des remarques sont faites par MM. Baudry, L. Havet, Oppert, Paris.

Il est donné lecture d'une note de M. Sayous, absent, sur les travaux de M. Lenormant. M. Lenormant remercie M. Sayous de ses observations.

La Société aborde la discussion relative à la langue accadienne ou sumérienne. Après des observations préliminaires de M. Lenormant sur l'ordre à suivre dans cette discussion, la parole est donnée à M. J. Halévy.

M. Halévy conteste l'existence même d'une langue accadienne ou sumérienne et d'un peuple accadien ou sumérien. M. Oppert répond à M. Halévy; la discussion est interrompue par l'heure avancée. La séance est levée à dix heures un quart.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Oppert, Lenormant, Halévy et Ph. Berger : suite de la discussion commencée.

Ph. Berger. Le *Kaph* phénicien.

Bielke. Origine des voyelles.

De Charencey. Le ms. Troano.

L. Havet. Un locatif osque. — Ζεύς.

Ploix. λειμών.

Gaidoz. Noms géographiques.

Kern. *Feodum fief.*

Halévy. Communication nouvelle.

Séance du 15 Mars 1873.

Présidence de M. G. Paris.

Sont présents : MM. Léger, Havet, Pierron, Paris, Meunier, Ploix, Tournier, Bréal, Egger, Darmesteter, de Charencey, Dufriche, Berger, Lachaise, Paysant, Bielke, Bergaigne, Sayous, Guieysse, Halévy, Hauvette-Besnault.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont élus membres de la Société MM. Kern, professeur de sanscrit à l'Université de Leyde; Rieutort, propriétaire, 65, rue des Moines, à Batignolles.

Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. Thomsen et Pio: M. Ludwig Wimmer, membre de l'Université de Copenhague, rue Faelledvej, 9.

Par M. Egger et Meunier : M. Florent, membre du Conseil général du Pas-de-Calais et de l'Association pour l'encouragement des études grecques, 13, rue de Tournon, à Paris.

Sont présentés en hommage, par M. Wimmer : Navneordenes Bijning aeldre dansk. Copenhague, 1868 ; par M. Boucherie : les Ἑρμηνεύματα de Pollux. Paris, 1872.

M. de Charencey annonce que de fréquents voyages lui rendent très-difficile la garde des livres de la Société. Il prie ses confrères d'aviser à cet état de choses.

La Société charge le Conseil d'administration de délibérer sur la communication de M. de Charencey.

M. Hatzfeld, indisposé, se fait excuser de n'avoir pas encore assisté aux séances.

M. Berger fait une communication sur l'origine de la double forme que le kaph a prise dans les inscriptions phéniciennes.

M. Bielke lit un travail sur les voyelles.

Des observations sont présentées par MM. Egger et Halévy.

M. L. Havet fait une communication sur un locatif osque et sur la racine *div*, qu'il faudrait ramener à un élément plus ancien *di*.

Des observations sont faites par MM. Meunier, Bréal et Bergaigne.

Il est donné lecture d'un travail de M. Kern sur les mots *feodum, fief*.

M. Bréal propose l'étymologie des mots latins *jejunus* et *hærere*.

Ordre du jour de la prochaine séance:

Oppert, Halévy. La langue accadienne.

Ph. Berger. Même sujet.

De Charencey. Le manuscrit Troano.

Ploix. λειμών.

Gaidoz. Noms géographiques.

Halévy. Communication nouvelle.

Havet. Le nom de nombre *deux*.

Meunier. Étymologies.

Séance du 29 Mars 1873.

Présidence de M. G. Paris.

Sont présents : MM. Meunier, Bergaigne, Gaidoz, Dufriche, Lachaise, Ploix, Havet, Leger, Wyndham, Hatzfeld, Maspéro, Paris, Bréal, Halévy, Tournier, Ph. Berger, Melon, Nommès, Pierret.

Assistant étranger : M. J. Havet.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont élus membres de la Société MM. Ludwig Wimmer,

membre de l'Université de Copenhague, rue Faelledvej, 9, et Florent, membre du Conseil général du Pas-de-Calais et de l'Association pour l'encouragement des études grecques, 13, rue de Tournon, à Paris.

M. Gaidoz propose que la Société donne dans son Bulletin le sommaire de toutes les publications périodiques ayant trait à la linguistique. Il propose en outre que ces sommaires soient accompagnés d'appréciations.

La Société décide, après discussion, que le Bulletin donnera le sommaire des seules publications qui lui seront adressées. M. Gaidoz retire sa seconde proposition.

M. de Charencey fait une communication sur le manuscrit Troano et sur le déchiffrement de l'écriture du Yucatan.

M. Ploix fait une lecture sur le sens mythologique du mot λειμών, qui aurait désigné d'abord l'horizon.

Il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Bergaigne, Bréal, Hatzfeld, Paris et Tournier.

M. Gaidoz fait une communication sur un certain nombre de noms géographiques qui ont été à moitié traduits, à moitié déformés, en passant d'un peuple à l'autre.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Halévy.

Havet. Le nom de nombre *deux*.

Meunier. Étymologies.

Ploix. Le mot λειμών (suite).

Séance du 12 Avril 1873.

Présidence de M. G. Paris.

Sont présents : MM. Havet, Schœbel, Meunier, Darmesteter, Bréal, Paris, Dufriche, Bielke, Bergaigne, Ploix, Robiou, de Charencey, Berger, Pierret, Leger, Melon, Gaidoz.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est présenté pour faire partie de la Société par MM. Egger et Meunier : M. Didion, inspecteur général des ponts-et-chaussées.

M. Schœbel fait hommage d'un livre intitulé : *Démonstration de l'authenticité de la Genèse. II.* Paris, Maisonneuve. 1873.

La Société a reçu les fascicules 4 et 5 du tome XXI du *Journal de Kuhn*.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Fustel de Coulanges qui consulte la Société pour savoir si le mot *feodum* ne peut pas être rattaché au latin *fides*.

Cette possibilité est contestée par MM. Darmesteter et Paris.

M. Havet fait une lecture sur les thèmes *dua* et *dvi*, qui contiennent selon lui une racine pronominale *du*.

Il s'engage, à ce sujet, une discussion à laquelle prennent part MM. Bréal, Bergaigne et Paris.

M. Meunier propose de rattacher le mot ἀνήρ, pour lequel les traces d'un ancien digamma sont visibles, à la racine *gan*. — Il rapporte le mot μάνδρα « étable » à une racine sanscrite *mand* « dormir. »

M. l'administrateur rend compte de démarches qu'il a faites auprès de l'École libre des sciences politiques pour obtenir qu'elle reçoive dans sa bibliothèque les livres de la Société. Ces démarches ont été suivies de succès. En conséquence la Société décide que ses livres seront transportés à l'École libre des sciences politiques, où ils seront à la disposition des membres.

Le bureau est chargé de surveiller l'exécution de cette mesure.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Halévy.

Meunier. Étymologies.

Ploix. Le mot λειμών (suite).

Bergaigne. Étymologie des noms sanscrits *Indra* et *Rudra*.

Séance du 26 Avril 1873.

Présidence de M. Ploix, vice-président.

Sont présents : MM. Meunier, Dufriche, Ploix, Bréal, Gaidoz, Bergaigne, Maspéro, Melon, Havet, Wyndham, Leger, Darmesteter, Halévy, de Charencey, Chodzko.

Assistants étrangers : MM. Possien, Chakhov.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Didion, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, est élu membre de la Société.

M. le président annonce le décès de M. l'abbé Romain Czerkas-Lachaise, membre de la Société.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Bréal et Ploix, M. Barth, à Genève, 5, boulevard Helvétique.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Whitney, professeur à l'Université de New-Haven (Connecticut), qui combat certaines propositions contenues dans l'article sur l'anusvâra sanscrit, publié par M. Bergaigne dans le dernier fascicule des Mémoires.

M. Bergaigne répond aux objections de M. Whitney.

Des observations sont faites par MM. de Charencey, Havet et Bréal.

M. Meunier prouve par de nouveaux exemples la présence d'un digamma au commencement du mot ἀνήρ.

Il donne l'étymologie des mots ἄκαστος « érable, » *poltire* « être fort, » *testis* « témoin ».

Ordre du jour de la prochaine séance :

Halévy. La deuxième inscription d'Oumm-el-'Awâmid.

Ploix. Le mot λειμών (suite).

Bergaigne. *Indra* et *Rudra*.

Dufriche. Observations sur les nasales.

Havet. Génitif singulier de la première déclinaison.

Séance du 10 Mai 1873.

Présidence de M. G. Paris.

Sont présents : MM. L. Havet, Sayous, Dufriche, Egger, Ploix, Gaidoz, Bergaigne, Darmesteter, Bréal, Robiou, Paris, Halévy, Oppert, Sévrette, de Charencey, Bielke.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance précédente.

M. Gaidoz fait observer que la *Revue critique* a publié et paraît devoir publier à l'avenir des comptes-rendus de nos séances qui sont plus détaillés que les procès-verbaux rédigés par le secrétaire. Il demande si ce dernier ne pourrait pas donner le même développement à ses procès-verbaux.

M. Egger fait remarquer qu'il existe une différence entre des comptes-rendus qu'un journal publie sous sa responsabilité, et auxquels manque toute consécration, et les procès-verbaux qui doivent être soumis à l'approbation de la Société. Ces derniers, s'ils sont détaillés, doivent l'être également dans toutes leurs parties. Or, l'expérience a démontré que dans des questions

aussi spéciales que celles qui sont ordinairement débattues, les erreurs sont inévitables, à moins que l'auteur ne veuille donner lui-même un résumé de son opinion. C'est ce qui se pratique à l'Académie des sciences et ce qu'on pourrait jusqu'à un point introduire parmi nous.

Il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Paris, Bréal, Ploix, Sayous. Une proposition de ce dernier est mise aux voix et adoptée. Elle est ainsi conçue :

« A l'avenir tous les membres qui feront des communications soit écrites, soit orales à la Société, sont invités à en remettre dans la huitaine un résumé au Secrétaire. »

Il est décidé que cette résolution sera imprimée sur la couverture du Bulletin.

M. Meunier, indisposé, se fait excuser de ne pas assister à la séance.

Est admis membre de la Société M. Barth, demeurant boulevard Helvétique, 5, à Genève.

M. Paris rend compte du travail de la commission qui a été nommée dans une séance précédente pour procéder au déplacement de la Bibliothèque. Cette Bibliothèque se compose, d'après l'estimation du bibliothécaire, d'environ sept ou huit cents livres et brochures. Avant de la transporter à l'École des sciences politiques, il serait utile d'en rédiger un catalogue méthodique. Un crédit de 100 francs est voté comme rémunération de ce travail.

Un autre crédit de 100 francs est voté pour préparer la table du second volume des Mémoires.

M. Halévy fait une lecture sur l'interprétation de la seconde inscription phénicienne découverte à Oumm-el-'Awâmidou Laodicée par M. Renan. Cette inscription doit être lue ainsi : « A Melkiastart, dieu libyen ; vœu fait par Abd-Eschmoun avec son fils. » Le dieu Melkiastart, qu'on voit ici apparaître pour la première fois, est proprement « le roi des troupeaux. » Le nom d'Astarté aurait une signification analogue.

Une discussion à laquelle prennent part MM. Darmesteter, Oppert et Robiou, s'engage sur ce sujet.

M. Ploix recherche comment les anciens ont pu être conduits à reconnaître dans les régions de l'extrême Occident, là où vivent les Dieux et où se promènent les âmes des morts, un

seuil (limen), un marais ou un lac (λίμνη), une prairie (λειμών). Il pense que ces trois mots ont dû être antérieurement identiques et représenter un objet différent de ceux auxquels ils ont été plus tard appliqués. Ils auraient signifié d'abord la surface plane ou la ligne qui sépare le ciel et la terre à l'horizon. Ce sens supposerait une racine *li* qui exprimerait l'idée d'une chose étendue horizontalement. Si une telle racine était reconnue, elle pourrait servir à expliquer un certain nombre de mots des langues aryennes dont l'origine ne paraît pas jusqu'à présent nettement déterminée.

Des observations sont faites par MM. Robiou, Bréal, Paris, Bergaigne et de Charencey.

Ordre du jour de la prochaine séance:

Bergaigne. Indra et Rudra.

Dufriche. Observations sur les nasales.

Havet. Génitif singulier de la première déclinaison.

Bréal. Le suffixe participial *ant*.

De Charencey. Symbolisme des couleurs.

Séance du 24 Mai 1873.

Présidence de M. Gaston Paris.

Sont présents : MM. Dufriche, Sayous, Bielké, Paris, Gaidoz, Bréal, Havet, Ploix, Leger, Pierron, Wyndham, Melon. Chodzko. Assistants étrangers : MM. Possien, Blancard.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Meunier, indisposé, se fait excuser de ne pas assister à la séance.

Sont offerts en hommage par MM. Paris et Brachet, le premier fascicule de la traduction française de la grammaire des langues romanes de Diez ; par M. Rudy, *The chinese-mandarin language*; par M. de Charencey, les *Antiquités de Tiaguanaco* de L. Angrand.

M. Gaidoz annonce à la Société le décès d'un de ses membres, M. le Dr Ch. Lottner. M. Gaidoz est chargé de rédiger une notice nécrologique pour le Bulletin.

Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. Havet et Maspero, M. Maxence de Chalvet de Roche-Monteix, élève de l'École des hautes études, rue de Seine, 38; par MM. Bergaigne et Chodzko, M. Goullet, place de la Chapelle, 14, Paris.

Il est donné lecture d'un travail de M. Dufriche-Desgenettes sur la nature des consonnes nasales.

M. de Charencey fait une communication sur le langage symbolique des couleurs.

Des observations sont présentées par MM. Paris et Bréal.

M. de Bielké achève la lecture de son mémoire sur l'origine des voyelles.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Bergaigne. Indra et Rudra.

Havet. Génitif singulier de la première déclinaison latine.

Bréal. Le suffixe participial *ant*.

Mowat. Sur le nom de Littré.

Séance du 7 Juin 1873.

Présidence de M. G. Paris.

Sont présents : MM. Meunier, Paris, Ploix, Sayous, Bergaigne, Leger, Bréal, Schœbel, Pierron, Wyndham, Halévy, Dufriche, Robiou, Delondre.

Assistants étrangers : MM. Possien, Ph. Fortunatov.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont élus membres de la Société : MM. Maxence de Chalvet de Roche-Monteix, rue de Seine, 38, et Goullet, place de la Chapelle, 14.

La Société charge M. L. Havet de rédiger la table du second volume de ses Mémoires.

Est offert en hommage par M. L. Leger : *Le monde slave*. Paris, Didier.

M. Bergaigne fait une communication sur les noms Indra et Rudra, dont le *d* est pour un ancien *dh*. *Indra* vient de la racine *indh* « brûler » et *Rudra* de la racine *rudh* qui a donné ἐρυθρός, *ruber* et *rudhira*.

M. Bréal pense qu'on peut ajouter à ces noms *candra* ou plutôt *çcandra* « la lune » : si le *d* de ce mot est pour un ancien *dh*, on a probablement un terme de même famille que ξανθός.

Il est donné lecture d'une note de M. Mowat sur le nom de *Littré*. Au XIVe siècle on trouve les noms *Listré, Litrie, Litric :* il y a en Bretagne un nom de lieu *Littré* et en Basse-Normandie un *Littry*. Tous ces mots nous ramènent à une forme gallo-romaine *Listeriacum*, qu'on peut reconnaître

aussi dans le *Listrac* du département de la Gironde. Quant à la signification de ce mot, c'est en celtique qu'il faut la chercher et M. Mowat propose deux étymologies.

Il ajoute que par une heureuse coïncidence ce travail est présenté à la Société au moment où M. Littré, notre confrère, vient de faire son discours de réception à l'Académie française. M. Mowat a fêté en linguiste cet heureux événement.

M. G. Paris se joint à M. Mowat pour fêter le succès que la philologie vient de remporter à l'Académie française. Quant à la signification du nom de Littré, il faudrait tâcher de remonter encore plus haut que le XIVe ou même le XIIe siècle, car les noms cités peuvent venir d'une autre forme que *Listeriacum*.

M. Bréal fait une lecture sur l'origine du suffixe participial *ant*. L'*n* n'en fait point partie nécessaire; l'*a* est également un élément adventice; le suffixe consiste donc dans le *t*, et il est resté sous sa forme la plus archaïque dans les composés comme *viçva-ǵi-t*, *sacer-do-t*, ὠμο-βρω-τ. M. Bréal pense que le participe présent en *ant* et la troisième personne pluriel en *anti* sont deux formations parallèles indépendantes l'une de l'autre, quoique composées des mêmes éléments et influencées par la même tendance à la nasalisation.

Il s'engage à ce propos, sur la distinction plus ou moins ancienne du nom et du verbe, une discussion à laquelle prennent part MM. Bergaigne, Paris, Meunier, Ploix, Halévy et Dufriche.

Ordre du jour de la prochaine séance :

L. Havet. Génitif singulier de la première déclinaison latine.

Bréal. Le rhotacisme en érétrien.

Halévy. Identité primitive du nom et du verbe dans les langues sémitiques.

Meunier. Étymologies.

Bielke. Origine des consonnes.

SÉANCE DU 21 JUIN 1873.

Présidence de M. PLOIX, vice-président.

Sont présents : MM. Gaidoz, Meunier, de Bielke, Ploix, Bergaigne, Leger, Pierron, Oppert, Maspero, Sayous, Darmesteter, Celjame, Egger, Melon, Sevrette, Delondre, L. Havet. Tournier; assistants étrangers, MM. H. Glaisot, Possien.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Gaidoz, administrateur, avertit les membres présents d'envoyer très-prochainement au secrétaire-adjoint les notes destinées au prochain bulletin.

M. Egger se charge de demander au ministère, en présentant le second fascicule du tome II des Mémoires, la continuation de l'allocation de 400 francs à la Société.

M. Gaidoz annonce que ce fascicule va être distribué.

M. L. Havet lit un travail sur la déclinaison des thèmes féminins en *a* dans la langue mère indo-européenne. Il restitue pour le génitif et le datif singulier des terminaisons primitives *āyās* et *āyāi*, et rappelle qu'il a eu l'occasion dans une note précédente de reconstituer un locatif primitif en *āyām*. Des observations sont faites par MM. Egger, Oppert.

M. Meunier lit un travail sur l'étymologie et le sens primitif du latin *quippe*. Ce mot serait pour *quid-pe*, et aurait signifié à l'origine *pourquoi?* Des observations sont faites par MM. Darmesteter, L. Havet, Pierron.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Halévy. Identité du verbe et du nom.

De Bielke. Origine des consonnes.

Dufriche. Nasales grecques.

Meunier. L'*ă* indo-européen.

L. Havet. *Nodus*.

Séance du 5 Juillet 1873.

Présidence de M. G. Paris.

Sont présents, MM. Gaidoz, Halévy, de Bielke, G. Delondre, Meunier, de Charencey, L. Havet, Bergaigne, Robiou, Ph. Berger, Ploix, Tournier, G. Paris, Dufriche, A. Darmesteter, Melon, Beljame, Oppert, Nommès; assistant étranger, M. Fortunatov.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

MM. G. Paris et P. Meyer présentent pour être membre de la Société M. Cornu, élève de l'École des hautes études, 32, rue des Écoles.

M. de Charencey fait hommage d'un écrit intitulé : *le Mythe d'Imos*, traditions des peuples mexicains (extrait des Annales de philosophie chrétienne).

M. Halévy expose quelques considérations sur l'identité du nom et du verbe dans les idiomes de la famille sémitique. Plusieurs sémitistes ont depuis longtemps remarqué que dans la langue hébraïque c'est la position de l'accent tonique qui distingue le nom du verbe. Ainsi *páнad* crainte et *paнàd* craindre, *mélek* roi et *malák*, régner. M. Halévy rappelle, en faveur de son opinion, le fait que le mécanisme de la flexion sémitique, aussi bien dans les noms que dans les verbes, est constitué par des désinences identiques mais placées différemment; ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, la désinence *t* qui comme suffixe indique le genre faible ou féminin dans les noms, donne comme préformante du verbe l'idée d'une action plus faible que celle qui est indiquée par la racine simple. M. Halévy se demande ensuite si ces désinences de flexion qui entrent aussi dans la formation des pronoms, forment une classe à part de racines, des racines pronominales, comme il est d'usage de les appeler, ou bien si elles présentent seulement la dernière dégradation de certaines racines verbales réduites au rôle de particules. M. Halévy incline vers la dernière alternative et pense qu'il est encore possible de reconnaître les verbes auxquels ces particules doivent leur existence. Si cette hypothèse était fondée, dit M. Halévy en terminant, il n'y aurait dans les langues sémitiques qu'une seule catégorie de racines. Une discussion s'engage entre MM. Halévy, Oppert, Robiou, A. Darmesteter.

M. Havet présente une étymologie du latin *nodus*, dont le thème serait formé de la racine de *nectere* et du suffixe *do*. Une observation est faite par M. Dufriche.

M. Meunier commence la lecture d'un mémoire sur la représentation de l'*a* indo-européen par α en grec, et combat les opinions émises par MM. Bréal et L. Havet dans le dernier fascicule des Mémoires, opinions d'après lesquelles la science actuelle tendrait à établir que la seule représentation normale de l'*a* est ε ou ο.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Bielke. Origine des consonnes.

Dufriche. Nasales grecques.

Meunier. Suite du travail sur l'α.

Séance du 19 Juillet 1873.

Présidence de M. Ploix, vice-président.

Sont présents, MM. Ploix, Bergaigne, Meunier, Bielke, Blotnicki, Dufriche, L. Havet, Delondre, Leger, Melon, de Roche-Monteix, Ph. Berger, Gaidoz, Sevrette.

Assistant étranger, M. Fortunatov.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le président annonce que M. Bergaigne, un des vice-présidents, vient d'être couronné par l'Académie des inscriptions qui lui a décerné le prix ordinaire.

M. Berger présente en hommage : *Étude des documents nouveaux fournis sur les Ophites par les Philosophoumena*. Nancy, 1873, 120, p. 8. M. Bergaigne fait remarquer que ce travail a été couronné par la Faculté de théologie de Strasbourg. M. Berger donne à la Société un aperçu des conclusions de son travail.

M. Cornu est élu membre de la Société.

Il est donné lecture d'une lettre de M. l'administrateur qui demande l'autorisation de faire imprimer en un seul cahier les deux prochains bulletins. Cette proposition est adoptée, mais il est entendu qu'elle ne crée pas un précédent pour l'avenir.

M. le trésorier demande l'autorisation de placer en rentes sur l'État les fonds en excédant que possède la Société. L'autorisation est accordée par la Société sans recourir, vu les circonstances, à la commission d'administration. Il est entendu encore que cette dérogation aux usages ne crée pas un précédent.

M. Bielke lit un mémoire sur l'origine des consonnes.

M. Meunier continue la lecture de son travail sur la représentation de l'*a* indo-européen par χ. Des observations sont faites par M. L. Havet, Bergaigne.

M. le président annonce la perte que la Société vient de faire dans la personne de M. Philarète Chasles. M. Leger se charge d'une notice sur M. Chasles.

Le présent procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

NOMS DES OUTILS ARATOIRES CHEZ LES SLAVES (Suite).

« LE VAN », VIEYALLO.

L'outil pour vanner le grain se trouve nommé à trois reprises dans les Écritures saintes. Jéhova de Jérémie (xv, 6) menace les Israélites de son courroux (trad. vulgat.) « Et *ventilabro* dipergam eos in dispersionem (ἐνδιασπορᾷ) ». As. Montani traduit: Et *dispergam* eos in ventilabro. On voit que les interprétations, également authentiques, ne s'accordent pas mot pour mot parce que en hébreu *mizrah* (syr. *madryo*) veut dire « la dispersion » et en même temps « le van », dérivé du verbe hebr. *zarah* « sparsit, disseminavit. » La plus ancienne version paléoslave connue, traduit: *raztoczu* (et dispergam) *ikh* (eos) *vieyallom* (ventilabro). Le texte grec des Évangiles, Math. III. 12 et Luc 17, donne τὸ πτύον, « le van, » du verbe πτύω expectorare, reicere, ventilare, ce que les plus anciennes versions slaves rendent tantôt par *vieyallo*, ventilateur, et tantôt par *Lopata* « pelle à vanner. »

Le *Lexic. Paleosl.* de Miklosich, s'étayant de l'autorité de Bopp et de Curtius fait rattacher le pls. *vieyallo* au radical scr. *vā* « spirare, » « flare, » *vāta* « ventus; » gr. ἀFαώ, ἄFημι; lat. « ventus, » goth. *waian*.

Je multiplierai ici, à dessein, les exemples des dérivés slaves de la racine scr. va = sl. *viē*, pour faire voir l'exactitude avec laquelle s'y sont maintenues la signification et la forme radicales: lit. *viētykle*, « le van, » *vieyas* ou *viē-tra* « le vent, » *vie-you* « je souffle; » nsl. *viēya-ti* « venter, » *viēya-cza* « le van; rus. *viēyallo* le van, « *vie-yère*, l'éventail, » *vy-viē-ika* « le vannage; » pol. *viē-ya-cz*, ou *viē-yadlo* et *viē-yatka* le van, *po-viēv, poviē-vny*, doux souffle de vent (lat. favonius); srb. *viē-yavka* et *viē-yaczka* « le van, » *viēy-na vopatka* « une pelle à vanner » vend. *viev-nitza* et *viēvuntza* « le van, » etc. Il y a beaucoup d'autres dérivés sanscrits et slaves qui s'accordent tout aussi bien avec le radical indien comme: le nom du dieu *Vayou*, Éole des Védas, « l'air vital, vent personnifié », et pol. « *viēya, za-viēya*, bourrasque, chasse-neige », *za-viē-roukha*, *vi-kher*, « vent violent, ouragan. » Zend. *vâto-dâera* « dieu de vent, » *vâto vâonti* = pol. *viatr-viēyontzi*, « le vent qui souffle, » etc.

Dans les langues germaniques modernes, le radical scr. *vā* se reflète aussi dans les all. *wehen* « souffler, venter, être mû par le vent; » angl. *van* « l'aile, » *vane* « girouette, » *fan*, éventail, *winnowing-fan*, le van, éventail pour vanner.

En français, pendant longtemps, on n'a pu tomber d'accord sur l'orthographe du mot en question, qu'on écrivait *vent*, *ven*, *fan* (dans faner) ou *van*, et, l'orthographe une fois fixée, les meilleures dictionnaires en expliquaient le mot en faisant ressortir l'idée de « secouer, branler » plutôt que celle de « ventilation. » M. Littré, ne s'arrêtant pas aux couches celtique, germanique et latine, remonta à la source et il rapprocha *van* du scr. *vā* « flatus, aura. » Dès lors on s'aperçoit plus facilement de la raison d'être des nuances de signification des dérivés de *van*, tombées en désuétude déjà, ou considérées comme vulgaires. Le *Glossaire du centre de la France*, par le comte Jaubert, en a recueilli et soigneusement conservé quelques-unes, comme par exemple : *vanner*, fatiguer, affaiblir, exténuer : cette course m'a vanné » (c. à d. elle m'a essoufflé); « je suis vanné » (c'est-à-dire je suis hors d'haleine); « s'évanouir » (s'en aller comme un courant d'air, passer et disparaître comme un souffle). On sait que « faner le foin » signifie tourner et retourner l'herbe, l'exposer au grand air. V. Hugo a été bien inspiré en disant dans ses *Feuilles d'automne :* « Et les bois, dont le zéphyr vanne toutes les graines dans les airs. » Je crois que le vanneau aura été nommé ainsi à cause du mouvement saccadé de ses ailes qui, déployées et agitées, ressemblent à un van en action. Ce qui vient à l'appui de cette assertion, c'est que *vanneau* est diminutif de *van*, comme *panneau* l'est de *pan*. Toutes ces nuances de signification ressortent du sens primitif de van. Le Dictionnaire étymologique de M. Brachet ne devrait pas faire grouper autour de *van*, s. v., *vannier*. *vanneur*, *vannerie*, dont le sens même prouve qu'ils dérivent d'ailleurs, à savoir : scr. *vé* lien : gr. ἰτέα saule ; lat. *vitis* ; pls. *viĕya* virgulta, vannus, et *viĕnnik*, balai, *viĕnietz*, couronne (de feuilles); nsl. *viĕya* « hutte en branchages, » berceau de jardin.

J'ignore la forme du van indien. En Perse et dans les pays compris entre l'Euphrate et l'Oxus, on le nomme *châné* « le peigne, » parce que c'est une fourche à plusieurs, ordinairement à cinq branches. Le professeur Foucaulx a eu la bonté de me donner *prasphotana* et *çourpa*, deux noms sanscrits de van, et il fait observer que :

Prasphotana, de la racine *sphut* « s'ouvrir, » se diviser, se disperser. Avec le préfixe *pra* qui lui donne plus de force, ce subst. signifie à la fois expansion, ouverture, division et même l'action de frapper..... Le second nom est *çūrpa* que Bœthling etBopp donnent comme la vraie forme du mot ; il se trouve mentionné dans les lois de *Manou*, V, 117.

« Les pots dans lesquels on prépare l'oblation, les différentes

cuillers avec lesquelles on jette dans le feu le beurre clarifié, le vase de fer, le van (*çoûrpa*), le pilon et le mortier doivent être purifiés avec de l'eau chaude. »

« Le mot *çoûrpa* forme aussi les composés suivants : *çourpa karna* « qui a des oreilles comme un van ; » *çourpa vatā*, le vent, l'air produit par le vent ; *çoùrpa-nakhà* « qui a des ongles comme le van, » nom de la sœur de Ravana, l'un des personnages du Râmâyana.

Quant à la racine *çūrp* « mesurer, » c'est probablement une invention des grammairiens hindous, elle n'est pas de mise. Dans les passages ci-dessus cités de la Bible, la traduction sanscrite donne *çurpa*.

A. Chodzko.

(*A suivre*).

ἘΛΕΦΑΣ.

Le grec ἐλέφας, lat. *elephas*, s'est répandu dans toutes les langues modernes de l'Europe ; les idiomes slaves seuls ont un autre terme (resté sans explication), *slon*. Les langues sémitiques modernes et le chaldaïque ont adopté le mot perse *pīlu*, qui se retrouve dans les dictionnaires sanscrits, mais qui n'est pas le plus usité dans l'Inde. Le sanscrit a plus de vingt mots équivalents, dont aucun n'a été adopté par les idiomes voisins, même *gaja* qui est l'expression indienne et la plus usitée ; *ibha* se retrouve en égyptien et dans l'assyrien *ibbu*, qui désigne l'ivoire, et l'on peut se demander s'il n'est pas d'origine africaine.

Le sanscrit et perse *pīlu* (d'où le persan *pīl*, chald. et syr. *pīl*, arabe *fīl*, plur. *afyāl*) n'a pas été employé par les nations sémitiques anciennes. La bible ne fait aucune mention de l'éléphant. Les textes phéniciens ne fournissent rien. Un bas-relief de l'obélisque de Nimroud représente l'animal comme tribut du pays de *Musri* (qui ne peut être que l'Égypte). L'éléphant y est nommé *al-ab*, du fleuve *Sakēya* qui désigne probablement le Niger. Or *al-ab* est le nom spécial de l'éléphant. Suivant les dictionnaires arabes il signifie différents animaux munis de grandes cornes ou défenses.

Le mot n'est accompagné d'aucune épithète, et est écrit *al-ab ;* on ne peut y retrouver *alap*, qui est le nom du bœuf et s'écrit *a-lap*. L'orthographe *al-ab* conduit à une quadrilittère ; on sait que beaucoup d'animaux dans les langues sémitiques sont désignés par des quadrilittères, dont la lettre initiale est souvent un *aïn*.

Aucune des étymologies proposées jusqu'ici pour ἐλέφας n'est satisfaisante. Ce ne peut être un mot sanscrit précédé de l'article arabe *al*, car l'article arabe ne s'emploie que pour spécialiser une

idée générale : ainsi *algèbre* est le reboutement par excellence, de même *alcohol*, *almanach*, *alcali;* mais on dit sans article *café*, *myrrhe, cadi, magasin.* — L'étymologie *elef hindi*, bœuf d'Inde est aussi inadmissible. Tout prouve que les Phéniciens connaissaient l'éléphant par l'Afrique, et rien n'indique qu'il leur fût entré dans la tête de l'appeler d'un pareil nom; les Grecs d'ailleurs l'auraient traduit par des mots *grecs* exprimant la même idée.

Le mot *éléphant* est un mot *sui generis*, spécial, ayant pour éléments un *aïn*, un *lamed*, un *he* et un *bet*. C'est celui même dont se servaient les Assyriens, et probablement les Phéniciens et les Hébreux, pour exprimer la notion de l'éléphant.

J. Oppert.

ÉTYMOLOGIES DIVERSES.

1. Grec : μάνδρα, μανδρεύω, μάνδρευμα, ἀρχι-μανδρίτης, ἀρχι-μανδρῖτις.

Il y a en indien une racine *mand* « dormir » : *agnē tvaṅ sugāgṛhi vayaṅ sumandisīmahi* (Bopp, *Gloss.*) « ô Agni, toi, veille bien ; nous, puissions-nous bien dormir, » passage tiré du yagur-véda, 4, 14. A cette racine appartiennent *mand-ira-m* (n.) « maison » et *mand-urā* (f.) « étable », mots qui signifient proprement « lieu où l'on dort (dortoir) ». En grec, μάνδ-ρα (f.) signifie « étable » chez les auteurs païens, et « cloître » chez les auteurs chrétiens. Il suffit de comparer μάνδ-ρα à *mand-ira-m* et à *mand-urā* pour voir que μανδ-ρα signifie proprement comme eux « lieu où l'on dort (dortoir) ». Il résulte de ces rapprochements que la langue mère indo-européenne avait une racine *mand* « dormir », dont il y a des rejetons en Asie sur le sol indien, et en Europe sur le sol grec.

Remarque. La forme *mand-i*-s-*īmahi* me parait digne d'attention : elle a la caractéristique du futur à auxiliaire *s* et la terminaison du précatif ātmanēpadam *īmahi*. Sa catactéristique et sa terminaison rappellent celles du futur optatif moyen grec λυ-σ-οίμεθα. Quant à sa voyelle *i* entre *mand-i* et -s-*īmahi*, elle rappelle la voyelle ε entre φαν- et -σ-οιμεθα dans φαν-ε-σ-οίμεθα, d'où φαν-ε-οίμεθα, puis φαν-οίμεθα. Ces voyelles sont, à mon avis, thématiques : *manda-* aura été changé en *mandi-* et φανο- en φανε-. Comparer *varsa-* « année » devenant *vārsi-* dans *varsi-ka-* « annuel » et φανό- « clair » devenant φανε- dans φανε-ρό- « évident ».

μανδραγόρας.

La plante appelée μανδραγόρας (m.) a, comme l'opium, une vertu dormitive : les Grecs disaient proverbialement μανδραγόραν πέπωκε

« il a bu de la mandragore » pour dire « il est endormi, lent, paresseux. Le μανδ de μανδραγόρας appartient-il à la même racine que le μανδ de μάνδ-ρα? Serait-il téméraire de voir dans μανδραγό-ρας un substantif perdu μανδ-ρο « sommeil » et le verbe ἀγείρω « assembler, amasser »? Le sens de μανδ-ρ-αγόρας serait « qui assemble, amasse le sommeil ».

II. Latin : _pollēre._

Pollēre « valoir beaucoup » contient _por_ = _per_ « beaucoup » et _valēre_ « valoir », comme _malle_ « aimer mieux » contient _magis_ « mieux » et _velle_ « vouloir ». Transitions : 1° de _*por-valēre_ à _*por-lēre_ par disparition de la syllabe _va_, comme de _*magis-velle_, _*mage-velle_, _*mag-velle_, à _*mag-lle_ par disparition de la syllabe _ve_; 2° de _*por-lēre_ à _pol-lēre_ par assimilation de _r_ à _l_, comme de _*mag-lle_ à _ma(l)-lle_ par assimilation de _g_ à _l_. Exemple de _par_ = _per_ : _pol-lūcēre._

F. Meunier.

NÉCROLOGIE.

M. LE Dr JUDAS.

M. le Dr A. C. Judas, mort à Paris, le 17 janvier 1873, était né le 5 avril 1805, à Middelbourg en Zélande, pendant l'occupation française (son père était pharmacien major de l'armée). M. Judas embrassa la carrière de la médecine militaire, et se retira du service en 1854 avec le grade de médecin principal de 1re classe, aimé et honoré de tous ceux qui l'ont connu, par sa modestie, son application au travail, son dévouement absolu à ses devoirs, dévouement qui lui mérita d'être porté à l'ordre du camp de Guelma le 26 janvier 1838 par le colonel Duvivier, commandant supérieur.

C'est à Guelma que sa vocation studieuse devait trouver sa voie et recevoir du colonel Duvivier, très-curieux lui-même de l'histoire épigraphique de l'ancienne Numidie, une impulsion heureuse. Le camp de Guelma, occupé pour la première fois en 1836, à l'époque de l'expédition de Constantine, est situé sur un des points les plus élevés de la plaine, dans une position si nettement indiquée par la nature, que toutes les races qui se sont succédé sur le sol africain, sont venues successivement s'y établir. Les monuments considérables de l'ancienne Calama, les ruines voisines d'Anouna et de Sathiel, mettent également au jour, à côté des traces de la puissance romaine, les empreintes plus anciennes de la race Berbère et du séjour des Phéniciens. La vue de ses monuments

fixa la vocation scientifique du Dr Judas, et ses études d'archéologie et de philologie sémitique et berbère, commencées dès lors, absorbèrent tous ses loisirs dès le jour où il quitta le service militaire.

Voici la liste des publications de M. le Dr Judas, dont nous devons communication à l'obligeance de son éditeur, M. Klincksieck, libraire à Paris :

De l'écriture et de la langue Berbères dans l'antiquité et de nos jours. In-8°. 1863.

Étude démonstrative de la Langue Phénicienne et de la Langue Libyque. In-4°, avec 32 planches. 1847.

Mémoire sur le Zodiaque de Dendera et sur l'année Égyptienne. Explication d'une partie de la mythologie grecque et latine par les allégories astrographiques des Égyptiens. In-8°, avec 2 pl. 1859.

Nouvelle Analyse de l'Inscription Phénicienne de Marseille. Grand in-4°. 1857.

Nouvelles Études sur une série d'inscriptions numidico-puniques, dont plusieurs inédites, spécialement au point de vue de l'emploi de l'aleph comme adformante de la 1re pers. sing. du prétérit. In-4°, avec 6 pl. 1857.

Sur un tarif de taxes pour les sacrifices en langue Punique trouvé à Carthage. In-8°. 1861.

Nouvelle Analyse de l'Inscription Libyco-Punique de Thugga en Afrique. Gr. in-8°, avec 2 pl. 1869.

Sur plusieurs séries d'Épitaphes Lybiques découvertes en Algérie. In-8°, avec 4 pl. 1868.

Sur plusieurs Inscriptions Libyques découvertes dans la province de Constantine. In-8°, avec pl. Constantine. 1869.

Sur une nouvelle série d'Épitaphes Libyques trouvées à La Cheffia par M. Reboud. In-8°, avec 3 pl. 1869.

Sur divers médaillons d'argent attribués soit à Carthage, soit à Panorme ou aux armées Puniques en Sicile. Gr. in-8°. 1865.

Affinités des Noms de nombres Basques avec plusieurs langues de l'Orient, particulièrement avec les langues altaïques. In-8°. 1867.

Sur quelques Epitaphes libyques et latino-libyques, pour faire suite à mes trois mémoires sur des Épitaphes Libyques et à ma nouvelle analyse de l'inscription libyco-punique de Thugga. Gr. in-8°, avec pl. lithogr. 1870.

Examen des Mémoires de M. le Dr Reboud et de M. le général Faidherbe sur les Inscriptions Libyques. Gr. in-8°. 1871.

M. PHILARÈTE CHASLES.

M. Philarète Chasles était né en 1798, à Mainvilliers, près de Chartres. A quinze ans, il entra, comme apprenti, chez un pauvre imprimeur de la rue Dauphine, à Paris. La police de la Restauration arrêta le maître et l'apprenti, sous prétexte de complot contre la sûreté de l'État. M. Chasles, qui était encore un enfant, resta en prison deux mois, et dut sa délivrance à Chateaubriand. Il partit pour l'Angleterre, où, pendant sept ans, il dirigea, dans l'imprimerie de Valpy, la réimpression des classiques grecs et latins. Rentré à Paris, il devint secrétaire de M. de Jouy. En 1827, il partagea avec M. Saint-Marc Girardin le prix d'éloquence de l'Académie française pour son *Tableau des progrès de la langue et de la littérature française depuis le commencement du seizième siècle jusqu'en* 1610. Il a collaboré aux *Débats*, à la *Revue britannique*, à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue de Paris*, etc. On a de lui de nombreux volumes, entre autres : *Études sur l'antiquité*, *Études sur le moyen-âge*, *Études sur l'Espagne*, *Études sur la révolution d'Angleterre*, *Études sur les hommes et les mœurs au dix-neuvième siècle*, *Études sur la littérature de l'Angleterre au dix-neuvième siècle*, *Études sur l'Allemagne ancienne et moderne*, *Études contemporaines*, *Questions du temps et problèmes d'autrefois*, etc., etc.

M. Philarète Chasles avait été nommé conservateur à la bibliothèque Mazarine en 1837, et professeur des littératures et langues étrangères au Collége de France en 1841.

Il n'appartenait à la Société de linguistique que depuis quelques mois.

Dr CARL LOTTNER.

Bien que M. Lottner ait peu écrit, les travaux qu'il avait publiés à diverses époques dans les recueils savants d'Allemagne et d'Angleterre lui assuraient, tout jeune encore, une place éminente dans la linguistique contemporaine. Né à Berlin, le 20 juin 1834, M. Carl Lottner commença ses études au Frederichs-Wilhelms Gymnasium et les acheva à l'Université de sa ville natale où il passa les années 1851-1854. Professeur dans l'enseignement secondaire, il se préparait à entrer dans l'enseignement des Universités, lorsqu'en 1858 on lui offrit une place de professeur dans une institution d'Édimbourg. Sa carrière devait dès lors se passer tout entière dans les Iles Britanniques. Venu à Londres en 1859,

il fut, l'année suivante, appelé à Dublin comme professeur de sanscrit et bibliothécaire-adjoint à l'Université de cette ville (Trinity-College); il y remplaçait un de ses compatriotes, celtiste éminent mort jeune, Rodolphe Siegfried. Il occupa ces fonctions jusque dans ces dernières années et il ne quitta plus Dublin où il est mort le 5 avril 1873. Il avait depuis quelques années à peu près renoncé au travail et menait une vie solitaire et triste : la mort pour lui a été la délivrance.

Nous croyons convenable de traduire ici la notice qui a paru sur M. Lottner dans un journal de Dublin, *The Irish Times* (n° du 18 avril 1873) et où sont appréciées, en termes excellents, son talent, son activité scientifique, et les services rendus par lui aux savants de Dublin :

« Élève de Bopp et de Grimm, M. Lottner montra de très-bonne heure un talent remarquable pour la philologie classique et comparée, et aussi pour l'histoire et la philosophie. Tout au contraire de nombre d'Allemands, il ne s'enferma pas dans une étroite spécialité; il embrassa dans sa puissante étreinte bien des branches de la science humaine. Ceux qui ont eu l'avantage de le connaître ont pu apprécier l'extraordinaire profondeur et précision de son érudition, et la clarté de langage avec laquelle il exprimait sa pensée. Les travaux qu'il a publiés, bien que peu nombreux, sont connus et font époque dans le sujet qu'ils traitent. Ainsi, son étude comparative des formes grammaticales de l'ancien égyptien et du copte, ainsi que des dialectes apparentés de l'Arabie et de l'Abyssinie, bien que publiée sous une forme modeste dans les *Transactions of the Philological Society*, a servi de base aux recherches ultérieures de M. Frédéric Müller et a été la première preuve scientifique du sémitisme de l'ancien égyptien. De même son travail sur les exceptions à la loi de Grimm, publié dans la Revue de M. Kuhn, a fourni des matériaux à des hommes comme M. Max Müller. Ici, à Dublin, la perte de l'homme sera sentie aussi bien que celle de l'écrivain ; car, dans bien des questions il était une autorité constamment consultée, et constamment il puisait dans le trésor de ses nombreuses connaissances pour aider des personnes engagées dans des recherches spéciales. Le témoignage que lui ont publiquement rendu dans leurs livres M. Jellett, feu M. Ferrar et M. Mahaffy, montre combien les Fellows de Trinity College ont profité de son savoir et de son obligeance... Il est mort solitaire, connu de peu de personnes, mais regretté par celles-là comme un homme qu'il est difficile de remplacer. »

On nous dit que M. Lottner a laissé d'assez nombreux travaux en manuscrit, mais la plupart datent de sa jeunesse et on n'en

pourra publier que peu de chose. La sévère critique que M. Lottner exerçait à l'égard de lui-même comme à l'égard d'autrui le rendait difficile et dédaigneux de l'impression. Si le manque de force de son caractère l'a empêché de poursuivre une carrière aussi féconde et aussi brillante que celle de tel autre érudit allemand fixé en Grande-Bretagne, ceux qui l'ont connu peuvent affirmer que le talent ne lui faisait pas défaut. La variété de ses connaissances, la vivacité de son esprit ouvert à tous les ordres d'idées rendaient son commerce aussi instructif qu'agréable; qu'il me soit permis de dire qu'une familière intimité m'a mis en état d'apprécier la franchise de cœur que M. Lottner joignait à une rare intelligence.

H. Gaidoz.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 9

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 8 NOVEMBRE 1873 AU 24 JANVIER 1874.

Séance du 8 Novembre 1873.

Présidence de M. Gaston Paris.

Sont présents : MM. Meunier, Bergaigne, Bielke, G. Paris, Ploix, Léger, Vaïsse, Sayous, Bréal, Pierron, Delamarre, Halévy, Oppert, Gaidoz, Robiou, Tournier, de Charencey, Sevrette.

M. le Président, en ouvrant la séance de rentrée, rappelle les succès obtenus par MM. Halévy et Meunier, qui ont remporté le prix Volney, et par M. Bergaigne, à qui a été décerné le prix ordinaire de l'Académie des inscriptions.

Ont été envoyés en hommage: *Journal de Kuhn*, t. XXII, 1.

Par M. Thomsen : un numéro du *Journal illustré* de Copenhague, où se trouvent une bibliographie et un portrait de M. Littré ; le programme des cours de l'Université de Copenhague.

Le troisième fascicule des Mémoires de la Société est tiré et va être distribué. Le quatrième fascicule est commencé.

Sont présentés pour faire partie de la Société par MM. Gaidoz et Léger : M. L. Naville, secrétaire de l'École des sciences politiques, 16, rue Taranne ; M. Weykopf, à Kingstown près Dublin.

Il est donné lecture d'une note de M. Egger sur l'étymologie du mot français *noyal* ou *noyalle*.

M. Meunier commence la lecture d'un travail intitulé : Un vocabulaire français du XIV[e] siècle et le dictionnaire de M. Littré.

M. Bréal fait une communication sur le mot *Grabovius,* nom d'une divinité ombrienne.

M. de Charencey propose une explication symbolique de certaines parties de l'ancien Testament. Il s'engage à ce sujet une discussion entre M. de Charencey et MM. Robiou et Halévy.

M. Bréal, à propos des étymologies de *qui* et *hic* données par M. L. Havet dans le dernier fascicule, fait une observation sur la présence de l'enclitique *ei* en latin.

M. Paris soumet à la Société un problème étymologique : quelle est l'origine du mot français *vasistas,* qui est souvent prononcé *vagistas,* et qu'il a trouvé écrit dans un livre de la fin du XVIII[e] siècle, *vagislas.*

Ordre du jour de la prochaine séance :

Meunier (suite).

Bergaigne. Sur les formes nominales dans la conjugaison de l'impératif.

Halévy. Asmodée, roi des démons.

Chodzko. Le mythe des heures.

Kern. Le suffixe sanskrit *ya.*

L. Havet. Étymologies françaises.

Séance du 22 Novembre 1873.

Présidence de M. Gaston Paris.

Sont présents : MM. Dufriche, Bielke, Meunier, L. Havet, Paris, Léger, Bergaigne, Chodzko, Ph. Berger, Ploix, Vaïsse, Halévy, Tournier, Beljame, Schœbel, Egger, Oppert, Darmesteter, Sevrette. Assistant étranger : M. Badger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est offert en hommage par M. Gaidoz : Hock, *Œuvres complètes,* 3 vol. Liége, 1872, in-12.

Sont admis comme membres de la Société : MM. Naville et Weykopf.

M. Meunier continue la lecture de son travail sur le dictionnaire de M. Littré et le français du XIV[e] siècle. Des observations sont faites par MM. Paris, Egger, L. Havet, Halévy.

M. Bergaigne fait une communication sur les formes nominales qui entrent dans la conjugaison de l'impératif indoeuropéen. Des observations sont faites par MM. Paris, Léger, Halévy, L. Havet.

M. Paris rectifie ce qu'il avait dit dans la dernière séance sur le sens de *vasistas* en carrosserie.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Meunier (suite).

Bergaigne (suite).

Halévy. Asmodée.

Chodzko. Le mythe des heures.

Kern. Le suffixe *ya*.

L. Havet. Étymologies françaises.

Bielke. Monuments assyriens.

Baudry. Le suffixe *ant*.

P. Meyer. Rhotacisme dans les dialectes méridionaux.

D'A. de Jubainville. Accent breton.

Séance du 6 Décembre 1873.

Présidence de M. Gaston Paris.

Sont présents : MM. Bielke, Dufriche, Bréal, Pierron, Bergaigne, Rolland, A. Darmesteter, Schœbel, Meunier, Halévy, G. Paris, Ploix, Baudry, Mowat, Leger, Delondre, Oppert, de Roche-Monteix.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. A. Darmesteter et Bréal, M. James Darmesteter, élève de l'École des Hautes Études ; par MM. Paris et Leger, M. le marquis Joseph de Laborde, archiviste aux Archives nationales, rue de l'Oratoire du Roule, 5.

Est présenté en hommage par M. Paris : Om oprindelsen til sagnet om de guldgravende myrer (Sur l'origine de la fable des fourmis chercheuses d'or). Copenhague. 1873.

Il est procédé à la nomination d'une commission chargée de vérifier les comptes du trésorier. Cette commission est composée de MM. Bergaigne, Darmesteter et Pierron.

M. Gaidoz annonce son intention de ne plus accepter les fonctions d'administrateur.

M. Meunier donne lecture de la suite de son travail sur la langue française du XIVe siècle.

Des observations sont faites par MM. Paris, Darmesteter, Bréal, Baudry, Oppert, Mowat, Dufriche, Halévy.

M. Baudry lit une note sur le suffixe *ant*. Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Bréal et Bergaigne.

M. Bréal communique à la Société les étymologies de πτωχός, *velum*, *dubenus*, et une note sur les verbes *pello*, *vello*, *-cello*, *tollo*.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Élections. Rapports.

Séance du 20 Décembre 1873.

Présidence de M. Gaston Paris.

Sont présents : MM. Meunier, Darmesteter, Paris, Pierron, Havet, Bielke, Bergaigne, Gaidoz, Dufriche, Egger, Chodzko, Vaïsse, Wyndham, Bréal, Sayous, Ploix, Oppert, Naville. Assistant étranger : M. Demetrios de Menagios.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

MM. James Darmesteter et Joseph de Laborde sont élus membres de la Société.

Sont présentés pour faire partie de la Société par MM. Paris et L. Havet, M. Ch. Joret, ancien élève de l'École des Hautes Études, professeur au lycée Charlemagne, 6, rue des Rosiers; par MM. Bréal et Paris, M. Demetrios de Menagios, docteur en droit et en philosophie.

M. Gaidoz présente en hommage le catalogue des livres chinois composant la bibliothèque de feu M. Pauthier.

L'ordre du jour appelle la lecture des Rapports.

M. le secrétaire lit un rapport sur les travaux de la Société.

Pour la première fois depuis que notre Société a commencé ses publications, deux fascicules de nos mémoires ont vu le jour dans la même année. Un troisième fascicule est en voie d'impression. Cet heureux signe d'accélération doit nous faire bien augurer de l'avenir : plus nos livraisons se succéderont rapidement, plus on sera tenté de s'adresser à nous pour confier des travaux à notre recueil. Nous n'avons pas encore, il s'en faut, atteint la périodicité que votre Bureau ambitionne : nous sommes déjà semestriels, mais il

rêve pour vous le trimestre. Quand ce moment sera venu, le bulletin deviendra, par le fait, inutile : car on pourra, comme dans les premiers temps, joindre à chaque livraison une feuille ou une demi-feuille à pagination différente.

En attendant, notre Société pourrait encore se rendre utile à la science par d'autres publications. Notre administrateur et notre trésorier vous entretiendront dans un instant de l'état prospère de nos finances. Faut-il thésauriser, laisser accumuler nos rentes? Pour ma part, je ne le pense point. Nous devons surtout faire des placements scientifiques et employer nos ressources d'une façon utile à la philologie. Je me permets donc de renouveler devant vous une proposition que je vous ai déjà soumise il y a quelques années, dans un temps où une caisse vide ne nous empêchait pas de former de beaux projets sur le papier.

Ainsi que d'autres sociétés, nous pourrions patronner, soutenir de nos finances, des publications que la race intéressée des éditeurs[1] refuserait d'entreprendre comme ne devant pas couvrir les frais. Nous pourrions dès à présent commencer une collection qui s'appellerait la Bibliothèque de la Société de linguistique, et qui comprendrait des ouvrages de forme très-diverse, présentant seulement ce caractère commun de ne pas pouvoir facilement se découper en articles pour entrer dans nos fascicules.

Vous pressentez que j'ai à vous entretenir d'un livre de ce genre. Lorsqu'à la dernière séance je vous parlais des verbes latins comme *pello*, *vello*, *tollo*, *-cello* et des substantifs comme *vellus*, que j'ai cru pouvoir expliquer par l'assimilation d'un *n*, quelques-uns d'entre vous n'auraient sans doute pas été fâchés de vérifier cette hypothèse sur tous les verbes latins en *llo*, sur tous les noms en *llus*, et s'ils avaient eu un dictionnaire où les mots fussent rangés à rebours, ils auraient examiné jusqu'à quel point elle est confirmée ou contredite par les vocables de même formation. Quand notre président, M. G. Paris, tirait l'adj. franç. *fade* du latin *vapidus*, s'appuyant sur *sapidus* qui a donné *sade* (cf. *maussade*), l'idée d'examiner ce que deviennent dans notre langue les adjectifs latins en *idus* a dû se présenter à la plupart d'entre vous. Ainsi *tepidus* a fait *tiède, rigidus* a donné *raide,* mais *frigidus* a fait (sans *e* muet) *froid* et *nitidus* net. Je suis loin de penser que ces formations n'aient pas été relevées et expliquées par nos romanistes : mais il en est d'autres qui leur ont peut-être échappé jusqu'à présent, et en tout cas il est bon d'être assuré qu'on possède la série entière.

1. Nous exceptons le nôtre : mais il a déjà assez d'entreprises désintéressées sur les bras.

Ainsi à ceux qui comparent le latin avec le grec et le sanscrit, comme à ceux qui étudient les langues romanes, un dictionnaire latins où les mots seraient rangés d'après les lettres finales, rendrait de réels et continuels services.

Mais il ne serait pas moins utile au grand nombre qui étudie le latin pour lui-même. S'agit-il, par exemple, de cette sorte de causatif que le latin s'est donnée au moyen des formations en *-ficare*, comme *significare*, *ædificare*, *purificare*, ou en *-igare* comme *remigare*, *mitigare*, *lævigare*, on aura tous ces mots comme d'un coup de filet et l'on verra jusqu'où est allée la force plastique du latin. Dans une sphère encore plus classique, veut-on trouver tous les composés d'un verbe simple, comme *impellere*, *compellere*, *repellere*... venant de *pello*, ou comme *bipes*, *quadrupes*, *cornipes*, venant de *pes*, on les trouvera à leur place alphabétique. Autant l'ordre habituel, qui range les mots d'après les lettres initiales, est extérieur et fortuit, autant l'ordre inverse, je veux dire d'après les lettres finales, est fertile en enseignements.

Un de nos plus laborieux confrères, notre trésorier M. François Meunier, a composé pour son usage personnel un dictionnaire latin de ce genre. C'est à cette publication que je pensais pour inaugurer notre Bibliothèque. D'après le soin que notre confrère apporte à tous ses travaux, vous serez peut-être d'avis comme moi que nous ne saurions mieux commencer. Je termine donc mon rapport en vous proposant de nommer une commission qui examinera ces trois questions :

1° La Société entreprendra-t-elle une série de publications distinctes de ses Mémoires et de son Bulletin ;

2° Si elle se décide pour l'affirmative, quelles conditions seront faites aux auteurs ;

3° Y aurait-il lieu de publier l'ouvrage de M. François Meunier : Dictionnaire des mots latins rangés d'après leurs lettres finales.

La Commission vous ferait un rapport sur ces trois questions et c'est à vous qu'il appartiendrait, en tous cas, de prendre une résolution définitive.

Il est nommé une commission pour examiner les propositions faites par M. Bréal. Cette commission est composée de MM. Egger, Bergaigne, Gaidoz, Paris et Bréal.

M. l'Administrateur lit son rapport :

Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler a vu grandir et prospérer notre Société. L'état de ses finances lui permet d'envisager avec confiance l'avenir, et, pour la première fois depuis son origine, elle a

publié en un an deux fascicules de ses mémoires. En outre par suite d'arrangement conclu avec l'École libre des sciences politiques, notre bibliothèque a trouvé un asile où elle sera accessible aux sociétaires. On achève en ce moment le travail du catalogue; et le prêt des livres pourra vraisemblablement commencer dans le mois de février.

Si satisfaisant que soit l'état présent de notre Société, nous ne devons cesser de travailler à la rendre plus florissante. M. le secrétaire vous a entretenu des travaux scientifiques de la Société: c'est de son organisation même que je désire vous dire quelques mots, car je sais qu'elle semble à plusieurs appeler de notables améliorations.

On a plus d'une fois réclamé la révision du règlement. Celui qui fut adopté à l'origine même de la Société n'a pas été formellement abrogé; mais son autorité a été infirmée le jour où la tâche de le réviser a été confiée à une commission spéciale. Voici bientôt deux ans que cette commission a été nommée. Vous n'ignorez pas que son travail était à peu près achevé quand des considérations étrangères à nos travaux et à nos débats fit ajourner la discussion sur le nouveau règlement. Vous jugerez sans doute, Messieurs, que notre Société ne doit pas rester plus longtemps dans l'incertitude de ce provisoire et vous inviterez la commission du règlement à vous présenter promptement son travail.

Mais il est une question depuis longtemps agitée et toujours ajournée et qu'il conviendrait de résoudre avant que commence, avec le 1er janvier, un nouvel exercice financier. Il a été plusieurs fois proposé d'admettre des cotisations à vie, c'est-à-dire de décider que tout sociétaire qui paiera en une fois une somme représentant au moins dix cotisations sera membre perpétuel. Cette mesure a été approuvée par la commission de règlement. Il y a lieu de penser qu'un certain nombre de membres profiteraient de cette mesure. La Société y trouverait l'avantage de diminuer ses frais de recouvrement et de pouvoir capitaliser la somme produite par ces cotisations à vie.

Mais comme le revenu produit par ce capital ne compensera pas, tout certain et net de frais qu'il puisse être, le revenu annuel produit par les cotisations correspondantes, je vous propose d'établir, comme corollaire, un droit d'entrée sur tout nouveau membre. Ce droit d'entrée existe dans un grand nombre de sociétés savantes et il n'est que juste de le réclamer à ceux qui viennent partager les avantages d'une société déjà florissante amenée à la prospérité par le dévouement et le labeur de ses premiers membres. Ce droit présente en outre l'avantage d'écarter de la Société les

dilettantes qui considèrent l'affiliation comme un simple abonnement à un recueil périodique et qui au bout d'un an, sans même donner leur démission, refusent de payer une seconde fois leur cotisation. Ce droit d'entrée qu'on pourrait fixer à 12 francs n'arrêtera pas les personnes sérieuses qui voudront se joindre à notre Société, parce qu'en réalité elles ne le paieront pas. En effet, l'usage s'est établi de fournir aux nouveaux membres les publications antérieures à leur entrée au prix coûtant. La différence entre le prix coûtant de nos publications et le prix auquel elles sont vendues dans le commerce est déjà supérieure à la somme de 12 fr. que je vous propose de fixer comme droit d'entrée. Les véritables amis de la linguistique, ceux pour lesquels le recueil de nos travaux passés est le complément indispensable de nos travaux actuels ne seront donc pas atteints par cette mesure. Elle aurait ainsi le double mérite de compenser dans nos revenus le déficit éventuel que peut créer l'adoption de cotisations à vie, et en même temps d'éloigner de nous les linguistes de passage qui ne figurent pas deux ans de suite dans la liste des sociétaires et qui occasionnent à la Société de nombreux et inutiles frais de recouvrement.

M. le trésorier est d'accord avec moi pour déclarer cette double mesure utile à la bonne gestion des intérêts de la Société et nous vous demandons tous deux d'adopter aujourd'hui ces deux propositions pour qu'elles entrent en vigueur à partir du 1er janvier prochain.

Permettez-moi pour terminer d'appeler votre attention sur une réforme qui, en simplifiant l'organisation du bureau, faciliterait l'expédition des affaires. La bonne administration d'une société dépend de la pondération et de l'harmonie entre les pouvoirs qu'elle établit. Chacun doit se mouvoir dans sa sphère propre. Il n'en est pas complètement ainsi dans le système consacré par notre ancien règlement et qui en établissant les fonctions d'administrateur a créé un rouage anomal. En effet, ces fonctions empiètent à la fois sur celles du secrétaire et sur celles du trésorier et l'on pourrait croire qu'elles n'ont été instituées que pour restreindre l'autorité des deux membres les plus utiles du bureau. La prochaine rédaction de votre règlement donnera sans doute au secrétaire le droit d'écrire des lettres que lui refuse l'ancien règlement non encore abrogé, et l'administrateur sera par ce fait déchargé d'une partie de ses attributions. Il n'aura plus alors qu'à surveiller l'envoi de publications aux membres de la Société, mais il ne peut remplir cette tâche, si humble qu'elle soit, qu'après avoir reçu du trésorier la liste des membres qui, ayant payé leur cotisation, ont droit aux publications. Aujourd'hui que la Société

est sortie de sa période de souffrance et de luttes, aujourd'hui qu'elle a un lieu de réunion assuré pour ses séances, un local pour sa bibliothèque et que la régularité de ses publications est établie par un traité avec un libraire, l'administrateur n'est plus qu'un intermédiaire du trésorier et ce rouage, qui a pu avoir son utilité à l'origine de la Société, perd de plus en plus sa raison d'être. Je demande que la Société renvoie l'étude de cette question à la commission qui doit lui soumettre un nouveau règlement.

L'assemblée décide qu'on procédera dans la prochaine séance à la nomination d'une commission chargée d'examiner les propositions relatives à la réforme du règlement et à la suppression des fonctions d'administrateur. On passe immédiatement à l'examen des propositions relatives aux cotisations. Il est décidé qu'à l'avenir tout membre nouveau devra payer un droit d'entrée de 12 francs, moyennant lequel il sera dispensé de la cotisation de l'année courante.

Par une autre décision, l'assemblée statue qu'à l'avenir tout membre qui payera le prix de dix cotisations, soit 120 francs, sera déclaré membre perpétuel et dispensé des cotisations annuelles. La liste des membres perpétuels sera publiée en tête de la liste des sociétaires. Cette mesure ne sera exécutoire qu'après le 1er janvier 1874.

MM. Bergaigne et L. Havet sont chargés de présenter dans la prochaine séance une rédaction définitive de ces deux propositions.

M. Darmesteter donne lecture du rapport de la commission chargée d'examiner les comptes du trésorier. Les propositions de ce rapport sont adoptées et des remerciements sont votés à M. le Trésorier.

La commission de trois membres nommée en vertu du règlement de la Société de linguistique dans la séance du 6 décembre, pour examiner les comptes du trésorier, a procédé à la vérification des quittances et des registres de l'exercice 1873. Elle a constaté que pour cet exercice 1873

Le compte Recettes s'élève à	4963 fr.	65 c.
Le compte Dépenses s'élève à	4062	40
En déduisant 4062 fr. 40 de 4963 fr. 65, il reste	901	25
Il y a en caisse	926	05

c'est-à-dire 24 fr. 80 en trop.

Monsieur le trésorier ne se rend pas compte de l'origine de cet

excédant. Il faut ou que l'une des feuilles de dépenses ait été égarée ou que deux cotisations n'aient pas été inscrites.

Pour le détail, voir la note ci-jointe de M. le trésorier.

M. le trésorier, assuré que les ressources de la Société sont amplement suffisantes pour les dépenses de l'exercice 1874, demande l'autorisation de placer ce qu'il a en caisse en rentes sur l'État.

Il fait en outre la proposition suivante à l'assemblée.

La Société avait décidé que la cotisation est due dès le premier janvier, et qu'elle doit être payée dans le premier trimestre de l'année.

Pour donner une sanction à ces décisions, il propose que l'envoi des publications soit interrompu à tout membre qui ne sera pas en règle.

L'année dernière, la commission avait adressé des remerciements pour l'activité et le zèle avec lesquels M. le trésorier a su recouvrer les cotisations en retard. La commission de l'année 1873 est heureuse d'adresser encore les mêmes remerciements à M. le trésorier.

A. Pierron, A. Bergaigne, A. Darmesteter.

Pour l'exercice 1873, le compte Recettes s'élève à 4,963 fr. 65, somme qui se décompose ainsi :

1° Report de l'exercice 1872	2,443 fr.	85 c.
2° Cent vingt-sept cotisations payées pour les années précédentes et pour l'année courante en entier	1,533	»»
3° Une payée par un à-compte de	8	»»
4° Fascicules et bulletins vendus	51	60
5° La subvention ministérielle 1872.	400	»»
6° La subvention ministérielle 1873	400	»»
7° Rentes perçues.	127	20
Le compte Dépenses s'élève à	4,062	40
somme qui se décompose ainsi :		
1° Achat de 120 francs de rente.	2,137	35
2° Coût du dépôt à la Banque de France. . . .	1	70
3° Achat de 30 francs de rente	565	80
4° Coût du dépôt à la Banque de France. . . .	1	70
5° Coût du fascicule II (t. II)	423	20
6° Coût du bulletin n° 7 et du fascicule III (t. II)	682	30
7° Frais d'éclairage, gages et étrennes du concierge	121	30

8° Frais pour le recouvrement de cotisations arriérées	50	»»
9° Frais de correspondance et de circulaires. .	35	05
10° Achats divers (timbres pour factures, fiches, emporte-pièces)	44	»»

En déduisant 4062 fr. 40 c. de 4963 fr. 85 c., il reste 901 fr. 25 c. Or j'ai en caisse 926 fr. 05 c., c'est-à-dire 24 fr. 80 c. en trop. Quelle est l'origine de cet excédant? Il faut ou bien que j'aie égaré une feuille de dépense ou bien que j'aie reçu de la main à la main deux cotisations que j'aurai oublié d'inscrire.

Les frais pour les recouvrements de cotisations arriérées montent à 50 fr. Cette dépense pourrait être évitée. Je prie Messieurs les commissaires d'insister sur ce fait dans leur rapport.

Le Trésorier, H. Meunier.

Il est procédé aux élections. Sont nommés : président de la Société pour l'année 1874, M. Ploix; vice-présidents, MM. Bergaigne et de Charencey; secrétaire, M. Bréal; secrétaire-adjoint, M. L. Havet; administrateur, M. Gaidoz; trésorier, M. Meunier; bibliothécaire, M. Naville; membres de la commission de publication, MM. Baudry, Egger, Paris, Renan, Thurot; membres de la commission d'administration, MM. Beljame, Brunet de Presle, H. Derenbourg, Sayous et Sevrette.

Séance du 10 Janvier 1874.

Sont présents : MM. Meunier, L. Havet, Wyndham, Halévy, Schœbel, Ploix, Pierron, A. Darmesteter, Bielke, G. Paris, Vaïsse, Bréal, Dufriche, Robiou, de Menagios, Bergaigne, Naville, Delondre, D. Darmesteter, Oppert, Léger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Paris, en quittant le fauteuil de la présidence, adresse ses remerciements à la Société et la félicite pour l'importance croissante qu'elle doit à ses travaux. Dans un récent voyage dans le midi de la France, il a recueilli les témoignages de sympathie adressés par la Société des langues romanes à la Société de linguistique.

M. le secrétaire est chargé de proposer l'échange des publications à cette Société.

M. Ploix prend place au fauteuil de président et prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

En venant occuper le fauteuil de votre présidence, je dois d'abord exprimer à la Société tous mes remerciements pour l'honneur qu'elle a bien voulu me faire. Si je regarde la liste de ceux qui l'ont présidée avant moi, je ne vois que des personnes exclusivement vouées à la science philologique, ayant acquis une grande et légitime notoriété par de nombreux et remarquables travaux, et qui, en acceptant la fonction de nous diriger, honoraient notre Société au lieu d'être honorés par elle. Je n'ai aucun des titres qui ont pu recommander mes prédécesseurs à vos suffrages. Dans le choix que vous venez de faire, vous avez dû vous laisser guider par d'autres considérations. Vous avez sans doute voulu montrer que la Société n'était pas seulement ouverte aux philologues de profession, mais à toutes les personnes de bonne volonté qui s'intéressent à vos études, et qui, sans faire de la linguistique leur occupation exclusive ou principale, y consacrent cependant une partie de leurs loisirs, et sont heureuses de trouver un centre où elles peuvent se mettre au courant des résultats les plus nouveaux de la science et jouir du commerce d'esprits distingués.

Dans ce rapprochement, il n'y a pas seulement profit pour ceux que la Société admet ainsi dans son sein, on peut dire, à titre d'élèves, il y a aussi profit pour la science. Il n'importe pas seulement que la science se fasse, il faut encore que ses résultats se vulgarisent; sinon, elle serait comme si elle n'existait pas. Cette vulgarisation des études philologiques n'a pas un médiocre intérêt. La linguistique n'a pas seulement pour conséquence de nous renseigner sur la marche que suivent les langues humaines dans leurs transformations phonétiques, ou de nous révéler par la découverte des lois grammaticales une partie des règles de la logique du cerveau humain; en réussissant à comprendre et à interpréter les écritures et les langues disparues, elle nous permet de rebâtir l'histoire d'un passé qui resterait pour nous complètement obscur. Par l'étude de la formation des vocabulaires au moyen d'un nombre de racines fort restreint, par l'examen des modifications successives qu'éprouve le sens des mots à mesure qu'une civilisation fait des progrès, elle nous fournit les renseignements les plus précis sur l'histoire des développements des idées et des lois de l'intelligence humaine. — Le psychologue, quand il veut analyser les opérations de l'esprit, ne peut négliger d'en étudier le plus admirable produit, qui est le langage. L'historien philosophe demandera aussi à la philologie le fil nécessaire pour comprendre la marche des idées philosophiques et principalement des dogmes religieux qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire de l'humanité.

Il y a là une grande œuvre à laquelle, Messieurs, vous collaborez tous. Et, si le développement extraordinaire que les sciences ont pris depuis un siècle nécessite, ici, comme dans l'industrie, la division du travail, chacun de vous ne doit pas oublier qu'il coopère à la construction d'un vaste édifice; il ne faut pas qu'il ignore ce qui se fait à côté de lui; il faut qu'il s'élève de temps en temps à la conception de l'ensemble, afin de lui conserver toute son harmonie. Mais je n'ai pas besoin d'insister sur ces considérations, de stimuler votre ardeur. Vos travaux précédents, qui ont été si bien appréciés dans le rapport que M. l'administrateur vous a lu à votre dernière séance, me donnent toute confiance pour l'avenir. J'espère que nos publications prendront de l'extension et que nous pourrons améliorer nos bulletins; ils n'ont donné jusqu'ici qu'un aperçu beaucoup trop imparfait de nos séances à ceux de nos confrères qui n'ont pu y assister ou qui habitent loin de Paris. Il me reste à me faire l'interprète de la Société, et à exprimer à M. le président sortant vos remerciements pour avoir bien voulu vous présider pendant l'année qui vient de finir. Mon honorable prédécesseur avait, pour remplir ces fonctions, tous les titres et toutes les aptitudes, la rectitude du jugement, la sûreté de l'instruction, la fermeté du caractère. Je me sens bien insuffisant pour le remplacer, j'aurai besoin de tout votre concours et de toute votre indulgence; en m'accordant vos suffrages, vous m'avez autorisé à croire qu'ils ne me feraient pas défaut.

Sont admis comme membres de la Société, M. Joret, ancien élève de l'École des Hautes Études, professeur au lycée Charlemagne, 6, rue des Rosiers, et M. Demetrios de Menagios, docteur en droit et en philosophie.

Est présenté pour faire partie de la Société par MM. Pierron et Bréal, M. B. Lévy, inspecteur général de l'Université, 37, rue de Madame.

M. Pierron fait une communication relative au mot ἀρτεμής qu'une scolie récemment découverte propose de rattacher au verbe τέμνω. Il demande l'avis de la Société sur cette scolie.

M. Havet lit un travail de M. Kern sur le suffixe *ya*. M. Kern établit que le suffixe sanscrit *ya* était primitivement disyllabique, parce qu'il compte comme tel dans la métrique védique; que le premier élément était une voyelle, parce que le *guṇa* de *bhū* donne, en se combinant avec le suffixe, *bhavya* et non *bhoya;* qu'entre les deux formes entre lesquelles on pourrait hésiter, *ia* et *iya*, la première est seule admissible.

1° parce qu'un ancien *satiya* par exemple aurait fait en sanskrit ordinaire *satiya* et en prâkrit *sadiya*, tandis qu'un ancien *satia* explique la vraie forme sanskrite *satya* et la vraie forme prâkrite *sacca*; 2° parce que dans certains ouvrages grammaticaux *satyam* est expressément décomposé en trois syllabes *sa*, *ti*, *am*.

M. L. Havet fait remarquer que les démonstrations de M. Kern confirment ce qu'il a dit dans le 3e fascicule du t. II des Mémoires, à savoir qu'on a le droit d'admettre le changement d'une voyelle *i*, *u* en consonne *y*, *w* devant une autre voyelle, mais non le changement inverse de *y*, *w* devant une voyelle en *u*, *i*. Il rappelle que le premier changement est confirmé par les phénomènes des langues romanes, tandis que dans ces mêmes langues le second changement n'a jamais lieu. Ainsi il est faux que le français *février*, disyllabique dans Marot qui le prononçait *fé-vryer*, se prononce, aujourd'hui qu'il est devenu trisyllabique, *fé-vri-er :* ce mot se prononce en réalité *fé-vri-yer ;* c'est-à-dire que la consonne *y* ne s'est pas changée en *i* : elle a seulement développé devant elle un *i*.

Des observations sont présentées par M. Dufriche-Desgenettes.

M. Halévy lit un travail sur le démon Asmodée, dans lequel il reconnaît une divinité éranienne, tout en niant l'identification avec Aêshma-daêva. Ce serait le dieu Apanm-napât qu'il faudrait reconnaître en lui. Quant à son nom, il est d'origine sémitique.

Des observations sont faites par MM. Oppert et Bréal. M. Paris cite quelques légendes du moyen âge qui rappellent les légendes talmudiques citées par M. Halévy.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Bergaigne. L'impératif.

Halévy. Asmodée (suite).

Chodzko. Le mythe des heures.

L. Havet. Traitement de *a* latin accentué en français.

Bielke. Monuments assyriens.

P. Meyer. Le rhotacisme dans les dialectes méridionaux.

D'Arbois de Jubainville. Accent breton. Thèmes celtiques en *s*.

Bréal. Ἀνά en latin.

J. Darmesteter. Étymologies ombriennes et zendes.

Schœbel. Origine de l'écriture alphabétique.

Oppert. Memnon.

Séance du 24 Janvier 1874.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents : MM. Dufriche, Meunier, L. Havet, Vaïsse, Léger, Bergaigne, A. Darmesteter, Robiou, Schœbel, Ploix, Bréal, Pierron, Bielke, J. Darmesteter, Halévy, Wyndham, Oppert, Sayous, Berger, Nommès, de Charencey.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est admis comme membre de la Société : M. B. Lévy, inspecteur général de l'Université, 37, rue Madame.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. A. Darmesteter et L. Havet : M. Metzger, élève de l'École des hautes études, 14, rue Fortin, à Paris.

Sont présentés en hommage, par M. Wulf : Horatii Flacci carmina lyrica, éd. Ljungberg. Carolstadii, 1872.

Par la rédaction : le 1er fascicule du tome XXII du *Journal de Kuhn*.

La Commission chargée de rédiger les articles relatifs aux cotisations présente son rapport.

La Société, acceptant les conclusions du rapport, adopte les articles suivants :

1° A partir du 1er janvier 1874, la Société admet deux catégories de membres : les membres ordinaires et les membres perpétuels ;

2° Les membres ordinaires continuent à payer une cotisation annuelle de douze francs. La première cotisation devra être acquittée par les membres nouveaux dans la séance même de leur admission ;

3° Les membres perpétuels rachètent la cotisation annuelle par le paiement, une fois fait, d'une somme de 120 francs. Cette somme pourra être acquittée par les membres nouveaux dans la séance même de leur admission, et par les membres anciens dans le délai fixé pour le paiement de la cotisation annuelle, c'est-à-dire avant le 1er avril de chaque année.

Le Bureau est chargé de poursuivre les travaux relatifs à la révision du règlement.

M. Halévy continue la lecture de son travail sur Asmodée.

Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Oppert et Robiou.

M. Meunier présente l'étymologie des mots *cernuus, dautia* et *ratus*.

MM. Bréal et Bergaigne présentent des observations.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Bergaigne. L'impératif.

Halévy. Asmodée (fin).

Chodzko. Le mythe des heures.

L. Havet. Traitement de *a* latin accentué en français.

Bielke. Monuments assyriens.

P. Meyer. Rhotacisme.

D'Arbois de Jubainville. Celtica.

Bréal. Ἀνά en latin.

J. Darmesteter. Étymologies.

Schœbel. Écriture alphabétique.

Oppert. Memnon.

De Charencey. Les Celtes dans Homère.

SUR LES MONUMENTS ASSYRIENS
RÉCEMMENT DÉCOUVERTS.

Par mes rapports scientifiques avec l'Angleterre, je viens d'apprendre que des trésors d'antiquités ont été récemment découverts sur le littoral du Tigre et de l'Euphrate. Plusieurs caisses de ces précieux objets, envoyés d'Alexandrette au Musée britannique de Londres, ont motivé la publication de quelques articles très-intéressants dans le *Daily Telegraph* des mois d'août, septembre et octobre 1873. Il nous a paru utile d'en donner connaissance à la Société dont nous avons l'honneur d'être membre, en lui faisant part de ces notes dont nous ne sommes que simple traducteur; nous avons voulu appeler la bienveillante attention de nos honorables confrères sur les débris du monde primitif que les infatigables travaux de M. Georges Smith, savant anglais, versé dans l'assyriologie, ont arrachés à la destruction; en en présentant aujourd'hui le recueil succinct, nous n'avons d'autre but que de contribuer dans les limites de nos forces au progrès de la linguistique, si intimement liée avec la paléographie et la philologie historique, et par le concours des lumières de nos aînés en science, d'essayer de nous instruire nous-mêmes.

Dans les notes mentionnées ci-dessus il est question de 500 tablettes en terre glaise couvertes d'inscriptions cunéïformes, qui nous dévoilent les secrets des plus intéressantes légendes sur les événements qui précédaient et suivaient immédiatement le déluge universel. Les tablettes qui en parlent nous donnent la description exacte de l'arche, offrant un vif intérêt aux naturalistes et à ceux qui s'occupent des études bibliques. Une d'elles, par exemple, raconte comment le dieu HEA recommanda au constructeur de l'arche d'y mettre les animaux d'après leur ordre et leur espèce. Ces exploitations ont amené la trouvaille d'un morceau d'agate bariolé de noir et de blanc, de forme cylindrique; en le comparant avec une autre pièce que le musée possédait déjà, il a été démontré que cet objet composait le sceau de Sennacherib, mentionné dans la Bible, vid. Isaï, cap. xxxvj, loc. cit. — Parmi les autres sujets de grande valeur se trouve une tablette, résumant les lois assyriennes qui dénoncent ceux qui désobéissent aux statuts du pays, comme aussi les juges qui se laissent corrompre. Un autre fragment prouve que l'institution du Sabbath était connue en Assyrie, et que le septième jour, consacré au repos, il était même défendu de faire sortir les chariots royaux, et encore beaucoup d'autres commandements et préceptes de ce genre. Parmi ces débris se trouve aussi un cylindre concernant Sargon et servant à expli-

quer un passage du prophète Isaïe. A côté se trouve un autre texte du règne d'Assur-Bani-Pal, contenant l'histoire originale de la conquête de Babylone, 2280 ans avant l'ère chrétienne. — Une inscription sur une brique de cette ville parle de Schalmanezer et de son fils Tugultinipip, constructeur du grand temple, circonstance très-intéressante pour la chronologie et l'histoire religieuse du genre humain, parce qu'il y est question de rites et de cérémonies religieuses. Une autre tablette provenant de Kalah Sherghat rapporte les conquêtes d'Assur-u-Balid, et une autre de Hillah contient une inscription synchronique à Cyrus qui, avec d'autres fragments de briques, pourrait peut-être éclaircir ce fait singulier : pourquoi Xerxès, malgré un long règne de 21 ans, n'est mentionné sur aucun monument du Sud. — La poursuite de ces exploitations pourra être très-profitable aux études ethnologiques et bibliques et servir à expliquer les mémoires primitifs de notre race. — Un envoi provisoire d'un fragment de terre glaise d'Alexandrette donne le récit du déluge et de la descente d'Ichtar dans Hades; les explorateurs les moins perspicaces peuvent y apercevoir un rapport très-intime entre les idées classiques et le monde des esprits. Le sphinx y rappelle cet être qui fut combattu par Zaida, fils d'Izdubar, et le déchiffreur de ce texte affirme qu'il a entendu les Arabes des bords du Tigre raconter une légende analogue à l'événement ci-dessus, ajoutant qu'il les a vus lui-même décharger leurs armes à feu dans l'entrée de la caverne ténébreuse du roc escarpé du fleuve, suivant l'usage immémorial et traditionnel, dû peut-être à quelque incident réel, à un combat contre quelque monstre antédiluvien faisant des ravages aux environs de la vallée du Tigre.

Ch.-J. de Bielke.

MYTHOLOGIE COMPARATIVE.

LA « Ὥρα » GRECQUE ET LA « *Vila* » SLAVE.

D'après la mythologie homérique, les *Heures* sont les divinités secondaires, chargées du soin de veiller aux portes du séjour des dieux et de régler le dérangement dans le mouvement des nuages:

« Les portes du ciel s'ouvrirent d'elles-mêmes avec bruit; ces portes que gardent les *Heures*, auxquelles sont confiés le vaste ciel et l'Olympe : pour écarter ou déployer un épais nuage. » (*Iliade V*, 749-751).

On y voit que les Heures personnifient le souffle, les courants d'air et par conséquent les saisons de l'année. Elles personnifient aussi la durée plus ou moins considérable de temps. Toutes ces

circonstances se résument dans l'idée qu'aujourd'hui encore les populations illettrées de la Serbie et de la Bulgarie rattachent à l'existence des « Vilas ». Dans les « *Chants du Rhodope* » recueillis par M. Verkovich chez les Slaves de Macédoine, les « Vilas » s'occupent tantôt à servir Dieu et le Soleil, et tantôt elles habitent la terre. D'après Vouk (Lex. *sub voce*) « les nymphes Vilas résident sur de grandes montagnes et des rochers, ordinairement près d'une source d'eau vive. On les représente comme jeunes, jolies, revêtues de robes blanches et fines. Leur chevelure, longue et éparse sur les épaules, flotte au gré du vent. Les Vilas ne font du mal qu'à celui qui commettrait l'imprudence de venir les déranger pendant qu'elles dansent leur « *kolo* » (*la ronde*). Alors elles deviennent très-méchantes et poursuivent le téméraire à coups de flèche, dont chaque blessure est mortelle ».

Ici nous pouvons remarquer que la danse et les danseuses en question, figurent un phénomène naturel, que les Sudo-Slaves ont fréquemment devant les yeux. Des trombes ou des colonnes de sable et d'eau, mues en tourbillons par le vent, parcourent la terre et la mer. Il faut les éviter : chargées d'électricité et de pierres, ces trombes font jaillir du feu, et lancent des projectiles, ou bien se brisent au contact d'un obstacle qu'elles ne peuvent renverser. C'est un fléau des marins et des cultivateurs qui maudissent la Vila.

Le nom de la danse en rond, « *kolo* » dérive du grec « χόρος » par la chute de l'*s* final et la permutation du χ en *k* et de ρ en *l*. Les Montenegrins prononcent comme les Grecs χόρο.

Le subst. paléoslave « *Vila* » que les Polonais et les Tchèques prononcent précédé d'un esprit doux « *chvila* » correspond aux : goth. *hveila;* angl. *while;* germ. *weile.* Tous ces mots s'accordent à désigner un espace de temps dont on ne peut pas déterminer la durée, « un moment ».

Dans le texte des « *chants du Rhodope* » au lieu de « *Vila* » on dit : « *Samo-Vila* » probablement afin de désigner le sexe des divinités, « *Sam* » « le mâle «, et « *Sama* » la « femelle ».

Vila devient ordinairement quelque chose comme ange tutélaire des héros nationaux tels que « Marco » en Serbie et le roi « Sada » en Bulgarie. Les armées de ce dernier sont protégées par une Vila, dont le souffle puissant fait geler le Danube, ou produit le dégel, selon les besoins de la tactique du roi. L'épithète de cette nymphe est « *Viatrouvita* » « venteuse ». On lui donne aussi le sobriquet de « *vrago-doukh* » « esprit diabolique ». Les Vilas de cette espèce n'aiment pas le Dieu des chrétiens qu'elles appellent « *Stari-Krvnik* » « vieux meurtrier ». Pour la plupart les Vilas

connaissent les vertus curatives des plantes; c'est pourquoi les Bulgares les qualifient de « *Hékimdjié* » « conseillère », épithète de « médecin » « *Hékim* » « fém. ». Elles cueillent ordinairement leurs plantes médicinales « au fond des lacs ». J'ignore si la science médicale prescrit l'usage des plantes aquatiques. Il faudrait l'essayer, car les simples, pour la plupart, ont été connus par des paysans illettrés ou par des sauvages, bien avant que les savants n'en eussent vulgarisé l'emploi. Non-seulement la Vila « *Hékid-mjié* » possède l'art de guérir et de présider aux accouchements, mais aussi elle sait prédire l'avenir. Le lexique paléo-slave de Miklosich, cite des passages empruntés aux auteurs du moyen âge, où le clergé se plaint de ce que le culte des Vilas et celui du feu soit le plus difficile à extirper de chez les campagnards de Serbie. « Ils croient à l'existence de trois fois neuf Vilas [27 sœurs] », etc.

Je pense que les expressions en anglais « le feu follet = « *wil-with-a-wisp* » « ignis fatuus » ainsi que « *wile* » « fraude » appartiennent à la même famille de dérivés. En serbe « *Vilino sito* » est une plante qui, dit-on, préserve ceux qui la portent de tout insuccès; en polonais « *szala-vila* » « la folle vila » se dit d'un enfant étourdi, qui aime à faire des espiégleries; pol. *hora* avec l'esprit rude, et russ. *goré* « malheur, angoisse ».

A. Chozdko.

DE QUELQUES EXEMPLES RÉCENTS D'ÉTYMOLOGIE POPULAIRE.

M. Max Müller a écrit un intéressant chapitre sur la tendance qu'a l'esprit humain de déformer les mots par fausse analogie (*Nouvelles leçons sur la science du langage*, trad. française, t. II, p. 284 et suiv.). C'est ce qu'on appelle *l'étymologie populaire*. « Comme l'esprit humain a soif d'étymologies, dit M. Max Müller, comme il a la passion de découvrir par voies légitimes et illégitimes pourquoi tel nom a été imposé à telle chose, il arrive constamment que l'on fait subir aux mots un nouveau changement afin de les rendre encore une fois intelligibles. » C'est ainsi, pour en citer deux exemples, que de *culcita puncta* « couverture piquée » nous avons fait *courte-pointe,* que de *sauerkraut* « herbe sure » nous avons fait *choucroute.*

Aux époques littéraires de l'histoire des langues, ces mots ne parviennent pas à se glisser dans le lexique; mais l'esprit ne cesse d'avoir recours à ce procédé. Nous avons jugé curieux d'en noter quelques exemples, provenant pour la plupart de l'époque de la guerre franco-allemande. Ce seront autant de matériaux pour les linguistes.

Bronchite = Brauchitsch.

Nombre de paysans dans le département de Seine-et-Oise appelaient M. *Bronchite* le préfet prussien imposé par l'occupation ennemie, *M. de Brauchitsch.*

Langues vertes = Landwehr.

Dans certains villages de la Lorraine et notamment à Rémilly les paysans appelaient les soldats ennemis de la landwehr des *langues vertes* (Communication de notre confrère M. Eugène Rolland).

Amnistie, *Armistie = Armistice.*

Pas d'amnistie! fut le cri du peuple de Paris quand on apprit à la fin d'octobre 1870 les négociations d'*armistice. Armistie* se disait aussi dans le peuple, mais moins fréquemment qu'*amnistie.*

Cachemate = Casemate.

Se disait dans maint bataillon de la garde nationale de Paris, pendant le siége. A notamment été entendu par notre confrère M. Thurot dans son bataillon au service du rempart.

Huile d'Henri V = Huile de ricin.

Entendu par notre confrère M. Bergaigne, en Touraine, au printemps de 1871.

Plubiscite, *plébiciste*, *plébisciste = Plébiscite.*

Plubiscite = Publiciste.

Lors du plébiscite du 8 mai 1870, on a entendu déformer ce nom de toute façon dans la bouche du peuple. Nous avons noté *plubiscite, plébisciste, plébiscite.*

Quant au mot *plubiscite* pour *publiciste,* il en existe un exemple écrit: il est *belegt*, comme disent les philologues allemands. Il se rencontre dans un autographe de M. Émile Ollivier, membre de l'Académie française et ministre du plébiscite de 1870. Cet autographe a été publié dans les *Papiers et correspondances de la famille impériale*, t. Ier, p. 101. C'est une minute de décret en date du 27 juillet 1870, élevant M. Émile de Girardin à la dignité de sénateur. La formule de la pièce était autographiée; mais le libellé du considérant était de la main de M. Émile Ollivier. Ce sont les mots reproduits en italique :

« Considérant les services *que M. Émile de Girardin a rendus comme plubiscite.* »

M. Émile Ollivier avait sans doute dans l'esprit les services rendus par M. Émile de Girardin comme *publiciste* lors du *plébiscite*, mais il écrivait d'une main légère.

Peut-on reprocher au peuple de déformer les mots de la langue par fausse analogie quand un lettré, un membre de l'Académie française, s'y laisse tromper?

H. Gaidoz.

NÉCROLOGIE.

M. FR. MEUNIER.

La mort, une mort presque tragique par sa soudaineté, vient de frapper, à l'âge de quarante-neuf ans, un des hommes dont pouvait le plus s'honorer notre jeune école de linguistes français, Louis-Francis Meunier[1], docteur ès-lettres, deux fois lauréat de l'Institut : la première fois, dans le concours sur la vie et les écrits de l'orateur Hypéride ; la seconde fois, au concours annuel pour le prix Volney. Collaborateur dévoué de deux Sociétés qu'a fondées et que fait prospérer depuis bientôt dix ans le zèle de nombreux amis des lettres savantes, L.-F. Meunier était justement chéri de tous ceux qui l'ont connu ; il était moins connu qu'il ne méritait de l'être : c'est que ses travaux, dont une partie est et restera peut-être inédite, s'adressent au public le moins nombreux. (On n'a jamais fait, que je sache, la moindre conférence au boulevard des Capucines et dans la rue d'Arras « sur les composés syntactiques et asyntactiques en grec, en latin et dans les langues néolatines. ») Des thèses fort solides, soutenues en 1857 devant la Faculté des Lettres de Paris[2], et diverses compilations de littérature ancienne n'avaient longtemps montré en lui que les qualités d'un esprit laborieux et méthodique ; elles ne laissaient pas deviner la sagacité originale qu'il déploya bientôt dans les études de grammaire comparative. Depuis 1868, plusieurs morceaux, dont l'un formerait presque un volume, insérés par lui dans les Mémoires de la Société de linguistique et dans l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques, ont révélé le disciple ingénieux des Bopp, des Eug. Burnouf, des Ad. Regnier. Peu de personnes en France s'étaient plus fortement approprié les méthodes d'analyse qui ont, de nos jours, changé la grammaire historique et l'étymologie en une science de précision. Or notre ami avait près de quarante ans déjà quand il se porta, par une vocation heureuse, à ce genre de travaux. Une chute de cheval, qui en 1862 le coucha pour de longues années sur un lit de douleur, n'avait, grâce à Dieu, rien ôté à son esprit de son activité. Ce fut dans ce repos forcé du corps qu'il amassa, qu'il classa les matériaux d'une érudition grammaticale que, depuis ce temps,

1. Né à Paris le 8 novembre 1824; frappé d'apoplexie le 10 mars, mort le 11 mars 1874.

2. De Homeri Vita quæ sub Herodoti nomine circumfertur.... Herodoto abjudicanda. — Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme.

nous l'avons vu animer et féconder par une pénétrante critique. Trop sensé pour n'avoir pas vite compris ce qui manquait à cette nouvelle éducation de son intelligence, il s'était refait écolier afin de l'étendre et de l'affermir. Professant lui-même pour vivre, il suivit, à ses heures de liberté, les cours de M. Bréal au Collége de France, de M. Bergaigne à l'École pratique des hautes études, pour les langues aryennes, sans négliger les livres et les leçons de nos habiles romanistes. C'était là un de ces écoliers en qui les maîtres trouvent des auditeurs exigeants, quelquefois des collaborateurs utiles. Ainsi, M. Bréal se l'associa pour l'achèvement de sa traduction de la *Grammaire comparée* de Bopp. F. Meunier fut chargé des tables, besogne délicate et méritoire, qu'il venait de finir la veille même de sa mort.

Mais que de choses il n'avait pas finies! que de recherches arrêtées par ce coup subit, les unes près, les autres loin du but qu'il voulait atteindre! Instruit, comme je l'étais presque au jour le jour, du progrès de ses recherches, des petites découvertes dont il me faisait partager la joie et le profit, je sais et je dois dire combien la science a perdu par la mort d'un si habile et si diligent ouvrier. L'enseignement n'a pas moins perdu, quoique le pauvre philologue fût réduit, par la faiblesse de sa santé, à n'aborder que bien peu l'enseignement public[1]. Ses élèves, à tous les degrés, diront avec quelle intelligente méthode il dirigeait leurs études, avec quel art il ramenait à des formules simples et faciles les principaux résultats de l'analyse des langues classiques comparées aux autres langues de la même famille. S'agissait-il de quelque loi nouvellement constatée, la rigueur et l'abondance de ses démonstrations allaient presque à l'excès; il abusait de la clarté même. Et puis, il faut avouer, ce que nous voulions alors nous dissimuler, ce que nous comprenons aujourd'hui après le coup qui l'a frappé, cette pensée vigoureuse, cette parole éminemment didactique se mouvaient avec quelque lenteur sous les entraves d'un corps miné par une sourde et irrémédiable maladie. L'âme luttait pour garder la pleine possession d'elle-même, et l'effort de la lutte n'était que trop sensible à des yeux clairvoyants. Au fond, la vie entière de cet homme avait été une lutte sans relâche et sans éclat, même avant la blessure mal guérie dont le lointain contrecoup l'a tué. Il était né pauvre, et il avait vaincu la pauvreté à force de vertu, de patience et de courage; au milieu d'une famille

1. Deux fois il a exercé les fonctions de précepteur : au début de sa carrière, dans la famille de M. Ch. Dupin; de 1860 à 1862, en Espagne, dans la famille de l'impératrice des Français. C'est dans l'exercice de ces dernières fonctions que lui arriva le malheureux accident dont nous avons parlé.

de modestes artisans, il était devenu un savant estimé des meilleurs juges. Au moment où la fortune semblait lui sourire, il s'était vu atteint d'une infirmité cruelle, et alors avait recommencé pour lui une série d'épreuves, où, du moins, le soutenaient l'affection de tous les siens et surtout le dévouement d'une sœur fière de s'être rendue l'auxiliaire utile de ses travaux. Noble spectacle que celui d'une telle vie ! J'en voudrais faire partager l'émotion à tous ceux qui liront ces simples lignes, témoignage d'une admiration sincère et d'une inconsolable amitié. Je voudrais surtout qu'un tel exemple touchât d'émulation, animât d'ambitions salutaires tant de jeunes esprits qui cherchent vainement leur voie dans les futiles essais d'une littérature sans avenir, quand la vraie science leur offrirait tant de joies fortifiantes dans les plus sérieux travaux.

Parmi les nombreux manuscrits que laisse L.-F. Meunier, il y en a qui sont plus ou moins prêts pour l'impression, et, au premier rang, le Mémoire auquel la commission juge du concours Volney a décerné une médaille en 1873. Tout au plus y faudra-t-il quelques retouches auxquelles suffira la main discrète d'un ami et confrère en linguistique. Mais il y a, hélas! des ouvrages entiers, qui, n'ayant pu paraître en leur temps, ont perdu, en partie du moins, le mérite et les chances de l'opportunité[1]. Enfin, il y a d'innombrables notes, recueillies et rangées avec beaucoup de soin, en vue des problèmes philologiques dont il poursuivait la solution. On doit espérer qu'elles ne resteront pas stériles pour cette famille de studieux grammairiens qui aimaient en L.-F. Meunier un collègue toujours actif, toujours affectueux, et dont quelques-uns (ce n'étaient pas seulement les plus jeunes) reconnaissaient en lui un maître plein d'autorité. A eux de mettre en œuvre tout ce qui, dans ce précieux héritage, pourra être utilisé pour les progrès et pour l'honneur de la philologie française.

E. Egger.

Autres travaux de M. Fr. Meunier.

Aristote a-t-il eu deux doctrines, l'une ostensible, l'autre secrète? Paris, 1864 (extrait du Journal général de l'Instruction publique). In-8°.

Note sur trois corrections au texte des papyrus grecs du Louvre

1. Tels sont un ouvrage sur les temps héroïques de la Grèce, d'après les témoignages d'Homère; le mémoire sur Hypéride, qui partagea le prix avec M. J. Girard, en 1860; un recueil des fragments de tous les ouvrages perdus d'Aristote présenté jadis au concours ouvert pour ce travail par l'Académie de Berlin.

(Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions). 1868, p. 267 et suiv.

Travaux publiés dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris.*

T. I, p. 14-62 : De quelques anomalies que présente la déclinaison de certains pronoms latins.

— p. 408-409 : Καδάλλης et ses descendants.

— p. 409-412 : *Paras.* πέρπερος. *Perperus; — Pejor. Pessimus; — Reciprocus. Recuperare. Proximus.*

Le prochain fascicule (fasc. 4 du tome II), en cours d'impression, contiendra en outre un travail intitulé : Sur le passage du sens interrogatif au sens affirmatif.

Notes insérées au *Bulletin de la Société de linguistique de Paris.*

Bull. nº 2, p. LXXIII : La racine indo-européenne GAN et le grec archaïque Fάναξ, classique ἄναξ.

Bull. nº 3, p. XCIX : Indien *Una.* — Grec εὖνι.

Bull. nº 4, p. CVIII : Latin *Tessera.*

— p. CIX : Latin *Pertica.*

Bull. nº 8, p. LXXI : Etymologies diverses.

Travaux publiés dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.*

Annuaire de 1871 (5e année), p. 86-92 : Sur l'édition de l'Iliade et de l'Odyssée publiée par Immanuel Bekker, à Bonn, en 1858.

Annuaire de 1872 (6e année), p. 245-448 : Etude sur les composés syntactiques en grec.

(Ce travail a été publié à part en un volume mis en vente à la librairie Durand et Pedone-Lauriel).

Comptes-rendus critiques.

Revue critique, 30 mai 1868, p. 349-353 : compte-rendu de : Cayx de Saint-Aymour : La langue latine étudiée dans l'unité indo-européenne.

— 15 août 1868, p. 97-103 : compte-rendu de : Bopp : Grammaire comparée, trad. Bréal. T. II.

— 17 avril 1869, p. 241-247 : compte-rendu de : Bailly : Manuel pour l'étude des racines grecques.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. BRÉAL AUX FUNÉRAILLES DE M. FR. MEUNIER LE 14 MARS 1874.

Messieurs,

En l'absence de notre Président, qu'un devoir professionnel retient, à son grand regret, loin de nous, je viens, au nom de la Société de linguistique, adresser un dernier adieu à l'habile et dévoué confrère qu'un coup si subit nous a enlevé. Francis Meunier présentait le type du vrai savant, aimant la science pour elle-même. Elle avait d'abord été pour lui un délassement et une distraction. Comme il le racontait lui-même, ce fut au temps où, cloué sur son lit par les suites d'un accident terrible, il lui était défendu de remuer, qu'il se mit à penser pour la première fois aux origines et à la filiation des trois langues qu'il savait si bien, le grec, le latin et le français. Il souriait plus tard aux idées parfois chimériques qui traversaient alors sa tête. Aussitôt qu'un peu plus de liberté lui fut donné, il commença à lire des ouvrages de philologie. Ce fut alors aussi qu'il conçut et exécuta, avec le concours d'une sœur admirable de dévouement, le dictionnaire latin dont la Société de linguistique discutait récemment la publication. Quand, après des années de souffrance, il commença à pouvoir faire par lui-même des travaux, il entra dans notre Société, et bientôt nous pûmes apprécier les avantages de sa collaboration. Son mémoire sur la déclinaison latine est l'un des meilleurs morceaux de notre recueil. Permettez-moi de vous présenter à ce propos un trait qui peint bien son caractère. Je lui disais un jour que sa théorie sur la flexion des pronoms latins se trouvait citée et admise aujourd'hui dans différents ouvrages étrangers, mais que l'honneur de l'invention était rapporté, non à lui, mais à celui qui, dans un journal étranger, en avait rendu compte. — Cela ne fait rien, me répondit-il du ton le plus simple : si la théorie est admise ! — Il continua dès lors à nous donner des travaux sur les sujets les plus variés, avec une érudition toujours prête, et non moins ingénieuse que fertile.

Les travaux les plus ingrats et qui semblaient le moins faits pour contenter l'amour-propre d'auteur, ne le rebutaient point. C'est ainsi qu'il a passé de longues heures à rédiger *l'index* de la grammaire de Bopp, œuvre fatigante et minutieuse, mais qu'il avait acceptée volontiers parce qu'il la croyait utile. Il n'a même pas eu la satisfaction de voir paraitre ce travail, dont les dernières épreuves arrivaient chez lui, au moment où il était frappé loin de sa maison.

Chargé des fonctions de trésorier, Meunier y avait vu un lien de

plus qui l'attachait à nous. Il s'acquitta de ses fonctions avec un zèle remarquable : nous lui devons la situation florissante de notre Société. C'est ainsi qu'il remplissait une vie que d'autres, à sa place, auraient considérée comme brisée, et qu'il regardait sincèrement comme heureuse. Jamais je ne lui entendis proférer une plainte sur les quatorze ans de douleur qui étaient venus si fatalement prendre la meilleure part de son existence. Il donnait à sa famille, à ses amis, à l'éducation d'un neveu, les heures que les recherches savantes et l'enseignement public n'occupaient pas. C'est au moment où il paraissait avoir à peu près recouvré la santé, et où il était plus plein de projets que jamais, qu'il a ressenti une première et légère atteinte du mal dont il devait être foudroyé trois semaines plus tard. Je l'entendis parler de paralysie avec le calme d'un sage. Il était encore, il y a aujourd'hui une semaine, au milieu de nous, vaquant à ses fonctions avec sa sérénité ordinaire. La Société de linguistique a contracté envers ce membre si distingué une dette dont elle tiendra à honneur de s'acquitter : elle donnera, je l'espère, à la publicité les travaux de Francis Meunier qui sont en état de voir le jour, et elle conservera toujours à ce confrère excellent un souvenir d'amitié et de reconnaissance.

COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 1874.

Président honoraire : M. Gaston PARIS, 7, rue du Regard.

Président : M. Charles PLOIX, 13, rue de l'Université.

Vice-présidents : MM. A. BERGAIGNE, 11, quai d'Anjou.
H. DE CHARENCEY, 11, rue St-Dominique-St-Germain.

Secrétaire : M. BRÉAL, 63, boulevard Saint-Michel.

Secrétaire adjoint : M. Louis HAVET, route de Saquet, à Vitry (Seine).

Trésorier : . . . .

Administrateur : M. H. GAIDOZ, 22, rue Servandoni.

Bibliothécaire : M. L. NAVILLE, 58, rue Jacob.

Comité de Publication :
MM. BAUDRY,
EGGER,
PARIS,
RENAN,
THUROT.

Comité d'Administration :
MM. BELJAME,
BRUNET DE PRESLE,
H. DEREMBOURG,
SAYOUS,
SEVRETTE.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

AU 1er JANVIER 1874.

MM.

Antoine d'Abbadie, 120, rue du Bac, à Paris.
H. d'Arbois de Jubainville, 17, rue du Paon, à Troyes (Aube).
Bailly, à Orléans (Loiret).
H. Barth, 5, boulevard Helvétique, à Genève (Suisse).
F. Baudry, à l'Institut, 23, quai Conti.
A. Beljame, 27, rue de Madame, à Paris.
Benloew, à Dijon.
Eug. Benoist, 7, rue de Lacépède, à Aix-en-Provence.
A. Bergaigne, 11, quai d'Orléans, Paris-Montrouge.
Philippe Berger, 22, rue de l'Odéon, à Paris.
Bielké, 7, rue de Bruxelles, à Paris.
Blocisçevski, 69, rue des Feuillantines, à Paris.
Blotniçki, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris.
Boissier, 93, rue des Feuillantines, à Paris.
Bonnardot, 19, rue de Ponthieu, à Paris.
A. Boucherie, 20, plan Pastourel, à Montpellier (Hérault).
A. Brachet, 3, rue d'Aumale, à Paris.
M. Bréal, 63, boulevard Saint-Michel, à Paris.
Brunet de Presle, 71, rue des Saint-Pères, à Paris.
Emile Burnouf, à Athènes.
Carrière, 3, rue Bonaparte, à Paris.
Chabaneau, à Cognac (Charente).
Chaignet, à Poitiers.
Le comte H. de Charencey, 11, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, à Paris.
Emile Chasles, 2 ter, passage Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
A. Chassang, 13, boulevard Saint-Michel, à Paris.
Al. Chodzko, 73, rue de Vaugirard, à Paris.
Cornu.
H. Courel-Groult, à Lisieux (Calvados).
Le prince Mekerdisch Dadian.
A. Darmesteter, 69, rue de Lyon, à Paris.
C. de la Berge, 93, rue du Bac, à Paris.
Casimir Delamarre, 12, rue de Rougemont, à Paris.
Th. Delamarre, 73, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.
A. Delaplane, 22, rue de l'Odéon, à Paris.
G. Delondre, 27, rue Brézin, à Paris.
Joseph Derenbourg, 27, rue de Dunkerque, à Paris.
Hartvig Derenbourg, 3, rue d'Amboise, à Paris.
A.-F. Didot, 56, rue Jacob, à Paris.

1. On a conservé, mais en les accompagnant du signe †, le nom des membres que la mort a enlevés à la Société.

O. Donner, à Helsingfors, grand-duché de Finlande.
Didion, 9, rue Boissy-d'Anglas, à Paris.
H. Drème, à Agen.
Duchinski.
Dufriche-Desgenettes, 20, rue Cujas, à Paris.
E. Egger, 48, rue de Madame, à Paris.
G. d'Eichthal, 100, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.
E. Eliadès, 6, rue du Conservatoire, à Paris.
C. Estlander, à Helsingfors, grand-duché de Finlande.
Le Dr Eug. Fournier, 10, rue Neuve-Saint-Augustin, à Paris.
Le Dr Frédault, 35, rue de Bellechasse, à Paris.
H. Gaidoz, 22, rue Servandoni, à Paris.
S. Goldschmidt, à Strasbourg.
Ch. Grangagnage, 60, boulevard d'Avroy, à Liége (Belgique).
† Paul Grimblot, ancien consul de France à Ceylan, à Paris.
P. Guyesse, 46, rue des Écoles, à Paris.
Joseph Halévy, 18, rue Aumaire, à Paris.
Hatzfeld, au lycée Louis-le-Grand, à Paris.
Hauvette-Besnault, 16, rue du Sommerard, à Paris.
Louis Havet, route de Saquet, à Vitry (Seine).
G.-A. Heinrich, 28, cours Morand, à Lyon.
Camille Hervé, 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.
Abel Hovelacque, 2, rue Fléchier, à Paris.
Le comte Jaubert, 86, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
† Le Dr Judas, à Paris.
H. Kern, à Leyde (Pays-Bas).
† Lachaise, à Paris.
Louis Leger, 30, quai d'Orléans, à Paris.
François Lenormant, à Thoissey, par Culoz (Ain).
Lesage, 1, rue d'Angivilliers, à Versailles.
Le Dr Liétard, à Plombières.
Littré, 78, rue d'Assas, à Paris.
† Dr Carl Lottner, à Dublin (Irlande).
Malvoisin, à Orléans.
Prosper Martin, à Saint-Illiers-le-Bois, par Bréval (Seine-et-Oise).
G. Maspero, 54, rue Jouffroy, à Paris.
Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, à Versailles.
Alfred Maury, aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, à Paris.
Paul Melon, rue Maguelone, à Montpellier (Hérault).
Fr. Meunier, 27, rue Bréa, à Paris.
† Maurice Meyer, ancien professeur de Faculté, à Paris.
Paul Meyer, 99, rue de la Tour, Passy-Paris.
Abel des Michels, 24, boulevard des Batignolles, à Paris.
Montagu, à Amherst, Massachussets (États-Unis d'Amérique).
A. Morel-Fatio, 26, rue des Écoles, à Paris.
R. Mowat, 19, rue du Pré-Perché, à Rennes.

J. Muir, 10, Merchiston Avenue, à Edimbourg (Écosse).
Louis Naville, 58, rue Jacob, à Paris.
Nommès, 11, rue du Chemin-Vert, Paris-Plaisance.
J. Oppert, 19, rue Mazarine, à Paris.
L. Pannier, 18, avenue Trudaine, à Paris.
J. Paplonski, à Varsovie (Pologne).
Gaston Paris, 7, rue du Regard, à Paris.
Paysant, 14, rue Mayet, à Paris.
Auguste Pécoul, 76, rue de Miromesnil, à Paris.
† Pellat, doyen de la Faculté de Droit, à Paris.
Camille Pelletan, 33, rue du Cherche-Midi, à Paris.
Pierret, 32, rue Poussin, Paris-Auteuil.
A. Pierron, 76, rue d'Assas, à Paris.
Pio, à Copenhague (Danemark).
Charles Ploix, 13, rue de l'Université, à Paris.
Le vicomte G. de Ponton d'Amécourt, 36, rue de Lille, à Paris.
E. Renan, 29, rue Vanneau, à Paris.
Léon Renier, à la Sorbonne, à Paris.
Paul Riant, 10, rue de Vienne, à Paris.
Rieutord, 65, rue des Moines, Paris-Batignolles.
F. Robiou, 5, rue Gay-Lussac,à Paris.
Ch. Rolland, 9, rue du Sommerard, à Paris.
† Le vicomte Ém. de Rougé, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, à Paris.
Ch. Rudy, 19, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.
Sayous, 14, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.
Ch. Schoebel, 15, rue Campagne-Première, à Paris.
Émile Senart, 69, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
Marius Sepet, 95, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.
Sevrette, 35, rue du Sommerard, à Paris.
Édouard Specht, 66, rue de Monceau, à Paris.
Storm, à Christiana (Norvége).
Thévenin, 55, rue du Cherche-Midi, à Paris.
Vilh. Thomsen, à Copenhague (Danemark).
Ch. Thurot, 5, rue Gay-Lussac, à Paris.
† Le Dr J. Henthorn Todd, Senior Fellow of Trinity College, à Dublin (Irlande).
Ed. Tournier, 6, rue Servandoni, à Paris.
Le baron Ch. de Tourtoulon, enclos Tissié-Sarrus, à Montpellier (Hérault).
Vaïsse, 49, rue Gay-Lussac, à Paris.
Vaudoir-Lainé, 32, boulevard Beaumarchais, à Paris.
Watel, à Troyes (Aube).
Ch. Wyndham, 16, rue de Vaugirard, à Paris.
Weykopf, 2, Northumberland Avenue, Kingstown (Irlande).
L. Wimmer, 9, Falledvej, Copenhague (Danemark).

JOURNAL DE KUHN.

Tome XXI, fasc. 4-5.

Haefelin : sur les dialectes romans du S.-O. de la Suisse. — Léo Meyer : sur le renforcement vocalique, particulièrement dans la flexion verbale. — Schuchardt : linguistique romane. — Andresen : vieil allemand *hl, hr* maintenu dans des noms de personnes sous les formes *gl kl*, *gr kr*. — Fick, Leo Meyer, Wenzel Burda : étymologies. — Comptes-rendus.

Tome XXII, 1er fascicule.

Gustave Meyer. La composition *dvandva* en grec et en latin.

Leo Meyer. Ἱκνέομαι. — θεοπρόπος. — Sur quelques formations pronominales en allemand.

Compte-rendu de la grammaire albanaise de Giuseppe de Rada, par H. Schuchardt.

Weber. Lithuanien *aug* = allemand *ang*.

Martin Arnesen. Noms de lieux en Norvége témoignant de l'existence de jeux dans l'antiquité. — Noms en *-bern* dans le frison et les langues germaniques du Nord.

A. Fick. Etymologies.

Fasc. 2.

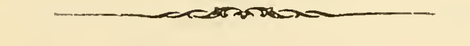
L. Tobler : aspirées et ténues dans le dialecte suisse. — Merguet : morphologie latine. — Schuchardt : linguistique romane. — Fick, Burda, J. Schmidt : étymologies.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

Nº 10



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 7 FÉVRIER AU 9 MAI 1874.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER.

Présidence de M. PLOIX.

Sont présents : MM. Gaidoz, Fournier, Rolland, A. Darmesteter, Dufriche, Meunier, Chodzko, Melon, Schœbel, Bergaigne, Ploix, Bielké, Bréal, Robiou, Halévy, Beljame, Lévy, Berger, Oppert, Naville, J. Darmesteter, Wyndham, de Charencey.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Metzger, élève de l'École des hautes études, est admis comme membre de la Société.

M. de Charencey fait hommage d'une brochure intitulée : « De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob. »

M. Bergaigne lit un travail sur l'origine nominale de certaines formes de l'impératif.

Des observations sont présentées par MM. Robiou et Bréal.

M. Halévy termine la lecture de son mémoire sur Asmodée.

Il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Robiou et Oppert.

M. Bielké lit une note sur les monuments assyriens récemment acquis par le Musée britannique.

M. Bréal lit un travail sur la présence en latin d'une préposition équivalant à ἀνά, et un autre morceau sur l'origine de la conjonction latine *enim*.

Sont inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance : MM. d'Arbois de Jubainville, Chodzko, L. Havet, P. Meyer, J. Darmesteter, Schœbel, Oppert, de Charencey.

Séance du 21 Février.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents à la séance : MM. Meunier, Paris, A. Darmesteter, Wyndham, L. Havet, Schœbel, Ploix, Bréal, Gaidoz, Bergaigne, de Charencey, Metzger, Melon, Delondre, Nicole, Chodzko, J. Darmesteter, L. Leger (plus un nom illisible.)

Assistant étranger : M. Wulff.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Secrétaire lit une lettre de M. Revilloud, vice-président de la Société des Langues romanes à Montpellier. Cette Société accepte l'échange des publications qui lui avait été proposé.

M. l'Administrateur rappelle que la Société avait autrefois commencé l'échange avec la *Philological Society* de Londres. Il est décidé que cet échange sera continué.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Bréal et L. Havet, M. Nicole, répétiteur à l'École des hautes études.

M. de Charencey présente en hommage un livre intitulé : Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue maya.

Il est donné lecture d'un mémoire de M. d'Arbois de Jubainville sur l'accent en breton.

Des observations sont présentées par MM. Paris et Gaidoz.

M. Havet expose les transformations que subit en français l'*a* accentué du latin, et il range ces modifications dans un ordre historique.

Des observations sont faites par M. Paris.

M. A. Darmesteter propose une autre théorie des mêmes phénomènes.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Chodzko. Le mythe des heures.
D'Arbois de Jubainville. Thèmes celtiques en *as*.
P. Meyer. Rhotacisme dans les langues romanes.
J. Darmesteter. Étymologies zendes et ombriennes.
Schœbel. Écriture alphabétique.
Oppert. Memnon.

De Charencey. Les Celtes dans Homère.
Bréal. Grammaire ombrienne.
Bielké. Monuments assyriens.

Séance du 7 Mars 1874.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents : MM. Ploix, Meunier, Chodzko, L. Havet, Dufriche, Bielké, Schœbel, Halévy, Bergaigne, Rolland, Fournier, Paris, Sayous, Delondre, J. Darmesteter, de Charencey, Léger.

Est admis comme membre de la Société : M. Nicole, répétiteur à l'École des hautes études.

M. Fournier présente en hommage : Botanique japonaise. Livres Kwa-wi, trad. du japonais par le dr Savatier. Paris, 1873. M. Fournier donne à la Société des renseignements sur l'état de la science botanique au Japon.

M. Paris présente une autre solution de la question de la chronologie des changements de *a* accentué latin en français, traitée par M. L. Havet dans la séance précédente. M. L. Havet défend sa solution.

M. Chodzko fait une lecture sur le mythe des heures. Des observations sont faites par M. de Charencey.

M. J. Darmesteter présente les étymologies des mots suivants : lat. *parra* = ombr. *parfa* (ces mots doivent désigner l'épervier), gr. βειραχες (Hésychius) et ἱερός, zend *haur-va*, gardien = l. *servus* = οὖρος (mots parents de ὁράω et du sanskrit *sarva*, lat. *salvus*), skr. *su* briller.

Des observations sont faites par MM. L. Havet, Meunier, Ploix, Leger, Bergaigne.

M. de Charencey fait une communication sur les Celtes dans Homère.

M. Sayous étudie les étymologies proposées pour le mot *carabine*, et signale l'opinion de Hammer qui identifie ce mot au nom de peuple *Karavinas*.

M. L. Havet donne une étymologie du pronom sanskrit *asau*.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. d'Arbois de Jubainville, P. Meyer, J. Darmesteter, Schœbel, Oppert, Bréal, Bielké, L. Havet.

Séance du 21 Mars 1874.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents : MM. Bielké, Gaidoz, Rolland, Schœbel, Sayous, Berger, Egger, Ploix, Dufriche, Bergaigne, Havet, Nicole, Oppert, Paris, Chodzko, Pierron, Leger, de Charencey, Delondre, Naville, Beljame, Joret, Nommès, Sevrette.

M. Ploix, président, exprime les regrets que laisse à la Société la perte de M. Francis Meunier, l'un de ses membres les plus distingués et les plus actifs, qu'une mort subite a enlevé le 11 mars 1874. M. Meunier a été l'un des collaborateurs les plus précieux de nos publications. Comme trésorier, il a mis nos finances dans une situation prospère.

La Société s'associe aux paroles de son président. Il est décidé que les allocutions prononcées par M. Egger et M. Bréal aux funérailles de M. Meunier seront insérées dans le plus prochain Bulletin.

Quelques membres s'excusent de n'avoir pu assister aux obsèques : ils ont été prévenus trop tard.

M. Gaidoz annonce que le catalogue des livres de la Société est achevé, grâce aux soins de M. J. Darmesteter. La bibliothèque est accessible aux membres tous les jeudis, de 2 à 5 heures, à l'École libre des sciences politiques, 16, rue Taranne.

M. l'Administrateur a reçu de la Société philologique de Londres les volumes qu'elle n'avait pas encore envoyés. La collection aujourd'hui est complète.

M. le Dr Fournier prévient par lettre qu'une vente de livres importants pour les langues romanes aura lieu les 22 et 23 avril. C'est la bibliothèque de feu M. Mocquin-Tandon.

Il est donné lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville sur les thèmes en *s* dans les langues celtiques, et particulièrement en breton.

M. J. Darmesteter communique une série d'étymologies zendes et un certain nombre de corrections au texte de l'Avesta.

Des observations sont faites par MM. Bréal, Egger et Oppert.

M. Bréal fait une communication sur la première personne

du présent et du parfait en ombrien. Il donne l'étymologie de l'adverbe *sururont* qui veut dire « ensuite, alors ».

M. Bielké lit la suite de son travail sur les antiquités babyloniennes.

Sont inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance : MM. Bielké. P. Meyer, Schœbel, L. Havet, Halévy, Bréal, Sayous, Chodzko, Oppert, Gaidoz.

Séance du 11 Avril 1874.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents : MM. Ploix, Bréal, Sayous, Rolland, Dufriche, Schœbel, Chodzko, Bielké, Tournier, Gaidoz, Halévy, Bergaigne, Oppert.

Sont offerts en hommage : le 1er fascicule du tome V de la Revue des langues romanes et le 6e fascicule du t. XXI du Journal de Kuhn.

M. le président annonce la distribution du Bulletin n° 9, et regrette que les membres qui ont fait des communications verbales n'en aient pas remis le résumé écrit au Secrétaire.

M. Schœbel, à propos d'une note du Bulletin n° 9, fait remarquer que le mot français *choucroute* ne vient pas directement de *sauerkraut*, mais d'une forme dialectale.

M. Sayous offre en hommage une note sur les Musées ethnographiques de Copenhague et de Moscou.

M. Philippe Berger est élu trésorier de la Société, à l'unanimité des voix, en remplacement de M. Meunier, décédé.

M. Bielké continue la lecture de son mémoire sur les antiquités babyloniennes du *British Museum*.

M. Schœbel commence la lecture d'un mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique.

Des observations sont présentées par MM. Bréal et Gaidoz.

M. Halévy fait une communication sur un certain nombre de mots zends qui sont empruntés à l'araméen.

Ces mots sont *tanûra*, « four à fondre des métaux, » *cairihya*, « déjections, » *çaêpa*, « polissage des métaux, » *daêna*, « jugement, » *urvan*, « esprit, » *duma*, « queue » (persan *dumb*), *açperena*, « monnaie, » *gava*, « main, » *pitha*, « mort? » *khavza*, « vase, » que M. Halévy retrouve dans

l'araméen *tannûr*, *sariha*, *saipa*, *dîna*, *revah*, *dunba*, *açpar* (pluriel *açparan*), *kafa*, *pihta*, *kûza*.

Ces rapprochements sont déclarés inadmissibles par M. Oppert. M. Bréal, sans revenir sur les communications précédentes de M. Halévy, croit que ces comparaisons de mots sont légitimes, et qu'elles serviront à établir l'âge de l'Avesta, dont il a toujours regardé la rédaction dernière comme relativement moderne et comme appartenant à l'époque des Sassanides.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. Bielké, P. Meyer, Schœbel, L. Havet, Halévy, Bréal, Chodzko, Oppert, Gaidoz.

Séance du 25 Avril 1874.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents : MM. Ploix, Gaidoz, Berger, Havet, Paris, Bielké, Chodzko, Dufriche, Nicole, Oppert, Pierron, Rolland, Schœbel, Sayous, Egger, Leger, Bergaigne, Charencey, Delondre, Naville, Beljame, Joret, Bréal.

M. Berger, nommé trésorier, remercie la Société et fait ressortir les services que son prédécesseur M. Meunier a rendus.

M. Paris signale à la Société les rapports sur le progrès des sciences philologiques publiés par la *Philological Society* de Londres, sous la direction de M. Ellis, et transmet à la Société des paroles sympathiques de M. Ellis à son égard. Il exprime le vœu que la Société puisse un jour prendre l'initiative d'une publication du même genre. M. Gaidoz remarque que le germe de ce projet existe déjà dans un article du règlement, mais qu'il existe un précédent contraire.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Tournier et Havet : M. Graux, élève de l'École des hautes études, 16, rue des Écoles.

M. Schœbel continue sa lecture sur les origines de l'écriture alphabétique.

M. Oppert fait une communication sur le nom propre Memnon et sur le déchiffrement de la langue médique, appelée aussi médo-scythique.

Des observations sont présentées par MM. Gaidoz, Ploix et Leger.

M. Bréal propose deux étymologies latines.

M. Paris communique une observation sur le mot goupillon, qui ne vient pas de *goupil* « renard », mais qui serait d'origine germanique et correspondrait au hollandais *quispel*.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. P. Meyer, L. Havet, Schœbel, Halévy, Oppert, Chodzko, Gaidoz, Bielké, Havet.

Séance du 9 Mai 1874.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Gaidoz, Bielké, Havet, Bergaigne, Beljame, Paris, d'Arbois de Jubainville, Halévy, de Charencey, Nommès, Melon, Leger, Bréal, Oppert, Schœbel, Berger, Tournier, J. Darmesteter.

M. Graux, élève de l'École des hautes études, est admis comme membre de la Société.

Est offert en hommage, par M. G. Paris : le 2e fascicule du tome Ier de la traduction française de Diez.

M. Schœbel continue sa lecture sur les origines de l'écriture alphabétique.

M. Louis Havet fait une communication sur le ꟼ ombrien. Des observations sont présentées par MM. Berger, Bréal, Paris et Oppert.

La Commission chargée de la révision du règlement fait son rapport. Le projet de règlement proposé par elle est discuté, amendé et adopté à l'unanimité, moins une voix, en première lecture.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. Bielké, Schœbel, L. Havet, Halévy, Sayous, Chodzko, Oppert, Gaidoz.

RÈGLEMENT

Adopté en première lecture dans la séance du 9 mai et en deuxième lecture dans les séances des 23 mai et 6 juin 1874.

CONDITIONS D'ADMISSION.

Article premier.

La Société reconnaît deux classes de membres : les membres ordinaires et les membres perpétuels. La liste des membres perpétuels est publiée en tête de la liste générale des sociétaires.

Article 2.

La cotisation annuelle des membres ordinaires est fixée à douze francs.

Article 3.

Les cotisations annuelles doivent être payées intégralement dans les trois premiers mois de chaque année. Tout membre ordinaire qui aura laissé écouler ces trois mois sans verser sa cotisation sera averti une première fois par le trésorier, une seconde fois par le président. Si ces avertissements restent sans effet, à la fin de l'année il sera considéré comme démissionnaire.

Article 4.

Les membres nouveaux paient intégralement la cotisation de l'année de leur admission, et les membres démissionnaires celle de l'année de leur démission.

Article 5.

La nomination d'un membre nouveau n'est définitive qu'après le versement de la première cotisation.

Article 6.

Tout membre qui, n'étant redevable à la Société d'aucune cotisation arriérée, aura versé une somme égale à dix cotisations annuelles, deviendra par ce fait membre perpétuel.

Article 7.

Les sommes versées par les membres perpétuels seront capitalisées et composeront le fonds inaliénable de la Société.

Article 8.

L'art. 8 des statuts décide que l'élection de toute personne présentée pour faire partie de la Société a lieu dans la séance qui suit celle de la présentation.

Dans l'intervalle des deux séances, tout membre de la Société peut avertir le président qu'il demande le scrutin secret.

Avant de procéder à l'élection, le président demande si aucun des membres présents ne réclame le scrutin secret.

Le scrutin secret peut être demandé soit oralement, soit par une lettre signée adressée au président : le président ne fait pas connaître à la Société le nom de l'auteur de la demande.

En cas de demande de scrutin secret l'élection sera remise à la séance suivante.

Article 9.

S'il n'y a pas de demande de scrutin secret, le vote a lieu par assis et levé.

BUREAU ET COMITÉ.

Article 10.

Le bureau de la Société est composé de la manière suivante :

Un président et un 1er et un 2e vice-présidents ;
Un secrétaire et un secrétaire-adjoint;
Un administrateur;
Un trésorier;
Un bibliothécaire.

La Société nomme en outre un comité de publication composé de cinq membres.

Article 11.

En l'absence du président et des vice-présidents, le moins ancien en date parmi les présidents des années précédentes préside la séance.

Article 12.

Le secrétaire rédige les procès-verbaux des séances. De concert avec le président, il règle l'ordre du jour. Les travaux lus en séance et destinés à l'impression sont déposés entre ses mains. Sous la direction du Comité de publication, il surveille l'impression des mémoires et du bulletin.

Article 13.

Le secrétaire fait tous les ans, sur les travaux de la Société, un rapport qui est lu en séance.

Article 14.

L'administrateur convoque les membres pour les séances. Il adresse aux membres nouvellement élus l'avis de leur admission. Il remercie au nom de la Société les personnes qui lui envoient des hommages de livres. Il surveille l'envoi des publications de la Société.

Article 15.

De concert avec les autres membres du bureau, l'administrateur règle avec l'éditeur et l'imprimeur ce qui est relatif aux publications. Il prend les mesures nécessaires à l'installation matérielle de la Société.

Article 16.

Le trésorier place les fonds de la Société, touche les revenus; il tient toutes les écritures relatives à la comptabilité, et signe, de

concert avec l'administrateur, les baux et bordereaux de dépenses.

Article 17.

Les comptes du trésorier sont arrêtés au 30 novembre de chaque année.

Article 18.

L'administrateur et le trésorier présentent leurs comptes dans la première séance de décembre. Une commission de trois membres pris parmi les membres présents, est désignée le même jour et fait un rapport écrit sur ces comptes à la séance suivante.

Article 19.

Le bibliothécaire, chargé de la conservation des livres et manuscrits, timbre toutes ces pièces le jour de leur réception ; il tient registre des prêts. Il fait chaque année, dans la seconde séance de décembre, un rapport à la Société sur l'état des collections. La commission nommée dans l'article précédent fera en même temps que son rapport sur l'état des finances, un rapport sur l'état des collections.

ÉLECTIONS.

Article 20.

Le président, les secrétaires et l'administrateur font de droit partie du Comité de publication. Les autres membres du bureau peuvent être nommés membres de ce comité.

Article 21.

Le président n'est rééligible qu'après l'intervalle d'une année; les autres membres du bureau et les membres du comité de publication sont indéfiniment rééligibles.

Article 22.

Le bureau et le comité de publication sont renouvelés dans la seconde séance de décembre, et entrent en fonctions à partir du premier janvier.

Article 23.

Les élections ont lieu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Article 24.

Lorsque, pour une ou plusieurs fonctions, il n'y a pas eu de majorité absolue, des scrutins de ballottage ont lieu. En cas de partage, l'ancienneté d'âge décide entre les deux candidats.

Article 25.

Les membres du bureau sont élus au scrutin individuel. Les membres du comité de publication sont élus au scrutin de liste.

SÉANCES.

Article 26.

Les séances ont lieu tous les quinze jours, le samedi, de huit à dix heures du soir.

Article 27.

La Société prend chaque année trois mois de vacances, du 1er août au 31 octobre.

Article 28.

Les lectures et communications orales ont lieu dans l'ordre des inscriptions. Néanmoins, sur la proposition motivée du bureau, la Société peut modifier cet ordre.

Article 29.

Lorsqu'une communication n'a pu être achevée dans une seule séance, elle n'est continuée dans chacune des séances suivantes qu'après que la Société a entendu la lecture d'un autre travail. Aucune communication ne doit occuper plus de la moitié d'une même séance.

Article 30.

Des personnes étrangères à la Société peuvent être admises, sur l'avis du bureau, à faire une lecture ou une communication.

Article 31.

Aucune proposition ne peut être discutée contradictoirement dans une séance de la Société sans avoir été soumise à l'examen du bureau.

BIBLIOTHÈQUE.

Article 32.

Nul emprunt ne peut être fait à la bibliothèque par une personne étrangère à la Société, sauf arrangements conclus par décision de la Société.

Article 33.

Tout livre ou manuscrit emprunté devra être rendu dans le délai de deux mois, avec faculté de renouveler de mois en mois. En cas de retard, un avertissement est adressé à l'emprunteur ; au bout d'un délai de trois mois après l'avertissement la valeur de l'objet est exigible.

Article 34.

Si un autre sociétaire s'est fait inscrire pour emprunter le même ouvrage, il en est donné avis au premier emprunteur, et la faculté de renouvellement est supprimée.

PUBLICATIONS.

Article 35.

Chaque membre reçoit gratuitement un exemplaire des mémoires et du bulletin. Les membres nouveaux ont droit à tous les fascicules publiés dans l'année de leur admission.

Article 36.

Le comité de publication dirige la publication des mémoires. Il décide sans appel quels sont les travaux qui devront y être insérés et s'entend avec les auteurs pour les modifications qui lui

paraissent opportunes. Il rend compte aux auteurs, dans le délai de deux mois après le dépôt, des décisions prises.

Article 37.

Aucun travail n'est inséré dans les mémoires s'il n'a été lu en séance.

Les travaux qui n'ont pas été admis dans les mémoires sont rendus aux auteurs.

Article 38.

Les dépenses occasionnées par le remaniement des mémoires en cours d'impression sont supportées par les auteurs, à moins que la Société, sur la proposition du Comité de publication et sur l'avis du trésorier, ne décide qu'elle prend les frais à sa charge.

Article 39.

Il est publié par les soins du bureau un bulletin contenant : 1° le procès-verbal des séances, 2° le résumé des communications faites à la Société, que les auteurs jugeront à propos de remettre au secrétaire dans la quinzaine suivante.

Le bulletin donnera en outre le sommaire des publications périodiques relatives à la linguistique qui seront adressées à la Société.

Article 40.

Chaque année sera imprimée la liste des membres. Cette liste comprendra les noms des membres décédés depuis la fondation.

Article 41.

Le bulletin paraîtra trois fois par an : dans le courant de mars pour novembre, décembre et janvier; dans le courant de juin pour février, mars et avril; au 1er novembre pour mai, juin et juillet.

Article 42.

Le bulletin sera imprimé dans le même format que les mémoires, mais avec une pagination différente.

Article 43.

Les auteurs n'ont droit, pour chaque travail inséré au bulletin, qu'à une demi-page d'impression, sauf les cas où le bureau leur accorderait plus d'espace.

RÉVISION DU RÈGLEMENT.

Article 44.

Le règlement ne peut être modifié que sur une proposition signée de quinze membres de la Société.

NOYALE.

On lit dans le dictionnaire de Littré :

Noyale ou *noyalle...* nom de la toile dont on se sert pour faire les grandes voiles d'un navire (tableau annexe aux lettres patentes du 16 décembre 1780). Étymologie inconnue, dit l'auteur.

Il est probable que l'étymologie de ce mot se trouve dans *navalia* qui désigne, en général, les agrès, les voiles et cordages d'un vaisseau.

Cf. *natalia, noyé* (dans le patois de Bresse) *noel*, *noël.*

E. Egger.

PARRA.

Le latin *parra*, ombrien *parfa*, désigne un oiseau qui est, selon les dictionnaires, soit le loriot, soit la mésange, soit l'orfraie. Mais il existe une racine *spar*, qui a donné des noms, dans plusieurs langues de l'Europe, au moineau et à l'épervier :

Moineau : grec Ψὰρ, gothique *spar-wa*, allemand *sper-ling*, anglais *spar-row;*

Épervier : Vieil-haut-allemand *spar-wari*, allemand *sper-ber*, anglais *spar-hawk.*

On peut conclure de là : 1° que l'ombrien *parfa* et le latin *parra* sont pour **sparfa* **sparra*, forme primitive **spar-bha*, *bha* étant ce suffixe qui sert à former des noms d'animaux tels que le sanscrit *vṛšabha* (taureau), le grec ἔλαφος; 2° que *parra* désigne soit le moineau, soit l'épervier. Reste à choisir entre ces deux : le choix ne peut être douteux, l'oiseau *parra* donne des présages :

> Impios parræ recinentis omen
> Ducat (Hor., III, *Od.*, 27, 1);

l'oiseau *parfa* est en compagnie de la corneille, de la pie et du pivert un des héros des Tables Eugubines : or, le moineau est trop mince personnage pour mériter l'attention d'un augure et n'a jamais été sacré, semble-t-il, que pour Catulle; l'épervier au contraire n'est point déplacé dans la compagnie de la corneille ou du corbeau et l'on sait, en fait, qu'il jouissait d'une grande autorité religieuse, puisque Virgile, qui n'emploie pas à la légère ses expressions, surtout en matière sainte, lui donne le nom de *sacer ales :*

Quam rapide accipiter saxo *sacer ales* ab alto... *En.* XI. 721.

Concluons donc que *parra* est le nom ancien de l'épervier, remplacé dans la langue commune par une épithète poétique (*accipiter*), mais fidèlement conservé par la langue religieuse et appliqué sans doute à une espèce particulière.

Si de même que l'on restitue la langue de la période italo-hellénique, l'on voulait restituer également la science augurale de cette période, l'épervier aurait sa place marquée dans la ménagerie religieuse des augures italo-hellènes : l'épervier est en effet pour les Grecs l'oiseau sacré par excellence, ἵεραξ[1].

James Darmesteter.

PEDU.

J'ai été étonné de ne pas trouver dans le 3e fascicule, récemment paru, du Lexique védique de M. Grassmann l'étymologie du nom de *Pedú* qui manque également dans le dictionnaire de Pétersbourg. La formation de ce mot semble pourtant fort claire. Il s'annonce tout d'abord comme une forme redoublée (*ped* pour *papad*, comme au parfait *pedé*) de la racine *pad* avec un suffixe *u*. A la vérité les noms d'agent qui redoublent la racine se forment plus ordinairement par le suffixe *i* que par le suffixe *u*. La seconde de ces formations est pourtant reconnue également par les grammairiens sanscrits (cf. Benfey. *Vollst. Gr.* § 396 CXXIV, 1), et le Rig-Veda lui-même en offre des exemples : *cikitú* (Vâl. 7. 5) de *cit* « penser » *jigyú* (I, 101, 6) de *ji* « vaincre », mots accentués sur la dernière syllabe comme celui que nous étudions. Reste à fixer le sens du mot *Pedú*. C'est le nom d'un personnage auquel les Açvins amènent un cheval qui est quelquefois appelé *paidvá* (I, 116, 6, IX, 88, 4) du nom de celui qui le reçoit. Or la racine *pad*, sans préfixe, a dans le Rig-Véda le sens de « tomber » et l'on pourrait par suite être tenté d'assimiler *Pedú* à un autre protégé des Açvins dont le nom, formé de la racine *cyu*, signifie effectivement « tombé »: *cyávāna*. Toutefois, comme la racine *pad* a signifié aussi plus généralement « aller » et probablement « aller à pied, » si l'on en juge par les mots qui en ont été formés : *pád*, *padá*, *pāda*, « pied », il me semble préférable d'attribuer au mot *Pedú* le sens primitif de « piéton ». Aucun nom ne saurait mieux convenir à celui qui attend des Açvins le don d'un cheval ; il fait le pendant d'un autre mot, qu'on ne peut d'ailleurs considérer comme un nom propre, mais qui désigne pareillement le personnage auquel

1. Cette circonstance permet de restituer la forme primitive du grec ἱερός. On lit dans Hesychius : βείρακες ἱέρακες. Comme la forme commune ἵεραξ répond à la forme commune ἱερός (cf. cette autre glose ἵαραξ... λύχνος ὁ πρὸς τὰ ἱερά); comme la forme ionienne ἴρηξ répond à la forme ionienne ἱρός, de même la forme pleine βείραξ suppose une forme pleine βειρος, c'est-à-dire Fειρος. Cette forme nous conduit à Fερ-ιο-ς (cf. σπείρω = σπερ-ιω), dont nous trouvons l'équivalent absolu, pour le sens et pour la forme, dans le zend *vairya* (= *var-ya), pour le sens et la racine dans le latin *ver-endu-s*.

s'adresse le don du cheval mythologique, du cheval blanc amené par les Açvins : *aghâçva* « celui qui a un mauvais cheval » (I, 116, 6).

Abel Bergaigne.

FORAS.

Aux datifs (locatifs) grecs comme ταμίασι ὥρασι Ὀλυμπίασι correspondait anciennement un datif latin en *as*. Il nous a été conservé sur l'inscription n° 814 du C. I. L. *Devas Corniscas sacrum*, trouvée précisément dans la contrée dont parle Festus (p. 64) : Corniscarum divarum locus erat trans Tiberim[1]. A ce locatif nous rapportons l'adverbe *foras* d'un inusité *fora* qui est le pendant exact du grec θύρα, et qui a laissé après lui le verbe *forare*. La distinction faite entre *foris* et *foras* appartient à un temps où l'on a cru voir dans ce dernier un accusatif pluriel : mais à l'origine ils s'employaient l'un pour l'autre, comme on le voit par l'expression *mortuum foris efferre* dans la loi des Douze Tables, et par cette autre *cenare foras*. Pour le sens comme pour la forme, ce dernier adverbe représente le grec θύρασι.

Michel Bréal.

Revue des langues romanes. Tome 5e, 1re livraison, janvier 1874.

Dialectes anciens.

La Vie de Saint Alexis. Edition de M. Gaston Paris, par Boucherie. — Epigraphie romane, par A. M. et A. R. F. — Archives de Montpellier. Le Mémorial des Nobles (suite), par A. Montel. — Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne (suite), par Alart. — Formules de conjuration antérieures au IXe siècle, par Boucherie. — Quelques traces de la langue romane avant le IXe siècle, par Boucherie.

Dialectes modernes.

Les jeux d'enfants en Catalogne, par J. Pin y Soler. — Jeux et *sournetas* du bas Languedoc, par ***. — Documents inédits pour servir à l'étude de la langue d'oc. Traduction du IIe chant de l'Enéïde par Jourdan, par L. G. — Epigraphie romane (dialectes modernes), par A. E. — Grammaire limousine (suite), par C. Chabaneau. — Un recueil de poésies rumonsches (haute Engadine). Notices et extraits, par A. Roque-Ferrier. — Poésies. — Bibliographie des périodiques. — Chronique.

2e livraison. Avril 1874.

Dialectes anciens.

Archives de Montpellier. Le mémorial des nobles (suite), par

1. Bücheler, Esquisse de la déclinaison latine, s. f.

A. Montel. — Epigraphie romane, par A. M. — Observations sur la langue du roman de *Blandin de Cornouailles et Guillot Ardit de Miramar*, par Alart. — Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne (suite), par Alart. — Du *z* final en français et en langue d'oc, par C. Chabaneau.— Etymologies françaises et patoises (suite), par A. Boucherie. — De quelques formes de l'ancienne langue d'oc, par Ch. de Tourtoulon.

Dialectes modernes.

Jeux et *sournetas* du bas Languedoc, par ***. — Poésies de dom Guérin, de Nant, par E. Mazel, et H. Vigouroux. — Suite de la traduction du 2e chant de l'Enéïde, par Jourdan. — Epigraphie romane (dialectes modernes) par A. E. et A. R. F. — Lettres à Grégoire sur les patois de France, par A. Gazier. — Grammaire limousine (suite), par C. Chabaneau. — Chants populaires du Languedoc, par A. Montel et L. Lambert. — Poésies de Th. Aubanel, et J.-B. Gaut. — *Bibliographie.* — *Nécrologie.* Aimé Atger, par A. Roque-Ferrier. — *Chronique.*

Revue de *Kuhn*. Vol. XXII, vol. II de la nouvelle série,
3e fascicule.

Contributions à l'étude du dialecte macédonien, par Fick. — La parenté originelle des langues sémitiques et indo-germaniques, par R. von Raumer.— *Contributions à la phonétique et à l'étymologie du latin et du grec*, par F. Frœhde. — Une remarque sur le travail de G. Meyer sur le dvandva, par B. Delbruck.— Rectifications et additions par E. Windisch (se réfèrent à un article publié dans le vol. précédent sur le dictionnaire indo-germanique de Fick).— Avistq et 'navistr, par A. Bezzenberger.—*Comptes-rendus.* Recherches sur les adverbes et particules gothiques, par A. Bezzenberger, — par Leo Meyer. Liste des ouvrages reçus.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 11

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 23 MAI AU 18 JUILLET 1874.

SÉANCE DU 23 MAI 1874.

Présidence de M. PLOIX.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Liétard et Bréal, M. le prince Alexandre Bibesco, licencié ès-lettres, 73, boulevard Saint-Michel.

M. Schœbel continue sa lecture sur les origines de l'écriture alphabétique.

Des observations sont faites par MM. Egger, Gaidoz, Dufriche et Halévy.

M. Halévy présente une rectification à sa communication sur les mots d'origine sémitique dans l'Avesta :

L'Avesta parle à deux reprises d'une monnaie du nom de *aspĕrĕna* (vd. IV, 136. V, 170) que la version pehlevie transcrit *aspurnak* et explique par l'araméen *zouz* « dinar ou dirhem. » D'un autre côté le code rabbinique nommé Mischna cite aussi une monnaie *aspar* ayant précisément la valeur d'un *zouz;* cette circonstance rend hors de doute l'identité de ces deux monnaies. Dans une séance précédente M. Halévy avait émis l'opinion que le mot *aspĕrĕna* qui n'a pas d'étymologie zende devait avoir été emprunté aux idiomes sémitiques où le radical *sapar* signifie « compter. » Il serait ainsi parallèle au mot grec *mna* « mine » qui dérive également de la racine sémitique *mana* « compter ».

Un mot pouvant se lire *asparan* figure dans une inscription araméenne gravée sur un talent de bronze de l'époque des Achéménides, nommé le lion d'Abydos. On pouvait croire que le mot araméen *asparan* qui ressemble d'une manière si frappante à l'*aspĕrĕna* de l'Avesta avait primitivement le sens de poids et mesure en général, sens qui plus tard fut restreint à une monnaie déterminée. Mais M. H. pense maintenant que cette conjecture n'est pas admissible et qu'il faut renoncer à assigner au nom de monnaie *aspĕrĕna-aspar* une origine sémitique. En voici les raisons :

1. Le mot de l'inscription araméenne cité ci-dessus peut se lire *asparna*, mot qui signifie « exact, conforme, précis. » Cette explication est acceptée par tous les orientalistes. Il n'y a donc pas là un rapprochement à faire avec le mot zend et rabbinique *aspĕrĕna-aspar*.

2. Le mot mischnique *aspar* est considéré par tous les commentateurs comme un mot grec signifiant « blanc » et cette interprétation est confirmée par ce fait que, au lieu de *aspar*, les rabbins emploient quelquefois le mot Λευκόν qui est l'expression usuelle pour dire « *blanc.* »

3. Le mot *aspar* ne se trouve que chez les rabbins de Palestine; les rabbins de Babylonie emploient de préférence le mot araméen *zouz*, ce qui fait voir l'origine étrangère du nom de monnaie en question.

Ces considérations obligent donc à penser que le mot *aspĕrĕna* de l'Avesta, ainsi que le rabbinique *aspar*, est emprunté au grec vulgaire « *aspron* » qui, à côté de la signification « blanc, » indique encore aujourd'hui en Orient une petite monnaie dont la valeur varie suivant les pays.

Si cette étymologie est exacte, on devra reconnaître que la rédaction du Vendidad appartient à l'époque romaine, car c'est seulement à cette époque que l'*aspre* apparaît comme une monnaie dans l'Asie antérieure.

Des objections sont présentées par MM. Berger, Paris et A. Darmesteter, qui croient l'explication précédemment proposée par M. Halévy préférable à son explication nouvelle.

La Société procède à la seconde lecture du nouveau projet de règlement.

Après discussion, les articles 1-29 sont adoptés à la majorité des deux tiers des membres présents.

Sont inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance, MM. Bielke, Schœbel, L. Halévy, Sayous, Chodzko, Havet, Oppert, Gaidoz, Bergaigne.

Séance du 6 Juin 1874.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents : MM. Bielké, Dufriche, Bergaigne, Ploix, Bréal, Gaidoz, Ph. Berger, Beljame, Chodzko, Schœbel, Bonnardot, de Charencey, Delondre, Melon, Naville, J. Darmesteter. Assistant étranger : M. Kirpitchnikoff.

M. le prince Alexandre Bibesco, licencié ès-lettres, est élu membre de la Société.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Brunet de Presle et Beljame, M. Pilet, avocat, élève de l'École des langues orientales, rue Madame, 39.

Sont offerts en hommage par M. Egger : Talbert. De lingua græca vulgari. Paris, Thorin, 1874. Du même. Le dialecte blaisois. Ibid., 1874.

La Société continue la révision de son règlement. Les articles 30 à 44 sont discutés et adoptés.

La Société est consultée sur l'ensemble du règlement. Le règlement est adopté à l'unanimité.

M. Bielké termine la lecture de son mémoire sur les acquisitions assyriennes du Musée Britannique.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. Schœbel, L. Havet, Halévy, Sayous, Chodzko, Oppert, Gaidoz, Bergaigne, Bréal.

Séance du 20 Juin 1874.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents : MM. L. Havet, Ploix, Gaidoz, Schœbel, Chodzko, Bergaigne, Berger, Paris, Bibesco, Bonnardot, Joret, Beljame, Melon, Darmesteter, Nommès, Oppert.

Assistants étrangers : MM. Kirpitchnikoff, P. Turner, Wissotsky.

M. le Président annonce le succès remporté par deux membres

de la Société, MM. Ch. Joret et J. Halévy, dont les travaux ont été récompensés par l'Institut.

M. Pilet, avocat, élève de l'École des langues orientales, est élu membre de la Société.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Léger et Bergaigne, M. Kirpitchnikoff, professeur à l'Université de Kharkoff.

Sont présentés en hommage par M. Bréal : Étymologies grecques et latines (extrait de la *Rivista di Filologia*). Par M. Bonnardot : Chartes françaises de Lorraine et de Metz (extrait des *Archives des Missions*).

M. Chodzko lit un travail sur les chants du Rhodope, découverts et publiés par M. Verkovitch.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Paris et Léger.

M. Schœbel continue la lecture de son mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique.

M. Bergaigne propose une étymologie du nom propre védique *Pedu*. Il étudie un cas de construction paratactique dans le Rig-veda.

M. G. Paris consulte la Société sur l'étymologie du mot français *raiponce*.

Sont inscrits à l'ordre du jour MM. Schœbel, Chodzko, L. Havet, Halévy, Sayous, Oppert, Gaidoz et Bréal.

Séance du 4 Juillet 1874.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents : MM. Gaidoz, Pierron, Bergaigne, Pilet, Egger, Ploix, Havet, Chodzko, Dufriche, Schœbel, Bréal, Berger, Halévy, Beljame, Paris, Nommès, Melon, Joret.

Assistants étrangers : MM. Yankoloff, Meska, Turner, Kirpitchnikoff, Paul Valle.

M. Kirpitchnikoff, professeur à l'Université de Kharkoff, est élu membre de la Société.

Sont offerts en hommage : Par M. Schœbel, Le Buddhisme, ses origines, le nirvâna (extrait des *Actes de la Société Philologique*).

Grammaire comparée de Bopp. T. V. (trad. française, tables par M. Meunier).

Journal de Kuhn, XXII, 4.

Divers catalogues d'ouvrages de linguistique (offerts par M. Egger).

Mémoires de la Société philologique de Londres. 1874.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Mowat qui propose que la Société prenne le nom de Société de linguistique de France.

La discussion de cette proposition est renvoyée à une autre séance.

M. L. Havet fait une communication sur la semi-voyelle labiale ombrienne, qu'il propose de transcrire par un *w*, et non, comme on fait d'habitude, par un *v*.

Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Dufriche, Bréal et Gaidoz.

M. Schœbel termine la lecture de son mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique.

M. Chodzko continue son mémoire sur les *Chants du Rhodope*.

Des observations sont faites par MM. Bréal et Paris.

M. Egger lit une note sur des gloses d'Hésychius dont l'orthographe paraît avoir été altérée par les copistes.

M. Gaidoz fait une communication sur les mots français *trompe* et *cornac*.

Sont inscrits à l'ordre du jour, MM. Chodzko, Halévy, Sayous, Oppert, Gaidoz et Bielké.

Séance du 18 Juillet 1874.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents : MM. Pilet, Havet, Dufriche, Egger, Gaidoz, Ploix, Bielké, Pierron, Darmesteter, Paris, Bergaigne, Berger, Chodzko, Kirpitchnikoff, Halévy, Nommès, Melon.

Assistants étrangers : MM. Bousslaïev, Yankoloff, Turner.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est décidé que les membres de la Société seront prévenus de la reprise des séances par une lettre de convocation.

MM. Chodzko et Bergaigne présentent M. Théodore Bousslaïev, professeur à l'Université de Moscou. Considérant que cette séance est la dernière de l'année 1873-4, la Société

décide que le vote sur l'admission aura lieu séance tenante : M. Bousslaïev est élu à l'unanimité membre de la Société.

M. Ploix présente une observation sur la communication faite par M. Egger relativement à la glosse d'Hésychius ἄτμα κάθαρμα ; M. Egger y répond.

M. Gaidoz fait une communication sur le nom de l'éléphant et discute diverses assertions de M. Oppert.

Des observations sont faites par MM. Pierron, Bousslaïev, Paris, Halévy, Berger.

M. Chodzko continue sa communication sur les Chants du Rhodope. Des observations sont faites par M. Bousslaïev.

M. Halévy lit une note sur le mot zend *paouryotkaesha*, sur le nom de Rustem, qu'il retrouve sous une forme plus ancienne dans l'Avesta, et sur le nom de la ville de Raj.

M. Gaidoz appelle l'attention de la Société sur le mot *Gniafron* et en demande l'étymologie. Des observations sont faites par M. Paris.

Le présent procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

QUELQUES MOTS SUR LE NOM DE L'ÉLÉPHANT.

Dans un précédent numéro de ce Bulletin (n° 8, p. LXX), notre savant confrère M. Oppert a condamné l'étymologie *elef hindi* « bœuf d'Inde » généralement adoptée pour le nom de l'éléphant, et il en a proposé une nouvelle, l'assyrien *alab*. Ses arguments ne nous semblent pas concluants.

M. Oppert commence par un grave contre-sens dans la traduction d'un texte assyrien relatif à l'éléphant : « Un bas-relief de l'obélisque de Nimroud représente l'animal comme tribut du pays de *Musri* (qui ne peut être que l'Égypte). L'éléphant y est nommé *al-ab,* du fleuve *Sakèya* qui désigne probablement le Niger. » Avant de s'exprimer d'une façon aussi affirmative sur l'origine de l'éléphant *figuré* dans un bas-relief assyrien, M. Oppert eût sagement fait d'ouvrir un ouvrage d'histoire naturelle : il y eût appris que les éléphants d'Afrique et ceux d'Asie sont de conformation tellement différente qu'ils forment deux espèces distinctes. Pour ne citer que les traits les plus apparents, l'éléphant d'Asie a la tête élevée, le front vertical, les oreilles petites et mobiles; l'éléphant d'Afrique la tête plate, le front incliné, les oreilles vastes, disposées en éventail et recouvrant presque entièrement les épaules. La différence est si tranchée que dans les monnaies anciennes où figurent des éléphants, pour peu que l'animal fût dessiné avec netteté, M. de Longpérier a pu reconnaître s'il appartenait à l'espèce africaine ou à l'espèce asiatique. Or dans l'obélisque de Nimroud, dont chacun peut voir un moulage au musée assyrien du Louvre, l'animal, dessiné avec une parfaite netteté, porte au front son origine asiatique; l'interprétation du texte assyrien que donne M. Oppert tombe donc d'elle-même devant un signalement aussi caractéristique. L'éléphant du bas-relief vient de l'Inde, non de l'Afrique, et c'est une présomption nouvelle en faveur de l'étymologie « bœuf d'Inde. »

Les raisons pour lesquelles M. Oppert déclare « inadmissible » l'étymologie *elef hindi* « bœuf d'Inde » ne se défendent pas mieux

que son interprétation de l'obélisque de Nimroud, et il nous semble que la phrase où il les résume se compose d'assertions toutes erronées : « Tout prouve que les Phéniciens connaissaient l'éléphant par l'Afrique, et rien n'indique qu'il leur fût entré dans la tête de l'appeler d'un pareil nom; les Grecs d'ailleurs l'auraient traduit par des mots *grecs* exprimant la même idée. »

1) « Tout prouve que les Phéniciens connaissaient l'éléphant par l'Afrique. » M. Oppert ne donne aucune preuve *pour*. La preuve *contre*, c'est que l'éléphant d'Asie a été *seul* domestiqué dans la haute antiquité. Darius avait un train d'éléphants dans l'armée qu'il opposa au roi grec Alexandre, et il n'était certainement pas le premier souverain asiatique qui eût organisé ce service dans son armée. L'historien grec Ctésias, médecin d'Artaxerxès Memnon, avait vu des éléphants à Babylone, et l'obélisque de Nimroud nous montre la connaissance et peut-être la présence de l'éléphant de l'Inde dans la même région à une période bien antérieure. D'autre part il faut noter que l'éléphant d'Afrique n'a été domestiqué qu'à l'imitation de l'éléphant d'Asie. Après la mort d'Alexandre, ses généraux s'étaient partagé ses éléphants comme son héritage. Mais les Ptolémées, séparés de l'Inde par les possessions de leurs rivaux les Séleucides, ne pouvaient combler par des remontes asiatiques les vides que la guerre ou la maladie faisaient dans les rangs de leurs éléphants et ils organisèrent la chasse et le dressage de ces animaux dans la région du Nil Bleu. Plus tard, à l'exemple des Ptolémées, les Carthaginois et les rois numides dressèrent au combat les éléphants de la Mauritanie. Jusqu'aux Ptolémées, c'est-à-dire jusqu'au IIIe siècle avant notre ère, l'éléphant d'Afrique n'avait pas été domestiqué. On le chassait pour se procurer l'ivoire de ses défenses, non pour le prendre et pour en faire un compagnon des travaux de l'homme. Les Phéniciens ont dû connaître l'ivoire de ses défenses, objet d'un important trafic, sans connaître l'éléphant d'Afrique lui-même, de même que nous connaissons les *baleines*, c'est-à-dire les fanons de la baleine, sans connaître, autrement qu'en récit ou en image, le cétacé de ce nom. Mais à l'est, en Assyrie, les Phéniciens avaient toute occasion de voir l'animal lui-même, venu de l'Inde, où on l'avait domestiqué dès la plus haute antiquité.

2) « Rien n'indique qu'il leur [aux Phéniciens] fût venu dans la tête de l'appeler d'un tel nom. » Connaissant l'éléphant par l'espèce de l'Inde, il était au contraire tout naturel de l'appeler « bœuf d'Inde ». M. Oppert s'étonne-t-il de voir les éléphants appelés « bœufs » ? mais c'est le propre de l'homme de rapporter le connu à l'inconnu, et il était tout aussi naturel aux Phéniciens

d'appeler les éléphants « bœufs d'Inde » qu'il l'a été plus tard aux Romains d'appeler les mêmes animaux « bœufs de Lucanie » *boves lucas;* les Romains les avaient en effet vus pour la première fois en Lucanie dans l'armée de Pyrrhus. Les exemples de dénominations analogues ne manquent pas. Festus nous apprend que les Romains appelaient le rhinocéros « bœuf d'Égypte », *bos Ægyptius*, parce qu'il leur venait d'Égypte; Pline nous dit que la girafe était pour eux une brebis sauvage, *ovis fera.* A notre époque même, les Korjaques, peuples du Kamtschatka, appellent le bœuf « renne russe », *ruski olehn.* Il ne faut pas dans les noms de cet ordre, produit de l'imagination populaire, chercher la précision d'une comparaison scientifique. L'*hippopotame*, ou cheval de rivière, ressemble-t-il plus au cheval que l'éléphant au bœuf?

3) « Les Grecs d'ailleurs l'auraient traduit [le nom d'*eleph hindi*] par des mots *grecs* exprimant la même idée. » Encore une assertion gratuite et contraire aux données de la psychologie. Quand on apprend à connaître un objet d'importation étrangère, dont on ne connaît pas encore l'analogue, le plus naturel est de lui garder son nom exotique. Il serait facile de citer bien des exemples de cette règle: mais il nous suffira ici de rappeler un mot dont le second terme est également *hindi* « indien » et que les Grecs ont adopté sans se soucier de le traduire « par des mots *grecs* exprimant la même idée. » C'est le sémitique *tamar hindi* « datte de l'Inde » dont les Grecs ont fait ταμαρεντι, d'où l'espagnol et l'italien *tamarindo* et le français *tamarin*[1]. Les Grecs n'ont pas plus jugé à propos de traduire *tamar hindi* « datte de l'Inde » qu'ils n'avaient fait pour *eleph hindi* « bœuf de l'Inde. » Nous-mêmes n'avons-nous pas pris le mot espagnol *nègre*, quand il était si facile de dire *noir?* Les mots d'origine étrangère, dont chaque langue abonde, protestent contre le prétendu principe établi par M. Oppert.

L'étymologie d'*eleph hindi* « bos Indicus » dont l'auteur est, croyons-nous, M. Pott, reste donc tout à fait admissible, malgré les attaques de M. Oppert[2].

H. Gaidoz.

1. *Tamarin* commence à être remplacé dans notre langue par le composé, qui est son doublet, *Tamar indien.* Voir à la 4e page des journaux : Tamar indien, *fruit laxatif contre la constipation*, etc.

2. Nous rejetons en note quelques remarques incidentes.

« La Bible, dit M. Oppert, ne fait aucune mention de l'éléphant. » Elle fait, en tout cas, mention des dents de l'éléphant. « Le roi Salomon avait en mer sa flotte de Tharsis avec la flotte du roi Hiram, et une fois tous les trois ans

Pourquoi on a εἱ à l'aoriste indicatif actif εἷσα, moyen εἱσάμην, et aussi εἱ à l'aoriste impératif actif εἷσον et à l'aoriste participe actif εἵσας, moyen εἱσάμενος.

Je lis chez Curtius (*Verbum*, p. 125) : « εἷσα, Δ 392 πυκινὸν λόχον εἷσαν ἄγοντες, Θ 472 εἷσε δ'ἄρ' αὐτὸν μέσσῳ δαιτυμόνων, dann bei Herodot und den Tragikern, die auch das mediale εἵσατο kennen (ἐγκαθείσατο Eurip. Hippol. 31). Der Diphthong erklärt sich aus dem ursprünglichen σ der Wurzel σεδ, ἑδ, aus der ja auch das oben S. 115 besprochene ἑέσσατο hervorging. Aber es befremdet, dass er auch ausserhalb des Präteritums erscheint, bei Homer wohl nur η 163 εἷσον ἀναστήσας (neben ἕσας, ἕσσαι), dann bei Herodot (I 126 ὑπείσας I 66 εἱσάμενοι). Bei Thuc. III, 58 schreiben Bekker und Classen mit guten Hdschr. ἑσσαμένων. Das ει kann hier wohl nur durch Verwirrung entstanden sein, wobei auch der Einfluss des verwandten ἵζω, ἷσα, κάθισα, καθισάμενος mitgespielt zu haben scheint (Cobet, Variæ lect. p. 88). » Le ει de εἷ-σον, εἵ-σας, εἱ-σάμενος, est, selon moi, le résultat de la diphthongaison compensative. Je crois avoir démontré (*Revue critique*, nº du 15 août 1868) qu'une foule de mots grecs ont passé par trois états : 1º ἐσ-μι, 2º ἔμ-μι (éol.), 3º εἰ-μί (class.). Le premier état est l'état plus ou moins primitif, le second est celui de l'assimilation et le troisième celui de la diphthongaison compensative. Cette théorie est la

la flotte de Tharsis venait, apportant de l'or, de l'argent, des dents d'éléphant (*schenhabim*), des singes et des paons. » III Rois, X, 22.

« Les textes phéniciens ne fournissent rien. » Les écrivains latins nous ont conservé un nom de l'éléphant qui est peut-être phénicien, c'est celui de *César*. « Cæsar [dictus], vel quod cæso matris ventre natus est, vel quod avus ejus in Africa manu propria occidit elephantem qui *Cæsar* dicitur Pœnorum lingua. » Servius ad Virg. Æneid., I, v. 285. Spartien émet, au commencement de la vie d'Elius Verus, une semblable opinion ; seulement suivant lui, le mot *Cæsa* ou *Cæsar* serait tiré non de la langue punique, mais de la langue maure. Il importe peu que cette origine du nom d'homme César soit vraie ou fausse : le fait que *Cæsar* était un nom africain de l'éléphant est acquis. Il reste à savoir si ce nom est maure ou phénicien.

clef d'une foule de formes et particulièrement de εἶ-σον, εἵ-σας, εἱ-σάμενος. Formes plus ou moins primitives : σεδ-σον, σεδ-σας, σεδ-σαμενος. Formes où il y a assimilation : ἕσ-σον (pour σεδ-σον), ἑσ-σας, ἑσ-σαμενος. Formes où il y a diphthongaison compensative : εἶ-σον, εἵ-σας, εἱ-σάμενος. Ai-je besoin de dire que l'infinitif ἕσ-σαι est au participe ἕ-σας, comme l'infinitif τέλεσ-σαι est au participe τελέ-σας? Les formes εἷ-σα, εἵ-σας, εἱ-σάμενος, ne sont donc pas des barbarismes, nés d'une erreur, sous l'influence des formes ἵζω, ἶσα, κάθισα, καθισάμενος.

Grec καίνυμαι, κεδνός, κόσμος.

Je lis chez Curtius (*Verbum*, p. 163) : « καί-νυ-μαι nur episch (γ 282 ὃς ἐκαίνυτο φῦλ' ἀνθρώπων νῆα κυβερνῆσαι, ἀπεκαίνυτο θ 127). Die weiter verbreiteten Formen κέκασμαι, ἐκέκαστο, κόσμος lassen auf einen auslautenden Consonanten der W. schliessen. Doch ist das Verhältniss des Diphthongs zu α noch keineswegs aufgeklärt. » La racine me paraît être καδ, κεδ, κοδ. Quant au rapport de και devant νυ-μαι, à celui de κασ devant μαι, το, μος, la théorie de la diphthongaison compensative en rend compte.

Racine καδ, κεδ, κοδ « briller. » 1° καδ-νυ-μαι, par assimilation καν-νυ-μαι, par diphthongaison compensative καί-νυ-μαι (Il. Od.) « je brille » parf. κε-καδ-μαι, devenu κέ-κασ-μαι (Il. Od.), comme ὀδ-μή (Il. Od.), devenu ὀσ-μή (class.). 2° κεδ-νό-ς (Il. Od.), mot qui est proprement un ancien participe passé passif « doué d'éclat, brillant, distingué par ses qualités. » En grec homérique, κεδ-νό-ς, ή,ό-ν qui accompagne les mots suivants : ἄναξ « roi, » τοκῆες « parents, » ἕταιροι « compagnons, » μήτηρ « mère, » ἄλοχος « épouse, » ἀμφίπολος « servante, » est une épithète qu'on emploie pour témoigner respect ou affection. 3° κοδ-μο-ς, devenu κόσ-μο-ς, par un changement déjà justifié, 1° « éclat, ornement, parure des femmes (Il. XIV, 187) ou des chevaux (Il. IV, 185), » 2° « ordre physique, alignement (Il. Od.) » et « ordre moral, convenance, bienséances (Il. Od.), » 3° « monde, univers (sens post-homérique). » Le dérivé κοσ-μέ-ω signifie aussi 1° « j'orne, je pare (Hy. 11, 65), » 2° « je mets en ordre (Il. Od.). »

λῖμός et la racine λικ, λιπ. — λοιμός et la racine λοF, λυ.

Je lis chez Curtius, *Etym.*, p. 320, 2e édit. : « Die W. *lī* steckt auch im lat. *dê-le-o* (vgl. skt. *vi-lī*, dissolvere). Kühner wäre es λῖ-μό-ς Hunger und *lē-tu-m* dazu zu stellen, obgleich *tā-be-s* als Analogie dienen könnte. Dann wäre auch λοι-μό-ς gleichen Ursprungs. » Je ferai là-dessus deux observations.

Première observation. Il me semble que λῖ-μό-ς remonte par λιμ-μος à λικ-μος. Au point de vue de la gutturale perdue devant le suffixe μος et de l'iota radical allongé par compensation, λι-μός peut remonter par λιμ-μος à λικ-μος, puisque φι-μός remonte par φιμ-μος à σφιγ-μός « lien, frein. » Voir Curtius, *ibid.*, p. 170. Quant au sens λῖ-μός « faim » peut remonter à λικ qui est le latin *linquo* « je laisse » et l'indien *ric'* « *vacuefacio*, » puisque le latin *fa-mēs* « faim » paraît remonter à *fa*, qui est le grec χά-τις « manque » et l'indien *hā* « *deserere*, *relinquere*. » Il aurait d'abord signifié le *vide*, le *manque*, comme *fă-mēs* paraît avoir d'abord signifié « *leere*, *mangel*. » Voir Corssen, *krit. beitr.*, p. 215-217. A l'appui de l'étymologie que je propose pour λι-μός et de celle que Corssen a proposée pour *fă-mēs*, je citerai le français *inanition* qui a certainement signifié le « vide, » le « creux, » avant de signifier la « faim. » Si ce qui précède est vrai, la racine λικ, d'où λιπ dans λείπω « je laisse » subsisterait dans λι-μό-ς, comme elle subsiste peut-être aussi dans λίσ-σωμεν (pour λικ-jωμεν)· ἐάσωμεν (Hésych.). Voir Curtius, *ibid.*, p. 406.

Seconde observation. Il me semble que λοι-μός est de même famille que λύ-ειν « dissoudre. » Forme : λοι-μός est à λοF, λῦ dans λύ-ειν « dissoudre, » comme en latin *pœna* est à *pov*, *pū* dans *pū-nīre*. Voir Corssen, *ibid.*, p. 77-78. Sens : Λοι-μός « maladie contagieuse » = *lu-ēs* « maladie contagieuse : » *arboribusque satisque lues et letifer annus* (Virg.), *dira lues quondam latias vitiaverat auras* (Ov.).

Les mots latins : 1° *fī-ber*, *-bra -brum*, 2° *fī-bra*, *fĭ-bra*, 3° *fimbria*, rattachés au latin *fīni-s*.

On a en latin d'une part *fīber*, *-bra*, *-brum*, « qui fait fin, extrémité, bordure, » *fī-bra*, *fĭ-bra*, « fin, extrémité, lobe (du poumon, du foie), fibre (des plantes, des animaux) » et de

l'autre *fim-bria* « fin, extrémité, bordure, frange. » Ces mots sont de même famille, selon Varron, *L. L.*, V., § 79, édit. O. Müller : *Ut Aegypti in flumine quadrupes, sic in Latio, nominati lytra et* fiber, *lytra quod succidere dicitur arborum radices in ripa atque eas dissolvere, ab* λύω ; *fiber, extrema ora fluminis dextra et sinistra maxume quod solet videri et antiqui* fibrum *dicebant extremum, a quo in sagis* fimbriae *et in jecore extremum* fibra, *fiber dictus.* Cf. Festus chez Paul Diacre, p. 90, édit. O. Müller : Fiber *genus bestiae quadripes. Plautus* : « *sic me subes cottidie, quasi fiber salicem* ; » *quo nomine extremæ oræ fluminis appellantur. Unde et* fibras *iocinorum et* fimbrias *vestimentorum dicimus.* Cf. aussi Nonius, p. 75, édit. Gerl. et Roth : Fimbriae *sunt omnis extremitas.*

Une fois que l'on a constaté 1° que *fi-ber -bra -brum*, et *fim-br-ia* sont de même famille, 2° que le premier signifie « qui fait fin, extrémité, bordure, » 3° que le second contient un *m* qui, vu sa position devant un *b*, peut n'être qu'un *n*, leur primitif commun apparaît aussitôt, c'est *fīni-s. Fīni-s* « fin, extrémité, bord » a pour thème *fīnĭ*. De ce thème et du suffixe *-ber*, *-bra*, *-brum*, sont venus : 1° *fīnĭ-ber*, 2° **fim-ber*, 3° *fī-ber* « qui fait fin, extrémité, bordure. » De **fim-ber*, dont le thème est **fim-br'*, et du suffixe *ia* est venu *fim-br-ia* « fin, extrémité, bordure, frange. » Enfin c'est le féminin de *fī-ber*, *-bra*, *-brum* qui existe pris substantivement dans *fī-bra*, *fĭ-bra*, « fin, extrémité, lobe (du poumon, du foie), fibre (des plantes, des animaux). »

Fīnĭs **finĭber* **fimber*, *fīber*, *bra*, *brum*, ont dû commencer aussi par ī. En fait, on trouve *fibra* et *fĭbra*, mais chez qui ? chez Virgile, Ovide, Lucain, Perse : *fī-bra*, chez Manilius et Sénèque le tragique : *fĭ-bra.* Voir Quicherat, *Thesaurus poeticus linguae latinae*, au mot *fībra*, *fĭbra*. Cela prouve que l'ī est plus ancien que l'ĭ. — Quant à *fĭber* « bièvre, castor, » je le laisse de côté : d'abord à cause de son *i* qui est constamment bref, ensuite à cause de ses congénères indo-européens, v. h. all. *pipar*, etc. Voir Curtius, *ibid.*, p. 273.

Le nom commun *fimbria* n'existe pour nous jusqu'à présent que sous la forme fimbria ; mais l'étude des manuscrits pourrait bien amener la découverte de la forme **fibria*. Ce qui est sûr, c'est que le nom propre *Fimbria* existe en grec sous deux formes, l'une avec nasale Φιμβρίας, l'autre sans nasale Φιβρίας, Φιβρῖνος. Voir Aug. Wannowski, *Antiquitates romanas e graecis fontibus explicatas*, Regimontis *Prussorum*, MDCCCLXVI, p. 40, note 2.

Fr. Meunier.

SOMMAIRE DES PÉRIODIQUES.

Revue des langues romanes, t. VI, juillet et octobre 1874.

Dialectes anciens. — Egger : les substantifs français formés par apocope de l'infinitif. — A. Montel : le mémorial des Nobles (suite). — Chabaneau : du Z final en français et en langue d'oc (suite).

Dialectes modernes. — Fesquet : proverbes et dictons populaires recueillis à Colognac. — A. E.: épigraphie romane (suite). — Chabaneau : Grammaire limousine (suite). — Noulet : histoire littéraire du patois du midi de la France au xviiie siècle. — Atger : poésies populaires. — Paul Glaize : le centenaire de Pétrarque.

Bibliographie. — *Périodiques.* — *Chronique.*

Transactions of the [London] Philological Society 1873-4.

Contents of Part III :

XV. On Peile's Greek and Latin Etymology, by Prof. W. D. Whitney.

XVI. English Etymologies, by H. Wedgwood, Esq.

XVII. An account of M. Gaston Paris's method of editing in his *Vie de Saint Alexis*, by H. Nicol, Esq.

XVIII. On Diphthongs in the Chinese language, by the Rev. J. Edkins.

XIX. Notes on the Woolwa and Mosquito Vocabularies, by Dr Charnock and Dr C. Carter Blake.

XX. Third annual address of the President to the Philological Society, by Alexander J. Ellis, Esq. (The President on the *work of the Philological Society* in 1873. — Prof. Aufrecht on *Etruscan Researches.* — Rev. A. H. Sayce on *Semitic and Assyrian Philology.* — Prof. H. Gaidoz on *Celtic Philology.* — Dr W. Wagner on *Modern Greek.* — The President on *Greek pronunciation, theoretical and practical.* — Prof. Robinson Ellis, on *Latin Philology.* — The President on *Latin pronunciation, theoretical and practical.* — M. Paul Meyer on *Romance Philology.* — A. Sweet, Esq., on *Germanic and Scandinavian Philology.* — The President on *English Dialectology.* — The President on *the completion of Pott's Wurzel-Wœrterbuch.*)

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, Band XXII, 5tes Heft.

Altitalische Studien, von Sophus Bugge. — Ἄμεναι, ἆτος, ἄδην, ἑῶμεν, von L. Meyer. — Zur dvandva-zusammensetzung, von Gustav Meyer. — Miscellen, von Ad. Bezzenberger.

ORDRE DES SÉANCES POUR L'ANNÉE 1874-75.

(*La Société se réunira au lieu ordinaire de ses séances, salle Gerson, place Gerson, à huit heures du soir.*)

7 novembre 1874	6 février 1875	1 mai 1875
22 — —	20 — —	15 — —
5 décembre —	6 mars —	29 — —
19 — —	20 — —	12 juin —
9 janvier 1875	3 avril —	26 — —
23 — —	17 — —	10 juillet —
		24 — —

L'élection du Bureau pour l'exercice 1875 aura lieu dans la séance du 19 décembre 1874.

Les membres non-résidents qui désirent faire des communications à la Société sont priés d'en envoyer le manuscrit, *franco*, à M. Bréal, secrétaire de la Société de Linguistique, 63, boulevard Saint-Michel, à Paris.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 12



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 3 NOVEMBRE 1874 AU 6 FÉVRIER 1875.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1874.

Sont présents : MM. Dufriche-Desgenettes, Gaidoz, de Bielke, Halévy, Benoist, Sayous, Delondre, Maspero, Bréal, Ploix, Bergaigne, Leger, Egger, Pierron, Berger, Havet, Joret, Bibesco, Chodzko, Paris, Beljame, Oppert, Rolland.

Assistants étrangers : MM. Jarnik, Camaret.

Est offert en hommage : Wimmer, Histoire de l'écriture runique dans le nord (en danois), Copenhague 1874, de la part de l'auteur.

M. Gaidoz fait une communication sur « le prétendu nom d'Ile Sacrée, anciennement donné à l'Irlande ». Un *seul* écrivain donne ce nom à l'Irlande, c'est Aviénus au IVe siècle de notre ère ; mais Aviénus ayant dans son *Ora maritima* compilé des documents grecs aujourd'hui perdus, a sans doute copié dans cette circonstance un écrivain grec. M. Gaidoz, après avoir passé en revue les termes de la nomenclature géographique ancienne dans lesquels entrait l'épithète ἱερο-, et les traditions relatives aux Iles des Bienheureux, conclut qu'il n'y avait aucune raison de donner à l'Irlande le nom de Sacrée, et qu'il y a sans doute là un exemple d'étymologie populaire. Il pense qu'un écrivain grec, croyant deviner le séjour des Bienheureux dans cette île Océanide dont on ne connaissait que le nom, aura de Ἰέρνη ou Ἰερνὶς νῆσος fait ἱερὴ νῆσος ;

il cite à ce propos un certain nombre de noms de lieu déformés par le procédé de fausse analogie qui constitue l'étymologie populaire.

Acceptant l'explication du nom ancien de l'Irlande *Eriu* par « [île ou pays] de l'Ouest », M. Gaidoz étudie les noms de pays et de peuples qui se réfèrent aux points cardinaux et expose une théorie d'après laquelle les noms de peuple, principalement aux époques primitives, seraient à l'origine des sobriquets donnés par les peuples voisins et entrés dans la nomenclature géographique au détriment des noms que les peuples se donnent à eux-mêmes. Il appuie cette théorie sur un certain nombre d'exemples et il essaie de démontrer que le nom d'Ἰέρνη, *Hibernia*, *Eriu* sont originairement étrangers à l'Irlande, et y ont été introduits *du dehors*, c'est-à-dire de Grande-Bretagne.

Des observations sont présentées par MM. Egger, Bergaigne et Paris.

M. Joret propose une étymologie du mot *noyale*, que M. Egger, dans le dernier n° du Bulletin, rattache au latin *navalia*, mais qui viendrait plutôt, selon M. Joret, du nom de la ville de Noyale, où l'on fabriquait ces toiles.

Une autre étymologie est proposée par le même membre pour le mot *charrée* (sorte de cendre qui sert d'engrais). C'est le latin *carrata*.

Des observations sont faites par MM. Egger et Paris.

M. Havet donne lecture d'un travail sur les palatales sanscrites. Des observations sont faites par M. Gaidoz, qui signale à l'attention de la Société plusieurs instruments de phonétique descriptive.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. Gaidoz, Bergaigne, Halévy, Havet, Bielké.

Séance du 21 Novembre 1874.

Présidence de M. Ploix.

Sont présents : MM. Ploix, Havet, Gaidoz, Berger, Bielké, Dufriche, Halévy, Leger, Beljame, Joret, Sayous, Bergaigne, Rolland, Bonnardot, Naville, Oppert, J. Darmesteter. Assistant étranger : M. Boldakov.

Le dernier procès-verbal est lu et adopté.

M. Leger propose de nommer une commission chargée d'exa-

miner s'il y aurait lieu de faire pour la Société acquisition d'appareils de phonétique descriptive.

Une commission est nommée, composée de MM. Vaïsse, Leger, Fournier, Havet, Gaidoz.

M. Gaidoz présente le 2e fasc. du tome II de la traduction française de Diez.

M. Sayous présente le 1er nº de la Revue de philologie et d'ethnographie (librairie Leroux), de la part de M. de Ujfalvy.

M. Bergaigne lit une note sur le rôle de la dérivation dans la déclinaison européenne. Des observations sont faites par MM. Berger, Havet, Halévy, Oppert.

M. Bielké lit une note sur le mot *rex*. Une observation est faite par M. Gaidoz.

M. Havet présente une observation sur le circonflexe des génitifs grecs comme ποδῶν, λογισμῶν.

Sont inscrits à l'ordre du jour MM. Gaidoz, Halévy, Dufriche, Bielké, Oppert, Havet.

Séance du 5 Décembre 1874.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Egger, Pierron, Havet, Dufriche, Paris, Leger, Bibesco, Berger, Halévy, Naville, Nommès, Joret, Chodzko, Bréal, Darmesteter, Rolland, Bielké, Bergaigne. Assistants étrangers : MM. Coe, Boldakov, Bogišic.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Gaidoz qui est empêché par une indisposition d'assister à la séance et qui rappelle que la commission chargée d'examiner les comptes du trésorier et de l'administrateur doit aussi, à partir de cette année, examiner l'état de la bibliothèque et la gestion du bibliothécaire. Il demande que par une autre innovation elle fasse en outre l'inventaire des collections déposées chez l'administrateur.

Sont nommés membres de cette commission MM. L. Havet, Rolland, Leger.

Sont offerts : par M. A. Darmesteter, deux élégies du Vatican. Extrait de la *Romania*.

Par M. Chaignet, Théorie de la déclinaison des noms en grec et en latin d'après les principes de la philologie comparée.

M. Halévy lit un travail sur le nom d'Ahura-Mazda.

Ahuramazdâ est qualifié dans les inscriptions de Darius « le plus grand des Dieux (mathista bagânâm). » Les textes achéménides traitent ce nom comme un mot simple, bien qu'en réalité il soit composé de trois termes : ahura + maz + dâo signifiant « maître de la grande intelligence ». Le terme *ahura* dérivant immédiatement de la racine secondaire *ahu* (formée de *ah*, être, exister) qui signifie « respirer » comporte aussi l'idée de « vivant » et il est remarquable que le nom de *Mandéa dihaya* que les Sabiens donnent au dieu suprême et qu'on peut traduire par « Intelligence vivante » montre une analogie manifeste avec le nom du dieu perse.

Dans l'Avesta le mot Ahuramazdâ se décompose souvent en deux parties : Ahura + Mazdâ dont chacune sert à désigner le dieu suprême. Ahura est toutefois pris dans le sens de seigneur, comme par exemple dans la locution connue : *Mazdâoçca Ahurâonhô* (Y. 30, 9. 31, 4, 2) « Mazdâ et les autres seigneurs (dieux) ». L'adepte du parsisme aime à s'appeler *mazdayaçna* « adorateur de la grande intelligence », le sabien de même se dit *mandéi* « mandéen », qualification qui a la même signification que le terme zend.

Deux points remarquables se présentent dans la formation du nom Ahuramazdâ :

Pour la forme linguistique, on est étonné de trouver dans Ahuramazdâ trois mots juxtaposés, composition contraire au génie de la langue iranienne et dont le caractère analytique contraste singulièrement avec les autres noms de dieux perses.

Quand on considère le sens du complexe *ahuramazdâ*, notre étonnement grandit encore. La qualification « maître de la grande Intelligence » pour Dieu ne porte guère l'empreinte d'une religion primitive ; elle surpasse les conceptions ordinaires d'un peuple pastoral comme l'étaient les Perses avant Cyrus et elle suppose une occupation prolongée avec une science religieuse devenue déjà une théologie systématique.

Cette considération fait supposer que l'idée fondamentale d'*Ahuramazdâ* doit avoir été empruntée par les Perses à un peuple voisin et plus civilisé qu'eux à cette époque. Nous avons un choix à faire entre l'Inde et la Babylonie.

Il y a plus d'une raison pour douter que l'Inde eût eu à ce moment une science théologique toute faite. L'écriture indienne est postérieure à Cyrus et sans écriture point de science proprement dite. Du reste, la mythologie indienne connaît seulement *asura* le correspondant du *Ahura* perse, mais on y chercherait en vain une divinité correspondant à *Mazda* et exprimant l'abstraction théologique « la grande Intelligence ».

Reste la Babylonie. A ce pays les Perses doivent tout d'abord leur écriture. M. Oppert a récemment démontré avec une rare sagacité que l'écriture perse a été imitée du système babylonien pendant le règne de Cyrus. D'autres faits connus par les monuments et les historiens prouvent combien la religion babylonienne a été en faveur auprès des Achéménides. Cyrus, dans une légende nouvellement publiée, s'intitule prêtre de la Pyramide ou du temple de Bel. Xerxès et Amestris font en diverses occasions des sacrifices humains. Artaxercès introduit le culte de la déesse babylonienne *Anaïtis* dans tous les pays de son vaste empire. A ces faits constatés par l'histoire on peut ajouter d'autres faits non moins certains comme par exemple la condamnation de Croesus à être brûlé vif, les donations faites par Darius aux prêtres égyptiens, l'enterrement des souverains achéménides à Persepolis, etc., pour établir définitivement que ces monarques, loin d'observer les prescriptions de l'Avesta qui tiennent ces pratiques en horreur, suivaient fidèlement les usages religieux qu'ils ont trouvés chez leurs sujets civilisés des bords du Tigre et de l'Euphrate.

Mais plus encore que toutes ces inductions, quelque légitimes qu'elles soient, l'examen attentif de l'art perse nous révèle d'une manière incontestable l'emprunt direct fait par les Perses du temps des premiers Achéménides aux idées religieuses des Babyloniens. Dans les bas-reliefs de Persépolis Ahuramazdâ est représenté sous la forme d'un buste humain surgissant d'un disque ailé, emblème dont le caractère babylonien est reconnu depuis longtemps. Il appartient au dieu Bel, un des dieux supérieurs de la Babylonie et connu chez les autres peuples sémitiques sous la forme *Baal* ou *Bol*. Maintenant n'est-on pas en droit de se demander si les Perses, en empruntant aux Babyloniens le symbole religieux d'une de leurs divinités, n'ont pas adopté en même temps une de ces nombreuses attributions que les monuments assyro-babyloniens donnent aux dieux supérieurs?

M. Halévy répond affirmativement et il incline à penser que la qualification *mazdâo* « Grande Intelligence » est une simple traduction de l'épithète *bel-nimiqi* « maître de la profonde Intelligence » qui figure si souvent dans les inscriptions de Babylone.

Dans l'expression Ahuramazdâ, dit M. Halévy en terminant, on distingue la réunion de deux éléments différents ; l'un : *ahura* est de provenance aryo-iranienne et porte un caractère primitif ; l'autre : *mazdâ* résume le résultat d'un exercice continu de la réflexion et d'une méditation scientifique qui, entretenus depuis de longs siècles dans les écoles de la Chaldée, ont rendu les Babyloniens capables de devenir les civilisateurs de leurs conquérants iraniens.

Des observations sont présentées par MM. Egger, Darmesteter, Bréal et Bergaigne.

Il est donné lecture d'un travail de M. Dufriche-Desgenettes sur les voyelles de la langue française.

M. Bréal présente un certain nombre d'étymologies latines.

Ordre du jour de la prochaine séance. Elections.

Séance du 15 Décembre 1874.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. L. Havet, Gaidoz, Leger, Rolland, Bergaigne, Carrière, Chodzko, Paris, Sayous, Dufriche, Bielké, Mowat, Melon.

Sont présentés pour faire partie de la Société par MM. Leger et Gaidoz, M. Rhys, ancien fellow du collége Merton d'Oxford, à Rhyl (North Wales).

Par MM. Leger et Paris, M. Boldakov, candidat de l'Université d'Odessa, élève de l'Ecole des hautes études (hôtel de Nice, passage des Beaux-Arts).

Par MM. Chodzko et Bergaigne, M. Holinski, 15, rue Joubert.

Par MM. Bréal et Gaidoz, M. Bauer, ancien élève de l'Ecole des hautes études.

M. Sayous offre à la Société : Foucart, Des associations religieuses chez les Grecs.

M. le secrétaire lit le rapport annuel sur les travaux de la Société.

Messieurs,

Notre Société, dont les origines sont retracées dans un récit qui fait partie du Bulletin, vient d'achever sa dixième année.

Ceux d'entre vous qui ont vu les jours de son enfance un peu chancelante, n'espéraient peut-être pas que sa constitution croîtrait constamment en vigueur avec les années, et que bientôt elle serait assez satisfaite du présent pour rechercher elle-même avec curiosité le souvenir de ses premières séances. C'est à vos présidents, qui avec prudence et fermeté ont guidé ses premiers pas, c'est à vous, Messieurs, qui n'avez cessé d'assister à nos réunions et de les alimenter par vos travaux et par vos discussions, que l'honneur d'un tel résultat doit être reporté. Une grande part doit être faite également à notre cher et regretté confrère, M. Francis Meu-

nier, à qui nous devons la situation prospère de nos finances, et dont le nom mérite de rester associé aux noms des fondateurs de la Société. Il y a un an, à pareil jour, je vous entretenais d'un dictionnaire latin conçu sur un plan particulier, dont il avait préparé les matériaux et dont je vous proposais d'entreprendre la publication. Une mort imprévue a enlevé M. Meunier avant qu'il n'eût commencé à mettre son dictionnaire par écrit, et cet ouvrage, ainsi que plusieurs autres de notre savant confrère, risque de rester inédit. Une perte plus récente nous a enlevé un de nos membres les plus éminents, M. le comte Jaubert, ancien ministre, ancien pair de France, membre de l'Assemblée nationale, et (ce qui nous touche de plus près) auteur d'un excellent glossaire des patois du centre de la France. M. le comte Jaubert, vous vous en souvenez, a honoré une fois nos réunions de sa présence, et ceux qui assistaient à cette séance n'oublieront pas l'aménité et la finesse de sa parole.

Nos publications poursuivent leur cours régulier. Un fascicule qu'on achève d'imprimer en ce moment vous sera distribué sous peu. Il clora le T. II de nos mémoires, lequel aura pris, pour arriver à sa conclusion, moitié moins de temps que le premier. Notre bulletin contient aussi, à côté des Actes de la Société, un certain nombre de petits travaux scientifiques. Quelques-uns de nos confrères voudraient en outre que notre Société publiât périodiquement un tableau des progrès accomplis par la linguistique dans les nombreux et divers domaines qu'elle embrasse. Un plan de ce genre a de quoi tenter, en effet, l'ambition d'une compagnie comme la nôtre, et je souhaite avec vous qu'il puisse bientôt être réalisé. Pour en assurer la réussite, il faut d'abord faire appel aux diverses spécialités.

Pour les langues indo-européennes, un premier groupe de collaborateurs se trouve parmi les habitués de nos séances ; mais il ne faudrait pas nous renfermer dans ces limites et je me permets d'attirer tout particulièrement sur ce projet l'attention de nos confrères qui s'occupent des langues an-ariennes. Pour quelques-uns de nos collègues étrangers, ce serait un moyen de nous faire connaître des travaux qui n'ont pas toujours chez nous la réputation qu'ils méritent : une telle revue, faite tous les deux ou trois ans, assurerait à nos publications un surcroît de valeur et de popularité.

Je profite de cette occasion pour signaler avec plaisir le nombre croissant des recrues que nous faisons au dehors, notamment dans les pays slaves et scandinaves. C'est pour nous une marque de sympathie dont nous sentons tout le prix et que nous serons

toujours prêts à reconnaître par l'hospitalité empressée que nous donnerons aux travaux de ces confrères. Qu'ils ne craignent pas de nous effrayer par la spécialité des études : les recherches de détail sont la condition de tout progrès scientifique, et si les confrères éloignés pouvaient assister à nos discussions, ils verraient que les questions les plus ardues trouvent parmi nous des esprits curieux et bien préparés.

M. Leger, au nom de la Commission des fonds, présente son rapport.

Messieurs,

L'exercice de cette année a été divisé en deux parties par la mort de notre regretté confrère et trésorier M. F. Meunier. L'état maladif où il se trouvait depuis quelques mois ne lui avait même pas permis d'inscrire sur les registres de la Société les recettes et les dépenses afférentes au commencement de l'exercice 1874. De telle sorte que le trésorier a dû, à son entrée en fonctions, reprendre les livres à la date du 18 décembre 1873. Heureusement, un tel ordre régnait dans les papiers de M. Meunier que toutes les sommes, à peu de chose près, qui devaient y figurer ont été retrouvées.

A la date du 20 mars 1873, la balance des recettes et des dépenses donnait :

Recettes.	2,041 55
Dépenses.	1,076 08
Excédant des recettes sur les dépenses.	965 47

D'autre part, l'inventaire fait à cette même date par M. Egger a révélé une encaisse de 992 fr. Ce qui faisait un excédant en faveur de la caisse de 26 fr. 53.

Mais cet excédant est plus que couvert par diverses rentrées qui avaient été faites et dont nous n'avons pas retrouvé l'indication. Quoi qu'il en soit, votre commission des finances a été d'avis de passer cette somme par profits et pertes, et elle a accepté l'état de la caisse tel qu'il résulte de l'inventaire fait par M. Egger à la date du 20 mars 1874.

Depuis cette époque, les recettes ont atteint la somme de	1,327 45
ce qui, joint à	2,041 53
nous donne un total de	3,369 28
se répartissant ainsi que suit :	
Cotisations ordinaires.	1,015 20
Cotisations perpétuelles.	1,320 90

Vente des publications.	68 »
Perception des rentes.	37 40
	3,342 75
Excédant en caisse :	26 53
Total général :	3,369 28

D'autre part, les dépenses portées sur les registres s'élèvent, pour le même exercice, à 1,316 fr. 18, soit :

Achat de 50 fr. de rente.	973 25
Dépenses courantes.	332 93
	1,316 18

Ce qui porte l'actif de la caisse de la Société, à la date du 1er décembre 1874, à 2,053 fr. 10.

La somme de 3,369 fr. 28 que nous venons de vous faire connaître ne représente pourtant pas exactement les recettes de l'exercice de 1874. En effet, de ces 3,369 fr. 28, 1320, déduction faite de frais de timbre, proviennent de cotisations perpétuelles.

Si nous retranchons des recettes portées sur vos registres d'une part ces 1320 fr. qui représentent non pas un revenu annuel, mais le capital de ce revenu, et d'autre part le reliquat de l'exercice de 1873 qui était de 901 fr. 25, il nous reste, pour les recettes annuelles, faites dans le courant de l'exercice de 1874, un total de 1,148 fr. 03, dans lequel les cotisations ordinaires entrent pour une somme de 1,015 fr. 20.

Ce dernier chiffre, Messieurs, ne correspond pas aux cotisations de tous les membres ordinaires de la Société de linguistique. En effet, par suite de l'interruption momentanée qui s'est produite dans les comptes, la rentrée des cotisations des membres étrangers, qui est toujours difficile, avait subi un certain retard. Nous avons préféré, à cause des difficultés que présentent les envois d'argent, comme aussi pour éviter doubles frais, attendre la fin de l'exercice 1874 pour envoyer à ces membres des lettres de rappel, et leur réclamer ainsi en une seule fois leurs cotisations pour les années 1874 et 1875.

D'autre part, nous n'avons pas encore reçu de réponse à la demande de subvention que le président de la Société de linguistique a adressée cette année-ci comme d'habitude à M. le Ministre de l'Instruction publique. Nous avons tout lieu de croire, d'ailleurs, qu'elle sera favorable. Enfin, les affaires de la succession Meunier, qui ne sont pas encore terminées à notre grand regret, ne nous ont pas permis de toucher, depuis le mois de mars 1874, nos rentes sur l'Etat. Ce revenu qui est assuré figurera, ainsi que les autres sommes mentionnées ci-dessus, et sur lesquelles nous croyons

pouvoir compter dès à présent, dans l'exercice 1875, qui présentera ainsi, nous l'espérons, sur celui de 1874 une augmentation considérable. Elle le serait encore plus, Messieurs, si un vœu formé depuis longtemps pouvait se réaliser cette année, et si nous étions reconnus d'utilité publique.

La commission s'est aussi transportée conformément à votre désir chez le bibliothécaire pour examiner l'état des collections de la Société. Il résulte de cet examen que la Société de linguistique possède, indépendamment de la collection des bulletins et mémoires dont l'administrateur est dépositaire, 479 ouvrages comprenant plus de cinq cents volumes.

Soit :

A. Grammaire générale. Ethnologie. — Physiologie. — Géographie : 80.

B. Langues indo-européennes : 111.

C. Langues sémitiques (y compris l'Egyptien) : 31.

D. Chinois, Japonais, Annamite, langues Touraniennes : 34.

E. Langue basque. Langues américaines : 43.

F. Archéologie. — Mélanges : 102.

A. Revues. — Rapports. — Catalogues : 78.

La Société reçoit en outre régulièrement la Revue des langues Romanes, la Revue de Kuhn et les Transactions de la Société de Philologie de Londres.

Le nombre des emprunts faits dans le courant de cette année a été insignifiant (en tout : 15). Votre bibliothécaire et la commission avec lui pensent que si l'on se sert aussi peu des ouvrages qui sont offerts à la Société, cela provient principalement de ce qu'on n'en possède pas la liste, et elle vous demande de faire imprimer dans votre bulletin le catalogue des ouvrages composant la bibliothèque de la Société.

Comptes de l'exercice 1874.

Recettes.

Reliquat de l'exercice 1874.	901	25
Jusqu'au 20 mars. Cotisations ordinaires.	362	40
Cotisations à vie.	720	50
Vente des publications de la Société.	20	»
Perception des rentes.	37	40
Excédant en caisse.	26	53
Total.	2,068	08
Depuis le 20 mars : cotisations ordinaires.	652	80
à vie.	600	40
Vente des publications.	48	»
Total général.	3,369	28

Dépenses.

Achat de 50 fr. de rente.	973 25
Entretien, chauffage et éclairage.	105 30
Frais de publication, dépenses diverses.	237 63
	1,316 18
Balance des recettes et des dépenses.	3,369 28
	1,316 18
	2,053 10

Les conclusions de ce rapport sont adoptées en ce qui concerne la vérification des fonds. La vérification de la collection des bulletins et mémoires, qui n'a pas pu avoir lieu, est ajournée à trois mois.

Il est procédé aux élections ; sont nommés :

Président, M. Vaïsse ; vice-présidents : MM. Bergaigne et Carrière ; secrétaire, M. Bréal ; vice-secrétaire, M. Louis Havet ; administrateur, M. Gaidoz ; trésorier, M. Philippe Berger ; bibliothécaire, M. Naville ; membres du comité de publication : MM. Baudry, Egger, Paris, Renan et Thurot.

Ordre du jour de la prochaine séance. Sont inscrits : MM. Vaïsse, Gaidoz, Halévy, Dufriche, Bielké, Oppert, Havet, d'Arbois de Jubainville.

Séance du 9 Janvier 1875.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Vaïsse, Bielké, Chodzko, Ploix, Rolland, Gaidoz, Bréal, Havet, Halévy, Berger, de Charencey, Beljame, Bergaigne, Hauvette-Besnault, Oppert, Dufriche, Naville.

Assistant étranger : M. Collin.

M. le président prononce le discours suivant :

Messieurs,

Si, pour être appelé à présider une réunion scientifique, il suffisait de savoir apprécier l'importance de la science qu'elle cultive, d'aimer les travaux auxquels elle se livre, et d'entourer ses savants d'autant de respect que de sympathie, je serais moins étonné que je le suis de me voir occuper, aujourd'hui, ce fauteuil.

Mais le nom des maîtres qui m'y ont précédé me donnait une

autre idée des titres que devait apporter le président de la *Société de Linguistique.* Aussi, la gratitude que m'inspire le vote trop indulgent auquel je dois l'honneur de vous parler de cette place, est-il moindre, je l'avoue, que le sentiment que j'éprouve de mon insuffisance ici.

Il ne m'a pas été possible, depuis longtemps déjà, de suivre vos séances avec la régularité qui eût été nécessaire pour me permettre de replacer sous vos yeux, au début d'une année nouvelle, le tableau des travaux qui ont rempli ici l'année qui vient de se clore, et j'ai le regret de ne pouvoir me promettre, pour cette nouvelle année encore, d'être à même de suivre le si parfait exemple d'exactitude donné, pendant le cours entier de sa présidence, par l'honoré collègue auquel je succède, non plus, aussi, que je ne puis me flatter de vous apporter cette heureuse variété d'aptitudes qui lui permet, au milieu des linguistes comme ailleurs, de prendre une part si active aux travaux de la science.

En décidant qu'à mon tour je viendrais occuper la première place au bureau de notre Société, vous avez voulu, si je ne me trompe, témoigner de votre intérêt pour l'œuvre professionnelle qui a occupé ma vie. Dans l'éducation du sourd-muet, en effet, se soulèvent naturellement, et se résolvent parfois comme d'elles-mêmes, bien des questions parmi les plus intéressantes de la science du langage.

Sans doute qu'en étudiant comment communiquent ce qu'ils sentent des individus placés, sous ce rapport, dans des conditions si anormales, on fait là, sur le langage, une sorte d'étude pathologique ; mais la pathologie, dans son domaine ordinaire, vient parfois éclairer des points de physiologie, et l'observation de certaines déviations aux lois admises peut faire mieux distinguer, dans ces lois, ce qui est essentiel et principal de ce qui est secondaire et accessoire.

Des études de linguistique, qui avaient leur source dans les travaux de ma profession, et dont en conséquence la plus grande partie n'a guère porté que sur la grammaire générale et la phonétique, ont occupé une notable partie de mon temps et de mon attention ; mais, depuis bien des années déjà, les exigences de fonctions administratives m'ont forcé d'interrompre trop complétement ces études pour qu'il me fût possible de les reprendre aujourd'hui dans une mesure à me permettre d'apporter à vos travaux la fécondité de concours que vous seriez en droit de réclamer.

Je ne puis que sentir combien mes propres études sont demeurées incomplètes, quand je me vois assis ici entre ces maîtres de la science qui se jouent depuis longtemps de problèmes que leurs

devanciers jugeaient insolubles, et ces nouveaux travailleurs à la studieuse activité, chez lesquels la maturité du savoir n'a pas attendu celle de l'âge.

C'est, considéré dans ses éléments physiques, bien peu de chose, il est vrai, cependant, que ce qui fait comme la matière première de nos communes études. Un peu d'air chassé des poumons et venant frapper l'oreille, après s'être agité, brisé et réfléchi en divers sens contre les parois et les surfaces de la bouche et de la langue diversement disposées, voilà la matière dont se compose le langage de la voix articulée... Sans doute ; mais dans son exercice, la parole, la dernière, la plus haute manifestation de l'âme humaine, transportant la pensée sur ces quelques molécules d'air, ne nous présente-t-elle pas, comme celle-ci, l'infiniment petit se rapprochant de l'infiniment grand, l'atome pour ainsi dire portant le monde !

Et la profondeur de vos études, Messieurs, est aujourd'hui en harmonie avec l'élévation de leur sujet. Une sûreté de méthode, que ne soupçonnaient pas possible les philologues d'un autre temps, vous guide dans vos infatigables recherches, et elle vous fait retrouver, sous les formes successives que vous constatez dans les langues, ce qu'on pourrait appeler les archives préhistoriques de l'humanité, de même que la géologie moderne nous fait retrouver, dans les dépôts superposés qu'elle fouille, la succession des époques de notre planète, en les remontant jusqu'à celle où l'humanité n'existait pas encore. Vous ne prétendez plus sans doute, comme autrefois de moins prudents et moins heureux chercheurs, retrouver la langue du mystérieux Eden ; mais vous avez du moins, vous, su déblayer les ruines de Babel.

C'est qu'abandonnant la voie des hasardeuses spéculations, vous savez vous contenter d'avancer d'une marche moins vive, certains que vous êtes que cette marche est plus sûre. C'est aussi qu'à la studieuse patience des érudits d'outre-Rhin, vous savez, linguistes français, unir le sens pratique de ceux d'outre-Manche, et cette délicatesse de critique qui n'est point chez vous une importation étrangère.

La méthode d'analyse à laquelle vous soumettez les éléments des langues ne compte sans doute pas parmi ses moindres résultats l'occasion qu'elle vous fournit de jeter une nouvelle lumière sur certains mythes des peuplades antiques. Quelque intérêt qui s'attache, cependant, à l'explication des légendes du paganisme, nous nous éloignerions du but que doit se proposer notre Société si, comme quelques-uns en ont manifesté la crainte, nous accordions ici, à cette nature de recherches, plus de place que n'en peut justifier le point de vue philologique.

Pour remplir le cadre naturel des travaux de notre *Société de Linguistique,* les matériaux ne nous manquent certes pas encore. Dans l'infinie variété de formes que revêt la parole chez les familles dispersées de la race humaine, toutes les affinités n'ont pas encore été reconnues, tous les contrastes expliqués. Ces lois que vous avez découvertes, présidant dans tant d'idiomes déjà, à la filiation des radicaux, à la transformation des éléments phoniques, à la formation des vocables, à l'agencement des accidents lexigraphiques et syntaxiques, il reste bien d'autres idiomes dans lesquels vous n'avez pu les suivre. Et puis, si les langues de l'antiquité et celles de lointaines peuplades hors du monde civilisé ne vous ont pas encore livré tous leurs secrets, celles de notre époque et de notre Europe nous offrent, elles-mêmes, le sujet de plus d'une intéressante question. Quand nous voyons, par exemple, ces emprunts réciproques que nos langues modernes se font plus nombreux à mesure que les communications entre les peuples deviennent plus fréquentes, nous pouvons nous demander où sera la limite à ce travail spontané, et chaque jour plus accentué, d'idiomes se pénétrant ainsi les uns les autres. Le passé, donc, des formes du langage dans l'humanité, leur présent aussi, leur avenir même, voilà assurément un large champ ouvert pour longtemps encore aux investigations des linguistes.

Tout à l'heure j'exprimais mon regret d'avoir dû laisser passer tant de vos séances sans y pouvoir faire acte de présence. Permettez-moi d'exprimer, maintenant, encore un autre regret. C'est que nos bulletins n'offrent pas aux collègues absents une compensation un peu plus large de la privation que leur absence leur fait subir. On regrette de ne pas trouver, dans nos fascicules périodiques, d'autres traces, souvent, des discussions qui se sont engagées à la suite des lectures, que le nom des orateurs entendus, sans l'indication des arguments dont ils ont appuyé leur opinion, et même sans la simple mention quelquefois de cette opinion, qu'elle soit conforme ou contraire à celle de l'auteur de la communication.

Nous ne saurions assurément demander à l'éminent professeur qui a accepté, parmi nous, les fonctions de secrétaire (fonctions déjà pleines d'une laborieuse responsabilité) de sacrifier à l'intérêt de nos comptes-rendus des moments que réclament ailleurs les intérêts directs de la science ; mais l'objet du vœu que je me permets d'exprimer ici ne pourrait-il pas être atteint sans faire peser sur lui de nouvelles obligations ? C'est une question qui vous a déjà, je crois, été présentée. Je prends la liberté de la soumettre de nouveau à votre examen.

Des circonstances indépendantes de ma volonté viendront encore,

je le crains bien, ainsi que je l'ai déjà dit, m'empêcher d'apporter, dans l'assistance aux séances de la *Société de Linguistique*, l'exactitude qui serait dans mes désirs, comme elle serait dans les devoirs de votre président. Que les deux honorés collègues avec lesquels votre scrutin m'a appelé à partager les honneurs du fauteuil, me pardonnent d'avance si je leur rends quelque peu lourde la charge de leur vice-présidence, charge qu'ils sauront du reste porter, dans l'intérêt de vos savantes discussions, beaucoup mieux que votre trop insuffisant titulaire de cette année.

Sont élus membres : MM. Rhys, ancien fellow du collége Merton d'Oxford, à Rhyl (North-Wales) ; Boldakov, candidat de l'Université d'Odessa, élève de l'Ecole des hautes études (hôtel de Nice, passage des Beaux-Arts) ; Holinski, 15, rue Joubert ; Bauer, ancien élève de l'Ecole des hautes études.

Sont offerts en hommage :

Grandganage. Glossaire des coutumes de Namur.

Egger. Notions élémentaires de grammaire comparée. 7e édition.

Le même. Substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. 2e édition.

De Charencey. Djimschid et Quetzalcohuatl. Alençon, 1874.

M. Gaidoz lit un travail sur le mot *barditum* qui désigne dans Tacite le chant de guerre des anciens Germains. Ce mot serait identique avec *barritum*, le cri de l'éléphant.

Des observations sont faites par MM. Bréal et Havet.

M. Vaïsse fait une communication sur une nouvelle manière de représenter les voyelles et les consonnes.

Après avoir rappelé l'importance attachée depuis quelque temps, chez les linguistes anglais, au système de transcription auquel son auteur, Alexandre Melville Bell, a donné le nom de *visible speech*, notre confrère trace sur le tableau les caractères d'un autre alphabet phonographique (ou plutôt glossographique) dont il s'est lui-même servi, depuis un certain nombre d'années déjà, dans son enseignement de l'articulation aux sourds de naissance. Les caractères de cet alphabet offrent, réduite à ses linéaments rudimentaires, la figure des organes essentiels de la parole, suivant une coupe dans le sens de la ligne médiane, avec la disposition qu'ils affectent pour la production de nos divers éléments phoniques.

Le trait principal de chaque caractère représente la langue sous la forme d'une ligne droite horizontale pour les lettres à la production du son desquelles cet organe ne participe pas, et sous la forme d'une ligne redressée ou brisée à divers degrés et dans différents sens, conformément au fait physiologique, pour les lettres à la production du son desquelles la langue participe.

Le trait est à l'état de plein dans toute son étendue pour les articulations qui déterminent une occlusion momentanée complète du tuyau buccal, tandis qu'une partie de ce trait est à l'état de délié pour les autres lettres.

A ce trait principal s'associent, suivant la nature de la lettre représentée, des traits secondaires rappelant le concours que viennent apporter à la production du son les lèvres et les dents. Les consonnes sonnantes se distinguent des sourdes par une courbe figurant, pour les premières, le profil du nœud de la gorge, partie extérieure de l'organe en jeu dans leur émission, le larynx. Les nasales, à leur tour, se distinguent des orales par une autre courbe figurant pour celles-là le chemin que parcourt le souffle au-dessus de la voûte du palais. Pour les voyelles, enfin, une nouvelle courbe figure le pharynx, cavité dans l'état de tension des parois de laquelle M. Vaïsse croit avoir reconnu la condition essentielle et exclusive de la production de la voix complète, et, par suite, de ces modifications de la voix que les diverses voyelles constituent.

Suivant le tableau tracé par notre confrère, la langue française emploie dans sa prononciation 35 sons, savoir : 20 consonnes (6 sourdes et 14 sonnantes dont 3 nasales), et 15 voyelles, dont 11 orales pures et 4 oro-nasales. Ces dernières répondent à quatre groupes de sons entre lesquels, selon l'auteur du tableau, se partagent les voyelles, c'est-à-dire : les voyelles gutturales ou mieux palatales postérieures : *â, a ;* les labio-gutturales ou labio-palatales postérieures : *o, ô, ou ;* les palatales propres ou antérieures : *è, é, i ;* les labio-palatales antérieures : *e, eu, u ;* quatre groupes de voyelles orales pures auxquelles se rattachent respectivement nos quatre voyelles oro-nasales : *an, on, in, un.*

Est attribué par notre confrère à l'ordre des consonnes le premier des deux sons formant ce qu'on a appelé diphthongue

dans des syllabes telles que *yeux*, *oui*, *hué*, deux voyelles réelles ne pouvant faire autre chose, selon lui, que deux syllabes, et l'unité de syllabe étant précisément constituée par l'unité de voyelle.

M. Vaïsse termine sa communication en faisant remarquer la facilité avec laquelle peuvent s'intercaler avec leur représentation spéciale dans la partie de son tableau consacré aux consonnes, les articulations étrangères au français telles que le *théta*, le *delta*, le *khi* et le *gamma* des Grecs, qui ont leurs analogues dans le double *th* des Anglais, le *ch* des Allemands, la *jota* des Espagnols, comme elles les ont dans les langues orientales, telles encore que l'*h* aspirée, valeur qui existe de fait dans les trois premières des mêmes langues, tandis que, dans la nôtre, elle n'existe que de nom, n'y servant qu'à constater l'hiatus.

M. Bielké lit un travail sur l'osque.

Des observations sur le mot *actuaire* et le mot *coulibac* sont faites par M. Gaidoz.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. Oppert, Gaidoz, Halévy, Dufriche, Havet, d'Arbois de Jubainville.

Séance du 23 Janvier 1875.

Présidence de M. Carrière.

Sont présents : MM. Carrière, Bielké, Dufriche, Boldakov, A. Darmesteter, Sayous, Berger, Maspero, Ploix, Bauer, Beljame, Halévy, Naville, Oppert, Rolland.

MM. Vaïsse et Gaidoz, indisposés, se font excuser de ne pas assister à la séance.

Est présenté pour faire partie de la Société par MM. Carrière et Bergaigne, M. Alphonse Meyer, professeur d'allemand au collége Stanislas, 3, rue Corneille.

Il est donné lecture d'un travail de M. Bauer sur les formes *em*, *es*, *m*, *e*, qui en allemand remplacent en certaines rencontres l'article *dem*, *das*. Ces formes, selon M. Bauer, appartiennent au même pronom qui a donné en anglais *him*, *it*.

Des observations sont présentées par MM. Dufriche, Carrière et Bréal.

M. Oppert fait une communication sur les noms de l'éléphant

en différentes langues, et défend l'étymologie qu'il a antérieurement exposée devant la Société.

Il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Halévy, Dufriche, Carrière, Maspero, Bréal et Ploix.

M. Halévy fait une communication sur les textes assyriens dans lesquels on a cru reconnaître le nom de l'éléphant.

MM. Masperó et Oppert présentent des objections. La discussion est remise à une autre séance.

Sont inscrits à l'ordre du jour MM. Gaidoz, Havet, Dufriche, d'Arbois de Jubainville.

SIGNIFICATION DU MOT ZEND *PAOIRYO-ṭKAEšA*.

L'expression zende *paoiryō-ṭkaeša* a été l'objet de trois explications différentes :

La tradition parsie suivie par Nériosengh et Anquetil y voit un composé possessif signifiant « hommes de la loi antérieure, homme de la première loi. »

M. Spiegel part de cette considération que la théorie de Zoroastriens avant Zoroastre ne se trouve nulle part dans l'avesta. Il traduit donc *paoiryō-ṭkaēša* par « homme d'avant la loi. »

M. James Darmesteter (Mémoires de la Société de linguistique, 1874, p. 300 et suiv.) fait la remarque très-judicieuse que l'interprétation de M. Spiegel est grammaticalement inférieure à celle des Parsis, car elle exigerait la composition inverse *ṭkaēšō-paoirya*. La vraie signification de *paoiryō-ṭkaēša* doit être d'après notre confrère « les fidèles antérieurs, les croyants qui nous ont précédé » expression parallèle aux *pitaro brahmanāsa* et aux *pitaras saumyā* des Vedas. En faveur de sa manière de voir M. J. Darmesteter rappelle ce fait que Zoroastre est qualifié en divers endroits de l'avetsa, de *paoiryō-ṭkaeša*, « ce qui évidemment ne signifie point : *Zoroastre qui a suivi la loi antérieure à Zoroastre* ni *Zoroastre qui a vécu avant Zoroastre*, mais : *le fidèle antérieur à tous les autres,* le premier des fidèles. »

De ma part, j'avoue que si j'avais un choix à faire entre ces explications, je me serais volontiers rallié à l'opinion des Parsis, non-seulement parce qu'elle s'appuie sur la tradition, mais surtout parce que l'objection de M. Spiegel ne me semble pas tout-à-fait fondée. Que l'avesta ignore le dogme de *précurseurs* ayant préparé

l'humanité à l'avènement de Zoroastre, rien n'est plus vrai, mais d'autre part, il est impossible de nier que dans l'esprit de l'avesta il existait dans l'antiquité la plus reculée des hommes pieux ayant accompli les prescriptions de la loi longtemps avant sa promulgation effective par l'entremise de Zoroastre. En effet, les Yašts font de longues énumérations des héros de la première humanité tels que Haosyâgha, Takhma-Urupa, Yima, etc., qui ont rendu un culte public aux divinités zoroastriennes. Dans le Aši-Yašt (18), Zoroastre raconte lui-même que Yima a déjà adoré Aša-Vahista et fait des sacrifices à Ahuramazdâ et aux Améšaspentas. Il y a plus, le 2e Fargard du Vendidad (6) représente expressément Yima comme ayant été instruit dans la loi zoroastrienne dont il refusa à devenir l'apôtre. Bref l'idée de Zoroastriens avant Zoroastre, quand on ne la prend pas dans le sens chrétien de *précurseurs*, repose sur des données formelles de l'avesta et l'on comprend aisément que quelques hommes d'élite parmi les prédécesseurs et contemporains de Zoroastre, ainsi que Zoroastre lui-même, peuvent être appelés *paoiryō-ṭkaēsas* puisqu'ils avaient vécu suivant la loi avant qu'elle leur fût connue dans sa forme matérielle.

Il y a toutefois une raison supérieure pour ne pas admettre l'explication donnée par les Parsis et ajoutons tout de suite les deux autres interprétations proposées par les iranistes cités ci-dessus.

Ces trois interprétations ont cela de commun qu'elles cherchent dans l'élément *paoiryō* une idée « de temps, d'existence antérieure » ; « les hommes de la première loi », « les hommes d'avant la loi » ou bien « les fidèles qui nous ont précédé » appartiennent les uns et les autres à un passé plus ou moins reculé ; or, on n'a qu'à lire le verset 151 du Farvardin Yašt pour se convaincre que l'épithète *paoiryō-tkaeša* se rapporte également à des personnes qui n'ont pas encore existé du tout, mais qui existeront dans les générations futures. Après l'invocation des *paoiryō-ṭkaēsa* qui ont existé et ceux qui existent présentement, le verset 151 poursuit : « Nous célébrons les *paoiryō-ṭkaēsa* des habitations, clans, communes et contrées qui seront dans les habitations, clans, communes et contrées qui vivent dans la pureté, dans la Manthra, dans les âmes et dans tout bien. » On voit que suivant l'avesta les paroiryō-tkaēsa loin d'être limités aux temps passés seuls figureront indéfiniment parmi nos successeurs les plus éloignés et se diviseront tout comme par le présent en quatre catégories conformément aux quatre divisions politiques : famille, clan ou village, commune ou ville et contrée ou province. Cette gradation de plus en plus compréhensive nous semble indiquer que le paoiryô-tkaêša est celui qui préside aux affaires religieuses et exerce une fonction

ecclésiastique semblable à celle des patriarches, évêques, presbyters et pères dans la hiérarchie chrétienne. Zoroastre est naturellement le paoiryo-tkaeša principal, c'est-à-dire le patriarche par excellence.

A la suite des Paoiryō-tkaešas sont souvent invoqués les *Nabônazdistas* « les proches. » On fera peut-être bien d'entendre sous cette dénomination « les frères » de la congrégation dans le sens chrétien du mot.

J. Halévy.

LA VILLE DE RHAGES (RHAGAE)

DANS LE PREMIER FARGARD DU VENDIDAD.

La ville de Rhages ou Rhagae est mentionnée dans le premier Fargard du Vendidad comme le siége principal du scepticisme religieux. Les commentateurs de ce passage font remarquer que le nom de cette ville se trouve dans l'inscription de Darius à Bisoutoun, ce qui attesterait sa haute antiquité. Cette remarque est inexacte : le texte de Bisoutoun mentionne deux fois le nom de Râgâ, mais seulement comme une dénomination de contrée (Ragâ nâmâ dahyâus Madaya). La version assyrienne fait précéder ce nom d'un signe déterminatif de *pays* non pas de celui de ville, ce qui rend hors de doute qu'au temps de Darius la ville de Rhages n'a pas existé.

Isidor de Charax, écrivain du IIe siècle avant J.-C., mentionne le premier cette ville en l'appelant « la plus grande des villes de la Médie ». Strabon dit formellement que Rhages a été fondée par Nicator qui lui avait donné le nom de *Europus*, nom que les rois parthes ont changé ensuite en Arsacia, le nom de Rhages est ainsi le plus moderne.

Si la ville de Rhages est une fondation gréco-arsacide, il devient clair que la légende qui se rapporte à cette ville dans le premier Fargard du Vendidad doit être postérieure à cette époque. Une autre considération corrobore également cette déduction. Le Vendidad décrit Rhages comme étant composée de trois bourgs; or, les voyageurs modernes ont précisément trouvé des vestiges de trois bourgs sur les ruines de Rhages ; ceci prouve d'une manière évidente que le Vendidad a justement en vue la ville arsacide.

J. Halévy.

CHANTS DU RHODOPE

AU POINT DE VUE DE LEURS RÉMINISCENCES MYTHIQUES ET HISTORIQUES

(d'après les documents pour la plupart inédits).

Ceux de nos lecteurs qui ont suivi les comptes-rendus des missions scientifiques publiés dans le *Journal officiel* de 1873 savent de quelle mythologie et de quelle histoire nous voulons les entretenir. Il y a cinq ou six années, un archéologue slave, M. Etienne Verkovicz, habitant la ville de Serres, près Salonique, annonçait au monde savant une précieuse découverte. Lors de ses excursions dans la Thrace Macédonienne, surtout dans les montagnes de Périm et de Despato dagh, ancien Rhodope, il y avait recueilli, disait-il, une série des *pesmas* ou récits en vers rythmés, que les habitants redisaient en secret et se transmettaient de génération en génération. Dans ces épopées populaires, à côté de quelques souvenirs historiques sur Philippe le Macédonien et son fils Alexandre, sont racontés aussi des exploits des conquérants bulgares du VIII[e] et du IX[e] siècle, y compris les deux premiers tzars Boril et Siméon convertis au christianisme. Tous ces personnages obéissent à l'impulsion d'une agence surnaturelle; les dieux et les demi-dieux en appartiennent pour la plupart à la mythologie slave, mais il y a aussi quelques-uns qui portent les noms empruntés aux Védas, au brahmanisme et à l'Olympe grec, ainsi qu'aux légendes chrétiennes. On a de la peine à débrouiller ce chaos des croyances et à s'expliquer la raison d'être des cérémonies d'un culte inconnu qu'elles accompagnent. Aussi l'authenticité de ces *pesmas* fut-elle contestée dès leur première apparition. Comment admettre que les montagnards bulgaro-slaves, persécutés et abrutis depuis des siècles par des dominateurs étrangers, aient conservé le souvenir d'Orphée, d'Alexandre le Grand ou de Philippe, quand les Grecs modernes eux-mêmes ont complétement oublié l'histoire et la mythologie [1] de leurs aïeux? C'était un phénomène tout-à-fait étrange, sans aucun analogue, qui ressemblait fort à une mystification et appelait une enquête sérieuse. Le gouvernement français s'y intéressa et chargea M. Dozon, slaviste distingué, aujourd'hui Consul à Jannina, de se rendre sur les lieux et de se livrer à un minutieux examen de la question. Les rapports

1. Le nom de Charon est le seul et unique souvenir que les chants des Grecs modernes ont conservé de leur mythologie d'autrefois et encore le vieux nocher du Styx n'a-t-il que très-peu de traits de ressemblance avec son homonyme d'aujourd'hui.

de M. Dozon sont trop connus pour que nous songions à les analyser ici, il nous suffit de rappeler leur conclusion.

L'authenticité des pesmas annoncés par M. Verkovicz a été reconnue incontestable ; dès lors ces nouveaux poèmes bulgares ont définitivement pris rang dans les chants slaves. On les a nommés collectivement *les chants du Rhodope*. Les plus longues et les plus importantes des pesmas épiques ont été trouvées non pas chez les Bulgares chrétiens mais chez les Bulgares musulmans ou, comme on les nomme ici, chez les *Pomaks*[1]. Au moment où M. Dozon étudiait la question sur les lieux, 85,500 vers de pesmas en question étaient déjà recueillis et copiés. Le nombre s'en est accru depuis. La linguistique et la mythologie comparée peuvent donc compter sur une riche moisson. Dernièrement un premier volume de ce recueil a été publié à Belgrade[2], il contient les textes bulgares et une traduction française en regard, soit 7,920 vers dans 15 pesmas. Nous avons pu en lire ailleurs plus du double, grâce à l'obligeance du collecteur, qui a eu la bonté d'envoyer des manuscrits bulgares inédits jusqu'à Paris. Il n'y a point de chants lyriques ou *zenské*. Toutes les pesmas que nous avons vues sont autant d'épopées plus ou moins étendues, dont le caractère est essentiellement religieux ou mythologique. Elles sont rédigées dans le dialecte slave parlé actuellement en Bulgarie.

Nous allons essayer d'en donner ici une idée préalable. Sous le rapport de la nature du contenu, il y a trois groupes d'acteurs à distinguer : *les dieux*, *les demi-dieux ou les héros mythiques* de la tradition orale, et enfin les *personnages historiques*, dont les noms divers se retrouvent chez les chroniqueurs du moyen-âge. Leur mobile en général est le panthéisme qui anime tous les récits des peuples aryens, depuis les Védas jusqu'aux contes de nos paysans. Outre ce trait caractéristique de race, la mythologie des *chants du Rhodope* a des particularités à elle, qui la distinguent et que nous essayerons d'esquisser ici, sauf à les compléter plus tard, après la publication de toutes les pièces du répertoire de M. Verkovicz.

I

Les dieux.

Quels sont, d'entre les phénomènes naturels, ceux qui frappèrent le plus l'imagination de l'homme préhistorique ? Pour répondre à

1. En langue bulgare *moma* veut dire « jeune fille » et *momak* « garçon » ; il paraît que *pomak* est une corruption de *momak*.

2. *Véda Slovéna* ou chants populaires des Bulgares de Thrace et de Macédoine, découverts et édités par E. Verkovicz, 1874, Belgrade, 1 vol. 8°.

cette question, la mythologie comparative propose deux théories, que Max Müller définit en les appelant, l'une *solaire*, qu'il adopte lui-même, l'autre *météorologique*, soutenue par Schwartz, Kuhn et autres Indianistes, rédacteurs d'un journal qu'ils publient à Berlin pour la défendre et la développer. La première de ces opinions s'exprime ainsi : Le lever et le coucher du soleil, la succession des jours et des nuits, la lutte entre la lumière et les ténèbres, le drame solaire, qui avec ses péripéties et ses détails se joue chaque jour, chaque mois dans le ciel, voilà ce qui fut le sujet des récits les plus anciens et ensuite servit de fond aux croyances de nos aïeux [1]. Les météoristes raisonnent autrement. Selon Schwartz [2], les hommes, dès l'antiquité la plus reculée, puisaient leurs croyances dans l'observation des nuages, des tempêtes, de la pluie, de l'arc-en-ciel, du tonnerre, des variations des saisons, etc. L'ouragan et les coups de foudre, dit-il, en imposent mieux à l'homme sauvage que les ardeurs caniculaires du soleil le plus brûlant.

La mythologie des *Chants du Rhodope* abonde en exemples propres à venir à l'appui de ces deux théories, qui parfois s'unissent l'une à l'autre et se confondent.

Les divinités qu'on rencontre le plus souvent dans cette mythologie, et qu'on appelle *Yuda*, appartiennent à la catégorie des *mythes météorologiques*. Malgré qu'elles occupent un rang secondaire dans la hiérarchie du panthéon bulgare, notre description commencera par les Yudas, car elles interviennent dans tous les actes des dieux et des héros des Chants du Rhodope.

a) *Les Yudas.*

Le nom de *yuda* ne se rencontre dans aucun recueil des chants de Serbie ou de Bulgarie publiés antérieurement à ceux de M. Verkovicz. Ce sont donc, le nom et ses épithètes, des créations qui semblent appartenir exclusivement aux Slaves habitant les versants méridionaux des Balcans. Cependant ces divinités panthéistiques, les Yudas, ont plus d'un rapport de ressemblance mythique et étymologique avec les Vilas serbes ainsi qu'avec les Heures grecques [3]. Les Yudas se marient indifféremment avec les dieux ou avec les hommes, mais pour la plupart elles habitent la terre. Elles servent toujours et, pour ainsi dire, constituent le corps de pouvoir exécutif des dieux bulgares, dont le chef suprême est le dieu Vichnu. Parfois on voit les Yudas obligées de traîner le char

1. Max Müller, Science du langage, p. 475.
2. Der Ursprung der Mythologie. Berlin 1860.
3. *Voy.* Bulletin de Soc. Ling. *La Hora grecque et la Vila Serbe.*

aérien d'un homme [1], attelées comme les Heures du char de Phébus. Leur chef féminin est la *Zlata Maïka*, déesse « mère des dieux, » qui a son palais au ciel. La première place hiérarchique parmi les Yudas semble appartenir à la *Nebna* [2] Yuda Samovila qui ressemble tantôt à Cérès, inaugurant les travaux de moisson, portant une serpe d'or à la main et une gerbe d'épis dorés sous l'aisselle. Tantôt à l'instar de Hébé, elle verse à boire au dieu Siva, le breuvage de *mrita* et obtient sa permission de répandre des gouttes de ce nectar d'immortalité sur les champs ensemencés pour faire croître les blés et les ceps de vigne. Souvent elle est identique à la déesse de vie, *Giva Yuda*, car l'une et l'autre inaugurent le printemps, descendent du ciel avec une baguette d'or, expulsent l'hiver, les serpents noirs et les *Zlines*, sorte de Rakchaças bulgares, d'esprits malfaisants qui sucent le sang des jeunes hommes. Dès le premier coup d'œil d'une Giva Youda les blés lèvent : « Sous son œil le froment blanc naquit dans les champs [3]. » Dans un hymne consacré aux louanges du dieu Siva ou Sivtché on dit : « O dieu Siva ! Au jour de l'an tu descends du ciel dans la forêt. Tu t'asseois sous l'arbre. Sous l'arbre de *likna*, près du puits blanc. A tes côtés reste Yuda-Samovila. — Cette *Giva Yuda*, la *baïdaroucha* (bayadère ?) porte une canette (*Kanata*) d'or dans sa main droite. — Et dans sa main gauche une coupe d'or. Ce n'est pas de l'eau qu'on voit dans le puits blanc. — C'est de la blanche *mrita*, le même vin rouge que tu bois au ciel. Yuda obtint ton consentement de pouvoir y puiser... » — « De ses mains tu as pris la coupe d'or. — Tu en as fait rejaillir quelques gouttes sur nos champs — et le froment y leva aussitôt et sur nos ceps de vigne naquit du raisin blanc. » [4]. Les trois Yudas correspondent aux trois Parques ; on les appelle *naretchnitza* de *retch* la parole ; comme « fatum » vient de « fare. » *Yuda mora* est une déesse de mort, qui enlève les âmes : *douché outemné*. Toute une armée du Yudas est préposée à la garde du palais du roi Feiz, souverain du royaume des ténèbres, situé sur la mer Noire. Orphen y arriva pour réclamer sa femme. Grâce à l'aide d'une Yuda, le roi Sada vainquit le Div, démon royal du Danube. — Le souffle de cette protectrice

1. Voy. Verkovicz Veda. Sl. page 150 : « Le roi Talatine monta sur son char de feu traîné par les trois Yudas Samovilas. »

2. *Nebo*, « ciel », dans toutes les langues slaves (lat. *nubes*).

3. *Sous oko niz polé-ba*.

4. *Rodila se béla pchénitza*.

5. Je transcris d'après l'orthographe des cahiers de manuscrits bulgares qui feront partie du second volume du *Veda slave* de M. Verkovicz, et qu'il a eu la bonté de me communiquer préalablement.

suffit soit pour faire couvrir de glace, soit pour dégeler le Danube, selon les exigences de la tactique du conquérant. La maison du fidèle adorateur de Koléda se trouve sous la protection d'un ange tulélaire, Yuda *Ouronitza,* qui en écarte les démons de sécheresse, de disette et d'autres infortunes. Ailleurs un seul crachat de la salive de Yuda éteint un vaste incendie. Pour franchir la distance, les Yudas sont pourvues d'ailes portatives, comme les talonnières de Mercure. Le plus souvent les Yudas représentent les variations atmosphériques. L'ouragan, *Yuda vétritza* « la venteuse », renverse un à un les obstacles sur son chemin. Son vol impétueux fait « effondrer toute une plaine et briser en morceaux toute une » montagne »[1]. L'idée qui prédomine dans les différentes phases de l'existence des Yudas de toutes les catégories, c'est l'idée de *tems*, dans la double acception du terme, comme *durée* et comme *état d'atmosphère.* C'est toute une famille, un groupe emprunté à la nombreuse progéniture du dieu des Aryas, Temps. Dans un poème bulgare inédit encore, intitulé *La saison noire*[2], les Yudas figurent le ciel azuré et leurs voiles noirs représentent les nuages. Il s'agit d'une yuda « fille du soleil » qu'un prince épousa à une heure néfaste (noire). Le soleil y consentit, mais à cette condition expresse que la nouvelle mariée ne dormira à côté de son époux jusqu'à l'arrivée du printemps, ou à la saison « blanche. » — Pour échapper aux poursuites du mari, la vierge yuda se cache au fond d'un puits. Elle y reste invisible pendant trois mois consécutifs. Enfin un beau matin, elle entendit le chant des Yudas qui sont venues se baigner dans le lac au bord duquel se trouvait le puits en question. La recluse courut aussitôt rejoindre son mari, qu'elle trouva endormi dans leur lit nuptial. Durant les trois mois de sa réclusion, la nouvelle mariée et les Yudas portaient des voiles noirs dont elles se sont dépouillées dès l'arrivée de la saison blanche. Ce mythe tout entier est né d'un seul mot slave *oblok* « le nuage » et voici comment :

Le sens primitif du substantif *oblok* veut dire « une enveloppe, un revêtement. » Le bilitère radical *bl* se retrouve dans plusieurs autres langues aryennes : scr. *ver* « couvrir » ; zend *vr* dans *avra* « nuage » ; pers. *br* dans *ebr* « nuage », grec *fel* dans néfélé « nuage », lat. *vel* dans velum et aussi *uer* dans les verbes *ind-uer-e*,

1. *Veda Slovena*, page 150.

2. *Tzerna Hodina* comprend tous les mois de l'année froids et orageux ; au contraire *béla Hodina* « la saison blanche » embrasse les mois du beau temps, partant du jour de 22 mars ; telles furent les deux moitiés de l'année slave payenne.

vêtu et *ex-uer-e*[1]; français *ver* dans « couvert », germ. *wöl* dans *wölkchen*, pl. de wolke, nuage, etc. Le sens intime des dérivés slaves explique ce que ici le mythe veut dire. La Yuda fiancée, fille du soleil, veut dire « le printemps » et les Yudas qui viennent se baigner dans le lac veulent dire le beau temps « le ciel serein ». Toutes, elles se revêtent de leurs voiles noirs pendant l'absence du printemps, parce qu'alors les nuages voilent (*obléka*) le ciel; toutes, elles se dépouillent (*zvléka*) de leurs voiles parce qu'au printemps le ciel se débarrasse des nuages qui le couvrent et se reflète dans le lac, ou comme le poète dit « les Yudas se baignent dans le lac. » L'analyse des mots fait voir la raison d'être du mythe : *oblok* revêtement, indumentum, au figuré « nuage »; *povloka*, couverture, *oblotchiny*, vêture, prise d'habit; paléosl. *oblakati*, induere, circumdare; *zvloki*, les dépouilles, etc.

Quant à l'étymologie du mot *yuda*, je la chercherais non pas dans le scr. *yuda* « qui lutte, qui combat », ni dans le lit. *yudas* « noir », esprit de la famille de *Tzerni-bog*, mais plutôt dans le paléoslave *godě* que Miklosich Lex. sub voce explique ainsi : ὥρα, hora, dies, annus, serb. annus, tempestas, pluvia. En polonais *po-god-a* beau temps, serein; en russe *pa-hod-a* orage; angl. *god*; germ. *gott* et enfin le persan *Khuda* « dieu ». La permutation de *h* et de jota a lieu dans les mots persans *hestem*, *hest*, je suis, il est, et le pol. *jestem*, *jest*. L'*h* persan ronflant se permute en *ç* sanscrit dans le mot *Khour*, pers. « soleil » et *çour*, scr. « soleil. » *Godne*, dieu d'amour de la mythologie bulgare d'où *gody* les fiançailles, la noce.

Observons que, si d'un côté les phénomènes météorologiques ont donné naissance à l'idée du mythe des divinités intermédiaires entre le ciel et la terre, d'un autre côté, les régions célestes, *in excelsis*, servent de demeure aux astres et, pour ainsi dire, à l'aristocratie du panthéon bulgare. Ses dieux et ses déesses sont du ressort du mythe solaire. Le *dieu-feu*[2] Agni, éclaire et réchauffe toute la nature. Pour le faire descendre ici-bas il faut aller dans la forêt sacrée, *Yasna gora*, où se trouve le palais terrestre d'Agni, avec le puits de l'eau vivifiante, *mrita*, et avec l'arbre divin *likna*. Deux branches de cet arbre coupées et frottées l'une contre l'autre produisent le *bogi iogni* « le feu divin. » Il faut veiller avec soin à la conservation de ce feu pendant toute l'année pour l'employer aux besoins des sacrificateurs et des cuisiniers. On l'allume, une fois par an seulement, la veille du premier jour de la *saison blanche*

1. Il serait plus régulier d'orthographier induerre, exuerre.
2. Les chants du Rhodope l'appellent *Agni, Igné,* ou *Yogné* indifféremment.

(*béla godina*), et en même temps on éteint tous les feux de l'année précédente. Cette cérémonie se célébrait pendant trois jours consécutifs. Ce qu'il y a de plus important et de moins connu jusqu'à présent, ce sont les hymnes et les pesmas relatives à Agni. Avant de décrire ce rite, commençons par lui emprunter quelques hymnes. Nous les traduirons littéralement vu le haut intérêt de ces vénérables débris d'antiquité et de la nouveauté du sujet.

Hymne[1]. — Dieu, ô dieu Agni (*agnène bogé*). Nous venons d'immoler des victimes pour toi. Aujourd'hui est ton jour de fête[2] et de réjouissances. Prête l'oreille à nos prières, exauce-les ! La Yuda *Ouronitza*[3] est descendue dans notre ville. La déesse vint s'asseoir à notre table. — Elle mangeait et buvait avec nous. Ensuite elle dansa une *kolo*[4] avec nos jeunes filles. La *kolo*, danse des Yudas, danse des Samovilas. Tes tonnerres, ô dieu, ont grondé, tes foudres ont éclaté avec fracas. Aucune d'elles ne tomba sur notre ville. Aussi t'adressons-nous nos prières et nos dévotions. Défends-nous du fléau de servitude (*névolé*). Conserve-nous sains et saufs durant cette année ! Voici le feu que nous allumons pour toi. Le vieux Bilarine[5] égorge des victimes pour toi.

Hymne. — O notre tzar, ô notre vizir ! Ceignez-vous les reins. Revêtez vos manteaux d'or. Venez ici attiser le feu dans le foyer. Qu'une flamme brillante ascende jusqu'au ciel. Venez-y jeter des bûches d'or dans l'âtre. Le feu n'a pas flamboyé encore. Il faut que dieu descende ici lui-même. C'est pour lui que le foyer est allumé. Venez immoler des victimes pour lui ! Offrande de neuf béliers marqués aux signes de bon présage[6]. Neuf béliers bigarrés de marques et propres au sacrifice. Donnez-nous le couteau d'or. Nous hacherons les victimes en morceaux. Nous en ferons cuire dans le foyer. Le feu en est saint, les mets en sont dignes de Dieu. Quiconque en aura mangé, quiconque en aura bu, aura

1. *Bogé lé agnene bogé.*

2. Le mot bulgare est *litchen* dérivé du substantif paléosl. *likŭ*, chorus saltatio.

3. Selon une glose bulgare la déesse *Ouronitza* était sœur de *Koléda*, chargée de veiller au bien-être des fidèles, espèce d'ange gardien de chaque famille et de chaque maison.

4. Qui danse, prie. La figure de cercle, dès la plus haute antiquité, ainsi que la danse, avaient un sens mystique : et circumdabo altare tuum. Les Richis écartent les démons en traçant un cercle autour d'eux-mêmes. *Kolo* ou *Khoro*, l'étymologie de ce mot est foncièrement slave « une roue, » « un cercle. » J'ignore l'étymologie de χόρος grec. Il est probable que le *slavus saltans* aura donné aux Grecs le nom de son divertissement favori.

5. Astrologue, mot d'étymologie turque « qui sait » (*biler*).

6. Le mot bulgare est *faklati* « stigmatisé », de *fakla* « une torche. »

inauguré le mois de fleurs [1]. Ses greniers se rempliront de froment. Du vin rouge débordera de ses tonneaux. Et il y aura tout plein de fromages sur sa passoire !

Hymne. — Agni (*agnen*) arriva et s'assit près de nous. Trois Défas [2] restent debout pour le servir. Pour lui, elles coupent des branches de l'Arbre (sacré). Lui-même, il attise un feu flamboyant. La flamme monte et ascend jusqu'au ciel. Elle se dirige vers le château (*séraï*). Le dieu Agni s'y dirige aussi avec la flamme. Il vient s'y asseoir sur l'âtre. Le dieu-flamme, dieu-flamboyant ! — Agni cligne son œil droit. Quiconque viendra à lui avec des allumettes résineuses [3]. — Quiconque y aura allumé un feu brillant, pour cuire le souper de réveillon. — Quiconque aura égorgé des victimes pour le dieu. — Des béliers pourvus de cornes et marqués aux signes de bon présage. — La Yuda *Ouronitza* viendra protéger sa maison. — Le feu du ciel ne tombera jamais sur sa demeure. — La grêle ne tombera point sur ses semailles. — Et il vivra dans la joie et la prospérité !

Nous reviendrons plus d'une fois au chapitre des hymnes. Quant à la raison d'être des dieux étrangers dans le texte slave nous en reparlerons à la fin de cette esquisse mythologique.

17 mars 1875.

(A suivre.) A. Chodzko.

VOYELLES ET SEMI-VOYELLES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Un éminent lexicographe dit que « la voyelle est produite dans la glotte, sans le concours du reste du tuyau vocal, concours nécessaire à la production des consonnes. »

C'est une erreur : si le souffle parti des poumons traverse le larynx et fait seul vibrer les ligaments de la glotte, ce sont les modifications, les faibles déplacements des parties mobiles de l'instrument, depuis le voile palatal jusqu'aux lèvres, qui, en moulant de *diverses* manières la voyelle *uniforme* de la glotte, produisent la variété de nos dix-sept voyelles, complétées seulement à leur sortie de la bouche.

A ces dix-sept voyelles il faut ajouter les quatre nasales, mais à

1. Littéralement « rencontra le mois de fleurs » (*tzvétène*), c.-à-d. avril.

2. *Defas* diminutif *defka*, filles et fillettes. Les dieux bulgares, de même que les Sultans de Turquie dans leurs harems, se font servir de préférence par des femmes.

3. Le mot bulgare *borna*, et dans d'autres langues slaves *loutchivo*, veulent dire « une latte de sapin » dont on se sert pour allumer et éclairer.

ce total de vingt-et-une je n'ajoute pas les quatre ou cinq qui peuvent être tantôt brèves, tantôt longues, sans changer leur nuance, la qualité étant indépendante de la durée prosodique.

Pour se faire une idée exacte de nos dix-sept voyelles et de leurs rapports entre elles, il faut considérer qu'elles forment trois séries : la première comprend les 3 *ë* et les 2 *i;* la troisième, les 3 *o* et les 2 *ou*. Nous plaçons ici la deuxième au milieu parce qu'elle participe physiologiquement des deux autres : elle comprend les 3 *eu* et les 2 *u*.

Nous plaçons l'*a* aigu en tête de la première série, celle des voyelles *palatales*, bien qu'il n'en fasse pas partie intégrante.

Les 3 semi-voyelles, bien qu'elles soient aussi en dehors, figurent après la voyelle extrême de chacune des séries, puisqu'elles procèdent des voyelles *i*, *u* et *ou*.

Je traiterai, une autre fois, d'une manière moins imparfaite de ces semi-voyelles et des nasales, deux catégories de phonèmes assez mal définis par plusieurs.

L'*a* grave du m. PHASE placé en tête de la série des 5 voyelles labiales est celui des Parisiens et non pas celui des méridionaux, lequel est plutôt celui du m. FAT. Au contraire, les Bas-Normands, les Flamands illettrés et tant d'autres confondent l'*a* grave normal avec l'*o* de DORS! CLORE! etc.

I° Série palatale. Vocables-paradigmes :

FAT. — NERFS! NET. NEZ. BRICK. BRISE! — PIED.

II° Série palato-labiale ou moyenne :

BEURRE! BŒUF. BŒUFS. MUSC. MUSE! — PUIS.

III° Série labiale :

PHASE. — DOT. DORS! DOS. DOUCE. DOUZE! — POIS.

Nos 4 nasales se font entendre dans les mots AN, HEIN! UN. ON.

L'espace me manque pour traiter même superficiellement de l'accent tonique, de l'accent passionnel ou déclamatoire : celui-ci modifie très-souvent la durée prosodique de nos syllabes finales et autres.

Entrons d'abord dans les détails de nos 17 voyelles dépourvues de nasalité.

L'*a* aigu du m. FAT diffère de l'*a* grave du m. PHASE en ce que l'arcade dentaire inférieure est moins abaissée, et que la langue n'est pas du tout retirée en arrière. Ce léger mouvement de l'arcade faisant partie de la mâchoire inférieure suffit aussi à produire l'*eu* moyen de BŒUF, BREBIS, etc., en prenant pour point de départ la position de la bouche dans son état de repos.

La voyelle du m. NERFS est la première de la série palatale; c'est l'*è* tout ouvert. Pour le produire, on maintient le même

écartement des lèvres que pour l'*a* de FAT, et la langue tend vers les dents inférieures. Il est rarement bref en français.

Partant de l'*è* tout ouvert, on forme l'*ë* entr'ouvert ou moyen du m. NET, en rapprochant faiblement les lèvres et en dirigeant la langue vers les dents, ce qui la rapproche aussi de la partie antérieure de la voûte du palais et donne une nuance peu éloignée de l'*é* fermé qui le suit.

Prenant cet *ë* moyen pour point de départ, on forme l'*é* fermé ou aigu du mot NEZ par la même modification graduelle des lèvres et de la langue que nous avons signalée pour passer de l'*è* tout ouvert à l'*ë* entr'ouvert ou moyen.

Pour l'*i* simple ou ordinaire du m. BRICK, toujours bref en français, les lèvres se rapprochent encore plus, tout en s'effaçant, et le dos de la langue s'élève dans toute sa largeur vers la voûte du palais.

Pour l'*i* intense, dernière voyelle de la série palatale, les lèvres s'aplatissent le plus possible, et la langue se rapproche encore plus des dents supérieures et de la voûte palatale. Les 3 *ë* et les 2 *i* suivent donc une marche régulière vers le suprême degré d'acuité. Cet *i* intense, très-aigu du m. BRISE, toujours long en français, n'est, selon quelques-uns, que l'*i* de BRICK, et n'en diffère que par la durée prosodique; mais un examen plus patient démontre que ces deux *i*, de même que les deux *u* et les deux *ou* de MUSC et de MUSE!, de DOUCE et de DOUZE! diffèrent entre eux et prosodiquement et physiologiquement.

Le point d'exclamation placé après ces vocables-paradigmes avertit qu'ils doivent être prononcés fortement, afin de faire mieux ressortir la nuance de la voyelle en question.

Après l'*i* intense, qui occupe le sommet de l'échelle phonétique, pour les sons aigus, de même que l'*ou* intense descend au bas de cette échelle, pour les sons graves, on ne trouve plus que la semi-voyelle du m. PIED complètement identique au yod allemand (j). Sans être une véritable voyelle ce phonème est en rapport avec l'*i*, tout en se rapprochant de la nature de la consonne, ainsi que les deux autres *semi-voyelles*. Cette dénomination déjà consacrée par l'usage est d'une justesse fort contestable.

Avant de passer à la série labiale, qui forme un contraste frappant avec celle des palatales, décrivons rapidement la deuxième série qui tient à la fois de la première et de la troisième, et que pour cela on peut nommer série palato-labiale ou moyenne.

Sans la faire précéder ici, ainsi que les deux autres, d'un *a*, comme point de départ et de comparaison, commençons par l'*eu* tout ouvert des mots BEURRE! PEUR! VEUVE! etc. On forme cet *eu*

ouvert en partant de la position buccale prise pour l'*a* aigu, à peu près sans modifier les lèvres, mais en dirigeant la langue vers l'issue du canal et tout en évitant de toucher les dents : c'est au contraire ce que l'on ferait graduellement pour les deux *eu* qui suivent.

Vient ensuite l'*eu* entr'ouvert ou moyen du mot BOEUF ou BREBIS dont j'ai parlé tout à l'heure à propos de l'*a* aigu. En partant de l'*eu* tout ouvert, on peut former l'*eu* moyen ou *soi-disant ë muet*, en rétrécissant un peu l'ouverture de la bouche, mais dans un sens *inverse* de celui qu'exige la formation de l'*i*. Pour l'*i*, les lèvres forment une sorte d'aplatissement horizontal. L'*eu* entr'ouvert a autant de douceur que l'*i* a d'acuité. On l'entend deux fois dans le mot AMEUBLEMENT.

En portant un peu plus encore les lèvres *en avant* et la langue aussi dans cette même direction, on fait entendre l'*eu* fermé ou aigu des mots BOEUFS, PEU, etc. Les Allemands prononcent souvent *peur*, *bœuf*, *peu*, avec le même *eu*, l'*eu* très-fermé.

L'*u* ordinaire bref du m. MUSC procède de l'*eu* fermé. Pour cette transition, il faut allonger, rétrécir les lèvres et rapprocher la langue des arcades dentaires encore plus que pour l'*eu* fermé.

Pour l'*u* intense, toujours long en français [Ex. MUSE!], on allonge et rétrécit les lèvres, tout en portant la langue en avant encore plus que pour l'*u* ordinaire. On allonge la cavité buccale comme pour *ou*, en même temps qu'on la rétrécit comme pour *i*.

Au-delà vient la semi-voyelle que l'on entend dans les mots PUITS, ÉCUELLE, etc. Cette semi-voyelle exigerait quelques mots de plus que les deux autres, mais l'espace me manque ici.

Passons à la troisième série, la série labiale.

La première de nos cinq voyelles labiales, l'*o* étroit du mot DOT procède de l'*eu* moyen. Pour métamorphoser ainsi *eu* moyen en *o* aigu, il suffira à peu près de reculer la langue. Cet *o* est très-fréquent dans le français ; il manque, de même que notre *ó* creux ou très-grave, à plusieurs langues. L'*o* grave moyen du mot DORS ! ne manque, je crois, à aucune.

Celui-ci, qu'on peut aussi nommer ouvert, procède de l'*a* grave du mot PHASE. Pour transformer ainsi ce dernier phonème en *o* grave, on allonge les lèvres par un léger mouvement qui diminue aussi l'ouverture, et la langue se retire sur elle-même.

Pour l'*o* creux ou très-grave du mot DOS, on allonge un peu plus les lèvres, et la langue s'éloigne encore plus des dents. Il est bref assez souvent, mais dans les mots du genre de DOSE, CAUSE, SAUGE, VOSGES, etc., il est toujours long.

Pour l'*ou* ordinaire du m. DOUCE, la tendance des lèvres en avant et de la langue en arrière est la même que celle qui a changé *o* grave en *ô* creux. Si l'on veut changer ce même *ou* ordinaire en *ou* très-creux ou intense, comme dans le mot DOUZE! il faut pousser à sa limite extrême la marche des lèvres en avant et celle de la langue en arrière.

Cet *ou* intense est la plus grave des voyelles et placée à la plus grande distance de l'*i*.

A l'extrémité de cette dernière série, se place, sans y être précisément comprise, la semi-voyelle du m. POIS, laquelle n'est autre que le doublyou anglais normal des mots *west, we*.

Les quatre nasales françaises, de même que l'*i* et l'*ou* du même mode en grec moderne et l'*u* nasal de nos patois méridionaux, sont formées par l'abaissement du voile du palais, en même temps que le son vocalique ainsi modifié et répercuté par les cavités nasales et surtout par le pharynx, trouve son issue par la bouche. Celle-ci lui imprime la forme de telle ou telle autre voyelle, car il ne faut pas oublier que la glotte nc rend qu'un son uniforme.

Les voyelles des mots AN, HEIN ! UN, ON sont identiques à celles de PHASE, NERFS, PEUR ! DORS ! avant d'être modifiées par la nasalisation.

En ajoutant à nos vingt-et-une voyelles quatorze voyelles étrangères, sans acception de durée prosodique, on aura, je pense, toutes celles dont la connaissance suffirait pour des dictionnaires de *prononciation figurée* dans n'importe quel idiome. — Voilà le côté le plus pratique d'une étude des voyelles.

DUFRICHE-DESGENETTES.

CORNAC.

L'article *Cornac* est ainsi conçu dans le dictionnaire de M. Littré :

« CORNAC. Nom qu'on donne dans les Indes au conducteur d'un éléphant qui, assis sur le cou de l'animal, tient en sa main, au lieu de bride, deux crochets de différente grandeur dont il se sert pour le gouverner en le frappant au front. — Etym. sanscrit *karnikin*, éléphant. »

Cet article nous semble erroné en plusieurs points :

1° Ce nom est complètement inconnu dans l'Inde où l'on n'emploie, pour désigner un conducteur d'éléphant, que le mot *mahout* ou *mahaut;*

2° Le cornac ne se sert pas, pour diriger sa monture, de « deux crochets de différente grandeur » dont le maniement simultané ou

successif serait peu commode. Il emploie à cet effet dans l'Inde contemporaine le même instrument que le cornac grec (ἐλεφανταγωγός ou ἐλεφαντίστης) et le cornac romain (*rector* ou *magister* ou *moderator belluæ* ou encore *Indus*) avaient reçu de l'Inde et nous ne pouvons mieux faire que d'en donner la description d'après le colonel Armandi :

« Ces conducteurs étaient montés sur le cou de l'animal dont ils dirigeaient les mouvements avec la voix, ou au moyen d'un barreau de fer long d'un pied, arrondi par un bout, pointu par l'autre, et muni d'un crochet qui lui donnait de la ressemblance avec un harpon. Ils s'en servaient pour frapper ou piquer doucement le cou et les oreilles de l'animal, lorsqu'il refusait d'obéir à la voix. Les Grecs donnaient à cet instrument le nom de ἅρπη, et les Latins celui de *cuspis.* » (Armandi, *Histoire militaire des éléphants*, Paris, 1843, p. 255.) Cet instrument est figuré, d'après un bas-relief antique, sur une planche qui accompagne l'ouvrage d'Armandi. Les Indous de nos jours n'en emploient pas d'autre. Tennent, qui a consacré à l'éléphant un chapitre entier de son bel ouvrage sur Ceylan, nous apprend que cet instrument s'appelle aujourd'hui *hendoo* à Ceylan et *hawkus* dans le Bengale (Tennent's *Ceylan*, t. II, 382).

3° Quant à l'étymologie de *Cornac*, il faudrait connaître l'histoire du mot lui-même pour porter un jugement définitif sur la question. Peut-être dans la forme que ce nom a revêtue en français a-t-il subi quelque transformation par fausse analogie avec notre mot *corne*, bien que les défenses de l'éléphant ressemblent fort peu à des cornes. *Karṇikin* est bien un des noms de l'éléphant, dérivé de *Kara* « main », litt. « l'animal à la main, » par allusion aux services que lui rend sa trompe flexible, véritable main. — Au mot *Karṇika*, le dictionnaire de St-Pétersbourg donne entre autres sens celui de « pilote » ; mais le mot ne se rencontre pas dans l'Inde avec le sens de Cornac. M. Growse (de Mathurà) suggère une étymologie analogue, mais c'est également une étymologie en l'air, sans exemple du mot dans l'Inde. « 'As for *cornac*, dit-il, a Sanskrit compound might be formed as its original from *karin*, 'an elephant' and *nâyaka* 'a ruler' ; but I will not venture to say that such a word ever existed. »

Pour chercher avec succès l'étymologie de ce mot *cornac* étranger à l'Inde, il faudrait d'abord savoir à quelle époque, dans quelles circonstances et par quels intermédiaires ce mot est entré dans notre langue. Qu'on nous permette d'attirer sur ce point l'attention de nos confrères qui auraient occasion de rencontrer dans leurs lectures un exemple ancien de ce mot !

MAHOUT.

J'avais écrit à mon savant ami M. Whitley Stokes, à Calcutta, pour savoir si le mot *cornac* ou quelque mot approchant est en usage dans l'Inde ; sa réponse fut négative. M. Growse, de Mathurà « one of the highest authorities on Hindi » (dit M. Stokes) à qui M. Stokes avait communiqué ma question, ne connaissait pas davantage un mot analogue ; et il s'est borné à suggérer l'explication hypothétique qu'on vient de lire.

A cette occasion M. Growse a donné du mot *mahout* ou *mahaut*, employé dans toute l'Inde pour désigner un cornac, une explication qu'il me paraît intéressant de reproduire. Il le regarde comme venant de *mahâ-mâtra*, littéralement « homme de grande richesse ». Voici ses paroles :

« Hindús in this part of the country [Mathurà est dans le nord-ouest de l'Inde] seem to this day to have the greatest difficulty in distinguishing between *m* and *v* ; thus the gradual conversion of *mahâ-mâtra* through *mahâ-vâtra* into *mahâvat* and *mahaut* is easily intelligible. The word *mahâ- mâtra* occurs in Manu IX, 254, and is there translated by general agreement as 'an elephant-driver', and, no doubt, correctly so. Taking it as a bahu vrihi-compound, its primary signification would be 'a man of great wealth', and in India, possession of elephants is a conspicuous evidence of wealth. »

M. Whitley Stokes, qui me transmet cette explication, la regarde comme très-probable et fournit, dans la langue même du pays, des analogies à cette perversion du sens étymologique et original : « I think it very likely, dit-il, that *mahaut* = *mahâmâtra* 'man of great wealth' is merely an ironical title. So we call

a sweper *mihtar* 'prince'.
a cook *bâwarchi* 'trusty'
a watercarrier *bihishtî*, paradisical
a tailor *khalîfa*.

So the most degraded class of brahmans (those who attend to the burning of the dead) are called *mahâbrâhman*. »

Ces exemples, auxquels on trouverait facilement des analogues dans d'autres langues, rendent des plus probables, en se joignant au passage de Manu, l'explication de *mahout* par *mahâmâtra*.

H. Gaidoz.

Revue des Langues romanes. Livraison d'octobre 1874.

Dialectes anciens.

E. Egger. Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif (suite et fin).

Alart. Duels et défis (textes catalans).

A. Montel. Archives de Montpellier. Le cérémonial des Consuls (suite).

A. Boucherie. Fragment d'un commentaire sur Virgile.

Dialectes modernes.

C. Chabaneau. Grammaire limousine (suite). — Chants populaires du Languedoc.

Dr Noulet. Histoire littéraire des patois du midi de la France (suite).

Gazier. Lettres sur les patois de la France (suite). — Poésies diverses de MM. l'abbé Néric, Fauzet, Aubanel, Langlade, Azaïs et Donnadieu.

Bibliographie. Le dialecte poitevin au XIIIe s. (Boucherie). — Cinque sonnetti antichi. — Ueber die provenzalischen Liederhandschriften (Mussafia). — Armana prouvenceu, Armagna cevenóu. — Périodiques.

Création d'une chaire de langue et de littérature romanes à Montpellier.

Société des anciens textes français.

Journal de Kuhn. Vol. II de la nouvelle série, 6e cahier.

Le suffixe nominal ιο en grec, par Gustave Meyer.

Une nouvelle classification des mots composés homériques, par F. Schaper.

Ἄεδα — ἄϜεδα et autres mots de la même famille, par Léo Meyer.

Δειρή, δέρη, par Léo Meyer.

Ἔλεγος, par Frœhde.

Mélanges : Lat. *lacus* et anc. irl. *loch* (lac); german. *lagu* (humide), anc. slave *lokva* (pluie), par Fick. — *Çrênidant* (Rgvêda), par H. Kern. — Liste des ouvrages reçus.

Table des matières et des mots.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE AU 1er JANVIER 1875[1].

Membres perpétuels.

MM.

Le prince Bibesco, 73, boulevard Saint-Michel, à Paris.

Bonnardot, 22, rue Nicole, à Paris.

Hartw. Derenbourg, 3, rue d'Amboise, à Paris.

Egger, 48, rue de Madame, à Paris.

Joret, 3 *bis*, rue des Rosiers, à Paris.

1. On a conservé, en les accompagnant du signe †, les noms des membres que la mort a enlevés à la Société. Les renvois entre parenthèses indiquent les articles nécrologiques imprimés dans le bulletin.

Démétrios de Menagios, 65, Perspective Nevski, à St-Pétersbourg.
Paul Meyer, 99, rue de la Tour, Passy-Paris.
Gaston Paris, 7, rue du Regard, à Paris.
Ch. Ploix, 23, rue de l'Université, à Paris.
John Rhys, Rhyl, North Wales (Grande-Bretagne).
Rolland, 9, rue du Sommerard, à Paris.
Storm, à Christiania, Norvège.

Membres ordinaires.

MM.
Antoine d'Abbadie, 120, rue du Bac, à Paris.
H. d'Arbois de Jubainville, 17, rue du Paon, à Troyes (Aube).
Bailly, à Orléans (Loiret).
A. Barth, 5, boulevard Helvétique, à Genève (Suisse).
F. Baudry, 23, quai Conti, à Paris.
A. Beljame, 27, rue Madame, à Paris.
Benloew, à Dijon (Côte-d'Or).
E. Benoist, 17, rue Bréa, à Paris.
A. Bergaigne, 11, quai d'Anjou, à Paris.
Philippe Berger, 22, rue de l'Odéon, à Paris.
de Bielke, 7, rue de Bruxelles, à Paris.
Blociszevski, 69, rue des Feuillantines, à Paris.
Blotnicki, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris.
Gaston Boissier, 93, rue des Feuillantines, à Paris.
Boucherie, 20, plan Pastourel, Montpellier (Hérault).
Th. Bousslaiev, professeur à l'Université de Moscou.
Brachet.
Michel Bréal, 63, boulevard Saint-Michel, à Paris.
Brunet de Presles, 71, rue des Saints-Pères, à Paris.
Emile Burnouf, à Athènes (Grèce).
Carrière, 2, rue de Lille, à Paris.
Chabaneau, à Angoulême (Charente).
Chaignet, à Poitiers (Vienne).
Chalvet de Roche-Monteix.
Le comte H. de Charencey, 11, rue St-Dominique, à Paris.
Emile Chasles, 2 *ter*, passage Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
† Philarète Chasles (II, lxxiv).
A. Chassang, 13, boulevard Saint-Michel, à Paris.
A. Chodzko, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.
Cornu.
Courel-Groult, à Lisieux (Calvados).
Le prince Mekerdisch Dadian.
A. Darmesteter, 69, rue de Lyon, à Paris.
James Darmesteter, 69, rue de Lyon, à Paris.
De la Berge, 16, rue de Choiseul, à Paris.
Casimir Delamarre, 12, rue de Rougemont, à Paris.
Théodore Delamarre, 73, rue Notre-Dame des Champs, à Paris.
A. Delaplane, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

G. Delondre, 12 *bis*, rue Mouton-Duvernet, à Paris.
J. Derenbourg, 27, rue de Dunkerque, à Paris.
Didion, 9, rue Boissy-d'Anglas, à Paris.
A.-F. Didot, membre de l'Institut, 56, à Paris.
O. Donner, à Helsingfors, grand duché de Finlande.
H. Drême, à Agen (Lot-et-Garonne).
Duchinski.
Dufriche-Desgenettes, 22, rue Cujas, à Paris.
G. d'Eichthal, 100, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.
L. Eliadès, 6, rue du Conservatoire, à Paris.
C. Estlander, à Helsingfors (Finlande).
Florant-Lefèvre, 13, rue de Tournon, à Paris.
Eug. Fournier, 10, rue Neuve-Saint-Augustin, à Paris.
Frédault, 35, rue de Bellechasse, à Paris.
H. Gaidoz, 22, rue Servandoni, à Paris.
Siegfr. Goldschmidt, à l'Université de Strasbourg (Alsace).
Goullet, 14, place de la Chapelle, à Paris.
Grangagnage, 60, boulevard d'Avroy, à Liége (Belgique).
† Paul Grimblot, ancien consul de France à Ceylan (I, c).
Graux, 16, rue des Ecoles, à Paris.
Guieysse, 46, rue des Écoles, à Paris.
Joseph Halévy, 18, rue Aumaire, à Paris.
Hatzfeld, au Lycée Louis-le-Grand, à Paris.
Hauvette-Besnault, 16, rue du Sommerard, à Paris.
Louis Havet, route de Saquet, à Vitry (Seine).
G.-A. Heinrich, 28, cours Morand, à Lyon.
Camille Hervé, 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.
Abel Hovelacque, 235, boulevard Saint-Germain, à Paris.
† Le comte Jaubert, 86, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
† Le Dr Judas, à Paris (II, lxxij).
H. Kern, à Leyde (Hollande).
Alex. Kirpitschnikov, à l'Université de Charkov (Russie).
de Laborde, 5, rue de l'Oratoire-du-Roule, à Paris.
† Lachaise, à Paris.
Louis Léger, 30, quai d'Orléans, à Paris.
Francois Lenormant, 10, rue Taranne, à Paris.
Lesage, 1, rue d'Angivilliers, à Versailles.
Lévy, 37, rue de Madame, à Paris.
Liétard, à Plombières (Vosges).
Littré, 44, rue d'Assas, à Paris.
† Karl Lottner (II, lxxiv).
Malvoisin, à Orléans (Loiret).
P. Martin, à Saint-Illier-le-Bois, par Bréval (Seine-et-Oise).
Maspéro, 62, boulevard Saint-Germain, à Paris.
Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, à Versailles.
Alfred Maury, au palais des Archives, à Paris.
Paul Melon, rue Maguelonne, à Montpellier (Hérault).

Metzger, 14, rue Fortin, à Paris.
† Francis Meunier (II, xcviij).
† Maurice Meyer (I, c).
Abel des Michels, 24, boulevard des Batignolles, à Paris.
Montagu, à Amherst, Massachussets (Etats-Unis).
Morel-Fatio, 16, rue des Écoles, à Paris.
Robert Mowat, 19, rue du Pré-Perché, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
J. Muir, 10, Merchiston Avenue, à Edimbourg (Ecosse).
L. Naville, 58, rue Jacob, à Paris.
Nicole.
Nommès, 38, rue de la Villette, Saint-Denis-Paris.
J. Oppert, 19, rue Mazarine, à Paris.
Léopold Pannier, 18, avenue Trudaine, à Paris.
Paplonski, place Saint-Alexandre, à Varsovie (Pologne).
Paysant, 14, rue Maillet, à Paris.
A. Pécoul, au château de Villiers, par Draveil (Seine-et-Oise).
† Pellat, doyen de la Faculté de droit, à Paris.
Camille Pelletan, 33, rue du Cherche-Midi, à Paris.
Pierret, 32, rue Poussin, à Auteuil.
Pierron, 76, rue d'Assas, à Paris.
Pio, 32, Bredgade Str. à Copenhague (Danemark).
Le vicomte Ponton d'Amécourt, 36, rue de Lille, à Paris.
E. Renan, 29, rue Vanneau, à Paris.
Léon Renier, à la Sorbonne, à Paris.
Le comte Paul Riant, 10, rue de Vienne, à Paris.
Rieutord, 65, rue des Moines, à Batignolles, Paris.
Félix Robiou, à Nancy (Meurthe).
† Le vicomte Em. de Rougé, membre de l'Institut (II, lj).
G. Rudy, 19, faubourg Saint-Honoré, à Paris.
Sayous, 14, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.
Ch. Schoebel, 15, rue Campagne-Première, à Paris.
Emile Sénart, 69, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
Sepet, 25, rue de Penthièvre, à Paris.
Sevrette, 35, rue du Sommerard, à Paris.
Edouard Specht, 195, faubourg Saint-Honoré, à Paris.
Thévenin, 55, rue du Cherche-Midi, à Paris.
W. Thomsen, 95, Vesterbro, à Copenhague (Danemark).
Thurot, 5, rue Gay-Lussac, à Paris.
† Le Dr J. Henthorn Todd (I, lij).
Tournier, 6, rue Servandoni, à Paris.
Le baron de Tourtoulon, enclos Tissié-Sarrus, à Montpellier.
Vaïsse, 139, boulevard Péreire, à Paris.
Vaudoir-Laîné, 32, boulevard Beaumarchais, à Paris.
Watel, à Troyes (Aube).
Weykopf.
L. Wimmer, 9, Falledveg, à Copenhague, Danemark.
C. Wyndham, 16, rue de Vaugirard, à Paris.

TABLE DU BULLETIN

MOTS EXPLIQUÉS.

1) **Latin**, etc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

